



Concorde : pourquoi ?

■ Les enquêteurs cherchent pourquoi les procédures coupe-feu sur le réacteur n°2 ont été inopérantes

■ Air France assure que la réparation effectuée avant le décollage n'est pas en cause

■ Le premier décryptage des deux boîtes noires est terminé

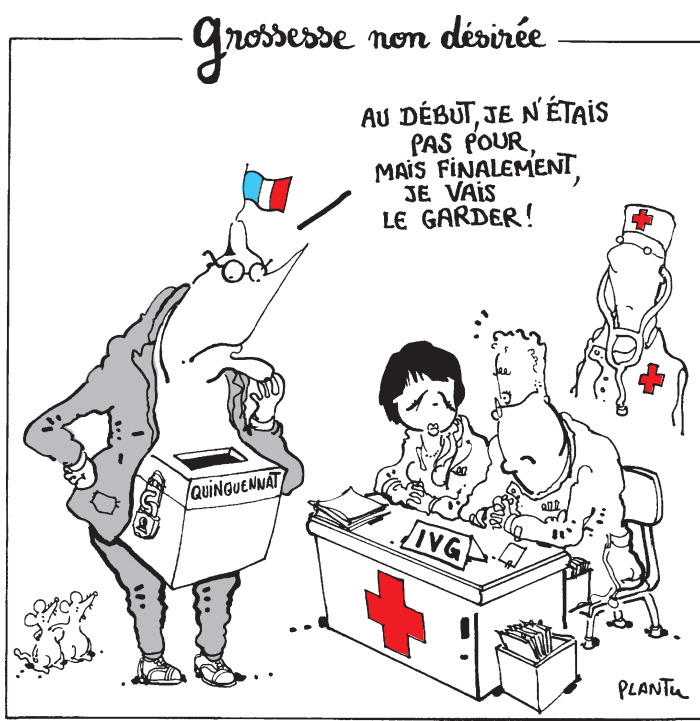
Lire pages 6 et 7

L'IVG à douze semaines

- Lionel Jospin propose de porter de dix à douze semaines le délai légal de l'interruption volontaire de grossesse
- Pour les mineures, l'autorisation parentale ne sera plus nécessaire
- Un projet de loi à l'automne pour réformer les législations sur l'avortement et la contraception

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, jeudi 27 juillet, la décision du gouvernement de réformer la loi Veil de 1975 sur l'avortement et la loi Neuwirth de 1967 sur la contraception. Le délai légal pour le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est porté de 10 à 12 semaines. L'autorisation parentale pour les mineures n'est plus une « condition préalable » : en cas de refus réitéré d'une mineure désireuse d'avorter dans les délais légaux de demander l'autorisation de ses parents, l'IVG pourra tout de même avoir lieu, avec l'accompagnement d'un « adulte référent » choisi par la jeune femme. Plusieurs dispositions pénales liées à « la propagande » et à la publicité en faveur de l'IVG seront supprimées. Le projet de loi sera présenté en conseil des ministres « au plus tard le 4 octobre », a précisé M^{me} Aubry.

Cette décision met fin à plusieurs semaines de polémique, alimentée notamment par les députées socialistes membres de la délégation aux



droits des femmes, qui reprochaient au gouvernement sa frilosité sur ces sujets à quelques mois des élections municipales. Pris à partie personnellement, Lionel Jospin a convoqué une réunion exceptionnelle des ministres concernés, mercredi 26 juillet à Matignon, pour procéder aux ultimes arbitrages. « Décidons, et décidons vite », a insisté le premier ministre. « J'assume la responsabilité politique » de ce texte, a ajouté M. Jospin, qui ne veut pas que le gouvernement soit accusé de manquer de courage politique comme sur le Pacs.

Martine Aubry a d'autre part confirmé que la proposition de loi des députés socialistes relative à la vente libre aux mineures du contraceptif d'urgence NorLevo - la « pilule du lendemain » - et à sa délivrance sans prescription médicale ni autorisation parentale par les infirmières scolaires, sera discutée à l'Assemblée nationale le 5 octobre.

Lire page 5



PIERRE VERDY / AFP

CHAMPIONNAT DE FRANCE L'argent du foot

Le championnat de France de football 2000-2001 débute vendredi 28 juillet avec deux matches avancés, PSG-Strasbourg et Marseille-Troyes. Les clubs français ont dépensé environ 1,8 milliard de francs sur le marché des transferts à l'intersaison. Le PSG, favori de la compétition, a notamment recruté Nicolas Anelka (photo) pour 218 millions de francs.

p. 19

Israël-Palestine : nouveau rendez-vous

■ PROCHE CONSEILLER du premier ministre Ehoud Barak et membre de la délégation israélienne au sommet de Camp David, l'avocat Gilad Sher a annoncé, jeudi matin, que les pourparlers israélo-palestiniens pourraient reprendre dimanche 30 juillet. Le chef de la délégation palestinienne à ces pourparlers, Saëb Erakat, avait donné une indication similaire. « Après Camp David, j'ai confiance, a-t-il dit mercredi, en notre capacité à conclure un accord avant le 13 septembre », date fixée par Yasser Arafat pour la proclamation de l'Etat palestinien. Après avoir rendu visite au président égyptien Mubarak, M. Arafat a reçu, mercredi, un accueil chaleureux à son retour à Gaza.

Lire pages 2 et 3

La City, enfer du « spread betting », le pari-fourchette

LONDRES

de notre correspondant à la City

Avez-vous suffisamment de flair pour deviner les pertes et profits des sociétés ? Ou bien êtes-vous de ceux qui ont une opinion tranchée sur l'évolution du cours en Bourse après la publication de résultats meilleurs ou moins bons que les prévisions des analystes ? Il existe désormais un moyen de tester la validité de votre jugement et qui permet de gagner ou de perdre beaucoup d'argent : le *spread betting* (le pari-fourchette) sur les comptes semestriels et annuels des compagnies et sur l'évolution de leur cours en Bourse, dans la foulée de leur publication.

Rétifs aux mathématiques, s'abstenir ! Ce jeu, très en vogue dans la City, est aussi complexe que peut l'être, pour un Français, le nombre de guichets dans une partie de cricket. Pour simplifier, supposons que le bookmaker fixe une fourchette de profits, entre 100 et 110 millions de livres. Si vous pariez 10 livres et que la firme en question fait état d'un bénéfice de 120 millions de livres, vous empochez 100 livres. Si le bénéfice « plafonne » lamentablement à 105 millions de

livres, vous en perdez 50. Simple comme bonjour ? Sachant que certains gros joueurs risquent de gagner ou de perdre jusqu'à 7 500 livres sur une seule société, c'est le banco ou le gouffre financier pour les « accros » des paris.

« Aujourd'hui, tout le monde s'intéresse à la Bourse. Or la courbe d'un cours est rythmée par les annonces de résultats. Nous offrons aux aventuriers de la finance un nouveau terrain d'action », explique Freddy Tulloch, directeur marketing de Financial Spreads, la compagnie londonienne qui a inventé ce jeu. Aux rapaces peuplant la première place financière européenne, de tels paris donnent davantage de frissons que le boursicotage sur les indices boursiers, les taux d'intérêt ou les prix des matières premières.

Etant donné l'enjeu financier, Financial Spreads a toutefois installé des garde-fous. Pas question d'accepter des paris après 16 heures la veille de la publication, pour permettre au bookmaker de se protéger contre toute mauvaise surprise en spéculant à son tour en Bourse avant la fermeture des marchés. Les mises sont limitées à 25 livres par

tranche de 1 million de livres de bénéfices. Enfin, les fourchettes sont constamment revues.

Le *spread betting* spéculé sur l'inventivité, le retentissement médiatique et le goût du risque. Mais il y a aussi quelque chose de pernicieux derrière cette réussite. Les détracteurs accusent pêle-mêle ses promoteurs d'abaisser unilatéralement les cotes trop importantes pour les parieurs, de réduire les versements potentiels sur les compagnies de haute technologie ou de renchérir les placements de bon père de famille. Ce que dément catégoriquement Freddy Tulloch. Autre problème : comment éviter que, bien tuyautés, le PDG, sa garde rapprochée, ses banquiers, avocats ou relations publiques ne se servent de ce jeu pour s'enrichir en toute illégalité ? Le mirage de l'argent se joue des contrôles, comme l'obligation légale de rapporter tout pari financier au gendarme des marchés, la Securities and Futures Authority. La question du délit d'initiés est suffisamment sérieuse pour que le ministère du commerce et de l'industrie envisage de s'emparer du dossier.

Marc Roche

Une démission cher payée



JUAN VILLALONGA

AU CŒUR d'un scandale politico-financier, devenu indésirable pour le gouvernement Aznar, Juan Villalonga, président de Telefonica, a démissionné mercredi 26 juillet. Le patron de la première entreprise espagnole part avec 175 millions de francs d'indemnités.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



LE CODE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Le code en droit social indispensable

Les synthèses de 450 Conventions Collectives rédigées par nos Juristes en droit social et conventionnel à partir des dernières mises à jour du J.O.B.O.

- 321 Conventions Collectives Nationales
- 129 Conventions Collectives Régionales et Départementales
- Coefficients hiérarchiques & salaires minima.
- Recherches par intitulé de convention, secteur d'activité (2000 mots clés en langage naturel), par APE/NAF, par N°J.O.
- La synthèse du Droit du Travail et ses dernières mises à jour. Les textes intégraux du Code du Travail
- La Synthèse des 35 Heures (Loi Aubry I II et décrets d'application)

490 FTFC seulement

Le CD-Rom PC version 1.5 (Juillet 2000) ou 2 FORMULES D'ABONNEMENT pour être à jour pendant 1 an :

- Le CD-Rom version 1.5 + 3 mises à jour trimestrielles. **1675 FTFC** par CD-Rom
- ou
- Le CD-Rom version 1.5 + 20 H de connexion sur 3614 MAJCCC (communications non incluses). **1675 FTFC**

Recevez les modalités de Mises à Jour de la base complète du Code des Conventions Collectives®. Commandez le résumé de votre Convention par courrier (70 FTFC l'unité) ou par fax 04 72 42 08 27

LES ÉDITIONS du DROIT SOCIAL® BP 99 69270 St-Romain-au-Mil-d'Or Fax 04 72 42 08 27 Tél. 04 72 42 17 06

Le retour de la Russie en Asie centrale

LA RUSSIE tente une fois de plus de retrouver son rôle dominant - singulièrement écorné par l'éclatement de l'URSS en 1991 - en Asie centrale. Cette tendance, confirmée récemment par Vladimir Poutine, est particulièrement perceptible dans l'immense région instable, voisine aussi bien de la Chine que de l'Afghanistan des talibans, qui est tenue d'une main de fer par d'anciens apparatchiks (trois des cinq présidents centre-asiatiques sont d'anciens premiers secrétaires des PC locaux). Menacée par l'insécurité et l'apparition de rébellions armées, islamistes ou prétendues telles, la zone est aussi au centre d'un « grand jeu » pétrolier et géostratégique entre la Russie et les Etats-Unis pour le contrôle des hydrocarbures du pourtour de la Caspienne.

« Il semble que les Etats-Unis aient pour l'instant perdu la partie pour la mainmise sur le gaz et le pétrole de la Caspienne », explique Vincent Fourniau, directeur de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale (Ifaec) à Tachkent. Plus concrètement, la Russie vient de signer avec le Kazakhstan un accord pour l'augmentation des quotas d'exportation du pétrole kazakh par ses oléoducs. Malgré la découverte ré-

cente d'un nouveau gisement de brut kazakh très prometteur, l'accord russo-kazakh a été largement interprété comme un coup porté au projet d'oléoduc Bakou-Ceyhan. La construction de celui-ci - favorisée par l'administration américaine en dépit d'un coût élevé et d'une réalisation difficile - repose en grande partie sur l'espoir d'y voir transiter le brut du Kazakhstan.

De la même façon, le projet de construction d'un gazoduc transcaspien (un tube de 2 000 km devant relier le Turkménistan à la Turquie via l'Azerbaïdjan), tout aussi infaisable mais pour lequel un accord-cadre avait été signé en marge du sommet de l'OSCE en novembre 1999 à Istanbul, vient de rendre l'âme avec l'annonce, le 20 juin, de la fermeture des représentations régionales du consortium occidental (l'anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell et PSG, une alliance américaine entre Bechtel et General Electric) chargé de le réaliser. Un mois auparavant, le Turkménistan avait choisi de doubler ses livraisons de gaz à la Russie.

Marie Jégo

Lire la suite page 12



NATALI FORTIER

MODES DE VIE Eternel flirt

Au petit jeu de « Tu veux sortir avec moi ? », les jeunes filles, qui évoluent en groupe, sont plus à l'aise que les garçons, considérés comme des « gamins », « qui ne pensent qu'au foot ». Eternel jeu de séduction, le flirt reste une initiation et gagne sur la drague, selon les sociologues. Fragments du discours amoureux des ados : premier volet de notre série hebdomadaire sur le flirt.

p. 20



FILIPPE ABRANCHES

SÉRIES DE L'ÉTÉ Les héros de l'an Mil

10. Mahmud de Ghazna

Ce prince afghan avait deux passions dans la vie : l'or et le pouvoir. Fils d'un ancien esclave, il porta la guerre et les pillages dans un pays qui le fascinait : l'Inde.

p. 10 et 11

International.....	2	Tableau de bord.....	16
France/Société.....	5	Aujourd'hui.....	19
Régions.....	9	Météorologie.....	21
Horizons.....	10	Jeux.....	21
Carnet.....	13	Culture.....	22
Abonnements.....	13	Guide culturel.....	24
Entreprises.....	14	Le Monde des livres	25
Communication.....	16	Radio-Télévision.....	29

PROCHE-ORIENT Les négociations israélo-palestiniennes pourraient reprendre dès dimanche, au niveau des délégations, pour tenter de parvenir à un accord, dans le délai de deux mois

que les deux parties se sont fixé. ● **YASSER ARAFAT** a réaffirmé, mercredi 26 juillet, sa détermination à proclamer l'Etat palestinien le 13 septembre et de faire de Jérusalem-Est sa capitale.

● **LES PALESTINIENS** ont réservé un accueil très chaleureux à leur président à son retour à Gaza, mercredi. Le chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, opposé au processus

de paix, s'est joint politiquement à cet hommage, saluant la ténacité de M. Arafat à Camp David. ● **EHOUD BARAK** s'est déclaré résolu à poursuivre sa quête d'une paix avec les Palestiniens.

● **LES MÉDIAS** israéliens ont détaillé des « fuites » quant aux propositions que MM. Clinton et Barak auraient présentées à Camp David concernant le statut de Jérusalem.

Des négociations israélo-palestiniennes pourraient reprendre dimanche

Yasser Arafat a reçu un accueil vibrant des Palestiniens à son retour à Gaza. Membre de la délégation israélienne à Camp David, Gilad Sher a annoncé la tenue d'une première rencontre, depuis l'échec du sommet, le 30 juillet. Le principal négociateur palestinien se dit plutôt optimiste

CONFORMÉMENT aux engagements qu'ils ont pris au terme du sommet de Camp David, Israéliens et Palestiniens vont reprendre incessamment leurs négociations. Dans un entretien à la chaîne de télévision américaine ABC jeudi 27 juillet, le chef de la délégation palestinienne à ces pourparlers, Saëb Erakat, a indiqué que cette reprise pourrait se faire dès dimanche, mais les pourparlers se dérouleraient au niveau des délégations classiques, et non au sommet. La veille, le président palestinien, Yasser Arafat, n'avait pas exclu une nouvelle rencontre au sommet israélo-américain en août, à Camp David ou « à tout autre endroit que M. Clinton fixera lui-même », avait-il déclaré.

M. Erakat s'est déclaré optimiste quant aux chances de succès. « Après Camp David, j'ai confiance, a-t-il dit, en notre capacité à conclure un accord avant le 13 septembre », date limite à laquelle, conformément au calendrier prévu par le dernier accord en date israélo-palestinien (dit accord de Charm El Cheikh, conclu en octobre 1999), les pourparlers sur le statut permanent des territoires palestiniens doivent avoir pris fin. C'est précisément cette date que M. Arafat et le Conseil central de l'OLP ont choisie pour proclamer un Etat palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale – qu'il y ait ou non accord avec l'Etat hébreu. M. Arafat l'a encore répété à son retour à Gaza, mercredi soir, et

quelques heures plus tôt, lors d'un passage à Alexandrie, où il s'est entretenu avec le président égyptien, Hosni Moubarak. Il a également redit que Jérusalem-Est en serait la capitale, « que cela plaise ou non ». « Et que ceux qui ne sont pas satisfaits aillent boire l'eau de la mer Morte », s'est-il exclamé, reprenant, pour lui donner une connotation politique nationale, une expression populaire arabe de dépit qui dit : « Si cela te déplaît, va boire l'eau de mer ».

« Jérusalem n'est pas seulement pour les Palestiniens, elle est pour la nation arabe, les chrétiens et les musulmans du monde entier », a souligné le dirigeant palestinien. Israël et les Etats-Unis sont hostiles à toute proclamation unilatérale de ce genre. Le premier a déjà prévenu qu'ils ne resteraient pas les bras croisés et aux Etats-Unis, deux membres de la Chambre des représentants, Jerrold Nadler et Thomas Reynolds, ont déposé mercredi une proposition de loi visant à interdire toute aide aux Palestiniens s'ils proclamaient unilatéralement leur Etat.

Des milliers de Palestiniens ont réservé un accueil extrêmement chaleureux à leur président à son retour à Gaza. Dans une ambiance de carnaval, la foule a assisté à une fantasia sur la principale place de la ville, alors que des hymnes palestiniens étaient diffusés par hauts-parleurs. Bien qu'il ne s'y soit pas rendu le jour même, M. Arafat n'en a pas moins reçu

les hommages des Palestiniens de Cisjordanie, où des manifestations de soutien ont été organisées. A Bethléem, ses portraits et des drapeaux avaient été suspendus aux fenêtres et aux balcons. A Ramallah, quelques centaines de personnes ont défilé dans la rue scandant « nous sommes avec toi, Abou Ammar, jusqu'à la libération ». Une

position est hostile au processus de paix en cours. Les Palestiniens savent gré à M. Arafat de ne pas avoir cédé sur des questions qu'ils considèrent comme capitales, singulièrement Jérusalem et les réfugiés.

A ce dernier sujet, M. Arafat a levé un petit coin de voile, mercredi, lors de son passage à Alexan-

La reconnaissance de l'Etat palestinien divise l'Europe

La France, qui préside l'Union européenne, devra saisir ses partenaires de la question de la reconnaissance d'un Etat palestinien qui, à ce stade, ne fait pas l'unanimité entre eux. La première réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze aura lieu les 2 et 3 septembre à Evian, dix jours avant l'échéance fixée par Yasser Arafat. Le 26 mars 1999, au Conseil européen de Berlin, les Quinze s'étaient déclarés disposés à envisager la reconnaissance d'un Etat palestinien, le « moment venu », souhaitant qu'il soit le fruit d'un accord négocié avec Israël garantissant sa viabilité et la stabilité de la région. Certains membres – l'Allemagne, les Pays-Bas, en particulier – n'envisagent pas de reconnaître un Etat palestinien unilatéralement proclamé. Interrogé en juin, Hubert Védrine avait répondu que la présidence française organiserait la concertation avec ses partenaires : « C'est tout à fait différent selon que la démarche des Palestiniens est unilatérale, semi-préparée, négociée ou pas du tout ».

fois n'est pas coutume, le président palestinien a reçu l'onction politique du chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, cheikh Ahmad Yassine. « Nous avons apprécié la position ferme de la direction palestinienne et nous leur demandons de s'y tenir et de ne pas faire de compromis sur les droits de notre peuple », a solennellement déclaré cheikh Yassine, dont le mouve-

drie : comme sur Jérusalem, la discussion à Camp David à ce sujet a été très difficile, a-t-il dit. « Nous nous sommes concentrés sur la nécessité de donner la priorité à nos frères réfugiés du Liban », à cause des conditions dans lesquelles ils vivent et aussi par égard pour le « peuple libanais frère qui a beaucoup souffert ». D'après les indications qui avaient filtré du sommet de Camp David, Israël se serait dé-

claré disposé à accepter le retour, dans le cadre de la réunification des familles et sur la base d'un calendrier étalé sur plusieurs années, d'une centaine de milliers de réfugiés palestiniens.

PAS DE COMMENTAIRES ARABES

Nombre de ceux qui vivent dans des camps au Liban sont des Palestiniens partis ou expulsés de leurs foyers en 1948, et leurs descendants. Après le retrait israélien du Liban en mai, certains d'entre eux ont eu l'occasion de reprendre, pour la première fois, contact avec leurs familles des deux côtés des barbelés, à la frontière israélo-libanaise. D'après les chiffres de l'Office de travaux et de secours de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), quelque 370 000 réfugiés palestiniens sont immatriculés au Liban, où ils vivent dans des camps à la limite de la décence. L'une des conditions posées par les autorités libanaises à un règlement de paix avec Israël est la solution de leur problème, le pays du Cèdre refusant de les garder tous sur son territoire.

A l'exception du président égyptien, Hosni Moubarak, et de son ministre des affaires étrangères, Amr Moussa – très solidaires des Palestiniens dans leurs pourparlers avec Israël –, de la Tunisie et de l'Algérie – qui ont officiellement exprimé leurs regrets que le sommet de Camp David n'ait pas débouché sur un accord –, aucun gouvernement arabe n'avait en-

core, jeudi matin, formulé le moindre commentaire sur le sommet de Camp David. Quelques jours avant la fin du sommet, l'Arabie saoudite, au terme d'une visite inopinée du président Moubarak à Riyad, avait souligné que toute solution passait par la création d'un Etat palestinien dont Jérusalem-Est devait être la capitale. C'est bien le moins pour un pays dont le monarque porte le titre de Gardien des deux (premiers) Lieux saints de l'islam, Médine et la Mecque – Jérusalem, aux yeux des croyants, étant le troisième, parce que c'est là que se trouvent le Dôme du rocher et la mosquée El Aqsa. M. Arafat a l'intention, dès le début de la semaine prochaine, de faire la tournée des chefs d'Etats arabes pour les informer de l'état de ses pourparlers.

La presse arabe, elle, a applaudi sans réserve la ténacité dont le président palestinien a fait preuve dans ses négociations avec le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président Bill Clinton. « L'échec du sommet est une victoire pour les négociateurs palestiniens sur laquelle il faut bâtir une paix juste et globale », a écrit le quotidien *el Khaleej*, des Emirats arabes unis. « Les Palestiniens ont réussi à briser le tabou imposé par Israël sur Jérusalem », se félicite *el Raya*, du Qatar. De nombreux autres éditoriaux sont de la même veine.

M. Na. (avec AFP et Reuters)

Ehoud Barak se dit déterminé à poursuivre sa quête de la paix avec les Palestiniens

JÉRUSALEM

correspondance

Les forces de police étaient nombreuses, mercredi soir 26 juillet, place de France, à côté de la résidence du premier ministre, pour assurer une séparation hermétique entre ceux venus crier leur colère à Ehoud Barak et ceux présents pour le soutenir dans la poursuite du processus de paix. Les premiers, réunis par le mouvement de jeunes du Likoud, n'étaient que quelques dizaines. Mais ils sont restés une bonne partie de la soirée, bien après que l'autre camp se fut dispersé et que la circulation eût été rétablie, afin que M. Barak, rentré chez lui, les entende répéter, et répéter encore, qu'il « sacrifie le pays » et que l'on « n'abandonne pas ses frères ». Meïr, quarante ans, coiffé d'une kippa, habitant à Tekhoa, une colonie menacée de démantèlement par la création d'un Etat palestinien, est révolté : « On nous a donnés en pâture, sans prendre de gants. Barak fait une politique vichyste. Il négocie un accord avec l'ennemi, pour une paix à court terme qui met le pays en danger. »

A une trentaine de mètres, au-delà du cordon de sécurité qui s'assure du contenu des sacs des uns et des autres, quelques centaines de manifestants écoutent les chansons de la paix, en attendant le retour imminent des Etats-Unis de M. Barak, en qui ils placent leurs espoirs. Déçus de l'échec du sommet de Camp David, inquiets même parfois, ils continuent d'y croire, car « il n'y a pas d'autre voie que celle de la paix », remarquent les jeunes de mouvements sionistes de gauche, comme les militants du Meïmad (religieux de gauche), venus en nombre.

« Nous sommes là pour soutenir Barak », explique Raanan Cohen, secrétaire général du Parti travailliste, organisateur de cette manifestation et qui a mis de côté ses griefs personnels à l'égard du premier ministre. M. Barak, accueilli aux cris de « le peuple est avec toi », apparaît plus déterminé que jamais à faire la paix. Une heure plus tôt, à sa descente d'avion, il déclarait : « Je vous promets que je ne désespérerai pas, que je n'abandonnerai pas,

que je ne renoncerai pas, que je ne m'arrêterai pas dans ma quête de la paix. »

L'homme a été moins disert sur ses futures alliances politiques. Interrogé à ce sujet, il a répondu plusieurs fois : « Je ne sais pas. » Quel que soit son projet, la question est de savoir s'il sera en mesure de le mettre en application.

UNION NATIONALE ÉCARTÉE

En théorie, il existe cinq possibilités : un gouvernement d'union nationale avec le Likoud ; une coalition comparable à celle qui existait avant Camp David ; une coalition différente ; des élections anticipées et, enfin, conserver l'actuel gouvernement minoritaire quelques semaines, le temps de conclure un accord de paix.

L'union nationale semble écartée, sauf peut-être en cas d'affrontements violents avec les Palestiniens. Outre qu'elle est impossible dès lors que les pourparlers israélo-arabes doivent reprendre, Ariel Sharon, l'ancien ministre de la défense et leader du Likoud, l'a pour le moment ex-

plètement rejetée. Au Likoud, beaucoup préféreraient aller aux élections. « Aujourd'hui, on sait ce que Barak est prêt à donner. Le débat est clarifié, on peut donc le présenter au peuple, qui tranchera », remarque un de ses membres actifs.

L'espoir de gagner repose sur celui du retour de l'ancien premier ministre, Benyamin Nétanyahou, dont le destin politique reste suspendu à d'éventuelles poursuites judiciaires pour corruption. Cette hypothèque levée, il envisagerait, selon certains proches, de se présenter comme l'homme du « camp national », lequel regrouperait, aux côtés du Likoud, plusieurs petites formations, comme Israël Beitenou, d'Avigdor Lieberman. Il pourrait aussi être rejoint par David Lévy, ministre des affaires étrangères de M. Barak après avoir été celui de M. Nétanyahou de 1996 à 1998, et opposé à Camp David.

Une nouvelle coalition avec le Shass n'est pas exclue. Ce parti ultra orthodoxe séfarade serait tenté de revenir aux af-

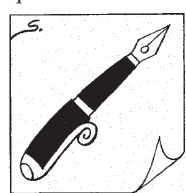
fares, espérant ainsi financer son réseau scolaire. Mais une telle alliance risquerait de branler à nouveau, dès la reprise accélérée du processus de paix. M. Barak examinera, les quatre prochains jours, les autres possibilités d'alliance ou de soutiens ponctuels, l'objectif étant d'éviter l'adoption, lundi, de deux motions de censure qui feraient chuter son gouvernement, et le vote de la proposition de loi pour des élections anticipées, qui sera présentée en lecture préliminaire le 2 août. Privé de légitimité morale, si ce n'est politique – ayant lui-même été élu au suffrage universel –, il lui serait en effet difficile de reprendre les pourparlers avec les Palestiniens en période préélectorale.

S'il surmonte ces deux obstacles, Ehoud Barak bénéficiera des vacances parlementaires, jusqu'au 23 octobre, pour tenter de conclure un accord de paix. Dès lors, des élections, matinées de référendum, deviendraient inévitables et opportunes.

Catherine Dupeyron

Deux ouvrages pour mieux comprendre la « question de Jérusalem »

ON N'AURA presque jamais autant parlé de Jérusalem que depuis qu'il a été dit que la « question de Jérusalem » a été la pierre sur laquelle a trébuché le sommet de Camp David.



BIBLIOGRAPHIE

L'explication la plus simple, et en réalité la plus réductrice, du « mystère » de Jérusalem, de la dérobade à toute forme de solution de cette singulière Ville sainte – trois fois sainte pour les plus éphémères – serait à trouver dans la superposition ou la juxtaposition, unique en son genre, de Lieux saints et de spiritualités irréductibles, où les sites sont surchargés du réel et de l'imaginaire religieux. Cette vision de l'unicité de la ville induit la recherche de solutions que l'on croit devoir être, elles aussi, uniques et inédites, qui relèveraient plus de l'imagination que de la rationalité, là où devrait s'exercer le droit.

● **Jérusalem**, ouvrage à paraître le 2 octobre aux éditions Actes Sud, traite précisément de ce sujet, sous ses aspects religieux et politique, historique et contemporain. Il re-

groupe onze textes de spécialistes, rassemblés par Farouk-Mardam-Bey, directeur de la collection *Sindbad* chez Actes Sud, et Elias Sanbar, rédacteur en chef de la *Revue d'études palestiniennes*, qui reflètent l'image pluridimensionnelle de la ville à travers les siècles. De la préhistoire au XX^e siècle, Youakim Moubarak en retrace l'histoire, s'attardant sur les Lieux saints et leur statut en différentes époques. Il souligne que « ce sont les interventions européennes qui ont transformé la question des Lieux saints, essentiellement religieuse, en problème de Lieux saints aux nombreuses incidences politiques ». Jérusalem, capitale de la Palestine au premier siècle de l'islam, Jérusalem et les croisés, Jérusalem sous les Ottomans, Jérusalem capitale de la Palestine sont autant d'études consacrées à la succession et la superposition de cultures et d'idéologies, jusqu'à l'occupation de sa partie est par l'armée israélienne, en 1967.

Il ne faut pas pour autant, insiste Monique Chemillier-Gendreau, que « vingt siècles d'idéologies, renforcées au sein des populations par les bouleversements considérables de la première puis de la seconde

guerre mondiale », continuent de servir de « cadre de raisonnement à la question plus générale de la Palestine et au sort de la ville emblématique ». Le règlement de la question passe par l'application du droit international contemporain. Ibrahim Dakkak, Yérosalémite, raconte la conquête de Jérusalem-Est par Israël en 1967 et la résistance au quotidien. *Jérusalem* comporte également une étude sur le mouvement de colonisation juif de 1980 à 2000, une taxinomie des groupes de colons et un projet de solution pour la Ville sainte, proposé par Walid Khalidi, meilleur historien palestinien de Jérusalem.

● Le problème central de Jérusalem dans le processus de paix fait également l'objet d'une étude très intéressante de Valérie Rivière-Tencer et Armand Attal, dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions L'Harmattan : *Palestiniens et Israéliens, le moment de vérité*. Cartes et chiffres à l'appui, les deux auteurs suivent l'évolution de la ville depuis l'occupation de sa partie est par Israël, où les plans d'urbanisme et l'évolution démographique et socio-économique ont obéi à des objectifs politiques, entraînant une transformation radi-

cale dont doit tenir compte toute solution. Cet ouvrage tombe à point nommé, à un moment où Israéliens et Palestiniens ont abordé la dernière ligne droite qui doit les conduire – ou non – à un règlement définitif de leur contentieux. Très bien documenté, le livre, en treize chapitres, fait le point du processus de paix depuis les accords d'Oslo. Les principales questions inscrites à l'ordre du jour des pourparlers sur ce que l'on appelle le « statut permanent des territoires » palestiniens : Jérusalem, le problème des réfugiés, la sécurité d'Israël et l'eau font l'objet de chapitres séparés, écrits par des spécialistes qui, sous la direction de Jean-Paul Chagnolaud, directeur de la rédaction de la revue, Régine Dhoquois-Cohen, maître de conférences des universités, et Bernard Ravenel, professeur agrégé d'histoire, dressent un état des lieux précis.

Mouna Naïm

★ **Jérusalem**. Ed. Actes Sud, collection « Sindbad » (parution le 2 octobre).

★ **Palestiniens et Israéliens, le moment de vérité**. Ed. L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences.

LE NOUVEL ÉCO

Economiste

N° 1187 du 27 juillet au 31 août 2000 - Un vendredi sur deux - 20 francs - 3,99 euros (France métropolitaine)

les nouveaux milliardaires jonglent avec la Bourse

les 400 plus riches du monde

CLASSEMENT EXCLUSIF

Sagas de l'été les rebelles de la mondialisation

Patrimoine six astuces pour spéculer on-line

Pétrole guerre froide sur la Caspienne

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Des fuites sur les « propositions » de M. Barak et M. Clinton sur Jérusalem

JÉRUSALEM
correspondance

La presse israélienne faisait part, mercredi 26 juillet, des propositions qu'aurait présenté Ehoud Barak à Yasser Arafat à Camp David concernant le statut de Jérusalem, qui, selon diverses sources, pourraient servir de base aux éventuelles nouvelles négociations. Israël, qui a annexé la partie orientale (arabe) de la ville en juin 1967 et y a depuis installé plus de 180 000 de ses ressortissants, triplant les limites de la municipalité, exigeait que Jérusalem-Est demeure sous sa seule souveraineté et refusait qu'un futur Etat palestinien y installe sa capitale. Mais Ehoud Barak acceptait une modification des frontières municipales, pour que des quartiers arabes – hors la Vieille Ville, où sont situés les Lieux saints – passent sous contrôle et même sous souveraineté palestinienne. Selon la radio publique Kol Israël, M. Barak aurait aussi proposé un « régime spécial d'autonomie » aux Palestiniens dans plusieurs quartiers de la Vieille Ville. Une route spéciale permettrait un accès direct aux Palestiniens de Cisjordanie à l'esplanade des Mosquées, laquelle resterait sous souveraineté israélienne mais jouirait d'un « statut spécial d'autonomie religieuse ».

En échange, Israël aurait demandé aux Palestiniens d'accepter l'annexion par l'Etat israélien d'une douzaine de quartiers juifs construits dans une partie du « Grand Jérusalem », ainsi que des implantations de la périphérie qui constituent des banlieues, telles que Givat Zeev, Maale Edumim et Efrat. Yasser Arafat aurait refusé ces propositions, exigeant la restitution de toute la partie Est de Jérusalem pour y instaurer sa capitale. Il aurait néanmoins accepté qu'Israël garde le contrôle du « quartier juif » de la Vieille Ville et du mur des Lamentations.

Selon diverses autres « fuites », les Américains proposaient l'instauration de deux capitales. L'israélienne, intitulée Jérusalem, incluait la ville juive actuelle, une partie de Jérusalem-Est et la Vieille Ville, auxquelles étaient fédérées plusieurs colonies voisines. La capitale palestinienne, appelée Al Qods, aurait in-

clus divers quartiers arabes de Jérusalem-Est ou limitrophes (Beit Hanina et Shoafat au nord, Jabel Moukaber et Oum Touba au sud et Abou Dis à l'est). Ils proposaient que l'« autonomie » palestinienne sur le Mont du Temple (c'est-à-dire l'esplanade des Mosquées) s'accompagne d'une sorte de « garde palestinienne ». En contrepartie, les juifs se voyaient assurés d'un coin spécial pour pouvoir y prier. La nuit précédant la rupture des négociations, Bill Clinton aurait même proposé un « nouveau plan » sur Jérusalem, plus favorable encore aux Palestiniens. Après l'avoir examiné, Ehoud Barak aurait déclaré : « *Parlez-en à Arafat pour voir ce qu'il en pense.* » Ce dernier aurait refusé ce nouveau plan.

LEVÉE DE BOULIER

Mercredi, ces indiscretions faisaient dire à l'éditorialiste du *Yédiot Aharonot*, Sever Plotzker, que « *Barak est allé plus loin que n'importe quel dirigeant israélien pour satisfaire les exigences palestiniennes. Arafat a déçu. (...) Ce n'est pas la première fois.* ». Son célèbre confrère Nahoum Barnéa ajoutait qu'« *Arafat est passé maître dans l'art de prendre des décisions historiques erronées.* ».

Ces fuites s'accompagnent évidemment d'une levée de bouclier de la droite nationaliste, qui y voit la confirmation qu'Ehoud Barak était disposé à « *diviser* » de nouveau Jérusalem. Elles n'en poursuivent pas moins la levée du « tabou » que constituait jusqu'ici tout débat sur la ville, « *capitale éternelle et indivisible* » d'Israël. Des religieux du mouvement Meïmad ont ainsi participé à la manifestation de solidarité avec Ehoud Barak, mardi (lire page 2). Businessman de trente ans portant une kippa noire, Ilan expliquait : « *Je ne suis pas sûr d'être prêt à donner, mais je suis prêt à discuter.* » Une religieuse âgée de soixante-cinq ans ajoutait : « *Depuis que l'on parle de ces quartiers arabes de Jérusalem qui pourraient être cédés aux Palestiniens, certains Israéliens découvrent qu'ils existent, et je crois que, petit à petit, ils acceptent de les donner.* »

C. Du. (avec AFP)

Liban sud : nouveaux délais pour le redéploiement de la Finul

DEUX MOIS après la fin du retrait israélien du Liban sud, les casques bleus de la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul) n'ont pas été en mesure de se redéploier comme prévu, mercredi 26 juillet, en raison de nouveaux empiétements israéliens sur la ligne de retrait fixée par les Nations unies. L'Etat hébreu, d'après un responsable onusien, s'est engagé à les éliminer, et les casques bleus espéraient pouvoir commencer leur redéploiement jeudi.

L'envoyé spécial de l'ONU Terje Roed-Larsen, qui a vérifié, y compris lors d'un survol en hélicoptère à la demande du Liban, de nouvelles violations de la ligne du retrait, s'est rendu en Israël, où il a rencontré pendant deux heures le général Gaby Ashkenazy, commandant de la région nord, et ses assistants, a ajouté le responsable de l'ONU. Mardi soir, il avait demandé en termes « énergiques » à Israël d'éliminer ces nouveaux empiétements.

Une tombe antique, vénérée par les juifs et les musulmans, est à

l'origine d'une de ces violations. Le nouveau tracé de la frontière défini par l'ONU passe en effet exactement sur la tombe, qui se trouvait du côté israélien du barbelé de la frontière, jusqu'au retrait du Liban sud le 24 mai.

M. Roed-Larsen s'est par ailleurs entretenu, mercredi, avec les habitants du village alouite de Ghajar, divisé en deux depuis la démarcation de la frontière internationale israélo-libanaise par l'ONU, consécutive au retrait israélien. Les résidents de Ghajar, dont la plupart ont demandé à bénéficier de la citoyenneté israélienne, ont protesté contre la démarcation par l'ONU de la frontière qui coupe leur village. Celui-ci est situé sur la frontière entre le Liban et le Golan syrien, un plateau occupé par Israël depuis 1967. Selon un accord encore informel dont a récemment fait état un responsable israélien sous couvert d'anonymat, Israël a accepté que le Liban assume sa souveraineté sur la partie nord du village et a décidé que ses troupes n'y effectueraient plus de patrouilles à l'avenir. – (AFP)

Libération des détenus de la prison de Maze, symbole de la guerre civile nord-irlandaise

Extrémistes protestants et catholiques quittent le « labyrinthe »

Prévue par les accords de paix de 1998, la libération de quatre-vingt-six détenus pour « actes de terrorisme », entamée cette semaine, devait

s'achever vendredi 28 juillet. Située près de Belfast, la prison de Maze (« labyrinthe » en anglais) se vide, clôturant une histoire mouve-

tée, marquée par une légendaire grève de la faim, des meurtres et un système d'autogestion des milices nord-irlandaises.

LONDRES

de notre correspondant

Etape importante du délicat processus de paix en Ulster, la libération anticipée, au cours de cette semaine, de tuteurs condamnés pour des meurtres de civils doit vider le célèbre pénitencier de Maze, près de Belfast. Ces libérations, qui s'achèveront vendredi 28 juillet, avaient été exigées par les chefs paramilitaires des deux camps, en échange de la proclamation d'un cessez-le-feu. La fermeture prévue pour la fin de l'année des fameux huit blocs en forme de h de la prison de Maze (« labyrinthe » en anglais) constitue un symbole du pari sur la paix, après trente ans de haine et d'attentats.

Cette prison tristement célèbre, devenue le principal centre de détention de « terroristes » en Europe, avait été construite en 1971 sur le site de Long Kech, à l'origine pour accueillir les paramilitaires républicains (catholiques). Le régime pénitentiaire dur imposé par Londres, avec l'appui des unionistes protestants, avait provoqué en 1981 une grève de la faim des

détenus républicains pour obtenir le statut de prisonniers politiques. Après la mort dans des conditions atroces de dix d'entre eux, dont le mythique Bobby Sands, le premier ministre britannique de l'époque, Margaret Thatcher, avait été contraint de lâcher du lest face aux condamnations internationales.

SLOGANS ET FRESQUES

Au fil des ans, et avec l'arrivée de détenus loyalistes (extrémistes protestants) à partir de 1985, le régime carcéral avait été progressivement assoupli. A la suite de représailles de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) contre les gardiens de prison, les prisonniers gouvernaient de facto la forteresse, gardée à l'extérieur par l'armée britannique. A l'intérieur, les matons se bornaient à organiser l'appel. Chaque milice – l'IRA, l'Association de défense de l'Ulster (UDA), les Combattants de la liberté d'Ulster (UFF), les extrémistes catholiques marxistes de l'INLA, opposés au cessez-le-feu – disposait de ses blocs autogérés. Les portes des cellules, décorées de slogans et de fresques des dif-

férentes milices, restaient constamment ouvertes.

Les prisonniers jouent un rôle important au niveau politique : en janvier 1998, la ministre chargée de l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, s'était rendue à la prison de Maze pour persuader les chefs loyalistes emprisonnés de faire pression sur la petite formation politique les représentant pour qu'elle participe à des négociations. La vie de la prison tout au long des troubles a été très mouvementée. En 1983, une trentaine de détenus républicains s'était évadés. Il y a deux ans, un chef loyaliste, Billy Wright, avait été abattu à l'intérieur des murs par l'IRA grâce à une arme introduite en fraude.

Parmi les détenus libérés de manière anticipée figure Michael Stone, sorti le 24 juillet, un extrémiste protestant condamné à la perpétuité pour le meurtre de six catholiques. Côté républicain, l'auteur de l'attentat de Shankill Road, qui avait tué neuf civils protestants en 1993, et le responsable de la destruction des Docklands, à Londres (deux morts en 1996), devraient également être relaxés d'ici

La fronde des « barons » régionaux de Russie fait long feu

MOSCOU

de notre correspondante

La fronde ouverte des « barons » régionaux contre le Kremlin n'aura duré que quelques semaines. Mercredi 26 juillet, le Conseil de la fédération (chambre haute du Parlement) a levé, avec une étonnante facilité, les derniers obstacles à la mise en route des deux grands chantiers du président Vladimir Poutine : celui visant à construire un « pouvoir vertical » capable de restaurer l'autorité du centre (Moscou) dans les régions russes et celui qui entend relancer les « réformes » en Russie, par le biais d'une « révolution fiscale » privant les leaders régionaux de la gestion d'une grande partie des flux financiers du pays.

Moins d'une demi-heure de débats aura suffi pour que les « sénateurs » adoptent à une large majorité – 119 voix pour, 18 contre – une loi sur la réforme de la chambre haute qu'ils avaient pourtant massivement rejetée, dans sa première version, le 28 juin. A l'époque, le texte, plébiscité par la Douma d'Etat (la chambre basse majoritairement pro-Poutine), prévoyait que les gouverneurs et présidents élus des régions de Russie ne siègent plus à la chambre haute dès février 2001 et y envoient leur représentant, avec l'accord des parlements locaux. Ainsi privés de leur immunité, rabaissés au rang de simples « intendants », les « barons » régionaux s'étaient alors démenés pour obtenir des garanties. Résultat d'un long travail de conciliation avec le Kremlin, la loi qu'ils viennent d'entériner les autorise à conserver leur siège jusqu'à expiration de leur mandat – rotation en

douceur qui durera jusqu'en janvier 2002 – et à nommer et révoquer, seuls, leur représentant, à moins que le parlement régional ne s'y oppose à la majorité des deux tiers.

Pourtant, à la veille de cette séance, certains observateurs soulignaient que les gouverneurs auraient pu être tentés de rejeter une seconde fois le texte, pour se venger d'un camouflet infligé par la Douma d'Etat. Le 19 juillet, celle-ci avait passée outre le véto du

trepreneur le président a déjà force de loi. »

C'est donc autour de l'adoption des quatre chapitres du second volet du code fiscal – priorité économique du gouvernement – que certains « sénateurs » espéraient, mercredi, poursuivre leur fronde. Là encore, il n'en a rien été, le Conseil de la Fédération approuvant par 128 voix « pour » et 13 « contre » cette loi, qui entrera en vigueur dès janvier 2001. Ces

leaders régionaux d'une partie importante des recettes fiscales perçues au niveau local, en particulier dans les douze régions « donatrices » qui concentrent 66 % du potentiel fiscal. Le ministre des finances, Alexéï Koudrine, a expliqué qu'avec l'adoption du nouveau code, la répartition des revenus fiscaux se ferait selon un nouveau rapport : 60 % pour le centre (Moscou) et 40 % pour les régions (contre 52 %-48 % aujourd'hui).

L'enquête contre Vladimir Goussinski est close

A la veille de la grande « table ronde » qui doit réunir, vendredi 28 juillet au Kremlin, Vladimir Poutine et une vingtaine d'« oligarques », l'accusation d'escroquerie lancée en juin contre Vladimir Goussinski, patron du grand groupe de presse Média-Most, principale voix de l'opposition, a été levée. Selon l'avocat de Média-Most, le parquet général vient d'expliquer dans un document qu'« en l'absence de charges », l'enquête était close et que la mesure d'assignation à résidence et la mise sous séquestre des biens de M. Goussinski en Russie étaient suspendues. Le 13 juin, ce dernier avait passé trois jours en prison, inculpé pour escroquerie. Il était soupçonné d'avoir, en 1997, racheté 70 % des actions de Rousskoïe Vidéo – pour 25 millions de roubles, à l'époque 5 000 dollars –, une télévision pétrobourgeoise d'Etat dont les biens étaient estimés à 10 millions de dollars. Le patron de presse risquait dix ans de prison. Il s'est envolé, mercredi dans la nuit, pour l'Espagne.

Conseil de la Fédération sur une autre loi, permettant à M. Poutine d'écarter, sur demande du procureur général, les gouverneurs qui violent les lois fédérales ou sont inculpés de crime grave. Mais la résistance des « barons » régionaux a, semble-t-il, ses limites. Mercredi, l'un d'eux, Nikolai Fedorov (Tchouvachie), laissait transparaître une certaine lassitude : « *Nous avons tout essayé (...). Mais l'atmosphère est désormais telle que tout ce qu'en-*

quatre chapitres, décisifs pour la préparation du budget 2001, réformant l'impôt sur le revenu – un seul taux d'imposition à 13 % – et simplifiant le système de cotisation sociale, avec un impôt social unique. Ils prévoient aussi la quasi-suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires, la hausse des taxes sur l'essence, l'alcool et le tabac et la réforme du système de levée de la TVA.

Autant de nouveautés qui privent

« TREIZIÈME MOIS »

La diminution de l'impôt sur le chiffre d'affaires – de 4 % à 1 % –, récolté par les régions, porte ainsi un rude coup aux gouverneurs. Cet impôt, qualifié de « féodal » par le gouvernement, servait à alimenter grassement certains fonds pour la réfection des routes et l'entretien du parc immobilier, donnant lieu à de nombreux détournements d'argent.

Jeudi, la presse expliquait que l'équipe Poutine avait réussi à convaincre les régions les plus pauvres – celles qui vivent des dotations du centre – de la justesse de cette nouvelle répartition. D'intenses pourparlers auraient également été menés avec plusieurs gouverneurs. Tel Edouard Rossel, de la région de Sverdlovsk, qui s'est vu offrir le recouvrement par le budget fédéral de certains programmes sociaux. Le quotidien *Kommersant* affirmant même que le ministre des finances avait promis à de nombreuses régions le versement d'une sorte de « treizième mois » budgétaire, en échange de l'adoption du code fiscal.

Autant de nouveautés qui privent

Agathe Duparc

Les chrétiens-démocrates allemands affichent leurs dissensions

FRANCFORT

de notre correspondant

Le « *sommer theater* », comme on appelle en Allemagne le feuilleton politique de l'été, change d'affiche. En 1999, c'est le Parti social-démocrate (SPD) du chancelier Gerhard Schröder, alors perclus de divergences, qui avait tenu malgré lui les premiers rôles. Cette année, sa rivale chrétienne-démocrate semble être bien engagée pour occuper les devants de la scène. La CDU continue en effet d'être ébranlée par le vote d'une vaste réforme fiscale, rendu possible, le 14 juillet au Bundesrat (la deuxième Chambre du Parlement), par trois des dirigeants régionaux du parti, qui ont désobéi aux consignes de leur direction. Ce vote a mis au grand jour les dissensions chrétiennes-démocrates.

Mise à mal par les scandales liés à son financement au long des seize années de l'ère Kohl, la CDU a du mal à définir son rôle dans

l'opposition. Lundi 24 juillet, sa présidente, Angela Merkel, a réuni autour d'elle à Berlin une « réunion de crise » de sa direction, qui n'a fait qu'entretenir le malaise. A l'issue de la rencontre, Mme Merkel a voulu réaffirmer la cohésion de sa formation. Déclarant la crise « close », elle a lancé : « *Nous devons regarder l'avenir ensemble, de manière combative, et créer une image unifiée de la CDU.* » Un message qui semble quelque peu brouillé : plusieurs vice-présidents de la formation n'avaient pas voulu interrompre leurs congés pour faire bloc autour d'elle.

Deux interrogations fondamentales agitent la scène conservatrice. Quelle doit être la répartition des pouvoirs entre la direction berlinoise et les dirigeants régionaux du parti, parfois associés aux affaires aux côtés des sociaux-démocrates dans les Länder et ayant des intérêts locaux à faire valoir ? Autre question non

tranchée : quelle attitude doit adopter la principale force d'opposition à l'égard de la coalition rouge-verte de M. Schröder ? Les uns penchent pour un profil musclé ; les autres entendent être plus ouverts au dialogue. La CDU hésite entre les deux stratégies sur des dossiers qui seront à l'ordre du jour de la rentrée politique, comme la réforme du système des retraites. Dans le même temps, le SPD dispose désormais d'une avance de dix points dans les sondages.

UNE AMENDE POUR M. KOHL ?

Le scénario de l'été se double des rebondissements réguliers de l'affaire Kohl, l'ex-chancelier par qui le scandale est arrivé. L'enquête contre celui-ci pourrait, selon la presse, être suspendue par le parquet de Bonn. M. Kohl fait l'objet de poursuites après avoir reconnu qu'il avait reçu, pour le compte de la CDU, 2 millions de

deutsche marks jamais déclarés. Des dons dont il persiste à cacher l'origine. L'instruction serait levée à condition que M. Kohl paye une amende de 200 000 deutsche marks, mais l'information n'a pas été confirmée officiellement par les magistrats.

Le 19 juillet, l'actuel gouvernement a porté plainte contre X auprès du parquet de Bonn, à propos de la disparition de certaines archives de la chancellerie, en 1998, à la fin du règne de M. Kohl. Les documents concernent en particulier les conditions de vente de la raffinerie de Leuna et des stations-service Minol au groupe français Elf. Les enquêteurs n'arrivent pas à mettre la main sur ces dossiers. Un suspense qui complique le renouvellement de la CDU, car elle tarde, au fil des coups de théâtre judiciaires, à tourner la page Kohl.

Philippe Ricard

Au forum de l'Asean, la Corée du Nord réussit son entrée sur la scène internationale

Le Canada va établir des relations diplomatiques avec Pyongyang

Le ministre nord-coréen des affaires étrangères, Paek Nam-sum, est la vedette du Forum annuel sur la sécurité en Asie du Sud-Est, réuni à Bang-

kok. Il devait rencontrer, vendredi 28 juillet, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, après s'être entretenu jeudi avec le mi-

nistre français délégué à la coopération, Charles Josselin. Par ailleurs, le Canada a annoncé qu'il reconnaissait le régime de Pyongyang.

BANGKOK

de notre correspondant

La réunion, cette semaine à Bangkok, des principaux acteurs de la région Asie-Pacifique est dominée par l'entrée de la Corée du Nord dans le concert régional. Son ministre des affaires étrangères, Paek Nam-sum, participe pour la première fois, jeudi 27 juillet, au FRA, le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), réservé aux questions de sécurité. La veille, un entretien « historique » avec son homologue sud-coréen, Lee Jung-bin, a été l'occasion d'un « échange de vues et non de négociations », selon le porte-parole de Séoul, lequel a ajouté que les questions de l'armement nucléaire et du programme de missiles nord-coréens n'avaient pas été abordées.

Une autre première devait avoir lieu vendredi après-midi avec une rencontre entre le Nord-Coréen et la secrétaire d'Etat américaine. Madeleine Albright, dont l'arrivée à Bangkok a été reportée de quarante-huit heures en raison des négociations de Camp David, souhaite obtenir des clarifications sur l'offre nord-coréenne d'abandonner son programme de missiles balistiques, qui a été annoncée par le président russe Vladimir Poutine lors de sa récente visite à Pyongyang. Un porte-parole du département d'Etat a également indiqué que la question d'un rapprochement entre les deux pays et d'un projet de visite d'une personnalité nord-coréenne aux Etats-Unis devrait être abordée.

Lors d'un entretien, mercredi,

Paek Nam-sum et le ministre japonais des affaires étrangères, Yohei Kono, se sont entendus pour la reprise, du 21 au 25 août, des négociations concernant l'établissement de relations diplomatiques. De son côté, le Canada a annoncé qu'il allait établir des relations diplomatiques avec Pyongyang. C'est, après l'Italie, le deuxième pays du G 7 à le faire. Le ministre nord-coréen devait également rencontrer jeudi Charles Josselin, qui dirige la délégation européenne en l'absence d'Hubert Védrine, et Ja-

invitations renouvelées à participer au FRA, Pyongyang a accepté, cette année, celle qui lui a été transmise par l'intermédiaire du Cambodge. Cette présence était souhaitée. « C'est la première fois que tous les protagonistes, tous les acteurs des tensions, des problèmes, du manque de confiance, du manque de sécurité et de stabilité en Asie du Nord-Est et sur la péninsule coréenne sont quelque part ensemble », s'est félicité l'hôte du jour, Surin Pitsuwan. Le ministre thaïlandais des affaires étrangères

décimé une forte délégation de ministres sud-coréens.

Le FRA, un forum au sein duquel siègent également les Etats-Unis, la Chine, la Russie, le Japon, la Corée du Sud et l'Union européenne, est la seule tribune régionale consacrée spécifiquement aux problèmes de sécurité. Des échanges ont donc également lieu sur le projet américain de bouclier antimissiles, qui est accueilli assez fraîchement au sein de l'Asean, laquelle entend notamment maintenir de bonnes relations de voisinage avec la Chine.

DIPLOMATIE CONTROVERSÉE

Cela n'empêche pas l'association – qui s'inquiète en particulier de la montée en puissance de Pékin en mer de Chine du Sud – de se préoccuper également de la tendance des Etats-Unis, depuis 1999, à transférer leurs responsabilités stratégiques en Asie du Sud-Est à une Australie dont la diplomatie est controversée et qui n'a pas encore, de toute façon, les moyens d'assumer une telle tâche. De passage à Sydney le 17 juillet, William Cohen a déclaré que « l'alliance entre l'Australie et les Etats-Unis est, en fait, l'ancrage de notre politique dans la région du Pacifique ». Le secrétaire américain à la défense a ajouté, à propos d'une intervention potentielle aux Moluques, petit archipel indonésien ravagé par un conflit ethnico-religieux, que Washington « recherche une sorte de leadership de la part de l'Australie dans la formulation de notre propre politique dans la région ».

Jean-Claude Pomonti

L'Asie de l'Est fonde une alliance

La Chine, le Japon, la Corée du Sud et les dix membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) ont formalisé, mercredi 26 juillet, à Bangkok, une alliance commerciale et diplomatique à laquelle la Corée du Nord pourrait être invitée un jour à se joindre. Cette alliance reprend, sans s'y référer, un projet de « Caucus économique de l'Asie de l'Est » avancé, voilà une dizaine d'années, par le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad mais au sujet duquel Tokyo avait, à l'époque, émis des réserves, notamment en raison de l'hostilité de Washington. Depuis, la grave crise de 1997 a contribué à renforcer les liens en Asie de l'Est et même conduit ces pays à envisager un fonds monétaire asiatique. Les échanges entre l'Asean et l'Asie du Nord-Est sont passés de 30 %, en 1980, à 50 % en 1998 de leur commerce total. En outre, l'Asie du Sud-Est, où la reprise économique est contrastée, s'inquiète d'un retard croissant sur l'Asie du Nord-Est.

vier Solana, représentant de l'UE pour la politique étrangère et les questions de sécurité.

La rentrée diplomatique de la Corée du Nord, quelques semaines après le premier sommet intercoréen de la mi-juin, domine les rencontres annuelles de l'Asean, qui regroupe les dix pays d'Asie du Sud-Est. Après avoir repoussé des

a ajouté qu'il misait sur « des percées diplomatiques » à Bangkok sans attendre la reprise, la semaine prochaine, à Séoul, du dialogue intercoréen. Seuls les Birmans, au demeurant fort peu populaires, font grise mine : ils n'ont toujours pas digéré l'attentat perpétré à Rangoun en 1983 par les services secrets nord-coréens et qui avait

L'armée fidjienne a arrêté l'auteur du putsch et ses partisans

AUCKLAND

de notre correspondante dans le Pacifique sud

L'armée fidjienne a procédé, dans la soirée du mercredi 26 juillet, à l'arrestation de George Speight, le chef des rebelles nationalistes mélanésiens, auteur du putsch du 19 mai, à un barrage militaire, alors qu'il se promenait en ville, à Suva, la capitale, avec son « état-major ». Ses plus proches compagnons, dont Ilisoni Ligairi, ancien SAS et chef des forces d'élite de l'armée, considéré comme le maître des opérations du coup, ont également été arrêtés. Ces arrestations ont été suivies, jeudi matin, d'un vaste coup de filet chez les partisans de Speight, rassemblés dans l'école primaire de Kalabu, nouveau quartier général des rebelles depuis qu'ils ont évacué, le 13 juillet, le Parlement où ils avaient retenu en otage, pendant près de deux mois, le premier ministre indo-fidjien Mahendra Chaudhry et plusieurs responsables et députés.

Selon l'armée, l'attaque s'est soldée par un mort, asphyxié par les gaz lacrymogènes, une quarantaine de blessés (aucun par balle) et près de 370 arrestations. L'armée souhaite mettre ainsi un terme à une crise fidjienne qui s'éternise et provoque un isolement croissant de l'archipel sur la scène internationale. « Nous reprenons le contrôle. Nous avons les têtes du réseau. Nous allons les mettre sous les verrous et les

choses vont progressivement revenir dans l'ordre », a déclaré le colonel Tarakinikini, porte-parole de l'armée. Le commandement militaire considère que les rebelles, ayant conservé une partie de leur armement, ont failli à l'accord passé le 9 juillet, selon lequel ils devaient rendre toutes leurs armes pour bénéficier d'une amnistie.

L'optimisme affiché par l'armée à Suva est contredit par la réalité en d'autres points de l'archipel. Des troubles se sont encore produits dans le nord de Viti Levu, l'île principale. Un groupe d'Indo-Fidjiens y a, semble-t-il, été pris en otage par des partisans de Speight. A Savusavu, dans l'île de Vanua Levu, deux pilotes néo-zélandais qui travaillent pour Air Fiji ont été enlevés. On est donc loin de pouvoir prédire une fin au désordre.

EXASPÉRATION CROISSANTE DE LA POPULATION

L'armée semble vouloir profiter d'une exaspération croissante de la population envers les manières désinvoltes affichées par l'auteur du putsch, qui ne se prive pas de déambuler entre un restaurant (indien) et le green du golfe de Suva en compagnie de ses gardes du corps armés de fusils d'assaut, et qui dicte ses actes au président de la République, sous menace de « représailles ». « Nous ne pouvons pas permettre à des éléments criminels d'utiliser la cause

indigène pour servir leurs propres intérêts. Nous ne pouvons pas laisser des milices privées régir le pays », a déclaré le colonel Filipo Tarakinikini. Les raisons officielles de l'arrestation de Speight et de ses hommes sont le port illégal d'armes et des « menaces de mort répétées contre le président de la République », Ratu Josefa Iloilo (lui-même parvenu à ce poste à la faveur du putsch). En vertu de l'état d'urgence qui vient d'être prorogé, l'armée peut les maintenir en prison indéfiniment sans décision de justice.

Jeudi 27 juillet, le premier ministre intérimaire, Laisenia Qarase, a indiqué que son gouvernement serait nommé vendredi et prendrait ses fonctions immédiatement. L'investiture en avait été différée sous les menaces de Speight, insatisfait de sa composition. Il comporte pourtant quatre de ses partisans et un seul ministre appartenant à la communauté indo-fidjienne, qui constitue 45 % de la population de l'archipel. Pour l'heure, les nouvelles autorités restent prises entre, d'une part, les fortes pressions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui souhaitent qu'aucun partisan de Speight ne soit inclus dans un futur gouvernement et, d'autre part, le souci de montrer qu'ils ont « compris » les Fidjiens insatisfaits du précédent gouvernement.

Florence de Changy

Les Chypriotes turcs de plus en plus fatigués du statu quo

ISTANBUL

de notre correspondante

Si les pourparlers indirects entre les deux dirigeants chypriotes, Rauf Denktaş et Glafkos Cléridès, ont repris, lundi 24 juillet, sous l'égide des Nations unies à Genève, la résolution du problème de Chypre n'apparaît pas imminente. De récentes manifestations dans la partie turque de l'île, divisée depuis 1974, laissent penser cependant que la population chypriote turque, dont le revenu par habitant atteint à peine le tiers de celui de ses voisins grecs au sud de la ligne de démarcation, est de plus en plus désenchantée par le statu quo.

La mauvaise gestion du gouvernement ainsi que l'embargo économique imposé par la communauté internationale à la République turque de Chypre du Nord (RTCN), qui n'est reconnue que par Ankara, ont érodé l'économie locale et augmenté la dépendance des Chypriotes turcs à l'égard de la Turquie. Celle-ci fournit aussi bien l'eau potable que les fonds pour payer les fonctionnaires, l'équipement mili-

taire pour assurer la sécurité de la RTCN et les 30 000 soldats qui sont stationnés dans l'île.

Ce mécontentement croissant a pris la forme, récemment, d'un défi lancé aux autorités militaires d'Ankara. La semaine dernière, des milliers de manifestants se sont réunis pour protester contre la débâcle économique et rappeler aux autorités turques que « ce pays est à nous ».

DES DIVISIONS

Les réactions de la population chypriote turque ont été déclenchées par une dispute entre le général turc Ali Nihat Özeyranlı, qui commande les forces déployées dans la partie nord de l'île, et le vice-premier ministre de la RTCN, Mustafa Akinci, qui avait suggéré que la police et les pompiers, actuellement rattachés au commandement militaire, soient rattachés au ministère de l'intérieur et, dès lors, placés sous le contrôle du pouvoir civil. Le général avait offert une réponse cinglante et publique à Mustafa Akinci, condamnant les

« politiques populistes et préconçues » de ceux qui veulent diviser la communauté turque.

L'affaire n'en est pas restée là. Plusieurs journalistes du journal d'opposition *Avrupa*, qui avait ouvertement soutenu la position de Mustafa Akinci, ont été arrêtés et accusés d'espionnage au profit des Chypriotes grecs. Certains d'entre eux ont été libérés rapidement, mais trois personnes, dont le rédacteur en chef du journal, Sener Levent, ainsi qu'un officier chypriote turc et son épouse, ont été détenues pendant plusieurs jours avant d'être libérées dans l'attente d'un procès. « Le discours insultant contre le vice-premier ministre, les accusations de trahison contre les journalistes ne sont pas acceptables », affirme le politicien d'opposition Mehmet Ali Talat, dirigeant du Parti républicain turc. La population a réagi. »

En Turquie, où Chypre est une cause nationale, rarement discutée, ces incidents ont provoqué un débat sur les relations entre Ankara et la partie nord de l'île. « La Turquie

doit désormais répondre sans délai à la question de savoir si la RTCN est un Etat indépendant ou une province turque », a commenté le quotidien *Cumhuriyet*. Le degré d'intégration entre la RTCN à l'égard d'Ankara et la présence d'immigrants anatoliens dérangeant certains Chypriotes turcs.

Le président Rauf Denktaş, qui est proche des autorités d'Ankara, insiste sur le fait que des négociations en tête-à-tête avec son homologue chypriote grec Glafkos Cléridès ne pourront pas avoir lieu tant que la communauté internationale refusera de reconnaître officiellement la RTCN. Pour la même raison, Denktaş rejette la candidature déposée par le gouvernement officiel – grec – de Chypre à l'Union européenne. Denktaş souhaite la formation d'une confédération composée de deux Etats indépendants, alors que les Nations unies défendent depuis des années le principe d'une fédération composée de deux zones et de deux communautés.

Nicole Pope

L'ancien président Suharto est inculpé pour corruption

BANGKOK. Assigné à résidence depuis plusieurs semaines, l'ancien président indonésien Suharto a été officiellement inculpé, mercredi 26 juillet, dans le détournement d'environ 1 milliard de francs par le biais de sept fondations qu'il avait créées. Le procureur général Mazurki Darusman a déclaré qu'il espérait que le dossier serait remis à un tribunal au plus tard début août et que le procès s'ouvrirait dans le courant du mois prochain.

Aujourd'hui âgé de 79 ans, Suharto a été contraint de démissionner en mai 1998 après trente-deux ans de règne. Sa santé a été récemment affectée par deux crises cardiaques et ses avocats font tout pour qu'il ne soit pas contraint à se présenter devant un tribunal. Lui-même, sa famille et son entourage sont soupçonnés d'avoir accumulé des fortunes évaluées à plusieurs dizaines de milliards de francs sous sa présidence. Plusieurs personnalités reprochent également à ses partisans de vouloir déstabiliser le nouveau régime en exacerbant des conflits ethniques, politiques et religieux. – (Corresp.)

Un homme armé abattu en Grèce, ses otages sont sains et saufs

ATHÈNES. Un homme armé qui retenait, depuis mercredi matin 26 juillet, une famille suisse à bord d'un bateau de plaisance au large de Nauplie, dans le sud de la Grèce, a été abattu et les cinq otages libérés au cours d'une opération de commando, le même jour en fin d'après-midi.

L'homme, dont on ignore l'identité, a été abattu par un tireur d'élite de la garde-côte pendant que des hommes-grenouilles montaient à bord du voilier. Le couple et ses trois enfants, qui étaient enfermés à bord de la cabine, sont sains et saufs. Les cinq touristes étaient en vacances à Nauplie, dans le Péloponnèse, depuis une semaine environ et ils avaient loué un bateau pour une croisière dans la région. Leur kidnappeur avait sauté à bord du voilier au moment où il s'apprêtait à appareiller. Selon les médias locaux, il exigeait de se rendre à Casablanca, au Maroc. – (Reuters et AFP)

Deux membres d'Action

contre la faim enlevés en Somalie

MOGADISCIO. Deux membres de l'ONG française Action contre la faim, une Française et un Britannique, Françoise Deutsch, directrice de mission de 46 ans, et Jonathan Ward, logisticien de 31 ans, ont été enlevés par une vingtaine de miliciens, mercredi 26 juillet, dans la capitale somalienne Mogadiscio, a annoncé ACF. L'ONG a publié à Paris un communiqué disant qu'il négociait pour obtenir la libération de ses deux employés. Un troisième volontaire a réussi à se cacher, dit le communiqué, qui précise que les deux volontaires enlevés n'ont subi aucune violence physique et sont en bonne santé. Le clan d'appartenance des ravisseurs n'a pas été précisé.

La Somalie est privée de gouvernement central depuis 1991. La capitale est divisée en deux secteurs, l'un au sud contrôlé par le chef de guerre Hussein Aideed, l'autre au nord par son rival Al Mahdi Mohamed. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **AVOIRS JUIFS : la justice américaine valide l'accord des banques suisses.** Un juge américain a approuvé, mercredi 26 juillet, l'accord de 1,25 milliard de dollars, conclu en août 1998, entre deux banques suisses, Crédit suisse et UBS, et les organisations juives sur les comptes en déshérence de victimes de la Shoah, en échange de l'abandon des plaintes de survivants. L'assureur italien Generali a également passé un accord de 150 millions de dollars sous la houlette de la Commission internationale des polices d'assurances durant la seconde guerre mondiale.

■ **ALGÉRIE/FRANCE : le député socialiste Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été reçu,** mercredi 26 juillet, par le président Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre du partenariat euroméditerranéen. M. Vauzelle a par ailleurs annoncé la visite à l'automne d'une délégation d'hommes d'affaires de sa région en Algérie. – (AFP)

■ **FRANCE/COTE D'IVOIRE : le parti de Konan Bédié (le PDCI, au pouvoir jusqu'au putsch de décembre 1999) s'est dit « outré et scandalisé »** par les déclarations, mardi 25 juillet, de Charles Josselin, ministre français délégué à la coopération. M. Josselin avait mis en garde la Côte d'Ivoire contre une exclusion de l'ancien premier ministre, Alasane Ouattara, du prochain scrutin présidentiel prévu le 17 septembre. Dans un communiqué, mercredi, le PDCI demande que « la France rappelle son ministre à l'ordre et l'invite à plus de respect pour la Côte d'Ivoire où les intérêts français tels que l'eau, le téléphone, l'électricité et autres infrastructures sont souvent perçus comme des monopoles ». – (AFP)

■ **MAROC/JORDANIE : le roi Abdallah II de Jordanie est arrivé mercredi 26 juillet en fin d'après-midi à Tanger** pour une visite privée de quelques jours au Maroc. Le roi Mohammed VI célébrera dimanche le premier anniversaire de son intronisation après le décès de son père, le roi Hassan II. Outre le roi Abdallah II de Jordanie, l'émir de Bahreïn, cheikh Hamad ben Issa al-Khalifa, et le sultan de Brunei sont attendus au Maroc à l'occasion de ce premier anniversaire, dont les festivités auront lieu à Rabat. – (AFP)

■ **AFGHANISTAN/GRANDE-BRETAGNE : un ex-seigneur de guerre afghan notoire, accusé de certaines des pires atrocités de la guerre civile dans son pays, le commandant Zardat, se trouve dans le sud de Londres** où il vit sous un faux nom comme demandeur d'asile, a affirmé, mercredi 26 juillet, la BBC. Le commandant Zardat, un ancien combattant de la faction fondamentaliste afghane Hezb-i-Islami, a été lié à des actions systématiques de pillage de convois militaires des Nations unies et de la Croix-Rouge, ainsi qu'à des cas de meurtres, viols, vols et tortures. – (AFP)

■ **PHILIPPINES : le journaliste allemand Andreas Lorenz a été relâché** par les rebelles musulmans philippins qui le retenaient dans l'île de Jolo, a indiqué, jeudi 27 juillet, un officier de police, après avoir vu ce journaliste à la résidence du gouverneur de la province, Abdusakur Tan. Andreas Lorenz, correspondant de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, avait été enlevé le 2 juillet alors qu'il enquêtait sur la prise d'otages étrangers par le groupe Abu Sayyaf. – (AFP)

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'DEUG

- ↳ Droit 1^{ère} et 2^{ème} années
- ↳ Eco 1^{ère} et 2^{ème} années
- Toutes facultés
- Toutes matières
- Petits groupes.
- ↳ Session intensive d'été : Août
- ↳ Suivi annuel/semestriel

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

NAISSANCES Le gouvernement présentera au Parlement, à l'automne, un projet de loi tendant à fixer à douze semaines, au lieu de dix aujourd'hui, la durée de grossesse

pendant laquelle celle-ci pourra être interrompue. En outre, la prescription de la « pilule du lendemain » par les infirmières scolaires, que le Conseil d'Etat a jugée illégale, fera

l'objet d'une proposition de loi débattue le 5 octobre par l'Assemblée nationale. ● LA DÉCISION de déposer un projet de loi sur l'avortement a été arrêtée entre le 20 juillet, date à

laquelle les ministres avaient discuté du sujet, et une réunion convoquée par Lionel Jospin mercredi 26 juillet. ● LES PARTISANS de l'allongement du délai font valoir que les femmes

concernées sont celles qui subissent les situations les plus difficiles. Les adversaires de cette mesure redoutent des avortements provoqués par le désir de choisir son enfant.

Le gouvernement propose d'autoriser l'IVG jusqu'à douze semaines

Alors qu'une polémique se développait autour du délai légal de l'avortement et de la « pilule du lendemain », Lionel Jospin a décidé d'accélérer l'annonce d'un projet de loi présenté au Parlement à l'automne afin de réviser les lois Veil et Neuwirth

LE GOUVERNEMENT a décidé de porter de dix à douze semaines le délai légal de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de ne plus faire de l'autorisation parentale pour les mineures une condition *sine qua non*, ainsi que d'abroger certaines dispositions pénales concernant l'avortement. Accompagnée de Ségolène Royal (famille et enfance), de Dominique Gillot (santé et handicapés) et de Nicole Péry (droits des femmes), Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a présenté, jeudi 27 juillet, au début de la matinée, un projet de loi tendant à réformer la loi Veil de 1975 sur l'avortement et la loi Neuwirth de 1967 sur la contraception, qui sera présenté au conseil des ministres « au plus tard le 4 octobre » et à l'Assemblée nationale le plus tôt possible.

Le débat parlementaire pourrait se situer, au plus tôt, à l'automne ou, sinon, au début de l'année 2001. Les arbitrages ont été rendus mercredi, en fin d'après-midi, au cours d'une réunion convoquée par Lionel Jospin et à laquelle participaient, outre Martine Aubry et les trois ministres relevant de sa

tutelle, Elisabeth Guigou (justice), Jack Lang (éducation), Jean-Luc Mélenchon (enseignement professionnel) et Daniel Vaillant (relations avec le Parlement).

Une polémique s'était développée à la suite des prises de position du professeur Israël Nisand, hostile à l'allongement du délai légal par crainte de favoriser l'IVG de « confort ». Les organisations défendant les droits des femmes dénonçaient, elles, les attermolements du gouvernement après la décision de M. Jospin, soutenu par M^{me} Aubry, de ne pas aborder la réforme de la loi Veil par une proposition de loi – c'est-à-dire d'un texte d'initiative parlementaire – inscrite dans la « niche » socialiste du 5 octobre à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 14 juillet).

RECOMMANDATIONS D'EXPERTS

Le projet de loi préparé, donc, par le gouvernement propose de supprimer l'autorisation parentale pour l'accès des mineures à tous les contraceptifs hormonaux. Actuellement, selon la loi Neuwirth, un médecin, hors centre de planning, ne peut prescrire une contraception à une mineure sans cette

autorisation. Tout en réaffirmant qu'« un dialogue avec les parents reste toujours préférable », M^{me} Aubry entend « favoriser la contraception » pour prévenir les dix mille grossesses non désirées annuelles. La ministre de l'emploi et de la solidarité se félicite, d'ailleurs, de l'ensemble des mesures en faveur de la contraception qu'elle avait présentées il y a tout juste un an (*Le Monde* du 17 juillet 1999).

L'allongement à douze semaines du délai légal de l'IVG « est de nature à éviter 80 % » des déplacements que « cinq mille femmes par an sont contraintes » de faire à l'étranger, avance Martine Aubry. Sur ce point, elle s'appuie sur les recommandations des experts réunis par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes). « Il en ressort qu'il n'y a pas de justification de santé publique à prévoir un environnement technique et médical particulier spécifiquement lié à la période entre dix et douze semaines », insiste la ministre. Considérant que l'IVG reste « l'ultime recours », elle rejette donc les objections à l'allongement du délai légal, qui « sont fondées uniquement sur des consi-

dérations morales et non sur des critères de santé publique ».

Parallèlement, l'Anaes a la charge d'élaborer des recommandations destinées à définir les conditions requises pour l'accueil « des femmes en situation de plus grande vulnérabilité ou difficulté face à cette IVG ». Cela sous-entend une orientation préférentielle vers des centres de référence, en particulier pour les femmes dont la grossesse est entre dix et douze semaines.

Les « hors délai » selon le Planning familial

L'allongement de deux semaines du délai légal durant lequel une femme pourrait demander une IVG ne permettrait pas de régler l'ensemble des problèmes rencontrés par les femmes enceintes ayant dépassé le délai de dix semaines de grossesse et souhaitant avorter. Selon les données du Mouvement français du planning familial, qui vient d'analyser les demandes des femmes dans cette situation s'étant présentées en 1999 dans ses centres de la région parisienne, 40 % d'entre elles étaient entre dix et douze semaines de grossesse. Ce délai se situait entre treize et quinze semaines pour 29 %, quinze et dix-huit semaines pour 16 %, plus de dix-huit semaines pour 9 %.

Plus de 87 % de l'ensemble de ces femmes étaient majeures. Soixante-six pour cent d'entre elles sont parties subir une IVG aux Pays-Bas, 13 % en Espagne et 4 % en Grande-Bretagne. Selon cette étude, les raisons d'ordre psychologique ou médical sont à l'origine de plus d'un quart des dépassements du délai légal.

La législation actuelle

● **La loi Veil.** La loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse, dite loi Veil, a été publiée au *Journal officiel* du 18 janvier 1975. Une révision de cette loi, en 1982, a introduit son remboursement par la Sécurité sociale. La loi Neiertz de 1993 a prévu des peines d'amende ou d'emprisonnement pour le délit d'entrave à l'IVG. Selon le rapport Blayo de 1995, le nombre d'IVG déclarées reste stable, aux alentours de 160 000 IVG par an, leur nombre réel étant estimé à 200 000.

● **Le délai légal.** La loi Veil a fixé le délai légal de l'IVG à douze semaines d'aménorrhée (calculées à partir du dernier jour des règles, soit dix semaines de grossesse). Le Danemark, la Grèce, l'Italie et la Norvège ont choisi le même délai. La Belgique, l'Allemagne et l'Autriche ont fixé la limite à douze semaines ; la Suède à quatorze semaines. L'Espagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la Suisse ont choisi un délai allant jusqu'à la viabilité du fœtus : vingt-deux semaines de grossesse.

● **NorLevo.** Ce médicament qui permet une contraception d'urgence est en vente libre dans les pharmacies depuis le 1^{er} juin 1999. Une circulaire de Ségolène Royal en date du 6 janvier 2000 prévoyait sa délivrance sans prescription médicale ou autorisation parentale. Le Conseil d'Etat a jugé, le 30 juin, que cette délivrance est contraire à la législation en vigueur.

« Pour » : venir en aide aux plus grandes détresses

C'EST la récente controverse sur la distribution de la pilule « contraceptive » (ou « pilule du lendemain ») dans les collèges et les lycées qui, il y a quelques semaines, avait conduit les partisans d'une modification de la loi Veil à se mobiliser et à réclamer un projet de loi prévoyant notamment d'allonger le délai légal de l'interruption de grossesse. Après la décision du Conseil d'Etat d'annuler une circulaire publiée fin 1999, autorisant les infirmières scolaires à délivrer des pilules contraceptives, les députées socialistes de la délégation parlementaire aux droits des femmes avaient exposé les arguments qui, selon elles, imposaient un allongement (qu'elles ne souhaitent pas limité à deux semaines) de la période durant laquelle une IVG est autorisée. Ce sont, avant tout, les contraintes imposées au cinq mille femmes enceintes souhaitant avorter mais qui, ayant dépassé les délais légaux, doivent se rendre à l'étranger, qui militaient en faveur d'une modification de la loi de 1975.

Ces députées sont aujourd'hui soutenues dans leur combat par de nombreuses associations, parmi lesquelles le Mouvement français du planning familial, la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception ou, encore, le Collectif du droit des femmes. Elles peuvent compter aussi sur le soutien des responsables de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, qui préside le docteur Paul Cesbron. « Un quart de siècle après la promulgation de la loi Veil il nous apparaît qu'obliger chaque année cinq mille ou six mille femmes les plus en détresse à faire pratiquer leur avortement en Angleterre, en Hollande ou en Espagne, est non seulement notoirement hypocrite, gravement attentatoire à la dignité de ces femmes, mais tout simplement archaïque dans l'Europe d'aujourd'hui », a déclaré le docteur Cesbron au Monde. Aucune spécificité nationale ne peut justifier un tel manque de lucidité, sinon de courage. »

Désirant faire pression sur Martine Aubry, qu'ils

soupçonnaient d'avoir changé d'avis quant à la nécessité de modifier la loi Veil, les responsables d'une dizaine de centres d'interruption de grossesse et de planification familiale avaient écrit à la ministre de l'emploi et de la solidarité pour la presser d'agir. Dans une pétition, ils s'affirmaient « prêts à assumer la pratique des interruptions volontaires de grossesse au-delà du délai légal ». « Nous sommes également déterminés à prendre en charge les jeunes femmes mineures sans autorisation parentale et les femmes étrangères sans titre de résidence, expliquaient-ils. Nous soutenons celles et ceux d'entre nous qui se mettent d'ores et déjà dans l'illégalité en répondant à ces demandes. Il est temps d'adapter la loi à la réalité sociale. »

LA CRAINTE DE DEMANDES ABUSIVES

Les militantes féministes et les responsables de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception critiquent avec la plus grande virulence ceux qui redoutent qu'une modification de la loi Veil conduise, à terme, à des avortements demandés au vu des résultats – concernant la détermination du sexe ou la présence de malformations fœtales mineures – d'examen échographiques pratiqués après dix semaines de grossesse.

« Entrer dans cette logique, c'est, tout simplement, remettre en question le droit des femmes à l'avortement. On peut en effet prévoir que les progrès de la science seront tels que, dans quelques années, on disposera, dès les premières semaines de grossesse, d'informations essentielles sur l'état de l'embryon ou du fœtus », estime Danielle Bousquet, députée (PS) des Côtes-d'Armor et membre de la délégation parlementaire aux droits de la femme. Pour M^{me} Bousquet, l'allongement du délai de l'IVG ne relève « d'aucune idéologie, mais de simples exigences concrètes ».

Jean-Yves Nau

« Contre » : la menace de l'eugénisme

CONTRAIREMENT à ce que soutiennent les porte-parole des mouvements féministes, la controverse actuelle sur l'avortement ne correspond nullement à un affrontement du type de celui qui, au début des années 70, opposait partisans et adversaires d'une dépénalisation de cette pratique.

La controverse s'est en effet enrichie et compliquée des arguments développés avec force par le professeur Israël Nisand (CHU de Strasbourg). Auteur d'un rapport sur l'avortement rédigé à la demande de Martine Aubry, ce spécialiste de gynécologie-obstétrique est peu suspect de partager les convictions des milieux intégristes.

Pour le professeur Nisand il est techniquement possible, sans modifier les termes de la loi Veil, de trouver une solution pour les femmes enceintes souhaitant avorter et ayant dépassé les délais légaux. Un assouplissement

du dispositif législatif en vigueur comporte, selon lui, un risque majeur : celui de voir des femmes demander une interruption volontaire de grossesse parce qu'elles refuseront de donner naissance à un enfant ne correspondant pas à leur attente.

HOSTILITÉ DE L'OPINION

Pour le professeur Nisand, cette menace d'eugénisme va aller croissant du fait des progrès de l'échographie obstétricale et des techniques de diagnostic prénatal mises en œuvre à partir de la dixième semaine de grossesse. « Une solution consisterait en un allongement brut des délais, de deux semaines en principe, pour toutes les femmes. Une solution symétrique consisterait à ne rien modifier au plan législatif et à ne pas améliorer la pratique, nous déclarait-il récemment (*Le Monde* du 14 juillet). La voie médiane cherche à régler les problèmes rencontrés par ces cinq

mille femmes au cas par cas. Il est évident que l'on pourrait, tout en respectant les dispositions législatives et réglementaires actuelles, prendre en charge une majorité d'entre elles en ayant recours à l'interruption médicale de grossesse qui, après avis d'un collège d'experts médicaux, peut déjà, aujourd'hui, être pratiquée après les dix semaines de grossesse. » Le gouvernement n'aura donc pas, en définitive, retenu la mise en garde et les suggestions du professeur Nisand.

Pour leur part, continuant leur combat, les responsables de l'association Droit de naître ont adressé aux responsables politiques un sondage selon lequel l'opinion serait majoritairement hostile à l'allongement du délai légal et à la suppression de l'autorisation parentale, sans laquelle une mineure ne peut, aujourd'hui, avorter.

J.-Y. N.

Lionel Jospin a décidé d'accélérer la réforme

AGACÉ, Lionel Jospin. Ulcéré même. « Maintenant, ça suffit ! Ces articles sont insupportables. Décidons et décidons vite ! », a lancé le premier ministre en ouvrant la réu-

RÉCIT

Le premier ministre a été blessé par les critiques de la presse

nion de ministres consacrée, mercredi 26 juillet, au débat sur la pilule du lendemain (NorLevo) et l'allongement de la durée du délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG). L'éditorial de *Elle* (daté juillet), a été le « papier » de trop après une série d'articles mettant en cause la volonté réformatrice du gouvernement sur ces sujets (*Le Monde* du 14 juillet). « Une fourberie de Jospin ? », s'interrogeait le magazine féminin, en accusant le chef du gouvernement de renvoyer la révision de la loi Veil « aux calendes grecques » en raison des élections municipales. « Une petite lâcheté », concluait l'hebdomadaire.

La critique a d'autant plus blessé le premier ministre qu'il avait le sentiment de faire les frais des hésitations de la ministre de la solidarité, Martine Aubry. Décidé à en finir avec ce qu'il qualifie de « fausse polémique », il a donc convoqué, outre M^{me} Aubry, Elisabeth Guigou (justice), Ségolène Royal (famille et enfance), Jack Lang (éducation), Daniel Vaillant (Parlement), Nicole Péry (droits de la femme), Jean-Luc Mélenchon (formation professionnelle) et Dominique Gillot (santé et handicapés) qui se sont donc retrouvés à Matignon en fin d'après-midi. La décision a été prise d'avancer à jeudi une conférence de presse initialement prévue pour le 31 juillet.

Le sujet avait déjà été abordé lors du dernier déjeuner de ministres, le 20 juillet. Alors que M. Vaillant évoquait devant ses collègues le calendrier parlementaire de la session 2000-2001, M. Lang et M^{me} Royal s'étaient inquiétés de la place qui serait réservée à l'examen des textes réformant les lois Neuwirth (contraception) et Veil (avortement). Un débat au fond sur l'allongement du délai légal de l'IVG s'était ouvert. M. Jospin s'était alors indigné du procès qui lui était fait, notamment par les députées socialistes qui l'accusent d'attermoiement. Comment pouvait-on

« nécessairement » avec l'accompagnement d'un « adulte référent », choisi par la mineure, soit parmi les professionnels – médecins, membres du planning –, soit parmi ses proches.

Seraient supprimées, enfin, les sanctions pénales liées à la propagande et à la publicité en faveur de l'IVG, qui auraient pu frapper les permanences téléphoniques d'information mises en place dans les régions. Les sanctions disciplinaires automatiques prévues par un décret de 1939 contre les médecins pratiquant des IVG disparaîtraient aussi. En revanche, seraient maintenues les dispositions pénales relatives au recours à l'IVG en dehors des délais légaux et à l'avortement pratiqué sans le consentement de la femme ou par des non-médecins.

S'agissant de la contraception d'urgence réalisée par le NorLevo, dont le Conseil d'Etat a refusé, en l'état actuel de la législation, la délivrance par les infirmières scolaires, elle fera l'objet d'une proposition de loi, discutée à l'Assemblée nationale le 5 octobre.

Paul Benkimoun

lui reprocher une quelconque frilosité à lui, le « fils de sage-femme », qui expliquait à ses petits copains dans la cour de « récré » que « les enfants ne naissent pas dans les choux » ?

Lorsque, mercredi, le débat a repris, l'essentiel avait été tranché. Oui, il y aura un texte allongeant de deux semaines le délai de l'IVG et ce sera un projet de loi, donc élaboré et défendu par le gouvernement. « Il n'est pas question de recommencer le coup du PACS », a insisté M. Jospin, qui garde un souvenir cuisant des cafouillages parlementaires et des accusations de pusillanimité qui avaient été portées contre lui. « J'assume la responsabilité politique » de cette réforme, a-t-il répété.

« ADULTE RÉFÉRENT »

La discussion a donc porté essentiellement sur deux points : le maintien ou non du principe de l'autorisation parentale pour l'IVG pratiqué sur les mineures et la question de la dépénalisation de l'avortement. Favorable à un assouplissement de l'ensemble du dispositif, M. Lang a été contré par la plupart des femmes ministres. M^{me} Aubry et M^{me} Royal ont fait valoir, notamment, que le principe de l'autorisation parentale doit être maintenu, mais qu'un refus des parents pourra ne plus empêcher une jeune fille d'avorter. Elles considéraient, en effet, que cette discussion nécessaire avec la mineure, au sujet de l'autorisation de ses parents, a une double vertu : dans le meilleur des cas, elle permet à l'adolescente en détresse de nouer un dialogue avec ses parents ; dans le pire, elle peut révéler des situations d'inceste. C'est aussi cette conviction, partagée par la plupart des ministres, qui les a conduits à proposer qu'un « adulte référent » accompagne la mineure pendant – et surtout après, a insisté M^{me} Royal – la décision de procéder à une IVG.

Les femmes ministres ont également convaincu M. Jospin de la nécessité de maintenir une pénalisation spécifique de l'avortement pratiqué hors délais – au nom de la protection des femmes – contre tous les médecins marrons, charlatans et autres faiseuses d'ange. En une heure, tout était bouclé. Le texte sera présenté au conseil des ministres du 4 octobre. Foi de « fils de sage-femme » !

Jean-Michel Bezat et Pascale Robert-Diard

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Durvillier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECA

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

La première boîte noire témoigne des instants précédant le crash du Concorde

La panne et l'incendie d'un des moteurs de l'avion semblent avoir causé la catastrophe, qui a fait 113 morts. Les experts considèrent que la réparation effectuée juste avant le décollage ne peut être à l'origine du feu

L'enquête technique sur l'accident du Concorde d'Air-France à Gonesse, mardi 25 juillet, qui a causé la mort de 113 personnes, a progressé avec l'examen de la première boîte noire. Des doutes subsistent sur la cause véritable de la catastrophe, dont l'origine serait l'incendie d'un des deux moteurs gauche de l'appareil. Incendie qui aurait été signalé au commandant de bord par la tour de contrôle avant

que que l'avion n'ait décollé. Un dirigeant d'Air-France assure au *Monde* que la réparation effectuée sur ce moteur, juste avant le décollage, ne pourrait pas être à l'origine de l'incendie fatal. La propagation du

feu au deuxième réacteur gauche demeure inexplicable. Les experts s'interrogent sur les raisons pour lesquelles l'équipage n'a rien pu faire pour maîtriser le sinistre à bord. L'éventuel troisième aéroport « parisien » ne pourra être mis en service avant 2025 et représente un investissement d'au moins 25 milliards de francs. Une autre alternative pourrait être le développement de la plate-forme lyonnaise Saint-Exupéry.

Le feu du deuxième réacteur gauche demeure inexplicable. Les experts s'interrogent sur les raisons pour lesquelles l'équipage n'a rien pu faire pour maîtriser le sinistre à bord. L'éventuel troisième aéroport « parisien » ne pourra être mis en service avant 2025 et représente un investissement d'au moins 25 milliards de francs. Une autre alternative pourrait être le développement de la plate-forme lyonnaise Saint-Exupéry.

Le feu du deuxième réacteur gauche demeure inexplicable. Les experts s'interrogent sur les raisons pour lesquelles l'équipage n'a rien pu faire pour maîtriser le sinistre à bord. L'éventuel troisième aéroport « parisien » ne pourra être mis en service avant 2025 et représente un investissement d'au moins 25 milliards de francs. Une autre alternative pourrait être le développement de la plate-forme lyonnaise Saint-Exupéry.

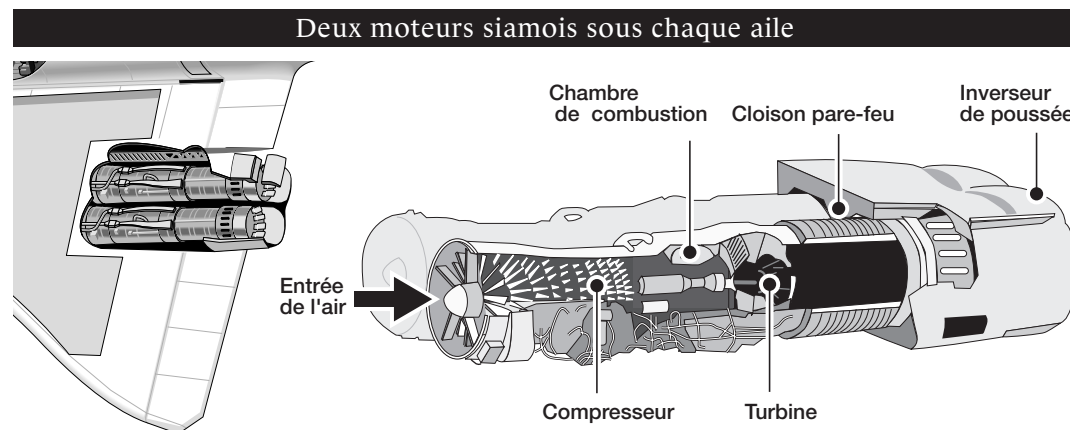
L'ENQUÊTE sur les circonstances du crash du Concorde d'Air France, mardi 25 juillet, à Gonesse (Val-d'Oise), a nettement progressé, mercredi, après l'examen de l'une des deux boîtes noires de l'appareil. Dans l'attente de l'analyse de la deuxième boîte, il semble bien que la chute de l'avion soit due à une panne de moteur. A ce stade, de nombreuses questions restent cependant en suspens à propos de cet appareil, qui venait de décoller de Roissy à destination de New York.

● **La réparation d'un moteur, peu avant le décollage.**

Le moteur intérieur gauche du supersonique, ou moteur numéro 2, avait fait l'objet d'une réparation juste avant le décollage. Son « reverse », mécanisme disposé à la sortie du réacteur pour permettre une inversion de la poussée, était inopérant. Ce dispositif est utilisé pour le freinage au sol. La veille du crash, la maintenance de la compagnie s'était aperçue de cette défaillance mais la pièce n'était pas disponible pour effectuer la réparation. Air France note toutefois que l'avion aurait pu repartir sans réparation. Cette éventualité avait d'ailleurs été proposée au commandant de bord mais, compte tenu de la charge de l'appareil (le vol était complet), le pilote avait exigé le remplacement de la pièce. Une pièce identique avait donc été prélevée sur un Concorde de réserve. A ce stade de l'enquête, les techniciens estiment cependant que cette réparation ne peut expliquer le crash.

● **Les premières hypothèses.**

La panne du moteur numéro 2 s'est produite alors que la vitesse de l'appareil avait dépassé le seuil (V1, environ 300 km/h) au-delà duquel il n'est plus possible d'interrompre la procédure de décollage. Ce point de non-retour survient environ 20 secondes après le début du roulage sur la piste, soit à peu près à la moitié du temps nécessaire pour quitter le sol. D'après le contenu de la première boîte noire, la tour de contrôle a signalé à l'équipage un feu à l'arrière de l'avion 56 secondes après avoir délivré l'autorisation de décollage. A ce moment-là, l'appareil se trouve



Les quatre moteurs Olympus 593 sont groupés deux par deux, mais les éléments de chaque paire sont séparés par une cloison pare-feu. Chacun des moteurs consomme (en moyenne) 6 400 litres de kérosène à l'heure pour une poussée de 170 tonnes.

encore sur la piste. Quelques secondes plus tard, un deuxième message de la tour signale que le feu s'est propagé à l'arrière. Le pilote répond qu'il est trop tard pour s'arrêter, ce qui laisse entendre que le Concorde est toujours sur la piste mais à une vitesse supérieure à V1. Le pilote envisage alors de tenter de se poser sur l'aéroport du Bourget, tout proche de Roissy. L'avion amorce un virage mais s'écrase aussitôt. Ce scénario devait être complé-

ment, jeudi, grâce aux données techniques enregistrées sur la seconde boîte noire.

Même si le dialogue entre l'équipage et la tour de contrôle ne permet pas de répondre à toutes les questions, il semble certain que la panne sur le moteur numéro 2 se soit bien produite pendant la phase de décollage - qui dure environ 40 secondes. Le délai de 56 secondes entre l'autorisation de décollage et la première alerte indique que l'avion

n'a pas commencé à rouler dès réception de l'autorisation.

Si les alarmes de panne moteur se sont affichées sur le tableau de bord de l'avion avant que ce dernier n'ait atteint la vitesse V1, le pilote doit avoir eu le choix entre plusieurs stratégies. Il lui a fallu décider très vite de s'arrêter ou de continuer, mais aussi de couper ou non le moteur et de déclencher - à l'aide des boutons placés au-dessus de lui - l'action des extincteurs, situés à l'intérieur du

moteur en feu et capables de noyer le réacteur. La manœuvre n'est donc pas automatique. Dans ce cas, le pilote perd la poussée du réacteur numéro 2, mais conserve la possibilité de décoller.

Le commandant a également pu faire le choix de conserver en fonctionnement le moteur en flamme, afin de garder une poussée maximale lui permettant de rejoindre au plus vite le Bourget. Il gardait ainsi environ 50 % de la puissance du moteur numéro 2 malgré l'incendie. Il semble que l'équipage n'ait pas décidé d'éteindre le feu ou que les extincteurs n'aient pas fonctionné. Mais avait-il alors conscience de la gravité du sinistre ?

Frank Debouck, directeur de l'exploitation de Concorde entre 1995 et 2000 et actuel directeur général d'Air France consulting, précise que le tableau de bord peut être surchargé de signaux pendant le décollage et que le vacarme est assourdissant dans le cockpit. « Les alarmes incendies ne sont pas très visibles, a-t-il déclaré au *Monde*, et les flammes d'un moteur sont hors de portée de la vue des pilotes. » Ces derniers ont-ils sous-estimé l'étendue du feu ? Les images montrent l'importance prise par le sinistre au moment où le Concorde vient de décoller.

La seconde incertitude concerne

les instants suivants. La chute de l'appareil semble provoquée par la perte des deux réacteurs situés sous son aile gauche. Cela expliquerait la perte de contrôle de l'avion lors de son virage. Le feu du moteur numéro 2 semble avoir contaminé son voisin et aurait provoqué le crash. Cette hypothèse se heurte à la conception de l'avion : « Normalement, une cloison pare-feu isole les deux réacteurs et prévient tout risque de propagation d'un incendie d'un moteur à l'autre », indique M. Debouck.

Il reste enfin à savoir s'il existe une corrélation entre la réparation effectuée avant le décollage et la panne du moteur. « Les inverseurs de poussée se situent à la sortie de la turbine et je ne pense pas que la réparation puisse avoir provoqué l'incendie », précise M. Debouck. Autre question en suspens : pourquoi l'équipage n'a-t-il rien pu faire pour maîtriser cet incendie ? Le dépouillement des données techniques de la seconde boîte noire devrait permettre de le savoir.

● **Le bilan définitif.**

Il s'élève à 113 morts - et non à 112 comme nous l'indiquions dans nos éditions du 27 juillet. L'incertitude ne portait pas sur les passagers (100, en majorité de nationalité allemande) ni les membres d'équipage (9 français) mais sur les personnes mortes au sol, dans l'hôtel sur lequel le Concorde s'est écrasé. Une jeune britannique, comptabilisée, dans un premier temps, parmi les victimes, avait en fait réussi à sortir de l'établissement. Les quatre personnes tuées dans l'hôtel sont des femmes de service. Quatre personnes - et non douze comme le laissait croire un premier bilan - ont été blessées, dont une grièvement. Une information judiciaire pour « homicides et blessures involontaires » a été ouverte, mercredi, par le parquet de Pontoise. Trois juges d'instruction, Jean-Michel Bergès, Gilles Fournier et Karine Tasmadjian, ont été saisis du dossier.

Michel Alberganti, François Bostnavori et Philippe Broussard

TROIS QUESTIONS À...

JEAN PINET

1 Vous êtes secrétaire général de l'Académie nationale de l'air et de l'espace et ancien pilote d'essai de Concorde. Comment avez-vous réagi à l'annonce de l'accident de Gonesse ?

J'ai d'abord ressenti une grande tristesse. Dans le débordement d'images et de commentaires, parfois incohérents, qui a suivi l'accident, j'ai cru comprendre qu'il y avait eu une panne de moteur au décollage. Mais une panne de moteur n'est pas un danger en soi pour Concorde, pas plus d'ailleurs que pour tous les avions quadriréacteurs. Concorde a été certifié avec les mêmes standards que les

autres avions, il n'y a pas une « exception Concorde ». Il s'est donc passé autre chose. On sait que les accidents en aéronautique sont, la plupart du temps, une conjonction de plusieurs causes. Si le deuxième réacteur a lui aussi flanché, le pilote ne pouvait plus récupérer l'appareil. Mais ce n'est pas un problème spécifique au Concorde. Tous les quadriréacteurs ont le même problème.

2 Redoutez-vous la fin de Concorde, comme certains l'annoncent déjà ?

Cette crainte existe pour chaque appareil après un accident. Je me souviens qu'après l'accident de l'Airbus A-320 d'Habsheim on disait aussi que c'était fini pour lui. Ce n'était pourtant

que le lancement de ce modèle, qui est devenu depuis la plus belle réussite d'Airbus. Pour Concorde, c'est un peu différent car c'est un avion marginal. C'est un tel mythe que tout ce qui le concerne, en bien comme en mal, se trouve amplifié. Mais mon sentiment profond, c'est que ce n'est pas un avion plus dangereux que les autres. L'enquête technique dira quelles sont les causes du crash, et s'il s'agit de causes spécifiques à Concorde, isolées ou banales.

3 Si Concorde était « l'avion le plus sûr du monde » pour certains, d'autres évoquent un « tabou Concorde »...

Il n'y a pas de « tabou Concorde », pas plus qu'il n'y a eu de « tabou

A-320 » à l'époque de l'accident d'Habsheim. Tous les avions ont des problèmes. Il se passe dans l'aéronautique la même chose que dans le nucléaire : depuis qu'on a instauré plus de transparence dans ce secteur, on a pu voir que les centrales nucléaires sont en fait plus sûres que les centrales thermiques classiques. Bien sûr, la transparence doit être gérée de façon optimale : si on disait tout, les gens pourraient soit s'affoler inutilement, soit ne plus rien comprendre face à une avalanche de détails. Mais il est sûr qu'il sera difficile pour Concorde d'aller contre une opinion publique mal orientée.

Propos recueillis à Toulouse par Stéphane Thépot

Pendant l'hommage aux victimes, les avions continuent à survoler Gonesse

AUX ABORDS de la salle Jacques-Brel, la foule est calme, recueillie. Mercredi 26 juillet, en fin d'après-midi, la cérémonie œcuménique à la mémoire des

RÉCIT

Chez les riverains, une même inquiétude : « Il aurait pu nous tomber dessus »

victimes du crash de Gonesse se prépare. Les badauds se serrent, debout, autour du périmètre de sécurité qui entoure la salle. A 17 heures, le silence se fait lorsque passent les trois cars qui conduisent sur place des familles de victimes. La majorité d'entre elles sont françaises, les familles allemandes n'étant pas toutes arrivées en France. Claudette Leduc, habitante d'un village voisin, est venue avec un bouquet de fleurs fraîchement cueillies. Une larme coule sur son visage. « Je suis venue leur apporter mon soutien », explique-t-elle. « C'est une triste journée », ajoute Malika Naceri, cinquante et un ans, qui arpente les abords de la salle Jacques-Brel depuis 11 heures, « pour accueillir et discuter avec les journalistes étrangers ».

Au-dessus des têtes, le ballet incessant des avions venus de Roissy devient presque indécrottable. « Regardez, il en passe comme ça toute la journée. C'est insupportable », s'offusque Sylvie Daniel, infirmière à l'hôpital de Gonesse. « Ça devait arriver un jour », lance une vieille dame. Un jeune homme s'assied. Bouleversé, il explique d'une voix tremblante qu'il est venu pour « rendre hommage au pilote et surtout à son sang-froid ». Dans toutes les bouches revient la même phrase : « Il aurait pu nous tomber dessus. »

La catastrophe a ravivé la colère des habitants. Sylvie Daniel raconte qu'à l'hôpital, qui se trouve directement sur la trajectoire, « les patients ont parfois beaucoup de mal à dormir, à cause du bruit ». Après vingt-cinq ans à Gonesse, Malika Naceri s'y est habituée et n'y « fait plus vraiment attention ». Mais elle s'offusque du passage des avions au-dessus de la ville : « Ce que tout le monde craignait est arrivé. Il faudrait vraiment éviter que la trajectoire des avions passe au-dessus des habitations. » Elle est d'ailleurs venue aujourd'hui pour afficher son soutien au maire (PS) de la ville, Jean-Pierre Blazy, « qui s'est beaucoup mobilisé contre les nuisances sonores ».

Les époux Delhommé, eux, ont

connu Gonesse avant la construction de Roissy. Ils ont vu le trafic s'intensifier et espèrent que la catastrophe va changer les choses. « Même les fenêtres fermées, on les entend, disent-ils. Parfois, ils rasent les maisons. »

DEHORS, LA FOULE

Peu après le passage des proches des victimes, un mouvement d'agitation signale l'arrivée de Jacques Chirac et de son épouse, tout de noir vêtus. Le ministre allemand des transports, Reinhardt Klimmt, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, et celui d'Aéroports de Paris, Yves Cousquer, sont également présents. La cérémonie multiconfessionnelle, célébrée par un prêtre,

un pasteur, un rabbin et un imam, va durer plus d'une heure. A la sortie, M^{re} Stanislas Lalanne, représentant des évêques de France, évoquera « une cérémonie sobre, toute simple ». « J'ai été admiratif de ces familles et de leur dignité, a-t-il ajouté. Pendant la célébration j'ai ressenti une très forte communion entre eux. »

La cérémonie a commencé par un message de Jean Paul II, qui a adressé ses « vives condoléances » aux familles des victimes et s'est « associé par la prière à leur peine ». La lecture de trois passages de la Bible a été suivie de celle d'un psaume en hébreu et d'une sourate du Coran. Après un recueillement de quelques minutes au son du « Stabat mater »

de Pergolèse, M. et M^{me} Chirac se sont entretenus avec les familles.

Dehors, la foule d'habitants a attendu. A la sortie du chef de l'Etat, les journalistes n'ont pas été les seuls à sortir leurs appareils photo. Se défendant d'avoir été poussé par une curiosité malsaine, Serge Delhommé admet qu'il est d'abord venu pour voir le président de près : « A soixante-six ans, s'excuse-t-il, je n'en ai jamais vu ! »

DES FLEURS DISPERSÉES

Mais à l'inverse de bien des Gonessiens, lui et sa femme n'ont pas voulu se rendre sur les lieux de l'accident. « J'ai perdu mes frères et sœurs dans un bombardement, au Bourget, pendant la guerre, ex-

plique-t-elle. Cela raviverait trop de mauvais souvenirs d'aller voir la carcasse du Concorde. »

A 18 h 20, les familles des victimes rejoignent les cars. Certaines vont se recueillir près du lieu du drame, à quelques dizaines de mètres de ce qui reste de l'avion. Des roses rouges sont dispersées à même la route la plus proche. Autour de la salle Jacques-Brel, à 19 heures, la foule se disperse lentement. Restent, sur l'herbe, deux bouquets de fleurs.

Stéphanie Pichon

■ **Un service multiconfessionnel** sera célébré mercredi 27 juillet, en l'église de la Madeleine (8^e), à 17 h 30.

Un touriste hongrois a pris l'unique photo de l'appareil en feu

C'EST l'une des règles qui ont forgé la mythologie du photojournalisme : « Quel que soit l'événement, où qu'il se produise, quelle que soit l'heure, il y a toujours un témoin, un passant, un touriste, un photographe amateur qui enregistre la scène. » A charge, ensuite, pour les professionnels de l'image, de récupérer le document. L'accident du Concorde d'Air France, mardi 25 juillet, vérifie la formule.

Une photographie, une seule, représentant l'avion supersonique juste après son décollage de Roissy, laissant échapper une longue traînée de feu jaune et de fumée noire, a fait la « une » de quasiment tous les journaux, en France et dans le monde entier. Le *Figaro* s'est distingué en retouchant l'image (des poteaux enlevés, les couleurs densifiées). « Autant de « ones », c'est rarissime », confirme Gökşin Sipahioglu, directeur de l'agence photo Sipa.

Le document du Concorde a été pris par un touriste hongrois. L'agence Reuters, qui a diffusé l'image, lui a fait raconter son histoire parce que « toutes les télévisions américaines nous ont appelés pour l'interviewer ». Andreas Kisgergely, 20 ans, était en vacances à Paris avec son ami Szabolcs Szalmasi, 22 ans. Tous

deux sont passionnés d'aéronautique et collectionnent les photos d'avions. Ils font partie d'un cercle d'amateurs connu pour courir les aéroports pour prendre des clichés. Il leur arrive même de « planquer » jusqu'à trois semaines dans leur voiture pour photographier des avions.

FORTEMENT RECADRÉ

Etudiants en ingénierie à l'université de Budapest, les jeunes gens ont décidé, pour les vacances, de faire halte dans les principaux aéroports européens. Mardi 25 juillet, ils ont observé les décollages de Roissy et ont pris cet unique cliché du Concorde, sans téléobjectif. Andreas Kisgergely a appelé un ami photographe de Budapest, qui l'a dirigé sur le bureau de Reuters dans la capitale hongroise. Le siège de Londres a été contacté puis le bureau de Paris. L'image sera envoyée électroniquement aux clients de Reuters, à 20 h 30.

« Andreas est un garçon très vif et ambitieux, qui ne souhaite pas répondre aux interviews. L'agence veut le protéger et s'intéresse à son avenir éventuel de photographe », raconte Ulli Michel, directeur du marketing de Reuters. Son document est en couleurs, flou, de quali-

té médiocre. Sur le négatif, l'avion est tout petit. L'image a donc été fortement recadrée par l'agence, puis par les journaux, qui ont multiplié les cadrages, du vertical au panoramique horizontal.

Si la photo est médiocre, sa force de document brut et froid en fait « une sacrée plaque ». Ce type de photo est rare, donc cher. Selon Ulli Michel, tous les droits ont été achetés au photographe pour un montant non révélé. Ce dernier touchera en outre des royalties, habituellement 15 % pour chaque publication ultérieure.

Pour les magazines, *Paris Match* a acheté l'exclusivité en France pour 280 000 francs, selon nos informations. L'hebdomadaire a refusé de commenter ce chiffre, mais Alain Genestar, son directeur général de la rédaction, explique pourquoi une photo archi-publiée par les quotidiens peut encore être valide, deux jours après : « Ce n'est pas un accident d'avion, c'est le Concorde. C'est l'unique photo de cette force, qui restera comme un document historique. »

Michèle Champenois et Michel Guerrin

CONCOURS ESG

> **Concours parallèles d'entrée :** en 1^{ère} année pour les diplômés Bac+2 (DEUG, DUT, BTS) et en 2^{ème} année pour les diplômés de Licence et Maîtrise

> 4 épreuves :

- Test TAGE MAGE de la FNEGE
- QCM en Anglais
- Entretien individuel
- Entretien en Anglais

> Concours d'entrée :

14, 15 et 16 Septembre 2000

> Date limite d'inscription :

1er Septembre

DIPLOME ESG (Bac+5) VISE PAR L'ETAT

Indice notoriété des Grandes Ecoles parisiennes auprès des entreprises
1^{ère} : HEC - 2^{ème} : ESSE - 3^{ème} : ESCP
4^{ème} : ESG
(Classement Nouvel Economiste - Janv. 2000)

ESG 25 rue Saint-Ambroise
75011 PARIS
Tél. : 01 53 36 44 19
Fax : 01 43 55 73 74
Web : www.esg.fr



L'exploitation du supersonique ne paraît pas remise en cause

BRITISH AIRWAYS n'est pas près de se passer du Concorde. La « Concorde company », telle qu'elle se définit elle-même sur le marché américain, ne peut se passer de sa mascotte. Dès le lendemain du crash de l'appareil d'Air France, la compagnie britannique a choisi de reprendre ses vols, qu'elle avait suspendus pendant quelques heures. Les deux Concorde quotidiens sont partis de Londres dans la matinée de mercredi. Le premier appareil s'est posé à l'aéroport Kennedy de New York, sous une pluie battante, peu après 9 h 30, avec quarante-sept passagers à bord. Les vols de Concorde chez Air France ont été suspendus et devaient le rester au moins jusqu'à ce que les boîtes noires de l'avion accidenté aient été étudiées - ce qui pourrait prendre deux à trois jours.

British Airways a choisi de ne pas céder à la psychose. Attendre aurait risqué d'écorner l'image de cet avion mythique, réputé très sûr avant ce premier accident grave de son histoire. « Nous avons entière confiance en notre Concorde », a expliqué Mike Street, responsable des services clientèle et exploitation de British Airways. « Nous pensons qu'il n'y a aucun élément technique, de sécurité ou opérationnel laissant penser que le Concorde ne pourrait pas voler en toute sécurité à l'avenir », a-t-il ajouté.

L'accident de Roissy a pourtant relancé les interrogations sur l'avenir du Concorde, qui pourrait normalement être exploité pendant encore une vingtaine d'an-

Cellule de crise à la Snecma

Une cellule de crise a été mise en place par le motoriste d'avions français Snecma, qui a participé avec Rolls-Royce à la construction du moteur des Concorde, principalement en fournissant les tuyères, a annoncé Jean-Paul Béchat, PDG de ce groupe public, lors du salon de Farnborough. « La Snecma fabrique 40 % de l'ensemble propulsif du Concorde, développé sous la maîtrise de Rolls-Royce (60 %) », a indiqué M. Béchat. Le moteur Olympus 593, qui équipe le Concorde, était, à l'origine, un moteur militaire, conçu par le motoriste Bristol Siddeley dans les années 50 pour propulser le bombardier britannique Avro Vulcan. Bristol Siddeley a été racheté, en 1966, par Rolls-Royce, qui a hérité de ce moteur. Dans le cadre des travaux entrepris pour l'adapter au Concorde, la Snecma s'est vu confier des parties qui n'existaient pas et a travaillé sur la postcombustion : la tuyère et les tuyères secondaires raccordées à la cellule de l'avion, a rappelé M. Béchat.

nées (Le Monde du 27 juillet). Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, a affirmé, mercredi, que l'avenir du seul avion supersonique commercial au monde n'était pas remis en cause. « Je n'ai pas perdu confiance en Concorde », a affirmé M. Gayssot. « Que maintenant les technologies soient nouvelles, c'est une évidence, mais cet avion n'est pas en fin de carrière, à bout de souffle comme je l'ai entendu ici ou là, a dit le ministre. Je ne veux prendre aucun risque. Quand Concorde repartira, c'est que toutes les garanties auront été assurées. »

Air France et British Airways considèrent le Concorde comme un élément-clé de leur stratégie commerciale et marketing. Seules

à pouvoir offrir la traversée Paris-New-York et Londres-New-York en trois heures, elles ont fidélisé une clientèle prestigieuse à forts revenus. Certains analystes affirment que l'exploitation du Concorde pourrait représenter à elle seule 20 % des profits de British Airways. Les deux compagnies souhaitent donc exploiter l'appareil le plus longtemps possible, en attendant l'éventuelle arrivée d'un successeur sur le marché.

Les priorités européennes sont ailleurs.

Airbus, qui doit déjà mobiliser 10,7 milliards de dollars pour son super-jumbo A-3XX, ne veut pas entendre parler de cet avion

Le constructeur américain Boeing, de fait, travaille discrètement sur un avion de 300 places (contre 100 places pour le Concorde) qui relierait Paris à New York, à plus de deux fois la vitesse du son, en moins de trois heures, et Los Angeles à Tokyo en quatre heures vingt. Deux cents salariés de Boeing disposent d'un budget de 2,8 milliards de dollars (environ 17 milliards de francs) d'ici à 2006, pour leur permettre de terminer les programmes de démonstration et de validation technologique. Les Américains ont rallié les Russes, avec lesquels ils ont fait redécouvrir le Tupolev 144, le supersonique soviétique mort-né qui devait rivaliser avec le Concorde. Ils ont également acquis à leur cause les Japonais, qui consacrent 50 millions de dollars par an pour les études sur le supersonique. Mais rien ne garantit que le feu vert industriel sera *in fine* donné pour ce projet américain.

Pour l'instant, l'Europe est à la traîne. Elle ne mobilise qu'environ 60 millions de francs par an.

« Le mot même de supersonique est banni des programmes de recherche européens, en raison de sa connotation négative en termes d'environnement », regrette un industriel. Le programme de recherche européen PERS (programme européen de recherche supersonique) du début des années 90, articulé autour d'un projet d'avion de 250 places, est en sommeil. Les priorités européennes sont ailleurs. Airbus, qui doit déjà mobiliser 10,7 milliards de dollars pour son super-jumbo A-3XX, ne veut pas entendre parler de cet avion. « Il faudrait deux fois plus d'argent, soit plus de 100 milliards de francs, pour développer un avion que les compagnies aériennes ne nous réclament pas », affirmait-il y a peu un porte-parole d'Airbus. L'avionneur français Serge Dassault, qui envisageait il y a quelques mois de lancer, en 2005, un petit avion d'affaires supersonique pour huit passagers, en s'inspirant des technologies développées pour ses avions de combat militaires Mirage 2000 et Rafale, a jeté l'éponge. Lorsque Concorde s'arrêtera, il y a de fortes chances que l'histoire de l'aviation supersonique civile suspende aussi son vol.

Christophe Jakubyszyn

Troisième aéroport « parisien » : pas avant 2025

Une alternative possible : le développement de la plate-forme lyonnaise

ON NE SAIT PLUS s'il faut en parler au passé ou au futur tant le dossier a subi des fortunes diverses depuis plus de six ans. C'est au début de l'année 1994 que Maurice Dousset, alors président (UDF) du conseil régional du Centre, demande la création d'un troisième aéroport « parisien » en Beauce. La Picardie, la Haute-Normandie et la Champagne-Ardenne sont aussi sur les rangs. La pression des élus, conjuguée à l'augmentation du trafic à Orly, conduit Bernard Bosson, ministre des transports du cabinet d'Edouard Balladur, à engager « une réflexion globale ».

La mission d'étude prône l'augmentation des capacités de Roissy, sans pour autant exclure la solution du troisième aéroport. Après l'élection présidentielle, Bernard Pons succède à M. Bosson et tranche en faveur de la réalisation d'une plate-forme dans le « grand Bassin parisien, au-delà de l'Île-de-France ». Le 5 juin 1996, le gouvernement d'Alain Juppé choisit Beauvilliers (Eure-et-Loir), à 80 kilomètres au sud-ouest de Paris. 3 450 hectares sont délimités pour accueillir les infrastructures.

L'arrivée de la gauche « plurielle » change la donne. En septembre 1997, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, gèle le projet et lance les travaux pour les troisième et quatrième pistes à Roissy, avec

l'engagement de ne pas dépasser les 55 millions de voyageurs par an. Air France et l'aéroport parisien veulent, en effet, contrer l'offensive de British Airways et des dessertes londoniennes de Heathrow et Gatwick. L'opération s'avère judicieuse sur le plan commercial. Roissy enregistre un accroissement du trafic de plus de 10 % par an : 44 millions de passagers en 1999 et autour de 48 millions prévus au terme de cette année. Mais, à ce rythme, Charles-de-Gaulle atteindra très vite le plafond fixé par le ministre des transports.

COÛT VARIABLE

Aussi M. Gayssot se trouve-t-il dans l'obligation de relancer le débat sur les infrastructures aéroportuaires, indépendamment du crash du Concorde. Mercredi 26 juillet, il a annoncé qu'une décision « sur l'opportunité de construire un troisième aéroport sera prise avant la fin de l'été » et que le choix éventuel du site devait intervenir avant le 31 décembre (Le Monde du 27 juillet). La direction d'Aéroports de Paris (ADP) juge « inéluctable » la construction d'une troisième plate-forme, alors qu'elle a jusqu'ici milité en faveur de l'extension de Roissy. Mais Yves Cousquer, président de la société gestionnaire des ADP, estime que la mise en service d'une nouvelle desserte n'interviendrait pas avant

2025. En 1996, le scénario Beauvilliers envisageait une ouverture en 2015.

Reste le coût de cette troisième desserte « parisienne ». Le montant de l'investissement le plus couramment cité est de 25 milliards de francs mais il s'agit d'un ordre de grandeur puisqu'on ne sait pas où se situerait ce futur équipement qui pourrait échapper à la gestion des ADP, la question de son statut devant être aussi réglée. Selon le site choisi, le coût de raccordement de la desserte à celle du TGV peut varier considérablement.

Le ministère des transports répète aujourd'hui qu'aucune solution n'est à exclure : dans le choix des sites dits « parisiens » (Beauvilliers, Vetry dans la Marne ou Rouvillers dans l'Oise). Mais d'autres hypothèses ne sont pas écartées. Ainsi pourquoi ne pas utiliser des plates-formes déjà existantes, comme celles de grandes métropoles régionales, celle de Lyon, par exemple ?

Lyon, troisième aéroport parisien ? Présentée ainsi, l'idée semble saugrenue. Même les Lyonnais les plus optimistes reconnaissent que l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry ne peut pas intéresser les passagers parisiens. En revanche, cette plate-forme multimodale, située à une vingtaine de kilomètres de la capitale de Rhône-Alpes, représente une véritable alternative au projet de création ex nihilo d'un troisième aéroport au large de l'Île-de-France.

L'aéroport lyonnais peut, en effet, devenir la « seconde porte d'entrée en France » et permettre de détourner de Paris les passagers du sud de la France, soit, environ, 40 % des voyageurs enregistrés dans les aéroports parisiens, selon Bernard Chafange, directeur de Lyon-Saint-Exupéry.

L'argument majeur de la solution lyonnaise réside dans la rapidité de sa faisabilité. Cinq ans, dans le meilleur des cas, dix ans au pire, seraient nécessaires pour renforcer ses capacités, à un moindre coût. Saint-Exupéry présente plusieurs atouts : une gare au sein de l'aéroport, qui prendra son essor en 2001 avec le lancement du TGV Méditerranée (Paris-Lyon-Marseille, trois millions de passagers annuels attendus) ; un réseau autoroutier très dense ; un positionnement géographique au cœur de l'Europe du Sud ; des réserves foncières importantes (900 hectares) et enfin une faible urbanisation autour du site.

Le 1^{er} juillet 1999, M. Gayssot a approuvé l'avant-projet de plan masse (APPM) autorisant, si nécessaire, la réalisation de deux nouvelles pistes et le gel des constructions alentour. L'extension de Saint-Exupéry se heurte certes à l'opposition des riverains. Mais c'est déjà le cas à Vetry, Beauvilliers ou Rouvillers...

Marcel Scotto
et Sophie Landrin (à Lyon)

OFFRE AMICALE DE HSBC SUR LE CCF

Actionnaires du CCF

Vous avez décidé
de soutenir
un grand projet.

Merci.

Vous avez été très nombreux à nous manifester votre confiance,
HSBC détient 98,6% du capital du CCF.

HSBC sera cotée le 28 juillet à la Bourse de Paris.

HSBC

CCF

Les actions détenues par HSBC sont issues de l'achat de blocs et des titres offerts dans le cadre de son offre amicale. La note d'admission des actions HSBC à la Bourse de Paris est disponible auprès de HSBC, CCF et les banques introductrices ou sur simple appel gratuit au 0 800 180 190.

Jean-Marie Le Chevallier cherche à se concilier la droite à Toulon

Le maire fait passer son budget supplémentaire

TOULON

de notre correspondant

Après un mois de blocage, le conseil municipal de Toulon a adopté, mercredi 26 juillet, le budget supplémentaire présenté par le maire, Jean-Marie Le Chevallier (ex-FN), par 28 voix pour, 20 contre et 8 abstentions, dont celles des 7 élus RPR-UDF-DL. Ce budget avait auparavant été refusé à trois reprises, provoquant au passage la relégation du Rugby Club toulonnais (RCT) en division 2 (*Le Monde* du 21 juillet). Ce long feuilleton illustre la déliquescence de l'ancienne majorité d'extrême droite et les manœuvres au conseil municipal sur fond de campagne pour les élections municipales de mars 2001.

Depuis le 23 juin, M. Le Chevallier tentait de passer en force en demandant à son conseil municipal de se prononcer par un seul vote sur le budget supplémentaire, dans lequel figurait la subvention de 1,5 million de francs (0,23 million d'euros) qui devait permettre au RCT d'éviter une rétrogradation. Trois fois de suite, il avait échoué, en raison des votes « contre » cumulés des élus du Front national, de la gauche et de l'opposition RPR-UDF-DL. Le 13 juillet, le maire avait obtenu le ralliement des trois mégrétistes du MNR, mais 18 des 21 conseillers FN avaient encore voté contre.

La droite, elle, se retrouvait en difficulté vis-à-vis de son électorat. « On n'a cessé de me parler d'attitude irresponsable de la part d'élus qui seraient considérés comme les fossyeurs du RCT », confiait au *Monde* le sénateur (DL) Hubert Falco, président du conseil général et candidat aux municipales. Le 17 juillet, les élus UDF-RPR-DL avaient engagé une négociation avec le maire. L'idée était de scinder le budget supplémentaire en plusieurs volets, afin d'obtenir un vote positif sur un volet « consensuel » dans lequel figureait la subvention au RCT. Il était déjà trop tard pour le club, mais cet accommodement avec la droite, auquel M. Le Chevallier a finalement dû renoncer, n'était pas innocent. Son premier objectif était de séduire l'électorat modéré ou indécis, convoité par le maire depuis sa marginalisation au sein de sa propre majorité éclatée.

José Lenzini

Dans le même temps, M. Le Chevallier a voulu faire endosser aux élus FN une responsabilité dans le sort du club toulonnais. Au passage, il a affaibli les fidèles de Jean-Marie Le Pen, dont trois élus, menacés d'être exclus pour avoir voté le budget supplémentaire, ont préféré démissionner. Quant aux élus du groupe RPR-UDF-DL, ils se sont retranchés dans l'abstention sur l'ensemble du budget, déclenchant immédiatement les sarcasmes du groupe FN, qui a dénoncé une « collusion » entre MM. Falco et Le Chevallier.

EN DÉLICATESSE AVEC LE FN

En fait, M. Le Chevallier prend de plus en plus de distance avec le FN, qu'il a quitté en mars 1999. M. Le Pen a déposé plainte contre son ancien directeur de cabinet pour « abus de confiance », reprochant au maire d'avoir utilisé à son profit quatre chèques d'un montant global de 250 000 francs destinés à la fédération varoise du FN. M. Le Chevallier rétorque qu'il s'agissait de remboursements de frais de déplacement. Le tribunal correctionnel tranchera en janvier 2001. Le bureau politique du FN accuse en outre le maire de s'être rendu coupable d'« abus de confiance et détournements de fonds » quand il exerçait ses fonctions de trésorier du groupe des droites européennes au Parlement de Strasbourg.

Le maire de Toulon est, par ailleurs, mis en examen dans deux autres affaires, d'abord pour « complicité de délit d'avantage » dans le cadre de l'attribution du marché des cantines scolaires de la ville, qui aurait donné lieu au versement de 8,5 millions de francs (1,3 million d'euros) de pots-de-vin ; ensuite, pour « abus de biens sociaux » et « détournements de fonds publics » dans un dossier de location de salle au Palais des congrès. M. Le Chevallier est également cité à comparaître, le 10 octobre, devant le tribunal correctionnel pour « subornation de témoins » dans le cadre d'une enquête incidente à l'information sur le décès de son directeur de cabinet Jean-Claude Poulet-Dachary, retrouvé mort le 29 août 1995 au bas de sa cage d'escalier.

Le taux record de réussite au baccalauréat 2000 masque de fortes disparités entre les académies

62 % des jeunes d'une génération ont obtenu le diplôme

Près de huit candidats sur dix ont obtenu le baccalauréat cette année. Cette statistique exceptionnelle recouvre d'autres réalités : 62 % des

jeunes d'une génération ont décroché leur diplôme en 2000, alors que demeurent de fortes disparités entre les académies. Plusieurs fac-

teurs peuvent expliquer pourquoi on a plus de chances de devenir bachelier de l'enseignement général à Rennes qu'à Créteil.

DU BACCALAURÉAT 2000, le grand public a retenu un chiffre : 79,5 % de réussite. Ce nouveau record national est souvent interprété comme le signe d'un examen bradé, qui ne permet plus de mesurer le niveau réel des lycéens. Des rapprochements hâtifs sont opérés. Ainsi, dans l'inconscient collectif, le taux de réussite serait à relier à l'objectif affiché depuis 1985 de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. Ce rapprochement ne tient pas. Cette année, la proportion des jeunes d'une génération qui obtiennent le baccalauréat atteint 62 %.

Dans l'histoire de cet examen, ce dernier chiffre est aussi spectaculaire, si ce n'est plus, que celui du taux de réussite. En 1990, par exemple, plus de 73 % des candidats au baccalauréat décrochaient leur diplôme, mais la proportion de bacheliers dans une génération n'était que de 43,5 %. La montée en puissance du baccalauréat technologique dans les années 70-80, puis celle du baccalauréat professionnel dans les années 90 ont permis ce bond spectaculaire.

Malgré un taux de réussite exceptionnel, le baccalauréat n'a pas perdu sa fonction emblématique. Il est toujours vécu par les élèves et leurs familles comme une épreuve initiatique. Néanmoins, si un jour

le succès dépasse les 80 %, « la question sur le sens de cet examen pourrait être posée », avance Jean-Paul de Gaudemar, directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'éducation nationale.

En attendant, d'autres chiffres posent davantage de questions. Pourquoi, depuis plus de dix ans, la carte de France du baccalauréat demeure-t-elle inégalitaire ? Pourquoi un écart de quinze points sépare-t-il la meilleure et la moins bonne des académies, avec un classement presque toujours identique ? On a plus de chances de devenir bachelier à Rennes (86,3 % de réussite dans les séries générales en 2000) ou à Grenoble (86,1 %) qu'à Créteil (71,9 %) ou à Aix-Marseille (75,6 %).

INÉGALITÉ DES CHANCES

Officiellement, aucune étude n'a été menée par le ministère pour tenter d'expliquer ces bons et ces mauvais résultats. « Ce sera sans doute une question sur laquelle pourra se pencher le nouveau Haut Conseil de l'évaluation », avance M. de Gaudemar. Les observateurs estiment qu'il n'y a pas d'explications simples ni de facteurs déterminants pour expliquer ces étonnantes disparités à un examen national et anonyme, mais une multitude de paramètres à croiser.

Mention très bien pour la Bretagne

RENNES

de notre correspondante régionale

« L'académie de toutes les réussites ; c'est agréable d'y être nommé. » Arrivé à Rennes en juillet, le nouveau recteur, Marc Debène, ne boude pas son plaisir : si la Bretagne obtient régulièrement d'excellents résultats au baccalauréat, elle a cette année « crevé le plafond », dit-il, avec un score de 86,3 % dans les séries générales, de 86,4 % dans les filières technologiques et probablement autant dans les séries professionnelles – dont on attend les chiffres définitifs. Les quatre départements de l'académie présentent des résultats homogènes. Depuis 1995, Rennes a toujours occupé, à une exception près, l'un des deux premiers rangs pour le baccalauréat général, la première place quatre fois de suite au baccalauréat professionnel. L'académie se classe systématiquement en deuxième position tous résultats confondus, souvent au coude-à-coude avec sa voisine de Nantes.

D'autres succès s'annoncent. La région s'enorgueillit d'un bon niveau aux évaluations de CM2 et de sixième et au brevet des collèges, ainsi que du nombre important de candidats aux différents baccalauréats. En 1990, déjà, on y trouvait la plus forte proportion de bacheliers dans une génération. En 1999, ce taux a atteint 70,4 %. « C'est l'histoire d'une société qui croit en son école », explique M. Debène.

CONCURRENCE PUBLIC-PRIVÉ

Issus d'une terre ingrate où les enfants sont nombreux, les Bretons ont dû massivement émigrer. Les diplômés pouvaient permettre de trouver un emploi ailleurs. D'autres régions pauvres n'ont pourtant pas misé à ce point sur les études. L'Ouest se caractérise en outre par la forte emprise de l'enseignement privé – 42 % du second degré en Bretagne, record de France –, composé pour l'essentiel d'établissements catholiques sous contrat. La concurrence entre le public et le privé n'est

cependant qu'« un élément d'explication parmi d'autres », assure le recteur, relevant que « le privé n'obtient pas les meilleurs résultats ».

Rennes est aussi une académie très prisée. Les enseignants se plaignent de la surcharge des classes, mais ils sont nombreux à vouloir travailler dans l'Ouest. Sans doute les équipes y sont-elles, de ce fait, plus durables qu'ailleurs. Les élèves, eux, commencent tôt : 65 % des enfants de deux ans vont à la maternelle (35 % au niveau national). Cette précocité est autorisée par la géographie régionale et son maillage serré de petites villes et de villages. Sur les 1 268 communes de l'académie, une certaine à peine n'ont pas d'école. La recette des lauriers au baccalauréat comporte sans doute d'autres ingrédients, mais la spécificité régionale est indéniable : même Diwan, la filière d'enseignement où les élèves commencent par apprendre le breton, a obtenu de bons résultats.

Martine Valo

A travers la campagne pour le quinquennat, le RPR entend « requinquer » la République et le chef de l'Etat

L'ARGUMENT a le mérite de la simplicité. « Le succès du référendum sera celui du président de la République, puisque c'est lui qui l'a voulu », a affirmé Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, lors de la présentation, mercredi 26 juillet, de la prochaine campagne du mouvement en faveur de la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel. Pour décider les hésitants et les réticents à s'engager en faveur du quinquennat, le RPR a choisi le plus petit dénominateur commun : « Tous derrière Jacques Chirac ! »

Prudent, le député des Hauts-de-Seine a cependant fixé un seuil minimum à partir duquel le référendum du 24 septembre sur le quinquennat pourrait être considéré comme un succès : « 50 % de oui ». Les tracts et les affiches, qui seront diffusés au début du mois d'août, notamment dans les départements les plus touristiques, ne font pas référence au président, mais à la République elle-même. Une Marianne stylisée invitera ainsi le passant : « Pour moi, c'est oui. » Selon les jeunes gaullistes, qui donneront le véritable coup d'envoi de la campagne, le 1^{er} septembre, à Nice, « le quinquennat, ça vous requinque une République ! ». Les tracts, plus argumentés, sont destinés à prévenir la tentation de l'abstention ; ils expliquent les raisons de ce référendum ou tâchent de convaincre : « Un président pour cinq ans ? Je suis concerné. Je vais voter ! »

A compter du 1^{er} septembre, cent « forums pour le oui » seront animés par les responsables du mouvement, en compagnie, si possible, de représentants de l'UDF et de Démocratie libérale.

« En les adaptant sur un point où elles méritent d'évoluer, nous conforterons les institutions de la V^e République » Alain Juppé

Comme frappé d'amnésie, Patrick Ollier, conseiller spécial chargé de la vie du mouvement, semble avoir oublié, en effet, que le souhait initial de Michèle Alliot-Marie était de constituer un comité national pour le « oui », ouvert à « tous les partis de l'opposition nationale » et aux représentants de la « société civile », avant la fin du mois de juillet (*Le Monde* du 13 juillet). Désormais, affirme le député des Hautes-Alpes, « la campagne d'union est pour le mois de septembre ». Et pour cause : François Bayrou, président de l'UDF, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, continuent de traîner les pieds. Plus chanceux, en revanche, Jean-Louis Debré,

président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a obtenu de l'ensemble de ses collègues responsables des groupes parlementaires un appel commun à la mobilisation des élus locaux « pour le "oui" au référendum ».

Au sein même du RPR, tout est fait pour que chacun s'implique peu ou prou dans la campagne à venir. Bien qu'hostile au quinquennat, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, a signé l'appel aux élus locaux. Très favorable, en revanche, à cette réforme, Alain Juppé signe, pour la première fois depuis son départ de la présidence du mouvement, en juin 1997, l'éditorial du dernier numéro de *La Lettre de la Nation* (daté du 21 juillet). « En les adaptant sur un point où elles méritent d'évoluer, nous conforterons les institutions de la V^e République », écrit l'ancien premier ministre, en exaltant la « vocation des gaullistes ».

Autre partisan du quinquennat, Nicolas Sarkozy se prépare à intervenir, à la rentrée, en faveur de la réforme constitutionnelle. Même Philippe Séguin, tout entier consacré à la préparation des élections municipales à Paris et partisan d'une plus large réforme des institutions, s'est montré bon enfant : il s'est entretenu, voici quelques jours, avec la présidente du RPR pour déterminer la manière d'articuler sa propre campagne avec celle du « "oui" au référendum ».

Jean-Louis Saux

Saturnisme : des familles obtiennent leur relogement devant le tribunal

LES RÉSIDANTS du 5, rue du Rhin, dans le 19^e arrondissement de Paris, ont obtenu gain de cause. La Ville et la préfecture se sont engagées, mercredi 26 juillet, à l'issue d'une audience de référé au tribunal de grande instance, à reloger les familles qui squattent l'immeuble. Dans cet édifice délabré, aux murs gorgés de plomb, des travaux de décontamination avaient été ordonnés par la Mairie de Paris, propriétaire des lieux. Cette réhabilitation n'a fait qu'aggraver la situation, selon Mady Denantes, présidente de l'Association des familles victimes du saturnisme : les plombémies ont augmenté, dans des proportions parfois alarmantes (*Le Monde* du 5 juillet).

Dès lors, une solution s'imposait : attribuer à ces familles africaines un appartement décent. Six d'entre elles ont assigné en référé la Ville et la préfecture de Paris, malgré les récentes offres de relogement de la municipalité. M^e Jean-Paul Teissonnière, l'avocat des demandeurs, souhaitait démontrer que les pouvoirs publics n'avaient pas tout mis en œuvre pour garantir les « droits à un logement décent, à la protection de la santé et à la protection de la famille et de l'enfance », ce qui constituait, selon lui, « une voie de fait ».

Dès le début de l'audience, M^e Ingrid Zafrani, qui défend la préfecture, a opposé « un déclinatoire de compétence ». « Cette affaire relève du tribunal administratif, a-t-elle lancé, car il n'y a pas eu voie de fait. Non seulement la pré-

fecture de Paris n'a pas porté atteinte au droit à la santé et au logement de ces familles, mais elle s'est engagée, dès 1994, dans une lutte prioritaire contre le saturnisme. » Bref, les services déconcentrés de l'Etat « n'ont rien à se reprocher ».

M^e Teissonnière est bien embarrasé. Le déclinatoire de compétence, rappelle le président Jean-Pierre Marcus, risque d'entraîner un sursis à statuer sur le fond et, éventuellement, la saisine du tribunal des conflits. Plusieurs mois d'attente sont à prévoir ; or il y a urgence. Que faire ? Le président Marcus propose une médiation, qui est refusée par les demandeurs.

Qu'à cela ne tienne, explorons une autre voie, glisse le président : « Les représentants de la Ville de Paris ont-ils en leur possession le listing précis des appartements qu'ils comptent soumettre aux familles ? » Oui. S'engage alors un long marchandage entre les parties et le président du tribunal. M. Marcus rédige l'ordonnance de référé ; M^e Teissonnière réclame des garanties – « pas de plomb et des logements durables » –, la préfecture fournira « une participation exceptionnelle » pour aider au règlement de l'affaire. Quant à la Ville, elle propose des « logements d'insertion prélevés sur [son] propre patrimoine » et des appartements de son parc social. En octobre, une nouvelle audience aura lieu pour vérifier que ces engagements ont bien été respectés.

Bertrand Bissuel

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES** : les baromètres Louis-Harris et BVA enregistrent une progression des cotes de confiance de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. Selon l'enquête Louis-Harris à paraître vendredi 28 juillet dans *Valeurs actuelles*, réalisée les 21 et 22 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 67 % (+1) des sondés jugent favorablement l'action du président de la République, le premier ministre enregistrant un score de 68 % (+1). Selon l'enquête *BVA/Paris-Match* publiée jeudi, réalisée du 20 au 22 juillet auprès d'un échantillon de 1 052 personnes, M. Chirac gagne 4 points, à 66 % d'opinions favorables ; M. Jospin, avec 60 % d'opinions favorables, progresse de 2 points.

■ **CFDT** : l'union régionale CFDT d'Auvergne (opposants à la direction confédérale) a estimé, mercredi 26 juillet, que la CFDT devait « se désolidariser du Medef ». « Au chantage du Medef de quitter les organismes paritaires, il faut opposer un accord de gestion des organisations syndicales », indique-t-elle.

■ **JUSTICE** : le policier mis en examen pour le meurtre de Riad Hamlaoui a été remis en liberté lundi 24 juillet. Le jeune homme avait été tué, dans la nuit du 15 au 16 avril, d'une balle dans la nuque lors d'une intervention policière dans une cité de Lille-Sud.

■ **SDF** : le responsable de la police municipale de Nice, Daniel Véran, a été mis en examen pour « complicité d'atteinte à la liberté individuelle » dans l'enquête sur l'évacuation forcée de plusieurs SDF en juillet 1996. L'adjoint au maire de Nice chargé de la sécurité, Jean Hanot, avait été mis en examen le 20 février.

RÉGIONS

L'ENVERS DU DÉCOR - 3

L'été, les compteurs d'Avignon s'affolent

Outre son Festival, qui devrait encore connaître cette année un record de fréquentation, la Cité des papes, cette année capitale culturelle de l'Europe, attire des centaines de milliers de touristes. Hôtels, campings et centres d'hébergement sont pleins, mais certains restaurants en profitent

AVIGNON (Vaucluse)

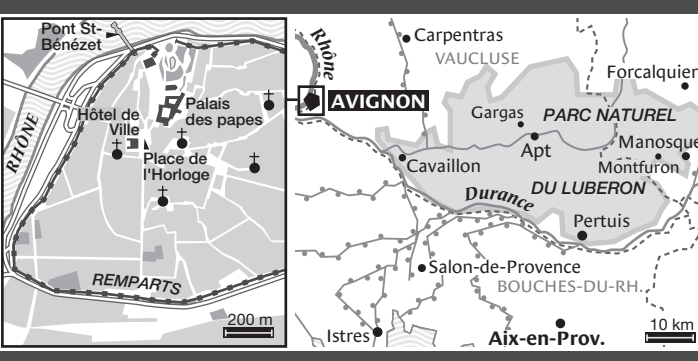
de notre correspondant régional
89 000 habitants : voilà pour l'Avignon d'hiver, qui, avec son Palais des papes, son pont Saint-Bénézet, ses musées et ses églises, attire des touristes toute l'année : en 1999, 570 000 personnes ont visité le seul palais pontifical. C'est pourtant entre avril et octobre que se pressent les visiteurs, dont la moitié sont étrangers. En été, les compteurs s'affolent car déambulent entre le palais fortifié et la place de l'Horloge des mordus des soirées de la Cour d'honneur, des Anglais suivant la route des vins, des campeurs hollandais en route vers la mer et quelques-uns des 500 journalistes présents.

Cette année, alors qu'on avait cru 1999 exceptionnelle, la fréquentation va encore connaître un record. Les statistiques précises manquent, mais le cabinet du maire, Marie-José Roigt (RPR), chiffre à 500 000 le nombre de personnes qui seront passées dans sa ville en juillet, soit une augmentation de 30 ou 40 % par rapport à l'année dernière. A ces monuments historiques reconnus, son Festival mondialement réputé, Avignon a ajouté son statut de capitale culturelle de l'Europe, accueillant l'exposition « La Beauté », organisée par la Mission 2000, et a reçu une étape du Tour de France.

Hôtels pleins, restaurants surchargés, bouchers et boulangers débordés, « on est aux limites », avoue Franck Gomez, président de la fédération départementale de l'industrie et des métiers de l'hôtellerie du Vaucluse. Les 75 hôtels de la ville sont complets, comme les campings et les différents centres d'hébergement. Et ces taux de remplissage sont valables pour tout le département de Vaucluse, qui accueille nombre de festivaliers. D'ailleurs, le nouvel hôtel de standing qui jouxte la gare a ouvert au début du mois sous l'insistante pression de l'office du tourisme : les quatre étoiles qui orneront son fronton sont toujours emballées car les finitions manquent encore...

DÉSENGORGER LA CIRCULATION

Quant aux restaurateurs - 125 sont adhérents à l'office du tourisme -, ils font l'affaire de leur vie, qu'ils offrent un service de qualité ou qu'ils profitent de leur rente de situation, comme l'essentiel de ceux de la place de l'Horloge, cœur battant de la ville : leur réputation, justifiée, est de servir ce qu'il y a de moins bon et de plus cher dans le département. M. Gomez ne décolère pas contre ces gâcheurs du métier, qui « occupent une des vitrines de notre région,



servent n'importe quoi et font du racolage », lui qui se bat pour que ses adhérents « se modernisent et s'adaptent aux normes d'hygiène, de plus en plus exigeantes ». En attendant, lui qui préfère que les contrôles des services de l'Etat soient discrets plutôt que tapageurs, il a d'autres gâche-sauce en ligne de mire : l'essentiel des restaurants chinois, « nourriture industrielle et travailleurs clandestins », ces baraques à sandwiches improvisées, « ni déclarées ni contrôlées », et les propriétaires qui font de la location au noir presque à en devenir hôteliers. Cela ne l'empêche pourtant pas de

reconnaître que, « touristiquement, la région est heureuse ».

De son côté, la ville, qui finance le Festival à hauteur de 7,5 millions (13 % du budget), fait comme elle peut : afin de désengorger la circulation, elle dresse des barrières devant l'artère principale à la nuit tombée et vient d'ouvrir deux parkings gratuits avec navette et gardiennage. Elle a accéléré les rotations de ramassage des ordures pour que la cité, qui se couche tard pour cause de spectacles nocturnes, se réveille propre.

Quant à l'office du tourisme, il tourne à plein régime, et sa responsable trouve qu'il lui manque

quelques moyens pour satisfaire aux demandes. Avec son budget annuel de 7 millions de francs, dont 4,3 viennent de la mairie, l'office a édité 300 000 plans de ville, 950 000 guides pratiques, 500 000 dépliants quadrilingues présentant monuments et musées. En juillet, sa grande salle d'accueil, à deux pas de la gare, n'a pas désempli - elle avait reçu plus de 1 100 personnes par jour en 1999 - et ses téléphones sont sollicités 550 fois par jour - l'accroissement paraît spectaculaire cette année.

Du côté du Festival, qui accueille beaucoup d'habitues - 82 % du public présent est déjà venu au moins une fois -, on annonce aussi des chiffres records. Christiane Bourbonnaud, sa directrice, parle que 167 000 spectateurs assisteront à l'un des 35 spectacles présentés dans 18 lieux différents, entre le 6 et le 30 juillet. Sérieuse augmentation puisque, l'an dernier, il y avait eu 119 000 entrées.

Ce public demande des soins particuliers. Comme il est boulimique de spectacles, il faut l'avertir très en avance afin qu'il puisse organiser au mieux son slalom culturel. En mars, le Festival

adresse donc un préprogramme aux 30 000 adresses, individuelles ou collectives, que contient son fichier. En mai, le programme définitif suit le même chemin. Début juin, après la journée réservée aux habitants du département, durant laquelle près de 10 000 places sont vendues en vingt-quatre heures, on ouvre les réservations : quarante opérateurs, présents ensuite aux guichets ou dans les salles, pouvoient à cette tâche.

Le bureau du Festival ne s'occupe pas de loger son public. Il lui faut en revanche accueillir un bon millier de personnes, stars d'un spectacle ou personnel technique des compagnies : les quarante membres de la troupe qui joue *Gilgamesh*, monté par Pascal Rambert (*Le Monde* du 19 juillet), ont choisi le camping collectif dans l'île de la Barthelette, près de l'espace où ils ont joué ; les 250 artistes venus de l'Est, timides et proches de leurs devises, ont été installés dans un immeuble de studios réservé par le Festival, et les hôtels habituels, qui font rarement des cadeaux, ont été utilisés.

Enfin, le réseau spécial qu'a patiemment monté le Festival a été

Pratique

● **Accueil.** Avignon dispose de 2 700 chambres d'hôtel, dont 285 en 4 étoiles et 1 226 en 2 étoiles. La ville offre 1 000 places de camping et 700 en centres d'hébergement. Hôtellerie et restauration emploient 4 800 personnes déclarées dans un département qui dispose de 333 hôtels, 104 campings, 812 gîtes ruraux et 614 établissements de chambres d'hôtes.

● **A découvrir.** Le Palais des papes (XIV^e siècle) et le pont Saint-Bénézet (XII^e siècle) sont classés patrimoine mondial de l'Unesco. Plusieurs musées sont consacrés aux arts : le Petit Palais, le Musée Calvet, le Musée Angladon ou le Musée Louis-Vouland.

● **Animations et événements.** Pendant son Festival (jusqu'au 30 juillet), la ville accueille plus de 600 spectacles et 570 000 spectateurs. Elle a été désignée ville européenne de la culture en l'an 2000. Jusqu'au 1^{er} octobre, des expositions thématiques sur « La beauté » réunissent plus de 70 artistes du monde entier. La cour d'honneur du Palais des papes accueille un tremplin de jazz du 2 au 5 août, avec un concert de Dee Dee Bridgewater.

● **Accès.** En voiture, prendre l'A7 et l'A9, ou la RN7 et la RN 100. 17 parkings peuvent recevoir 7 880 automobiles. En train, des TGV directs partent de Paris et de Lille. En avion, trois aéroports sont à proximité : Avignon-Caumont, Nîmes-Arles-Camargue, Marseille-Provence.

● **Renseignements.** Office du tourisme, 41, cours Jean-Jaurès, 84000 Avignon. Tél. : 04-32-74-32-74 ; Internet : www.ot-avignon.fr

sollicité : à lui seul, il offre à peu près 500 places, de la villa luxueuse à 15 000 francs la semaine à la chambre de bonne à 2 500 francs par mois. Tout ce monde a ainsi pu s'installer, plutôt bien que mal, au milieu de cette foule qui donne l'été à Avignon son cachet, entre station de bains populaire, village de vacances d'enseignants, rassemblement grunge et colloque universitaire.

Michel Samson

Prochain article :
L'ère d'autoroute de Beaune

Des guides du terroir pour des circuits autour du Luberon

APT

de notre correspondant régional

Longé par les routes surchargées du Sud, bordé de sites touristiques saturés, truffé de résidences secondaires, le parc naturel régional du Luberon (PNR) conserve son calme, même en juillet. Il réussit même à faire cohabiter les artisans, les agriculteurs et les touristes et tente, depuis l'an dernier, des rencontres originales. Le principe est simple : vous vous rendez à une heure donnée avec votre voiture devant l'office de tourisme d'un village participant à l'opération. Là, vous rencontrez votre guide qui embarque avec vous pour vous promener le long d'un des circuits « Des hommes et des savoir-faire ».

A Cavaillon, vous suivrez le melon, à Pertuis, le fil de l'eau qui court de la Du-

rance aux Fontaines, à Montfuron, les saveurs et senteurs de Haute-Provence, à Apt, le fruit confit, ou à Manosque, l'huile d'olive. En quelques heures ou en une journée, en combinant déplacements en voiture et à pied, on vous racontera le pays et, surtout, on vous fera rencontrer les hommes qui ont façonné ces paysages et ces produits. A Gargas, point de départ du circuit « L'ocre dans tous ses états », vous verrez ainsi les entrées de mines désaffectées en compagnie d'un mineur retraité.

Vous filerez ensuite à quelques kilomètres de là vers le Conservatoire des ocres et pigments appliqués de Roussillon, entreprise culturelle gérée par une association, Okhra, installée dans une ancienne usine au cœur des pinèdes. Ce sera

d'ailleurs un des sept salariés de l'association qui vous expliquera, avec une passion insatiable, la nature des terres, les techniques de lavage, de calcination ou de broyage et vous abreuvera d'idées sur les couleurs et les pigments : la visite permet aussi de comprendre le succès des ateliers consacrés à la couleur que Okhra - l'ocre en grec - organise toute l'année sur le site.

RÉSEAU D'AGRICULTEURS ET D'ARTISANS

Cette opération de tourisme à visage humain, qui fonctionne avec des petits groupes d'une dizaine de personnes et le covoiturage, s'appuie sur une huitaine d'accompagnateurs rémunérés et, surtout, sur un réseau d'une quinzaine d'agriculteurs ou d'artisans bien connus du parc et qui travaillent souvent avec lui. A Ca-

vailon, ce sont deux cultivateurs, l'un de melons l'autre de coloquintes, qui reçoivent. A Manosque, c'est un des rares mouliniers travaillant encore, tandis qu'après la visite de canaux d'irrigation de Pertuis, c'est la coopérative viticole qui accueille.

La fin de la randonnée aptésienne permet une visite de la coopérative de Sylla, qui a joué un rôle décisif dans l'amélioration de la vinification de la région en aidant ses coopérateurs à produire des AOC Luberon et Ventoux, devenues en deux décennies des appellations de qualité.

Comme l'explique Nathalie Charles, qui a coordonné l'opération pour le PNR en relation avec les offices du tourisme : « C'est parce qu'on connaît bien notre terroir, mais surtout parce qu'on travaille de-

puis longtemps avec les agriculteurs ou les artisans qu'on a réussi à monter ces circuits. » L'an dernier, ils ont accueilli 400 visiteurs. Le parc en attend beaucoup plus dans les années qui viennent, tout en conservant cette notion de proximité qui fait la qualité de ces randonnées destinées à faire découvrir que « partout, la main de l'homme a dressé des murets, élevé des villages, aligné des cultures, exploité la forêt, humanisé l'espace ».

M. S.

★ **Renseignements :** parc naturel régional du Luberon, 60, place Jean-Jaurès, 84400 Apt. Tél. : 04-90-04-42-00. Fax : 04-90-04-81-15. Internet : pnr.luberon@wanadoo.fr

LES FESTIVALS

EN VIDÉO, RETROUVEZ
DES EXTRAITS DES PRINCIPAUX
FESTIVALS DE L'ÉTÉ.

 sortir.lemonde.fr

Mahmud de Ghazna, le briseur d'idoles

DÉPUIS un mois, l'immense armée de Mahmud affronte le désert de Thar, l'un des plus arides d'Asie. Les 30 000 cavaliers progressent, fourbus, dans la chaleur et la poussière. Chacun dispose, à ses côtés, de deux chameaux aux outres bien gonflées. Des centaines d'autres bêtes, porteuses d'eau, accompagnent la troupe. Dans quelques jours, ils en auront fini avec cette rude épreuve. Ils auront vécu l'une de ces aventures épiques qui assurent à leur chef une gloire éternelle.

À l'aube de cette année 1026, les soldats de Mahmud touchent au but. Le désert loin derrière eux, ils ont reposé leur corps et leur monture, ils ont refait le plein d'eau et de nourriture, et repris leur marche vers le sud, repoussant l'attaque d'un rajah et traversant quelques villes, conquises sans effort. Les voici aux bords de l'océan Indien, face aux remparts qui les séparent encore de leur proie, ce temple de Somnath, hautement sacré pour tout hindou, et si riche qu'il est l'unique destination de ce raid harassant.

Mahmud fait aussitôt le siège devant la forteresse. Corpulent, de taille moyenne, la barbe grise et clairsemée, c'est un homme déjà vieux, mais encore énergique et impatient. Il déclenche, dès l'aube, le premier assaut contre Somnath, qui grouille de fidèles. Les Musulmans, croyant trop tôt tenir la victoire, lancent du haut des murs leur appel à la prière; puisant leurs forces dans la ferveur religieu-

marée basse au fond du golfe de Kutch, avant de rejoindre les plaines du Sind. De retour à Ghazna, sa capitale, Mahmud s'empresse, en un geste pieux, d'expédier quelques débris du lingam à La Mecque et à Bagdad, où siège le calife abbasside. Huit siècles plus tard, lors de la première guerre anglo-afghane (1839-1842), un gouverneur général britannique fera renvoyer en Inde les prétendues portes de Somnath prises par Mahmud.

AUTANT l'exploit iconoclaste de Mahmud plonge l'Inde dans une consternation douloureuse, autant il porte le nom du sultan au firmament de l'islam. Les poètes chantent les mérites de ce champion de la foi musulmane, de ce « briseur d'idoles » qui « martèle les païens ». En récompense, le calife lui décerne un nouveau titre : « *Refuge de l'Etat et de l'islam* », qui s'ajoute aux anciens « *Épée de la Corne* », « *Main droite de l'Etat* », « *Confident du commandeur des croyants* », « *Ami de la commu-*

Ghazna, sa nouvelle capitale, au sud de l'actuelle Kaboul et au débouché afghan des routes de l'Inde. Né païen, il se convertit, adolescent, à l'islam; il devient l'homme fort du royaume, épouse une fille de l'aristocratie. Mahmud, né en novembre 971, a sept ans lorsque son père fonde, en 978, la dynastie des Ghaznévides. Sebüktingin régnera vingt ans, sans remettre en question le lien de vassalité qui l'attache à l'empire samanide, pourtant en plein déclin. Gouverneur militaire pour le compte des émirs de Boukhara, il sera maître chez lui, sans jamais se proclamer indépendant.

Mahmud, lui, a reçu l'éducation habituelle d'un prince musulman : il apprend le Coran et manie l'épée. Son père lui enseigne très tôt les rudiments de la politique et l'initie aux affaires du royaume, qu'il ne cesse d'étendre, rendant la dynastie turque plus légitime aux yeux de ses sujets. Il l'emmena, encore gamin, dans un raid punitif. A quinze ans, Mahmud vit sa première expérience guerrière, en Inde. Les vallées afghanes et celles du Pendjab sont géographiquement voisines, les richesses indiennes alléchantes, les rajahs locaux querelleurs : autant de bonnes raisons pour mener bataille en Inde, ce « *pays de l'incroyance* » pour l'islam. L'armée de Sebüktingin défait celle de Jaipal, le rajah de la dynastie hindushahiyya.

En 990, une brouille, dont on ignore les raisons, oppose le père au fils : Mahmud est emprisonné pendant quelques mois au fort de Ghazna. Les deux hommes, vite réconciliés, volent ensemble, quatre ans plus tard, au secours de leur suzerain, l'émir samanide, que menace une dangereuse rébellion des officiers turcs esclaves. Ils chassent les mutins de Hérat, à l'ouest de l'actuel Afghanistan. Mahmud est promu gouverneur militaire du Khurasan, au cœur de ce qui reste de l'empire samanide. Un an après, son père lui prête main-forte alors que ses troupes affrontent, en mauvaise posture, une nouvelle révolte. Sebüktingin meurt en 997, après avoir choisi, contre toute attente, pour succes-

se, les assiégés les boutent avant de reculer sous une pluie de flèches. La bataille dégénère en une affreuse mêlée jusqu'aux marches du temple, où 50 000 hindous perdront la vie. La ville tombe au second soir des combats.

Mahmud s'approche du temple, qui se dresse sur la plage. C'est un vaste édifice en pierre, d'une splendeur inouïe, que les vagues viennent lécher à marée haute. Ainsi, dit la légende, la lune et la mer l'adorent sans répit. Cinquante-six colonnes de teck soutiennent son toit pyramidal, surmonté de 14 globes dorés que l'on voit briller de loin au soleil. À l'abri du temple, le sultan découvre l'objet du culte, une statue du lingam, le symbole phallique, que les hindous croient vieille de trente mille ans. Autour d'elle, et à ses pieds, des idoles, plus petites, d'or et d'argent, lui rendent un hommage silencieux. Des chandeliers ornés de pierres illuminent la scène. Une cloche de 180 kilogrammes, qui sonne plusieurs fois par jour, pend au bout de sa lourde chaîne.

Depuis des siècles, le lingam de Somnath attire les pèlerins par dizaines de milliers. Ils le vénèrent encore plus depuis que Mahmud a fait détruire d'autres sanctuaires, ailleurs en Inde. Ce culte engendre une formidable richesse. Mille brahmanes participent aux rituels. Les dons de 10 000 villages financent l'entretien du temple. Trois cents musiciens et danseurs se produisent à ses portes, et autant de serviteurs veillent au bien-être des pèlerins. Chaque jour, des coursiers se relaient pour apporter l'eau sacrée du Gange - distant de 800 kilomètres -, avec laquelle on nettoie la statue, et les fleurs fraîches qui l'embellissent viennent du Cachemire.

Tout cela n'émeut guère le sultan, venu en pillard. Il ordonne qu'on mutilé la statue à coups de hache, qu'on la réduise en morceaux et qu'on s'empare du trésor, équivalant à 85 tonnes d'or. Le temple est ensuite détruit par le feu. Quinze jours après, Mahmud prend la route du retour. Pour échapper à la colère des rajahs qui l'attendent en embuscade, il longe l'océan et engage son armée à

se, les assiégés les boutent avant de reculer sous une pluie de flèches. La bataille dégénère en une affreuse mêlée jusqu'aux marches du temple, où 50 000 hindous perdront la vie. La ville tombe au second soir des combats.

se, les assiégés les boutent avant de reculer sous une pluie de flèches. La bataille dégénère en une affreuse mêlée jusqu'aux marches du temple, où 50 000 hindous perdront la vie. La ville tombe au second soir des combats.

se, les assiégés les boutent avant de reculer sous une pluie de flèches. La bataille dégénère en une affreuse mêlée jusqu'aux marches du temple, où 50 000 hindous perdront la vie. La ville tombe au second soir des combats.

se, les assiégés les boutent avant de reculer sous une pluie de flèches. La bataille dégénère en une affreuse mêlée jusqu'aux marches du temple, où 50 000 hindous perdront la vie. La ville tombe au second soir des combats.



Fils d'un ancien esclave, bras armé du sultan, ce prince afghan champion de l'islam porta la guerre et les pillages dans l'Inde qui le fascinait. Assoiffé d'or et de pouvoir, dresseur d'éléphants pour le combat, il se fit aussi mécène en recrutant des poètes chantant ses louanges...

seur non pas Mahmud, mais son demi-frère, Ismail, bien moins expérimenté et valeureux.

Faisant aussitôt valoir ses droits, Mahmud tente de négocier avec Ismail et lui propose un partage du pouvoir. En vain. L'affrontement est inévitable : il a lieu près de Ghazna, en mars 998. Mahmud défait Ismail, l'emprisonne, puis l'exile dans une province lointaine. Il s'installe sur le trône ghaznévide. Il a vingt-sept ans. L'année suivante, l'émir samanide est renversé par ses généraux turcs, qui mettront fin à la vieille dynastie. Profitant de l'événement, Mahmud se pose en vengeur de son suzerain déchu et renforce son emprise sur tous les territoires de l'ancien empire samanide situés au sud du fleuve Oxus, l'actuel Amou-Daria, le nord revenant à ses rivaux turcs karakhanides, maîtres de Boukhara.

Les Samanides disparus, Mahmud est en quête d'une nouvelle légitimité. Il a la bonne idée de la rechercher auprès du calife abbasside, al-Qadir, trop heureux d'exercer son vestige d'autorité en adoubant l'homme fort de la région. Le calife confirme les conquêtes de Mahmud et homologue sa souveraineté en le gratifiant de titres et d'insignes royaux. Chacun trouve de grands bénéfices à cette alliance, que Mahmud entretiendra avec soin toute sa vie, pour des raisons tant politiques que religieuses.

EN cette sombre époque d'impuissance abbasside, le calife est l'otage virtuel des émirs chiites - les Buyides - qui règnent à Bagdad. Son pouvoir ne s'étendant guère au-delà des murs de son palais, il ne peut que se réjouir de recevoir l'allégeance du plus puissant des princes, toujours prêt à combattre sous la bannière de l'islam sunnite et à pourfendre les hérétiques, notamment ces Buyides, coreligionnaires de ceux qui, chez lui, l'humilient. En échange de son zèle et des victoires dont il fait volontiers hommage à al-Qadir, Mahmud reçoit un patronage diplomatique et une investiture spirituelle, qui confortent son assise face à ses rivaux. Sans rien céder pour autant de son indépendance, puisque la tutelle du calife est purement nominale et si lointaine. Mahmud ne lésine pas sur les précieux cadeaux de toutes sortes, qu'il envoie au calife, y compris quelques éléphants rapportés d'Inde, qui avaient disparu des rues de Bagdad depuis plus d'un siècle.

Pour complaire à son allié, Mahmud affiche son mépris du calife rival fatimide chiite, al-Hakim, qui règne en Egypte et en Syrie. En 1013, celui-ci lui suggère, par courrier, de faire allégeance : Mahmud expédiera aussitôt la lettre vers Bagdad, où elle sera brûlée en public. La même année, al-Hakim dépêche un émissaire porteur d'un message pour Mahmud, un certain al-Taherti, qui prend la route en grande pompe, vêtu d'un manteau resplendissant et chevauchant une mule splendide. Arrêté à Hérat, conduit à Ghazna, le malheureux sera sommairement jugé et exécuté. Que le sultan ait, en l'occurrence, succombé aux pressions de la secte piétiste karraimiyah, dont on le dit proche, ne change rien à la trahison du procédé.

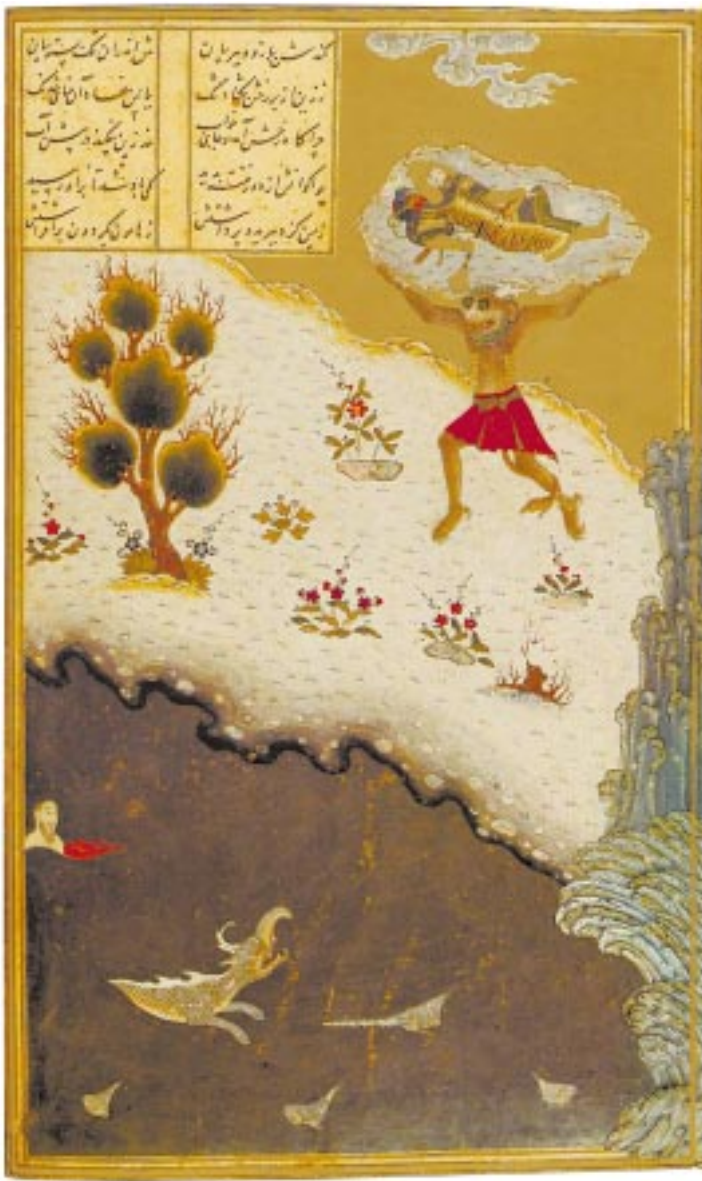
L'Inde, dont il eut, adolescent, un avant-goût, attire irrésistiblement Mahmud. Arrivé au pouvoir, cet insatiable envahisseur s'est promis d'y mener campagne une fois l'an. Il y conduira dix-sept expéditions, la première en l'an Mil, la dernière en 1026. Elles laisseront des dynasties abattues, des populations massacrées, des trésors vidés, des patrimoines dévastés. Entre chaque campagne, écrit l'historien André Miquel, « *le conquérant, chargé d'or et encombré de milliers d'esclaves revient reprendre souffle dans ses repaires afghans* ». En général, son armée déferle dans la plaine indienne à la saison des récoltes et s'en retire avant les crues de la mousson, en longeant les fleuves du Pendjab.

Pour sa première grande campagne, il retrouve face à lui Jaipal, l'ennemi de son père. La bataille a lieu près de Peshawar, en novembre 1001. Supérieure en nombre et mieux équipée, l'armée du rajah est pourtant battue. Capturé avec quinze fils et petits-fils, Jaipal est renvoyé, moyennant rançon, à Waihand, sa capitale occupée par Mahmud. Le rajah, cruellement humilié, abdique, prépare son propre bûcher funéraire et s'y immole. Son fils et successeur, Anandpal, nourrit longtemps sa revanche. Il rassemble une coalition de rajahs, qui mettent à contribution leurs sujets. Ainsi, les femmes vendent leurs bijoux pour financer la guerre. L'affrontement a lieu en 1008 entre Und et Peshawar. Les deux armées se toisent pendant quarante jours, puis c'est le choc, qui tourne à l'avantage des hindous. Au moment où Mahmud s'apprête à battre en retraite, l'éléphant d'Anandpal s'emballe, pris de panique, et provoque une débandade générale. La bataille bascule au profit des musulmans, et cette victoire inespérée facilitera la progression de Mahmud vers le cœur de l'Inde.

L'épopée indienne du sultan est riche en histoires d'éléphants. Pendant la bataille de Nandana (1014), les archers de Mahmud repoussent une charge en faisant pleuvoir leurs flèches vers les yeux et les trompes des pachydermes. Quelques mois plus tard, le sultan attaque Thanesar pour mettre la main sur un troupeau d'éléphants réputés pour leurs vertus guerrières. En 1022, alors que Mahmud fait le siège de Kalinjar, le puissant rajah du lieu, Ganda, envoie des bêtes sans cornes contre les soldats du sultan pour tester leur bravoure. L'armée de Mahmud dispose en permanence d'environ 1 700 éléphants de combat dans les écuries royales de Kaboul. En campagne, leur nourriture et leur entretien exigent une formidable logistique. Chaque année, le sultan fait une revue d'effectifs et renvoie les pachydermes trop maigres en Inde pour qu'ils reprennent des forces.

Au fil des ans, les campagnes indiennes de Mahmud gagnent en audace. Il contrôle l'essentiel du Pendjab, la seule région où il implante, sans grand succès, une administration civile permanente.

En 1018, il pousse jusqu'à Mathura, la ville natale mythique de Krishna, et descend le Gange jusqu'à Kanauj, la plus grande cité du nord de l'Inde. Mais il ne peut prendre Kalinjar, une forteresse en forme d'étoile et dotée de sept portes, le chiffre des planètes connues. Il conclut avec Ganda une paix qui fixe la frontière orientale de l'empire ghaznévide en pleine vallée du Gange. En 1015 et 1021, il échoue devant les citadelles imprenables du Cachemire, se perd dans les montagnes et, retrouvant la plaine, échappe de justesse aux eaux en furie. Nul ne doute que Mahmud mène en Inde une « guerre sainte » : il fait construire des mosquées, diffuse le Coran et accorde souvent la vie sauve aux convertis. Des centaines de volontaires, combattants de la foi, accompagnent l'armée régulière.



IN « ISLAM ET ART MUSULMAN », ED. MAZENOD, 1976. © BRITISH MUSEUM



Mahmud jette au cœur de l'Inde les fondements de la puissance musulmane. Ses campagnes, note l'historien Marc Gaborieau, marquent « la première poussée sur le sol indien des Turcs iranisés, champions du sunnisme ». Avant lui, l'Inde n'était qu'une province, bien lointaine, d'un islam arabe puis ismaélien, établi surtout dans le Sind, la basse vallée de l'Indus ; après lui, elle est déjà, virtuellement, un nouveau continent musulman. Le Pendjab soumis, et le bassin du Gange sillonné jusqu'aux environs de Bénarès, Mahmud donne leur cadre aux grandes invasions futures. Il promet par l'épée l'islamisation de l'Inde, qui deviendra massive – à partir du XIII^e siècle et se soldera, près de mille ans plus tard, par le partage du sous-continent, la naissance du Pakistan (1947) puis celle du Bangladesh (1971).

Mais le zèle religieux de Mahmud lui sert d'alibi : il a surtout faim de pouvoir, et soif d'or. L'Inde est pour lui une source inépuisable de richesses et de main-d'œuvre. Le pillage de Somnath lui rapporte l'équivalent de 100 millions de dollars d'aujourd'hui. Partout il accapare, en énormes quantités, des lingots d'or, des pièces d'argent, des objets d'art, des bijoux, des pierres précieuses, des étoffes brodées, des trônes incrustés, sans compter les centaines d'éléphants. Le sultan assiste en personne au partage du butin, que des experts ont d'abord estimé : il reçoit, selon la loi islamique, le cinquième de sa valeur. En 1018, Mahmud ramène de Kanauj 53 000 captifs, qui feront s'effondrer les cours du marché aux esclaves de Ghazna.

« Mahmud manipule la religion de sang-froid. Son sunnisme cautionne l'agression et justifie les pillages. Mais ce n'est pas un fanatique », souligne l'historien Edmund Bosworth. Il n'entreprend aucune

politique de conversion massive, d'ailleurs difficilement envisageable parmi la multitude indienne. Il recrute et commande sans état d'âme un fort contingent de soldats hindous, fantassins et cornacs, qu'il emploie, avec cynisme – et succès – contre ses ennemis musulmans d'Asie centrale. Ces hommes vivent dans un quartier séparé de Ghazna, où ils exercent librement leur culte. Mahmud est plus un envahisseur qu'un conquérant. Il pille et saccage

Mahmud mène en Inde une « guerre sainte » : il fait construire des mosquées, diffuse le Coran et accorde souvent la vie sauve aux convertis. Des centaines de volontaires, combattants de la foi, accompagnent l'armée régulière

l'Inde, mais n'a ni l'intention ni les moyens de l'annexer. Son armée n'occupe pas le pays, à part quelques garnisons permanentes, d'ailleurs assez turbulentes, installées à Lahore.

Si Mahmud ravage sans cesse les richesses de l'Inde, c'est qu'il en a de plus en plus besoin. Les butins s'ajoutent aux impôts et aux tributs versés par les nombreux vaincus pour financer le fonctionnement de sa bureaucratie, et surtout de cette énorme armée, d'environ cent mille hommes, qu'il passe en revue chaque année dans la plaine de Ghazna. Une armée régulière multinationale, où les Turcs côtoient les Indiens, les Afghans, les Kurdes et les Arabes, où les mercenaires sont régulièrement payés et les volontaires alléchés par l'espoir de s'enrichir.

En Inde, comme au cœur de son

empire, Mahmud n'épargne pas ses rivaux musulmans, surtout s'il les tient pour hérétiques. Pour avoir la voie plus libre dans ses expéditions, il attaque et soumet les Qarmates, une secte ismaélienne installée de longue date à Multan, au Pendjab. En Perse et en Afghanistan, il se méfie des mystiques soufis et persécute sans merci les chiites radicaux de toute obédience. Au soir de sa vie, il s'en prend aux Buyides, des chiites modérés qu'il a longtemps ména-

captivité en Inde, puis ramené à Ghazna.

Inlassable, Mahmud se montre sans cesse, d'un bout à l'autre de son empire, de la mer Caspienne à la vallée du Gange, des steppes de l'Asie Centrale à la mer d'Arabie. C'est un territoire plus grand que celui des Abbassides à leur apogée. Pour l'étendre ou le consolider, il recourt partout aux mêmes méthodes. A l'exemple de son père, il scelle des alliances matrimoniales : il épouse une fille de son rival turc karakhanide et, vingt ans après, pousse son fils Masud à l'imiter ; plus tard, il mariera sa fille avec l'héritier de cette dynastie ; en échange, son fils Muhammad épouse une princesse de la même famille.

Mahmud est un suzerain sourcilieux. La vassalité qu'il impose à ses ennemis vaincus, moyennant un lourd tribut annuel et la fourniture d'esclaves militaires, doit être valide aux yeux de tous. Il exige des rajahs qu'ils scellent leur soumission dans le sang de leur auriculaire, dont ils coupent l'extrémité, comme le veut le rituel local. Mahmud collectionne les phalanges princières. Il envoie ensuite à ses vassaux un cheval superbement harnaché, une robe de cérémonie, un turban, une ceinture et une bague gravée à son nom. Il veille à la proclamation solennelle du lien de vassalité jusqu'au fond des provinces. Il fait payer cher les affronts et les trahisons. A Gurganj, les assassins – musulmans – de son beau-frère sont fouettés, écartelés, piétinés à mort par des éléphants ; leurs corps sont ensuite pendus à des gibets près de la tombe de leur victime. Mahmud accable ses vassaux d'impôts fonciers et de taxes douanières, ce qui provoque quelques famines. De ses expéditions, le sultan rapporte parfois d'étranges cadeaux : un rajah lui offre une pierre qui cicatrise les blessures profondes et un oiseau

gés. L'héritier de la ligne de cette dynastie du nord de l'Iran, menacé par son armée, commet, il est vrai, l'énorme erreur de faire appel à lui : Mahmud s'empresse de voler à son secours, détrône et capture le naïf, pille sa capitale, Rayy, près de l'actuelle Téhéran, et organise un gigantesque autodafé, au cours duquel cinquante cargaisons de « mauvais » livres apportées à dos de chameau s'évanouissent en fumée sous les arbres où agonisent les hérétiques crucifiés. Mahmud convoque son prisonnier et l'interroge :

« Savez-vous jouer aux échecs ?
– Oui, répond le jeune homme.
– Avez-vous jamais vu, sur l'échiquier, un roi se rapprocher d'un autre ?
– Non.
– Mais, alors, pourquoi diable avez-vous fait appel à un roi plus puissant que vous ? »
L'imprudent sera envoyé en

qui, voletant au-dessus d'un mets, signale la présence éventuelle d'un poison en versant quelques larmes.

Ghazna est un carrefour marchand prospère, réputé pour son climat sain, ses poires géantes et sa rhubarbe. Mahmud en fait une capitale brillante et raffinée. Ses butins permettent de l'embellir sans cesse. Des statues hindoues sont exhibées comme trophées de guerre sur les murs des palais. Le sultan fait construire une superbe mosquée, nommée « la Fiancée du ciel », si grande, rapporte un chroniqueur, que « 6 000 serviteurs de Dieu peuvent y accomplir leurs devoirs sans se gêner mutuellement ». Avec les livres volés lors de ses premières campagnes en Perse, il monte une bibliothèque, qu'il enrichira tout au long de son règne.

Le récit d'un émissaire du calife reçu par Mahmud (qui cherche bien sûr à l'impressionner) donne une idée du faste et du protocole qui règnent à la cour de Ghazna : « *Devant les portes du palais, deux énormes dragons, attachés par des chaînes, montaient la garde. Dans l'avant-cour, il y avait des lynx et de nombreuses*

à la vérité – vieilles coutumes, esprit partisan, rivalité personnelle ou passion, désir d'influence. » Pendant que le sultan ravage le pays, Biruni étudie ses peuples, ses croyances, ses langues. Il en résulte un chef-d'œuvre, *Histoire de l'Inde*, qui paraît l'année où Mahmud meurt. Dans la préface, en songeant sans doute à Mahmud, Biruni cite le Coran : « *Dis la vérité, même si cela se retourne contre toi* » ; et l'Evangile : « *Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme.* »

Firdawsi est l'Homère de la Perse médiévale. Pendant trente ans, il compose le *Shah-nameh*, le « Livre des rois », une épopée de 60 000 vers exaltant le passé pré-islamique de l'Iran, un immense poème de guerre et d'amour centré sur le héros mythique Rostam. En 1004, Firdawsi, pauvre et vieillissant, présente (et dédie) son chef-d'œuvre, encore inachevé, à Mahmud, dont il espère soutien et protection. Est-ce parce que le poète est chiite ? Que le sultan préfère les œuvres lyriques à sa gloire ? L'accueil est tiède. Mais Mahmud promet à Firdawsi un dinar d'or pour chaque vers. En 1010, le poète envoie son œuvre, achevée, au sultan : il reçoit, en

Partout il accapare, en énormes quantités, des lingots d'or, des pièces d'argent, des trônes incrustés. En 1018, Mahmud ramène de Kanauj 53 000 captifs, qui feront s'effondrer les cours du marché aux esclaves de Ghazna

panthères. A l'intérieur, Mahmud m'attendait, assis sur son trône et entouré de tous les dignitaires. Je lui remis la lettre du calife. La cérémonie achevée, il m'invita à chevaucher à ses côtés. Lors de notre passage, les fauves grondèrent, les dragons s'élevèrent, les soldats crièrent, les éléphants s'agenouillèrent et les chevaux hennirent. Je sentis le sol trembler. C'était comme au jour de la Résurrection. » Mahmud se veut aussi un mécène. Il entretient 400 poètes qui chantent ses louanges, sous l'égide d'Unsuri, le « poète-lauréat », qui repère les nouveaux talents. Turc d'origine élevé dans un monde iranisé, Mahmud est un métis culturel. Avec ses proches, il parle la langue venue de ses lointaines steppes ancestrales ; avec les autres, le persan. Il parle aussi un peu l'arabe, la langue administrative, religieuse et scolaire. Sous son règne, la culture indienne se répand vers l'ouest, et la musulmane vers l'est.

Deux intellectuels réputés, les plus grands de la région avec Avicenne, séjournent à Ghazna. Le premier, al-Biruni (973-1048), y vit plus de trente ans ; le second, Firdawsi (940-1020), y passe brièvement. Né de père inconnu dans l'actuel Ouzbékistan, élevé dans la culture persane, Biruni est l'érudit musulman par excellence : philosophe, historien, géographe, mathématicien, astronome, physicien, chimiste, linguiste et poète. Esprit indépendant, il met son immense curiosité, son désir de comprendre et d'expliquer au service d'un savoir encyclopédique.

En 1017, Mahmud intime l'ordre à tous ses vassaux de faire venir à Ghazna, au besoin par la force, les plus brillants esprits de l'empire. Avicenne refuse ; Biruni, qui vit à Gurganj, se soumet en maugréant. Avicenne et Biruni échangeront plus tard une correspondance philosophique sous forme de questions-réponses. Le courant passe mal entre Biruni, qui méprise secrètement le sultan, et Mahmud, qui soupçonne le savant de chiisme. Mais le premier saisit la chance que le second lui offre : voyager avec lui en Inde.

Ce sera pour Biruni une véritable révélation : la philosophie indienne le fascine, il apprend le sanskrit, se plonge dans les textes et compatit en silence sur les malheurs de l'Inde, qu'il étudie avec l'impartialité d'un chercheur moderne : « *Nous devons, écrit-il, débarrasser les esprits de toutes les causes qui rendent les gens aveugles*

retour, un dixième de la somme en question. Humilié, Firdawsi se rue dans un hammam et, en sortant, partage l'argent, de colère et de mépris, entre un garçon de bains et un marchand de sorbets (du turc *chorbet*), puis s'enfuit, déguisé, à Hérat, où il se cache avant de gagner Tus, sa ville natale. Dix ans plus tard, Mahmud, pris de regret, dépêche à Firdawsi une caravane portant de l'indigo pour la valeur promise. Les chameaux du sultan entrent dans Tus au moment où le convoi funèbre en sort. Le poète venait de mourir à quatre-vingts ans. Sa fille, dédaignant l'offrande tardive, utilisera l'argent à restaurer un hospice.

En 1027, Mahmud attrape la malaria. Il fait face, assume ses obligations, maintient ses deux audiences quotidiennes et continue de guerroyer. Mais la maladie le ronge. Il reçoit ses visiteurs, assis, le dos calé sur des oreillers. Il rend l'âme le 30 avril 1030, vers 5 heures du soir. Avant sa mort, il ordonne qu'on étale devant lui les bijoux royaux. Contemplant longuement son trésor une dernière fois, il pleure d'amertume.

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Su Dongpo,
le lettré incorrigible

A lire

- *The Life and Times of Sultan Mahmud of Ghazna*, de Muhammad Nazim. Cambridge University Press, 1931.
- « Mahmud b. Sebüktingin », de C. Edmund Bosworth. Article paru dans *Encyclopédie de l'Islam*, nouvelle édition, tome VI.
- *The Medieval History of Iran, Afghanistan and Central Asia*, recueil d'articles de C. Edmund Bosworth. Variorum, Londres, 1977.
- *Les Pouvoirs princiers dans le domaine abbasside*, de Jean-Claude Garcin, paru dans *Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval*. PUF, « La nouvelle Clio », première édition 1995, réédité en 2000.
- *L'Islam et sa civilisation*, d'André Miquel. Armand Colin, 1994.
- *Atlas de l'an Mil*, de John Man. Autrement, « Atlas/Mémoires », 1999.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le CSA s'impose

A quoi sert le Conseil supérieur de l'audiovisuel ? Pour ses nombreux détracteurs, poser la question, c'est y répondre. A plusieurs reprises, ses décisions ont été annulées ou réduites par le Conseil d'Etat. Dans de nombreuses circonstances, il a dû admettre son incompétence, notamment en matière économique. Epinglee pour « excès de pouvoir » ou moquée pour son impuissance, l'instance de régulation avait du mal à imposer sa légitimité. Elle vient de le faire de manière spectaculaire, dans le dossier le plus délicat qu'elle ait eu à examiner depuis longtemps : la fusion Canal+ Vivendi-Seagram, qui crée le deuxième groupe de communication de la planète.

Dans une affaire d'envergure internationale et aux implications économiques complexes, c'est-à-dire sur un terrain qui ne lui est pas familier, le CSA a réhabilité d'un coup la fonction de régulation. Personne n'est censé ignorer la loi, comme s'appretait à le faire superbement Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, dans son projet pour Canal+. Par ce rappel simple, Hervé Bourges et ses collègues ont ébranlé un montage financier qui ne se préoccupait que d'efficacité économique. En vidant Canal+ de l'essentiel de son chiffre d'affaires pour le transférer à Vivendi-Universal, M. Messier allait contre l'esprit de la loi. L'examen par le CSA ne devait être qu'une formalité ; il ne le fut pas, et le puissant groupe international a dû capituler.

Le CSA donne ainsi raison au législateur, qui, dans la loi Trautmann prochainement promulguée, a étendu son pouvoir de

contrôle de l'organisation économique du secteur. Plus largement, cet épisode illustre l'utilité de la régulation économique. Ce droit en émergence va au-delà du droit de la concurrence, qui se contente d'intervenir *a posteriori* pour sanctionner (financièrement) les abus. Dans un domaine comme l'audiovisuel, la préservation du pluralisme dépasse souvent les simples considérations de marché.

Le CSA a fait la démonstration qu'une autorité administrative indépendante, si elle en a la volonté politique, peut intervenir efficacement pour préserver *a priori* les équilibres dans l'organisation économique de son secteur. Dans le cas de Canal+, l'instance de régulation de l'audiovisuel disposait des moyens juridiques pour fonder sa décision, mais aussi d'un pouvoir de sanction (la suppression de l'autorisation d'émettre) qui a rapidement dissuadé Vivendi de s'entêter.

Cette batterie de moyens est nécessaire à la bonne régulation d'un secteur, mais sans doute insuffisante dès lors que plusieurs secteurs sont concernés par une même affaire. De plus en plus souvent, les fusions, concentrations ou autres rapprochements entre les acteurs économiques internationaux interpellent simultanément plusieurs autorités de régulation : le CSA, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), la Commission des opérations en Bourse (COB), le Conseil de la concurrence, voire le futur Forum des droits sur l'Internet actuellement à l'étude. Il s'agira alors d'organiser leur coopération et d'éviter une « guerre des polices ».

Défense européenne : les prochaines étapes

par Christoph Bertram, Charles Grant et François Heisbourg

L'ANNÉE dernière, la guerre aérienne du Kosovo a souligné les faiblesses militaires européennes. Les trois quarts des munitions utilisées et l'essentiel des moyens modernes de communication étaient américains. Alors que les Européens dépensent environ 60 % de ce que les Américains consacrent à la défense, leur capacité de projeter des forces dans une région comme les Balkans ne représente qu'une petite fraction de celle des Etats-Unis.

En décembre 1999, à Helsinki, le Conseil européen a fixé pour 2003 la mise sur pied d'une force de réaction rapide de 60 000 soldats. Cela représentera un progrès majeur, dès lors que la force sera déployable en moins de soixante jours et capable d'opérer pendant au moins un an, ainsi que cela est prévu. La nécessité d'assurer la relève des forces engagées supposera l'existence d'un réservoir de forces de 200 000 soldats environ.

Cependant, le fait d'atteindre ce seul objectif ne suffira pas à garantir que l'Europe puisse monter des opérations militaires autonomes. L'Europe a également besoin, entre autres, de capacités accrues de commandement, de contrôle et de communications et des moyens nécessaires pour projeter soldats et équipements. Pour ce faire, compte tenu des contraintes durables qui pèsent sur les budgets militaires, les Européens devront dépenser de façon nettement plus efficace l'argent rare dont ils disposent. Aussi les gouvernements européens devront-ils envisager des options plus radicales allant au-delà de l'objectif d'Helsinki.

Une des voies serait une spécialisation des rôles, chaque pays se concentrant sur une partie donnée de la gamme des moyens militaires. En forçant le trait, les Britanniques construiraient les navires de guerre et veilleraient sur les océans, les Français se spécialiseraient dans les avions et missiles, cependant que les Allemands produiraient des blindés et s'occuperaient des forces terrestres. Les économies d'échelle et la rationalisation des moyens de production engendreraient, en principe, des gains significatifs d'efficacité. Les bénéfices militaires seraient substantiels, les forces nationales opérant de façon simple les unes avec les autres, avec un minimum de problèmes logistiques.

Malheureusement, il n'est pas politiquement possible d'avancer très loin dans cette voie, qui met directement en jeu la souveraineté nationale. Et si les grands pays européens prennent peu ou prou le parti de leur dépendance à

l'égard des Etats-Unis, ils ne sont pas encore prêts à dépendre fortement les uns des autres. Une armée européenne, par opposition à des forces européennes, n'est pas en force.

Ceux qui veulent éviter les doubles emplois coûteux tout en voulant faire progresser l'intégration militaire européenne doivent donc chercher une autre voie. Celle-ci passe par la définition des domaines dans lesquels des éléments de force peuvent être mutualisés sans perte inaccepta-

Ceux qui veulent éviter les doubles emplois coûteux tout en voulant faire progresser l'intégration militaire européenne doivent donc chercher une autre voie

ble de souveraineté, et le développement des capacités conjointes correspondantes.

Les perspectives d'une telle approche sont prometteuses. En effet, il est difficile d'imaginer qu'un grand pays européen veuille durablement agir seul en dehors de son territoire. De fait, nous constatons déjà une forte convergence entre les armées des grands pays européens. Comme la France, l'Espagne passe à l'armée de métier, et l'Italie a décidé d'en faire autant. En Allemagne, le ministre de la défense Rudolf Scharping a commencé à donner suite aux recommandations de la commission Weizsacker visant à accroître les capacités de projection de force.

Le premier domaine de mutualisation porterait sur le transport stratégique. Le Conseil européen a déjà proposé la création d'un commandement européen du transport militaire. Une telle entreprise, qui pourrait s'appeler Eurolift, aura des conséquences d'autant plus appréciables que le même modèle d'avion de transport aura été acquis par la plupart des pays européens. Tel pourrait être le cas après l'annonce par le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, de leur intention de développer et d'acheter l'Airbus A-400 M. L'efficacité militaire serait fortement accrue, et les coûts de possession notablement diminués dans ce domaine crucial pour la projection de forces si la logistique, la maintenance, et l'entraînement étaient assurés en commun dans un commandement unique. Eurolift pourrait aussi comprendre le transport maritime.

Eurolift ne devrait pas poser trop de problèmes de souveraineté : chaque pays conserverait en dernier ressort le contrôle de ses actifs de transport, et pourrait

donc les retirer en cas de force majeure nationale. A l'expérience, de tels cas sont rares, et peu durables. En tout état de cause, les opérations de transport sont moins sensibles au plan politique que des missions de combat. Ce ne serait pas trop attendre des Européens qu'ils puissent atteindre ici une intégration aussi forte que celle réalisée par l'OTAN en matière d'avions d'alerte AWACS.

Une capacité collective plus sensible concernerait les avions de combat Eurofighter, qui

per à l'amélioration de futures versions de l'avion.

Enfin, la dimension humaine demeure primordiale. Les Européens doivent apprendre à penser ensemble s'ils veulent pouvoir agir ensemble. Une académie européenne de défense devrait être créée, pour fournir une base commune à la formation des officiers des pays de l'Union. Pour un coût limité, une telle académie contribuerait à la convergence des politiques, structures et doctrines de défense.

De telles initiatives ne créent pas à elles seules une politique extérieure et de sécurité commune. Cependant, la mise en place de capacités militaires adaptées fournira les bases matérielles de cette ambition. Les initiatives proposées ici établiraient le genre de solidarités de fait qui ont fait leurs preuves dans la construction européenne. Elles accroîtraient aussi le rendement des dépenses, ce que les électeurs comme les ministères des finances attendent de leur part. En faisant davantage par eux-mêmes, les Européens assoiront aussi la crédibilité d'une politique extérieure et de sécurité européenne aux yeux des Américains.

Christoph Bertram est directeur du *Stiftung Wissenschaft und Politik* de Berlin.

Charles Grant est directeur du *Centre for European Reform* de Londres.

François Heisbourg est président du *Centre de politique de sécurité* de Genève.

seront le pivot de forces aériennes d'au moins quatre pays européens pendant les prochaines décennies (Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni) ; et d'autres pays l'adopteront vraisemblablement. L'Eurofighter constituera de loin l'actif le plus coûteux de l'ensemble des arsenaux européens. Aussi, tous les moyens réduisant le coût de possession de l'Eurofighter sont bons à prendre, surtout s'il en résultait un rendement opérationnel accru. La France est dorénavant actionnaire d'Eurofighter à travers la société européenne EADS, qui détient 62,5 % des parts d'Eurofighter avec l'italien Finmeccanica. A long terme, Paris pourrait intégrer Eurofighter dans ses propres plans, les bureaux d'études français pouvant par exemple partici-

AU COURRIER DU « MONDE »

JOURS DE GRÈVE

Je sais gré à vos journalistes de nous avoir informés du paiement des jours de grève aux « anti-Allègre » (*Le Monde* daté 9-10 juillet). C'est un exemple caractéristique de la façon dont se pratiquent aujourd'hui les grèves, et en particulier dans la fonction publique. (...) Le paiement des jours de grève est une profonde anomalie. Une grève, c'est quelque chose de sérieux. On ne fait pas grève pour des broutilles. Et quand on décide de faire grève, on prend ses responsabilités. On sait à quoi l'on s'engage. Et personnellement je souhaiterais qu'une loi interdise ce paiement pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

Payer les jours de grève, c'est dévaloriser la grève, c'est déconsidérer les grévistes que l'on prend pour des gens irresponsables.

Gaston Pouplin
Le Pin (Deux-Sèvres)

REPORTAGE

M. André Glucksman est entré clandestinement en Tchécquie, il y est resté un mois, il voulait voir lui-même, pour témoigner. Or les informations qu'il rapporte dans son article (*Le Monde* du 13 juillet) sont des plus rares, peu de faits concrets sont fournis. On ne sait ni quelles villes et quels villages il a visités, ni quelles personnes il a rencontrées. (...) L'article est une sorte de dissertation dans laquelle le philosophe expose ses sentiments et griefs contre les Russes, et son admiration sans réserve pour le peuple et les combattants tchécoslovaques.

Je peux partager entièrement ces sentiments, mais j'attends tout de même mieux de la part d'un homme qui a eu le courage de visiter la Tchécquie dans de telles conditions, et en premier lieu un reportage des choses vues et entendues. (...)

Jean-Claude Vergely
Le Fontanil (Isère)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le port d'Abidjan s'ouvre sur l'Atlantique

LE « BOUCHON » du port d'Abidjan a disparu, et la « lagune » communale désormais avec le golfe de Guinée. Il n'est pas certain que le public de la métropole mesure la portée de cet événement, décisif pour la Côte d'Ivoire, qui s'est déroulé sans incident mardi 25 juillet. Techniquement l'opération n'apparaît pas nettement, et le lecteur s'étonne de ce « bouchon » plus déroutant qu'évocateur.

Pour les Abidjanais le mot est fort clair : le « bouchon » de Vidri n'était pas seulement le lieu favori de leurs baignades et un but de promenade dans la moiteur des dimanches soir, c'était un symbole : ce « bouchon » qui saute leur ouvre un nouvel avenir. Pour comprendre le mot, il ne faut que bien peu de connaissances géographiques : la Côte d'Ivoire est bordée sur plus de la moitié de ses côtés d'une longue suite de lagunes.

Que l'on imagine un large fleuve aux eaux paisibles, bordé d'un côté par de magnifiques cocotiers (apportés ici par les Portugais au XV^e siècle) et de l'autre par les arbres de la forêt tropicale. Cette nappe d'eau – souvent profonde, elle atteint en certains points 65 mètres – aurait fait le plus magnifique des ports si... elle avait communiqué avec la mer. Mais un cordon littoral la séparait de l'Atlantique.

C'est ce cordon que viennent de couper les ingénieurs français en creusant en face d'Abidjan un canal profond de 10 mètres et large de 300. Il faut avouer qu'il était temps. Depuis des siècles, la « barre » n'avait pas cessé d'entraver le commerce maritime tout au long d'un pays qui n'offre pas de port naturel.

Philippe Diolé
(28 juillet 1950.)

Le retour de la Russie en Asie centrale

Suite de la première page

« *Quoi de plus normal : la parenthèse de refroidissement de 1991 à 1999 mise à part, la Russie est l'unique pays qui entretienne des relations continues avec l'Asie centrale depuis le XVI^e siècle* », souligne Vincent Fourniau.

Mais c'est sur le terrain sécuritaire que Moscou a retrouvé sa prépondérance, comme l'a illustré le dernier sommet du « groupe de Shanghai » (Russie, Chine, Tadjikistan, Kirghizstan, Kazakhstan), les 5 et 6 juillet à Douchanbé. Ce forum régional, créé à l'origine en 1996 pour régler des problèmes de frontières, a dernièrement recentré ses préoccupations sur la lutte contre la montée de l'extrémisme islamiste dans la région.

Rien de nouveau donc dans le fait que la Russie ait reçu à Douchanbé l'accord du Tadjikistan pour l'implantation – outre les 20 000 hommes qu'elle maintient là-bas – d'une nouvelle base militaire sur la frontière avec l'Afghanistan. La frontière tadjike, extrêmement poreuse, voit ainsi passer groupes de rebelles, convois d'armes russes alimentant la résistance de Shah Massoud – lui-même

tadjik et disposant de bases au Tadjikistan – aux talibans. C'est par là que transite la drogue produite en Afghanistan. Dans un contexte économique de total délabrement, la vente d'héroïne est d'un rapport coquet : le kilo, acheté 700 dollars au paysan afghan, est revendu le double de l'autre côté de la frontière et atteint 25 000 dollars à Moscou.

La nouveauté, c'est d'abord que le forum, sous l'égide du partenariat stratégique russo-chinois – les présidents russe Vladimir Poutine et chinois Jiang Zemin y étaient présents – a pris des allures de front uni contre « la domination américaine » et, plus précisément, contre le projet américain de bouclier antimissile NMD.

« L'ISLAMISME A LE DOS LARGE »

L'autre surprise est que le président ouzbek, Islam Karimov, annulant à la dernière minute une rencontre avec le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, en tournée dans la région, se rendit en « observateur », pour la première fois, à la réunion d'un groupe pour lequel, jusque-là, il ne manifestait guère de sympathie. Depuis l'indépendance, Islam Karimov avait cherché à se défaire de l'étreinte russe, refusant le maintien de bases militaires sur son sol et rompant en février 1999 avec le pacte de sécurité collective, l'alliance militaire des pays de la CEI.

« *De par son indépendance et sa position géographique, l'Ouzbékistan est au centre d'une lutte d'in-*

fluence et de déstabilisation », explique un diplomate en poste dans la région.

Cette République turcophone et rurale, doublement enclavée, la plus peuplée d'Asie centrale avec 24,5 millions d'habitants, dont 60 % ont moins de seize ans, est vue comme la puissance régionale. Active dans le soutien à l'Alliance du nord, la coalition de l'opposition afghane aux talibans, elle est aussi la seule qui dispose d'un réel potentiel militaire. N'est-ce pas l'aviation ouzbeke qui bombarde à l'été 1999 des villages kirghizes et tadjiks ? Ces expéditions punitives furent lancées en riposte à la prise du village de Batken, à la frontière ouzbeko-kirghize, par les rebelles surarmés de l'islamisme ouzbek Djuma Namangani opposés à des troupes gouvernementales débordées et mal équipées.

L'« incursion » de Djuma Namangani – assortie de la prise en otage de dizaines de civils, dont quatre géologues japonais – dura deux mois. Etrangement, elle fut presque concomitante de l'équipée de l'islamisme tchéchène Chamil Bassaev au Daguestan et intervint très précisément cinq jours après que les garde-frontières russes eurent quitté leurs postes sur cette frontière, dans le cadre d'un accord avec le Kirghizstan.

Lancé dans divers projets de coopération militaire, notamment avec la Russie avec laquelle Tachkent vient de renforcer une défense antiaérienne conjointe, mais aussi avec la France, depuis la

récente visite à Tachkent du ministre de la défense Alain Richard, l'Ouzbékistan présente la montée de l'extrémisme islamiste comme une menace externe, agitée à dessein par des voisins malintentionnés : l'Afghanistan et le Tadjikistan. Depuis le choc d'une vague d'attentats à la bombe dans la capitale en février 1999, attribués de fait aux « barbus », le régime à poignée de M. Karimov se livre à une répression sans précédent.

Des dizaines de milliers de personnes soupçonnées de sympathie pro-islamiste ont été arrêtées. Des milliers ont été condamnées à de lourdes peines (entre quinze et dix-huit ans) par une justice restée soviétique où l'aveu est tenu pour une preuve, pour des chefs d'accusation minimes (le recel de brochure de propagande de l'islam politique, par exemple, où le fait d'avoir prêté 15 dollars à un présumé islamiste). Des centaines, enfin, ont rejoint le terrible bagne de Zhaslyk d'où « personne n'est jamais sorti vivant » et que le CICR n'est pas autorisé à inspecter. En moins d'un an enfin, douze personnes ont été fusillées pour leur participation aux attentats de février.

« *L'islamisme a le dos large, explique un ambassadeur européen en poste à Tachkent, il fait le jeu des extrémistes car on parle d'eux, permet à la Russie d'opérer un retour dans la région, en éloigne les Etats-Unis et, surtout, justifie les régimes autoritaires du cru.* »

Marie Jégo

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 26 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Charles de Monchy, Marc Allamand, Claude Ascensi** (nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire) et **André Soubirou** (chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre).

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jean Claverie, Michel Poulet, Dominique Delort, Jean-Pierre Meyer, Jean-Paul Perruche, Xavier de Zuchowicz** et **Jean-Claude Malbec** ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Michel Coiffe** ; général de brigade, les colonels **Bernard Facon, Philippe Sommaire, Jean-Marie Belmer, Jean-Tanguy Brochet** de Vaugrigneuse, **Michel Gillet, Damien Bagaria, Christian Guerlavais, Noël Millet, Jacques Delaigue** (nommé chargé de mission auprès du directeur du renseignement militaire), **Marie Perrin** (nommé délégué aux réserves de l'armée de terre), **Jean-Pierre Madika** (nommé directeur régional des télécommunications et de l'informatique à Lyon) et **Denis Serpollet** (nommé chef de la division « renseignement et relations internationales » de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre à Lille) ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel **Régis Out-**

tier (nommé sous-directeur « administration, budget, finances » à la direction du commissariat de l'armée de terre, à Rambouillet.

Sont nommés : commandant de la région terre Sud-Ouest et officier général de la zone de défense Sud-Ouest, le général de corps d'armée **Claude Bénito** ; conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée **Jean-Philippe Roux** ; gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France et officier général de la zone de défense de Paris, le général de corps d'armée **Pierre Costedoat** ; adjoint au général commandant l'état-major de force n° 3 à Marseille, le général de brigade **François Dureau** ; adjoint au général commandant la force d'action terrestre à Lille, le général de division **Marcel Valentin** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Marc Chamberland** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le général de brigade **Jacques Larchet** ; chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées en Centre Europe, le général de brigade **Yves Chaminadas** ; commandant de l'état-major de force n° 3 à Marseille, le général de brigade **Michel Barro** ; commandant de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active, le général de brigade **Jean-Louis Sublet** ; chef d'état-major du général commandant la force d'action terrestre à Lille, le général de brigade **Jean-Louis Py** ; chef d'état-major du général commandant la région Nord-Ouest, le général de brigade **Daniel Brulé** ; mis à la disposition

du général commandant la région Nord-Ouest, le général de brigade **Philippe Aumonier** ; sous-chef d'état-major du général de l'état-major du commandement de la force d'action terrestre à Lille, le général de brigade **Bernard Fleuriot** ; commandant de la 27^e brigade d'infanterie de montagne, le général de brigade **Jean de Guilli** ; directeur régional du commissariat de l'armée de terre en région Nord-Ouest, le commissaire général de brigade **Albert Bonnenfant** ; adjoint au sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major, le commissaire général de brigade **Marc Baudet**.

● **Air.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Michel Fouquet**.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **Yves Jourdan, Patrick Thouverez** et **Patrick Porchier** ; général de brigade aérienne, les colonels **Jean Lagadec, Daniel Gavoty, Pierre Velly, Alain Roche** (nommé adjoint militaire à la direction des centres d'expertise et d'essais) et **Gérard Pons** (nommé directeur adjoint « plans » à la direction du renseignement militaire).

Sont nommés : commandant de la force aérienne de projection, le général de brigade aérienne **François Beck** ; attaché de défense près l'ambassade de France à Washington, le général de brigade aérienne **Daniel Bastien** ; au secrétariat général de la défense nationale, le général de corps aérien **Bertrand Dumont** ; directeur des études du Centre des hautes études militaires, le général de di-

vision aérienne **Jean-François Louvion** ; commandant en second de la défense aérienne et des opérations aériennes, le général de division aérienne **Jean Michel** ; sous-chef d'état-major « relations internationales » de l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Jean-Patrick Gaviard** ; commandant en second de la force aérienne de combat à Metz, le général de brigade aérienne **Pierre-Henri Mathé** ; sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Gérard Coffy**.

● **Marine.** Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine, le contre-amiral **Patrice Dupeyron** ; conseiller du directeur des affaires maritimes et des gens de mer, l'administrateur général de 2^e classe **Roger Bosc** ; chargé de mission auprès de l'inspecteur général des services des affaires maritimes, l'administrateur général de 2^e classe **Jean-Louis Jourde**.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Alain Tert, Jean Fropier, Laurent Collet-Billon** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Marcel Raffin** et **Jean-Pierre Cornand**.

Sont nommés : chef du département du rayonnement et des études externes et du département des publications de l'armement du centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Gérard Dugard** ; directeur des ressources humaines de DCN, l'ingénieur général de

deuxième classe **Philippe Magnien** ; directeur du programme d'ensemble Coelacanth de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Bonnotte** ; vice-président du bureau C3 de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord à Bruxelles, l'ingénieur général de deuxième classe **François Naville**.

● **Service de santé.** Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux **Yves Cudennec** et **Jean-René Gallé-Tesson** (nommé directeur de l'Institut de médecine aérospatiale) ; médecin général, le médecin-chef **Jacques Rouffi** (nommé directeur du service de santé de Metz).

● **Service des essences.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Schmitz** (nommé directeur central du service des essences des armées) ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Jacques Rey** (nommé directeur adjoint du service des essences des armées).

TOURISME

Bruno Fareniaux a été nommé directeur du tourisme, en remplacement de Philippe Boisadam, nommé préfet hors cadre. **Georges Ribière** succède à Bruno Fareniaux comme directeur du cabinet de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, et chargé de mission auprès de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement.

[Né le 10 octobre 1955 à Solre-le-Château (Nord), Bruno Fareniaux est titulaire d'un brevet de technicien supérieur du tourisme

et diplômé d'études supérieures spécialisées d'administration des entreprises. Il a été successivement président de la commission nationale des observatoires régionaux du tourisme (1976-1977), directeur de la maison de la Thiérache (1977-1982), chargé de mission au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais (1982-1985), directeur adjoint (1985-1988), puis directeur (1989-1997) du centre régional de tourisme du Nord-Pas-de-Calais. Nommé conseiller technique au cabinet de Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, en juin 1997, Bruno Fareniaux était directeur du cabinet de Michelle Demessine depuis juillet 1998 et chargé de mission auprès de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, depuis janvier 1999.]

[Né le 26 novembre 1947 à Clichy (Hauts-de-Seine), Georges Ribière est diplômé d'architecture DPLG de l'université de Lille (Nord). Il a été successivement chargé de mission, puis adjoint auprès du délégué régional à l'architecture et à l'environnement du Nord-Pas-de-Calais (1976-1982), délégué régional à l'architecture et à l'environnement en Champagne-Ardenne (1982-1985), puis en Midi-Pyrénées (1985-1990), chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), de mai 1990 à juin 1993, directeur adjoint à l'agence régionale et des nouvelles énergies d'Ile-de-France, de juillet 1993 à novembre 1997. Depuis décembre 1997, Georges Ribière était conseiller de Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Henri Souchon, sous-préfet d'Arles, a été nommé préfet hors cadre, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement lors du conseil des ministres réuni mercredi 26 juillet.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et **Michel BETZ** sont heureux d'annoncer la naissance, le 20 juillet 2000, de

Nina,
sœur de
Lou,
chez
Marie-Laure et **Jean-Jacques.**

Le Luc,
16250 Champagne-Vigny.
La Rongère,
18110 Saint-Eloy-de-Gy.

Noël CAMARCAT
et
Marion, née LEBOYER,
laissent à
Judith
la très grande joie d'annoncer la naissance de

Léah et de **Raphaëlle,**

le 5 juillet 2000.

89, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– 28 juillet 1980 – 28 juillet 2000.

Vingt ans déjà !

Bon anniversaire,

Mathieu.

Arlette et Alain,
tes parents.

– Que le monde entier le sache,
depuis 7 h 40, notre lionne rayonnante

Sabrina
a dix-huit ans.

Bon anniversaire.

Tes parents, Noémie, Déborah et Robin.

Mariages

Monique ELEB et **Pierre VIDAL,**
Laetitia VIDAL,
ses parents, sa sœur et toute la famille
sont heureux de faire part du mariage de

Elsa VIDAL
avec
Elie FREZE,

à Rians (Var), le 29 juillet 2000.

Vidal-Freze,
2, rue Louis-Grobet,
13001 Marseille.

– Les familles
PANISSIER-GRIMAUD,
PROBY-MARÉCHAL
ont l'immense joie de faire part de l'union de

Flore et **Mathias,**

le 4 août 2000.

Simone WIENER
et
le docteur Hervé BENTATA
sont très heureux d'annoncer leur mariage à Paris, le 31 juillet 2000.

Rendez-vous des amis : 11 h 30, mairie du 6^e.

Anniversaires de mariage

Sébastien, Maxime,
Guillaume et **Tristan**
présentent tous leurs meilleurs vœux à

Papy et **Mamy Griotte,**
pour leurs cinquante ans de mariage.

Décès

– Monique Becker, née Leclerc,
son épouse,
L'abbé Thierry Becker,
M. et M^{me} François Becker,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Dominique Becker,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Xavier Becker,
leurs enfants et petite-fille,
M. et M^{me} Daniel Guitard
et leurs enfants,
M. et M^{me} Jean Michel Despoisse
et leurs enfants,
M. et M^{me} Bruno Becker
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M^{lle} Geotte Becker,
sa sœur,
M^{me} Jacqueline Lacourt,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Charlotte BORGA,
docteur de l'université de Grenoble,
présidente d'honneur
du CMIEBP,

survenu le 28 juin 2000.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu dans
l'intimité le 30 juin, en l'église de Saint-Gervais.

879, avenue du Mont-Paccard,
74170 Saint-Gervais.

– Jean-Marie Cavada, président-directeur général,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des collaborateurs
de Radio-France,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert DENOYAN,
directeur délégué à Radio-France
et producteur à France-Inter,

survenu le 23 juillet 2000, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le
vendredi 28 juillet, à 10 h 30, en l'église
Saint-François-Xavier, 12, place du
Président-Mithouard, Paris-7^e.

116, avenue du Président-Kennedy,
75220 Paris Cedex 16.

(Le Monde du 25 juillet.)

– L'université Paris-VII,
Ses collègues, collaborateurs,
Elèves et amis,
Ses anciens étudiants,
ont le regret de faire part du décès de

professeur Yves FRANÇOIS,

survenu le 14 juillet 2000.

Case 7077,
2, place Jussieu,
75005 Paris.

– Jean et Marie-Alix (†) Grenier,
Paul et Françoise Rambaud,
ses enfants,
Rémi et Isabelle Grenier,
Philippe Grenier,
Olivier et Anne Guerry,
François Grenier,
Eric et Bénédicte Manoha,
Patrick et Véronique Serey,
Gwenael et Marie-Sophie de Bergevin,
Thierry et Emmanuelle François,
ses petits-enfants,
Ses dix-sept arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^{me} Henri GRENIER,
née **Germaine PISSAVY,**

survenu le 26 juillet 2000, à l'âge de cent ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 29 juillet, à 16 h 30, en l'église
de Pocancy (Marne).

Le Moulin,
51130 Pocancy.
La Maison Blanche,
51130 Pocancy.

M^{me} Henri GRENIER,
née **Germaine PISSAVY,**

survenu le 26 juillet 2000, à l'âge de cent ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le samedi 29 juillet, à 16 h 30, en l'église
de Pocancy (Marne).

Le Moulin,
51130 Pocancy.
La Maison Blanche,
51130 Pocancy.

– M^{me} Paulette Maurel,
son épouse,
Pierre Maurel et Claire Mayras,
Christian et Dany Maurel,
ses enfants,
Christophe et Sandrine,
Laurent et Sébastien,
ses petits-enfants,
Lorette et Clémentine,
ses arrière-petites-filles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Dominique MAUREL,

survenu, à Clermont-Ferrand, le
22 juillet 2000.

42, rue Saint-Guillaume,
63110 Beaumont.

– Grasse. Marseille. Cavalaire-sur-Mer.
Lourmarin. Bourg-Saint-Andéol

M^{me} veuve Albert Morel,
M. Emmanuel Morel,
M^{me} Eléonore Coctet
et leurs enfants, Mathilde et Maxime,
M^{lle} Karine Morel,
Le docteur et M^{me} Marc Morel
et leurs enfants, Olivier, Julie et Marie,
ont la douleur de faire part du décès brutal de leur fils, père, grand-père, frère et oncle,

M. Alain MOREL,

survenu, à Cavalaire-sur-Mer, le
21 juillet 2000.

Les obsèques religieuses ont eu lieu
dans l'intimité le 24 juillet, à Bourg-Saint-Andéol.

M. Alain MOREL,

survenu, à Cavalaire-sur-Mer, le
21 juillet 2000.

Les obsèques religieuses ont eu lieu
dans l'intimité le 24 juillet, à Bourg-Saint-Andéol.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
□ 2 semaines (13 n°)	96/14,64 ^e
□ 3 semaines (19 n°)	139/21,19 ^e
□ 1 mois (26 n°)	173/26,37 ^e
□ 2 mois (52 n°)	378/57,63 ^e
□ 3 mois (78 n°)	562/85,68 ^e
□ 12 mois (312 n°)	1 980/301,85 ^e

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001MONAC

Votre adresse de vacances :
du : _____ au : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint
 Carte bancaire n° : _____

Date et signature obligatoires : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS
120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

SCANDALE En épilogue d'une affaire politico-financière qui agite l'Espagne depuis des mois, Juan Villalonga a quitté jeudi 26 juillet la présidence du groupe de télé-

communications Telefonica. ● **JUAN VILLALONGA**, soupçonné de délit d'initié, ne livrait plus qu'une bataille d'arrière-garde, par avocats interposés. Il a obtenu des indemnités

très confortables de 4 500 millions de pesetas (175 millions de francs). ● **POUR TELEFONICA**, c'est presque un soulagement, tant la situation était devenue intenable ce dernier

mois, avec la réouverture, le 21 juin, d'une enquête de la Commission nationale du marché des valeurs sur les agissements de M. Villalonga. ● **ANCIEN AMI D'ENFANCE** et cama-

rade d'école du chef du gouvernement José Maria Aznar, qui l'avait placé à la tête de Telefonica en juin 1996, M. Villalonga était tombé en disgrâce ces derniers mois.

Le flamboyant et controversé Juan Villalonga quitte Telefonica

Accusé de délit d'initié et devenu indésirable pour le gouvernement qui l'a nommé il y a quatre ans, le patron de la première entreprise espagnole était au cœur d'une affaire politico-financière. Il est remplacé par Cesar Alierta, président d'Altadis (Tabacalera-Seita)

MADRID

de notre correspondante

Juan Villalonga quitte Telefonica. La nouvelle du départ du flamboyant président de la première entreprise espagnole n'a été confirmée, sèchement, qu'à la fin du conseil d'administration, bien après la fermeture de la Bourse, mercredi 26 juillet. Depuis des semaines, M. Villalonga ne livrait plus qu'une bataille d'arrière-garde, par avocats interposés. Il part, victime de sa démesure, de son style « agressif » et de sa superbe ignorance de certains « devoirs de discrétion », auxquels le pouvoir en place, qui l'a nommé il y a quatre ans, aurait voulu le voir assujéti. Mais s'il part, contraint et forcé (derrière la rhétorique officielle du « départ volontaire »), ce n'est pas les mains vides : Juan Villalonga s'en va, dit-on, avec plus de 4 500 millions de pesetas (175 millions de francs) d'indemnités.

Pour Telefonica, c'est presque un soulagement, tant la situation était devenue intenable ce dernier mois, avec la réouverture, le 21 juin, d'une enquête de la Commission nationale du marché des valeurs (CNMV), sur les agissements de Juan Villalonga. Que lui reprochait-on ? D'avoir éventuellement utilisé des informations confidentielles, pour acquérir, en janvier 1998, 264 224 options sur actions de Telefonica, en pleine négociation secrète avec l'américain MCI-Worldcom. Selon le journal proche du gouvernement *El Mundo*, qui a déclenché une campagne de presse féroce contre lui, M. Villalonga au-

rait revendu ses options sur actions deux semaines plus tard, réalisant un profit de 21 millions de pesetas.

PAQUET D'OPTIONS

A l'époque, la CNMV n'avait rien trouvé là d'anormal. Mais le simple fait qu'elle reprenne l'enquête – encouragée par une petite phrase, des plus explicites, du chef du gouvernement affirmant « *la CNMV a les moyens, l'indépendance et les instruments nécessaires pour mener l'enquête. J'espère qu'elle*

agira en conséquence » – a été interprété comme une déclaration de guerre de José Maria Aznar contre celui qui fut son ami d'enfance. Entre MM. Aznar et Villalonga, le chef du gouvernement, froid et cérébral, et le président de Telefonica, « bulldozer » imprévisible de la finance, devenu trop « voyant », le courant ne passait plus depuis longtemps.

Juan Villalonga était tombé déjà en disgrâce, en 1999, lorsque, avec une centaine de hauts dirigeants de Telefonica, il avait touché la

part du lion d'un paquet d'options sur actions d'un montant total de 430 millions d'euros. Pour être légal, le procédé n'en avait pas moins fait scandale, éclaboussant, au printemps, la campagne électorale de José Maria Aznar.

Un second épisode, plus grave, celui-là, pour M. Villalonga, devait confirmer son déclin : ce fut, en mai, l'échec du projet de fusion entre Telefonica et le néerlandais KPN. Estimant que l'Etat néerlandais, qui contrôle à 43 % KPN, deviendrait, malgré ses promesses de

se retirer, le principal actionnaire de la nouvelle compagnie, le gouvernement espagnol parlait de faire usage du droit de veto stratégique dont il dispose dans Telefonica, à la toute dernière minute, plaçant Juan Villalonga dans une situation intenable.

Sans attendre les conclusions de l'enquête de la CNMV – ou préférant prendre les devants ? –, M. Villalonga claqua donc la porte. Celui que la presse espagnole avait aussi baptisé, à l'occasion, le « *thaumaturge financier* » laisse, en dépit de ses coups audacieux et de sa gestion très personnelle, un empire des télécommunications très solide transformé en multinationale. Telefonica représente aujourd'hui la première capitalisation boursière d'Espagne, c'est la 5^e compagnie de télécommunications européenne : son chiffre d'affaires a doublé en quatre ans et ses bénéfices se montaient, en 1999, à 1,8 milliard d'euros.

DU TÉLÉPHONE À INTERNET

Le « génie » de M. Villalonga a surtout consisté à concentrer tous ses efforts d'investissements stratégiques en Amérique latine (25 milliards de dollars, en quatre ans), pour se rendre indispensable à toute alliance désireuse de s'implanter dans cette zone qu'il dominait. Il a su aussi transformer ce qui n'était qu'un réseau téléphonique en groupe de médias, présent aussi sur Internet. Enfin, grâce à la division de Telefonica en compagnies distinctes, introduites en Bourse les unes après les autres,

il a donné à l'ensemble une forte plus-value. Le projet dont il reste le plus fier fut sans nul doute, en novembre 1999, l'introduction en Bourse, qui provoqua un raz de marée de demandes, de Terra Networks, la filiale Internet de Telefonica. Le 16 mai, M. Villalonga annonçait l'acquisition par Terra Networks de Lycos, troisième portail américain sur Internet, pour 12,5 milliards de dollars.

Remplacer Juan Villalonga n'a pas été facile. C'est un candidat de compromis, proche lui aussi – pour l'instant – du pouvoir en place, puisque ami du vice-président du gouvernement et ministre de l'économie Rodrigo Rato (lequel a joué un rôle décisif dans le blocage de la fusion Telefonica-KPN) qui a été désigné : César Alierta, âgé de cinquante-cinq ans. Déjà membre du conseil d'administration de Telefonica, M. Alierta était président d'Altadis (fusion de la Seita et Tabacalera). Libéral convaincu, il a su gagner l'oreille du gouvernement Aznar dès le début, car lui aussi avait été nommé en 1996, à la tête d'une entreprise d'Etat en voie de privatisation : Tabacalera. Spécialiste financier, comme Juan Villalonga, et passé, comme lui, par les Etats-Unis, il fondera une des principales entreprises espagnoles de courtage en Bourse, Beta Capital. La comparaison avec son prédécesseur s'arrête là. Homme de consensus, particulièrement discret, M. Alierta a surtout été choisi pour éviter de nouvelles crises.

Marie-Claude Decamps

L'ami d'Aznar devenu son ennemi

MADRID

de notre correspondante

Massif, ambitieux, d'un appétit dévorant pour le pouvoir et l'argent, l'ex-patron de Telefonica a tout du conquistador déchu. Car l'Amérique, c'est l'alpha et

PORTRAIT

Malgré ses diplômes et son passé dans la finance, sa carte maîtresse fut d'avoir côtoyé au collège le futur chef du gouvernement

l'omega de Juan Villalonga. C'est là, en Amérique latine notamment, qu'il a mené, à la tête de Telefonica, quelques-unes de ses plus audacieuses opérations. C'est à Miami qu'il a fini par s'établir, avec sa deuxième famille, sa compagne Adriana Abascal, veuve d'un magnat mexicain de la télévision, et leur fille Pauline, désertant pratiquement l'Espagne. A quarante-sept ans, Juan Villalonga était devenu un des personnages les plus admirés (et des plus critiqués) de la vie espagnole. Pourtant, en juin 1996, lorsqu'il avait accédé au poste

de président de Telefonica en pleine privatisation, bien peu pariaient sur ce « yuppie » attardé, affable et extraverti avec ses amis. Malgré une licence en droit et en économie et un « master » en gestion d'entreprises, assortis d'un solide passé dans la banque et la finance internationale, sa carte maîtresse aura été son passage sur les bancs du collège del Pilar, à Madrid, pour avoir côtoyé un autre élève d'avenir, devenu son compagnon le plus proche : José Maria Aznar.

A peine élu au gouvernement, celui-ci nommera à la tête de Telefonica son ami d'enfance. Mais très vite « l'ami » dut prendre ses distances : celui qui disait volontiers « *avoir été le premier des deux au collège* » devenait incontrôlable. Et puis ce fut le faux pas, l'affaire des trop voyantes options sur actions, qui, au printemps 1999, fut le seul point d'ombre de la campagne électorale de José Maria Aznar. Celui-ci demanda à M. Villalonga d'y renoncer, il n'en fit rien. Et, dans ce qui est bien plus qu'un simple épisode de vie privée, il acheva de se mettre à dos le couple présidentiel, lorsqu'il abandonna sa première femme, amie intime de celle d'Aznar. L'ami était devenu l'ennemi.

M.-C. D.

Les salariés d'Adelshoffen acceptent la fermeture de leur usine

LA CENTAINE de salariés de la brasserie Adelshoffen, rachetée par Heineken en 1996, ont voté à l'unanimité, mercredi 26 juillet dans la soirée, pour l'accord de principe sur la fermeture du site que leur ont présenté les représentants syndicaux, à la sortie des négociations avec la direction. L'accord devait être officiellement rédigé jeudi, dans la matinée. Les syndicats ont obtenu le paiement des jours de grève et le maintien des salaires jusqu'à la fermeture officielle du site, le 1^{er} septembre ; les salariés reclassés au sein du groupe Heineken, dans des brasseries exclusivement alsaciennes, toucheront chacun une indemnité de 75 000 francs.

Pour les départs volontaires, cette indemnité s'élève à 300 000 francs par salarié (125 000 francs pour ceux embauchés depuis moins de deux ans). Les six départs en préretraite prévus touchent des salariés de 53 ans, qui seront rémunérés par la Sogébra jusqu'à l'âge de 55 ans et bénéficieront d'une indemnité de 50 000 francs. Un cabinet de reclassement se chargera de trouver un emploi aux salariés licenciés qui n'auraient pas trouvé de travail en externe au 31 août, et un comité composé de délégués syndicaux veillera au bon déroulement des périodes d'essai auxquelles seront soumis les reclassés en interne.

« *Adelshoffen va fermer (...), c'est un échec, mais on n'avait pas le choix* », a déclaré un représentant CGT, à l'issue de la deuxième journée de discussion avec la direction. « *Je suis satisfait. C'est un accord correct pour tout le monde* », a pour sa part indiqué André Pecqueur, PDG des brasseries Adelshoffen et Saint-Omer. — (AFP, Reuters).

Le mariage raté de Dresdner et Commerzbank fige le paysage bancaire allemand

L'annonce, mercredi 26 juillet, de l'échec des négociations entre les deux banques, est un nouveau traumatisme pour la place de Francfort

FRANCFORT
de notre correspondant

La place de Francfort s'est of-fert, mercredi 26 juillet, un psychodrame, genre dont elle semble avoir le secret. La Dresdner et la Commerzbank ont annoncé qu'elles mettaient fin à leurs pourparlers en vue d'une fusion. Les deux enseignes, respectivement numéro trois et numéro quatre du secteur privé allemand, négociaient depuis cinq semaines. Ce nouvel échec, survenant moins de quatre mois après que la Dresdner et la Deutsche Bank eurent tenté, sans succès, de se marier, pourrait mettre fin aux velléités de rapprochement entre les grands établissements bancaires allemands : « *Toutes les hypothèses ont été épuisées* », indique un connaisseur.

Cette fois, les pourparlers ont buté sur des problèmes d'évaluation. Attachée à une fusion « *entre égaux* », forte d'une capitalisation boursière proche de celle de sa rivale, la Commerzbank a refusé de céder aux exigences de la Dresdner de contrôler près de 60 % du nouvel ensemble. Une ultime réunion au sommet, organisée autour de Henning Schulte-Noelle, le président du directoire d'Allianz, à Munich, mardi 25 juillet, n'a pas permis de réduire le fossé entre les deux camps. Des divergences assez profondes pour bloquer le processus, même si, selon les protagonistes, « *nous étions en gros d'accord sur le reste, la stratégie, les questions de personnes et les structures* ».

Cette fois, a expliqué sobrement Bernd Fahrholz, le président du directoire de la Dresdner Bank, qui a remplacé au pied levé Bernhard Walter au lendemain de la rupture des fiançailles avec la Deutsche

Bank, « *il était peu probable que nous parvenions à satisfaire les intérêts de toutes les parties* ». Outre les deux établissements, l'actionnaire de référence de la Dresdner, l'assureur Allianz (21,7 %), et, dans une moindre mesure, l'italien Generali, au tour de table de la Commerzbank (avec 5,25 %), étaient parmi les principaux concernés. Il faut y ajouter la société Cobra, qui avait causé la surprise, en mai, en annonçant contrôler 17 % de la Commerzbank, avec l'intention de la rapprocher d'un partenaire, de préférence non allemand.

STRATÉGIES TRANSFRONTALIÈRES

Cobra ne cachait pas son opposition au projet de fusion, tandis qu'Allianz, échaudée par le précédent malheureux avec la Deutsche Bank - une tentative dont elle fut un des architectes - n'a pas mis tout son poids dans la balance pour arriver à un accord. Du côté de la Commerzbank, on a d'ailleurs tendance à regretter « *le peu de disposition à négocier d'Allianz* ». L'assureur a indiqué qu'il « *respecte* » la décision des deux banques, alors qu'en avril, il s'était déclaré « *déçu* » par le divorce entre la Deutsche et la Dresdner Bank.

Ce nouvel échec va relancer les spéculations sur l'avenir des grandes banques commerciales allemandes. Dresdner et Commerzbank ont affirmé, mercredi, qu'elles comptaient poursuivre leur chemin en toute indépendance, mais tous les regards se tournent vers les pays voisins.

La Commerzbank redevient la cible numéro un d'une éventuelle prise de contrôle. Elle entend renforcer ses liens avec ses actuels

partenaires européens, en particulier avec le Crédit Lyonnais, en France, la Banco Santander Central Hispano, en Espagne, et la Banca Intesa, en Italie. Mais sa stratégie pourrait être affectée par l'attitude de Cobra. La récente décision de l'Autorité de supervision bancaire allemande d'interdire à ce pool d'actionnaires d'exercer ses droits de vote sur les titres qu'il contrôle, ne lui a pas enlevé toute influence, selon les observateurs. Cobra entend continuer à faire pression sur Martin Kohlhausen, le président du directoire de la Commerzbank, avec un objectif : revendre ses parts au meilleur prix.

De son côté, la Dresdner Bank n'est pas en situation beaucoup plus confortable. M. Fahrholz, qui avait toutes les chances de prendre la tête du groupe fusionné, veut continuer à appliquer le concept mis sur pied en mai : une vaste restructuration des activités de détail (avec la fermeture de 300 succursales sur trois ans), et la suppression d'un dixième des effectifs de la banque (5 000 postes). Après deux tentatives infructueuses, la Dresdner dit ne pas être à la recherche d'un nouveau partenaire.

Son choix sera en fait dépendant des intérêts d'Allianz. M. Schulte-Noelle ne manque pas une occasion de plaider pour des regroupements bancaires transfrontaliers, à l'instar de la très récente prise de contrôle de la Bank Austria par l'HypoVereinsbank - un autre protégé d'Allianz. Mais, dit-on à Munich, « *nous avons le temps* ». Un répit qui donne l'occasion à Francfort de se remettre de ses émotions..

Philippe Ricard

La privatisation de Thomson Multimédia est lancée

LE DÉCRET autorisant la privatisation du groupe français d'électronique grand public Thomson Multimédia (TMM) est paru jeudi 27 juillet au *Journal officiel*. L'Etat, qui détient aujourd'hui 51,73 % du capital de TMM, « *restera toujours l'actionnaire significatif et ne sera pas en dessous de 33,3 %* », à l'issue de son augmentation de capital, a indiqué le président de TMM, Thierry Breton, dans un entretien avec le quotidien *La Tribune* de jeudi. M. Breton a rappelé que cette opération allait lui permettre d'élargir le flottant (part cotée en Bourse), actuellement réduit à 17 %, et comportera un volet d'actionariat salarié.

Le groupe a annoncé jeudi avoir dégagé un bénéfice net de 84 millions d'euros au premier semestre 2000, en hausse de 175 %. Le chiffre d'affaires a crû de 45 % à 4,067 milliards d'euros.

L'Etat devrait ouvrir à l'automne le capital de la Banque Hervet

LA BANQUE HERVET, dernière banque française contrôlée par l'Etat, sera privatisée à l'automne « *si les conditions de marché le permettent* ». C'est ce qu'a confirmé mercredi 26 juillet le ministère de l'économie et des finances, qui avait annoncé le 11 juillet son intention de privatiser la banque (*Le Monde* du 13 juillet). Bercy va appliquer la méthode inspirée de la cession du Crédit Lyonnais, qui « *combine une offre publique de vente (destinée au public) sur la majorité du capital et la cession à des partenaires financiers* ». Ce « *bloc d'actionnaires partenaires* » pourrait détenir entre 30 % et 40 % du capital. Dexia a indiqué qu'elle sera candidate conjointement avec le Crédit du Nord (filiale de la Société Générale). Le CCF et BNP-Paribas sont également intéressés, de même que des groupes étrangers, tels que l'italien Sampaolo IMI ou le belge Artesia. L'opération devrait être bouclée d'ici octobre-novembre.

La justice américaine ordonne au site Napster de cesser ses activités

UNE JUGE DE SAN FRANCISCO a ordonné mercredi 26 juillet un arrêt temporaire des activités du site américain Napster, qui permet, depuis 1999, aux internautes d'échanger des fichiers musicaux et que l'industrie accuse de piratage. La juge avait été saisie en référé par l'Association américaine de l'industrie de l'enregistrement (RIAA) et l'Association nationale des éditeurs de musique (NMPA), qui reprochent à Napster de violer les droits d'auteur. La juge a estimé que les maisons de disques et les artistes représentés dans la plainte avaient des chances d'obtenir gain de cause lorsque l'affaire sera examinée sur le fond, d'où sa décision en référé. La RIAA s'est vu ordonner de son côté le dépôt de cinq millions de dollars, destinés à compenser les pertes de revenus de Napster, si jamais le site l'emporte au procès.

La juge a également reproché aux responsables de Napster d'avoir non seulement su que de la musique était copiée illégalement grâce au logiciel disponible sur le site, mais aussi d'avoir conçu le site dans cette intention.

Vivendi et Seagram satisfaits après le feu vert du CSA

La perte du contrôle des abonnés de Canal+ par le nouvel ensemble n'a pas été jugée sévèrement par la Bourse et les actionnaires du groupe canadien. La fusion n'est pas remise en cause

LOS ANGELES
correspondance

Si la Bourse de New York était en baisse mercredi 26 juillet (l'indice Dow Jones chutant de 1,71 %), le titre Seagram s'est apprécié, confirmant la réaction favorable des investisseurs à la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), annoncée le jour même, « de ne pas s'opposer » au projet de fusion Canal+-Vivendi-Seagram. Et les modalités nouvelles imposées par le CSA, qui limitent l'accès de Vivendi à la base des 4,5 millions d'abonnés de Canal+ (Le Monde du 27 juillet), ne sont pas perçues, officiellement, comme une limitation au potentiel stratégique de la fusion.

Dans sa décision, l'instance de régulation française explique que « le premier projet qui lui avait été soumis n'était pas conforme au dispositif anticoncentration selon le-

quel une société de télévision ne peut être détenue à plus de 49 % par un même actionnaire ». Il a donc, écrit-il, « été amené à exiger que soit assurée l'indépendance économique et financière de la chaîne, ce qui imposait qu'elle conserve notamment la pleine propriété de son fichier d'abonnés, la relation directe avec ceux-ci, l'entassement des abonnements et la maîtrise de sa politique tarifaire et commerciale ». Au final, Canal+ Programmes conservera la propriété de ses abonnés, mais en confiera la jouissance à Canal+ Distribution. La première entité percevra les recettes puis les reversera à la seconde.

Certains analystes avaient craint que la diminution des actifs de Canal+ incite les actionnaires de Seagram à une surenchère. « Nous sommes contents de cette décision », a sobrement affirmé le

porte-parole de Seagram à New York. Christopher Dixon, analyste média de la firme Paine Webber, estime que les modalités finalement adoptées n'auront aucune influence sur la transaction : « Ce montage ne change en rien la logique économique du projet, puisqu'il ne modifie pas les opérations de Canal+ dans son ensemble. » « La croissance de Canal+ va avoir lieu en dehors de France, en Scandinavie, en Italie, en Espagne, etc., poursuit-il, et Vivendi reste propriétaire à 100 % des actifs dont la croissance est la plus rapide. La valeur centrale de la société reste la même qu'au moment où l'accord a été annoncé. »

Du côté des studios Universal, on retient de la décision du CSA que c'est un feu vert et un obstacle de moins vers la réalisation du mariage. Sans doute les dirigeants d'Universal étaient-ils préparés à

cette nouvelle : en vacances aux Etats-Unis, Jean-Marie Messier était à Los Angeles, lundi, pour assister à la première du dernier film d'Universal, *The Nutty Professor II (Professeur Foldingue 2)*, avec, dans les rôles principaux Eddie Murphy, et Janet Jackson.

PROMESSE DE VIGILANCE

Le Hollywood Reporter fait cependant remarquer, dans son édition de jeudi, que « Vivendi et Canal+ ont atténué l'importance de cette perte de contrôle de la base d'abonnés de Canal+, alors que, seulement la semaine dernière, cela était présenté comme un élément-clé du contrat ». Dans un communiqué commun, les deux groupes français ont en effet exprimé leur « satisfaction de la décision du CSA de ne pas s'opposer au projet de fusion », précisant que « dans la mesure où l'équation Canal+ Pro-

grammes est inchangée, la valeur de Canal+ l'est également et les parités d'échange qui seront soumises aux prochaines assemblées de Vivendi et de Canal+ ne seront pas modifiées ».

Pour Vivendi et Canal+, « une étape majeure est ainsi franchie dans la préparation du prochain rapprochement (...) avec Seagram, qui devrait donner naissance au deuxième groupe mondial de communication ». Ils doivent toutefois s'attendre à une grande vigilance du CSA, qui « sera extrêmement attentif à ce que la réalisation effective de l'opération, et en particulier les contrats entre la chaîne et sa société de distribution, respecte les principes au vu desquels il s'est prononcé ».

Claudine Mulard

Lire aussi notre éditorial page 12

TROIS QUESTIONS À...

HERVÉ BOURGES

1 En quoi les premières propositions de Vivendi posaient-elles problème, du point de vue du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), que vous présidez ?

Elles privaient la chaîne de toute réalité économique, puisqu'elle perdait le fichier de ses abonnés et la maîtrise de son chiffre d'affaires ! C'était inacceptable d'un point de vue juridique, car la chaîne se retrouvait dans la dépendance économique d'une société détenue à 100 % par un même actionnaire. Vis-à-vis du cinéma, de la production audiovisuelle et des sociétés d'auteurs, cela fragilisait l'assiette de ses obligations, et

compromettait leur évolution. Du point de vue de l'entreprise enfin, Canal+ risquait d'y perdre son autonomie et donc son dynamisme économique propre. Le CSA s'est attaché à faire respecter la lettre, mais aussi l'esprit de la loi.

2 Vivendi avait-il sous-estimé le pouvoir de régulation ?

Il est probable que ce groupe n'avait pas pris la mesure du rôle du CSA, qui attribue son autorisation à une chaîne, et peut la lui retirer si les conditions changent du tout au tout comme dans le premier schéma proposé.

3 Quels enseignements tirez-vous de cet épisode pour le CSA, dont l'action est souvent critiquée ?

Certains commentateurs se plaçaient à mettre en doute la capacité du CSA à exercer sur le secteur audiovisuel français une véritable action de régulation économique : la manière dont le Conseil a instruit ce dossier – comme un certain nombre d'autres décisions intervenues ces derniers mois – prouve que nous avons non seulement la volonté, mais aussi les moyens, de peser efficacement, quand c'est nécessaire, pour préserver les principes essentiels dont nous sommes garants. Cela démontre aussi que le législateur a eu raison d'accroître les compétences de régulation économique du CSA dans la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

Propos recueillis par
Jean-Jacques Bozonnet

Après le retrait de l'INA, Imagina va se métamorphoser

L'ÉDITION 2001 du festival Imagina, rendez-vous des professionnels de l'image numérique, n'aura pas lieu en janvier comme prévu. L'Institut national de l'audiovisuel (INA) a en effet décidé, lundi 24 juillet, de se désengager de l'organisation de la manifestation qu'il avait créée en 1981 avec le Festival de télévision de Monaco. Ce dernier a besoin d'un délai pour trouver une solution de substitution : « Nous ne nous attendions pas à un retrait aussi brutal et complet », indique David Tomatis, président du Festival de télévision monégasque.

« Centrée sur l'image de synthèse, Imagina n'est plus en phase avec notre cœur d'activité, qui est l'archive et la valorisation du patrimoine », justifie Francis Beck, président de l'INA. L'entreprise ne s'identifie plus à Imagina. » Ayant fait ses comptes, il avait d'abord plaidé pour « un rééquilibrage des participations de chacun » : l'INA assumait 6 des 11 millions de francs de déficit de chaque édition (sur un budget d'environ

15 millions) « alors que les retombées bénéficiaient à d'autres ».

Cet aspect financier est pris en compte par le Festival de télévision de Monaco, qui a mis en place une réflexion devant aboutir à « un reformatage profond de la manifestation ». David Tomatis souhaite « maintenir le caractère innovant qui en fait une vitrine technologique », mais il veut équilibrer les comptes en « ouvrant la manifestation à la nouvelle économie ».

Pour relancer l'événement sur les deux prochaines années, le Festival de télévision de Monaco veut s'entourer de partenaires « de notoriété mondiale ». Mais il ne peut pas encore donner de date pour l'édition de 2001, ni même comment elle s'appellera. Des négociations sont en cours sur le sort de la marque Imagina, qui est propriété de l'INA.

J.-J. B.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON** : les ventes au détail de la grande distribution japonaise ont continué de chuter en juin, reculant de 4,4 % sur un an, a annoncé mercredi le ministère du commerce international et de l'industrie.

■ **Les exportations automobiles des onze constructeurs japonais ont progressé de 13,6 % en juin** en glissement annuel, à 400 975 unités, après une hausse de seulement 1,9 % en mai.

■ **ZONE EURO** : l'inflation dans la zone euro devrait retomber sous la barre des 2 % au cours de l'année, a estimé mercredi le président de la Bundesbank, Ernst Welteke.

■ **AUTRICHE** : la balance des transactions courantes de l'Autriche a accusé un déficit de 2,35 milliards d'euros entre janvier et mai 2000.

■ **La production industrielle autrichienne** a progressé de 8,6 % en avril par rapport au même mois de l'an passé.

■ **POLOGNE** : la Pologne doit dépenser environ 5,7 milliards d'euros d'ici à 2002 pour préparer son intégration à l'Union européenne, selon le responsable du comité gouvernemental à l'intégration européenne, Jacek Saryusz-Wolski.

■ **LITUANIE** : la Banque mondiale a accordé à la Lituanie un prêt de 98,5 millions de dollars (104,8 millions d'euros) remboursables en onze ans, afin d'aider ce pays dans la transformation de son économie, a annoncé mercredi le bureau de représentation de la Banque mondiale à Vilnius.

■ **TCHAD** : le Fonds monétaire international (FMI) a déboursé pour le Tchad, dans le cadre d'un prêt pour un programme de réduction de la pauvreté de trois ans, une tranche de 5,2 millions de dollars.

AFFAIRES

■ **MICROSOFT** : le fabricant de logiciels s'est prononcé, mercredi 26 juillet, contre un examen direct

de son dossier antitrust par la Cour suprême, préférant donner la primeur à la cour d'appel qui lui avait donné raison il y a deux ans. Le gouvernement a jusqu'au 15 août pour répondre.

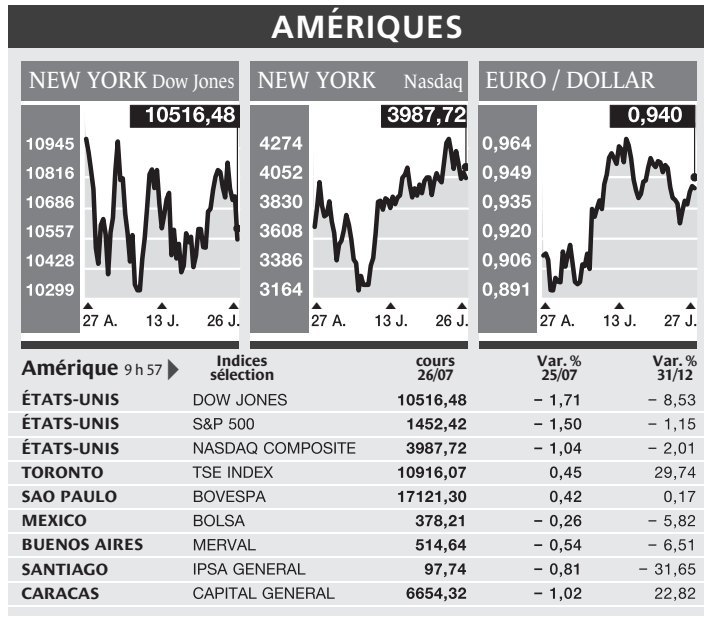
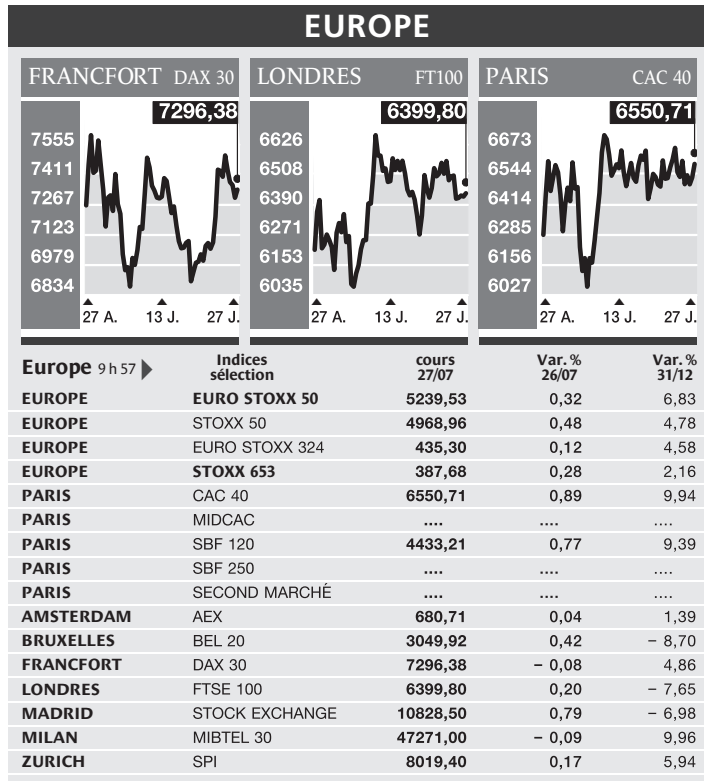
■ **COMPAQ** : le fabricant d'ordinateurs va payer une amende de 4,5 millions de dollars (4,8 millions d'euros) au gouvernement américain pour surfacturation, a annoncé mercredi le département de la justice. La société Digital Equipment, avant d'être rachetée en janvier 1998 par Compaq, avait gonflé ses dépenses affectées à l'installation d'équipements au département de la défense.

■ **LAFARGE** : le groupe de matériaux de construction a annoncé, mercredi, avoir signé un accord avec le canadien Kilmer Van Nstrand Co pour fusionner ses activités de granulats au Canada. Cette opération d'environ 425 millions de dollars canadiens (300 millions d'euros) fait de Lafarge l'un des premiers producteurs de granulats en Amérique du Nord.

■ **ATMEL** : accusée de violation de brevets par son concurrent ST Microelectronics, la société Atmel déclare dans un communiqué qu'elle « ne contrefait en rien les brevets mis en cause par ST » et que ces attaques « lui paraissent infondées ».

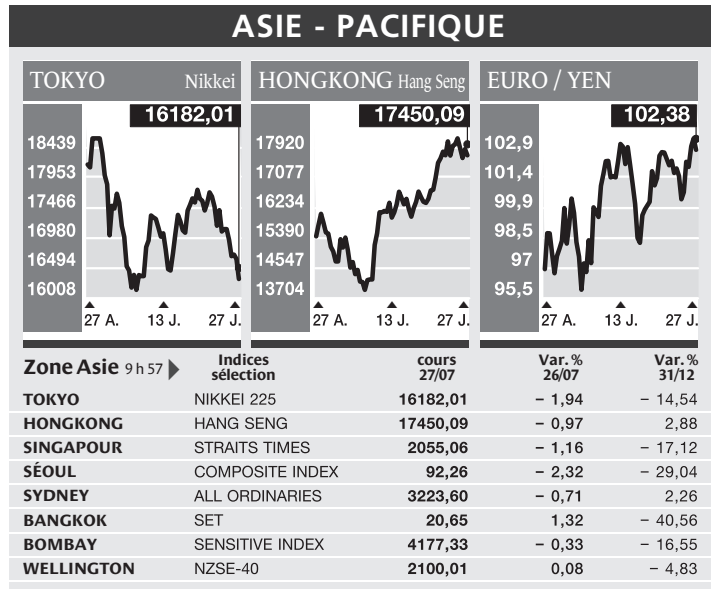
■ **EGG** : la banque en ligne britannique a enregistré une perte nette de 80,7 millions de livres au premier semestre 2000, contre 69,7 millions sur la même période l'an passé. La filiale de l'assureur britannique Prudential a précisé avoir attiré 311 000 nouveaux clients pendant le premier semestre 2000 et compte 1,1 million de clients.

■ **ASSURANCE** : Florence Lustman, 39 ans, commissaire en chef des assurances, a été nommée secrétaire général de la Commission de contrôle des assurances (CCA), et succède à Jean-Louis Bellando, parti à la retraite fin juin, a indiqué le ministère de l'économie et des finances.



Cours de change croisés

27/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	108	0,91823	0,94065	0,14335	1,51570	0,80483
YEN	108,90500	102,38000	15,61000	165,04000	65,86500
EURO	1,06309	0,97675	0,15245	1,61160	0,64335
FRANC	6,97570	6,40610	6,55957	10,57280	4,22070
LIVRE	0,65976	0,60590	0,62050	0,09460	0,39915
FRANC SUISSE	1,65335	1,51800	1,55430	0,23695	2,50540



Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	26/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4545
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1825
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3940
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6630
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5909
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3772
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0353
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	337,1200
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,3100
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0356

Taux d'intérêt (%)

Taux 26/07	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Matif
FRANCE	4,35	4,31	5,31	5,51	Cours 9h57
ALLEMAGNE	4,29	4,63	5,17	5,39	Notionnel 5,5
GDE-BRETAG.	6	6,04	5,13	4,46	SEPTEMBRE 2000
ITALIE	4,29	4,61	5,53	5,88	11664
JAPON	0,07	0,15	1,73	2,36	87,27
ÉTATS-UNIS	6,53	6,18	6,02	5,81	87,30
SUISSE	2,75	3,36	3,89	4,25	NC
PAYS-BAS	4,26	4,61	5,32	5,49	NC

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,33 %, jeudi 27 juillet, en début de séance. Le DAX de Francfort reculait de 0,15 % et le Footsie de Londres progressait de 0,2 %. La Bourse de Tokyo a clos sa séance de jeudi sur une chute de 1,9 %. La veille, les marchés européens avaient terminé en ordre dispersé. Paris avait fini en hausse de 0,45 %, alors que Londres avait cédé 0,37 %. Aux Etats-Unis, les indices boursiers ont été pénalisés par le recul des valeurs technologiques. L'indice du Nasdaq a reculé de 1,04 %, tandis que l'indice Dow Jones s'est inscrit en baisse de 1,71 %.

CHANGES-TAUX

L'EURO restait stable face au dollar en début de matinée, jeudi 27 juillet, après avoir progressé la veille. Il s'échangeait à 0,9427 dollar. De son côté, le yen se reprenait face au billet vert dans les premiers échanges, se négociant à 108,96 yens pour 1 dollar. Les marchés obligataires européens étaient orientés en légère hausse jeudi matin. Evoluant mécaniquement à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans en France s'affichait à 5,30 %, soit toujours au-dessus du niveau de son homologue allemand, qui se situait, de son côté, à 5,16 %.

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Siemens** a perdu 3,03 %, mercredi 26 juillet, à 172,60 euros. Le groupe avait pourtant annoncé une progression de 134 % de son bénéfice au troisième trimestre de son exercice, mais les investisseurs se sont focalisés sur les perspectives de la société. Siemens a en effet estimé que la croissance des résultats pourrait se ralentir au quatrième trimestre.

● Le titre **Infineon Technologies**, filiale à 71 % de Siemens, a reculé, mercredi, de 4,40 %, à 77,44 euros. La société a annoncé une hausse de 67 % de son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre de son exercice comparé à celui de la même période de 1999, grâce à la forte demande de tous types de semi-conducteurs.

● Dans le secteur bancaire allemand, l'action **Dresdner Bank** a reculé de 1,89 %, à 46,80 euros, tandis que le titre **Commerzbank** a cédé 1,31 %, à 37,10 euros, à la suite de l'annulation de leurs négociations de fusion. L'assureur **Allianz**, qui possède 21,7 % du capital de Dresdner Bank, a de son côté cédé 1,22 %, à 410,50 euros.

● Le groupe audiovisuel **RTL Group**, né de l'alliance dans la télévision du britannique Pearson et du germano-luxembourgeois CLT-UFA, a fait son entrée mercredi à la Bourse de Londres. Le titre s'est replié en fin de journée à 180 euros, en baisse de 10 euros par rapport à son cours d'ouverture.

Code pays	Cours en euros	% Var. 26/07
-----------	----------------	--------------

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	26,21	+ 0,69
BASF AG	BE*	44,75	+ 0,56
BMW	DE*	36,40	- 1,36
CONTINENTAL AG	DE*	19,75	- 1,99
DAIMLERCHRYSLER	DE*	56,60
FIAT	IT*	28	+ 0,39
FIAT PRIV.	IT*	16,72	+ 0,12
MICHELIN /RM	FR*	33,95	- 8,86
PEUGEOT	FR*	225,80	+ 0,76
PIRELLI	IT*	2,84	- 1,05
DR ING PORSCHE	DE*	3010
RENAULT	FR*	48,56	+ 0,73
VALEO /RM	FR*	51,50	- 1,25
VOLKSWAGEN	DE*	45,30	- 0,66
DJ E STOXX AUTO P		227,66	- 0,78

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	11,80	- 1,35
ABN AMRO HOLDIN	NL*	26,05	+ 0,12
ALL & LEICS	GB	7,34	- 0,44
ALLIED IRISH BA	GB	15,19	+ 2,40
ALPHA BANK	GR	41,23	- 0,71
B PINTO MAYOR R	PT*	24,30
BANK AUSTRIA AG	AT*	59,70	- 0,33
BANK OF IRELAND	GB	11,07
BANK OF PIRAEUS	GR	18,12	- 0,16
BK OF SCOTLAND	GB	8,94	+ 0,18
BANKINTER R	ES*	44,40	+ 1,56
BARCLAYS PLC	GB	24,27	+ 0,20
BAYR.HYPO-UVER	DE*	63,30	- 0,47
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,69	- 1,25
BCA FIDURAM	IT*	17,79	+ 2,60
BCA INTESA	IT*	4,79	+ 0,21
BCA LOMBARDA	IT*	9,54	+ 0,10
MONTE PASCHSI SI	IT*	4,22	+ 0,24
BCA P.BERG-CV	IT*	19,33	- 0,10
BCA P.MILANO	IT*	7,75	- 1,15
B.P.VERONA E.S.	IT*	11,55	- 1,03
BCA ROMA	IT*	1,27
BBVA R	ES*	15,53	+ 0,26
ESPIRITO SANTO	PT*	17,80
BCO POPULAR ESP	ES*	32,03	- 0,68
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BCP R	PT*	5,60
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,79	+ 1,88
BNP PARIBAS /RM	FR*	104,80	+ 0,29
BSCH R	ES*	11,21	- 0,27
CCF /RM	FR*	150,60	- 0,26
CHRISTIANIA BK	NO	5,74
COMIT	IT*	5,77	+ 1,23
COMM.BANK OF GR	GR	46,39	- 0,57
COMMERZBANK	DE*	37,20	+ 0,27
CREDIT LYONNAIS	FR*	47,14	+ 0,20
DEN DANSKE BK	DK	126,37
DNB HOLDING -A-	NO	4,42
DEUTSCHE BANK N	DE*	96,40	- 0,92
DEXIA	BE*	158,80
DRESDNER BANK N	DE*	46,20	- 0,43
EGF EURO BANK	GR	27,35	- 0,32
ERGO BANK	GR	19,73	+ 0,61
ERSTE BANK	AT*	46,16	+ 0,13
FOERENINGSB A	SE	16,68
HALIFAX GROUP	GB	8,60	- 0,93
HSBC HLDG	GB	14,35	+ 0,23
IKB	DE*	16,60	+ 0,30
KBC BANCASSURAN	BE*	48,05	+ 0,23
LLOYDS TSB	GB	9,74
NAT BANK GREECE	GR	42,24	- 0,07
NATEXIS BQ POP.	FR*	80	+ 0,13
NORDIC BALTIC H	SE	7,56	+ 1,60
ROYAL BANKA 1473	IT*	19,57	+ 2,09
ROYAL BK SCOTL	GB	17,18	+ 0,38
SAN PAOLO IMI	IT*	18,49	+ 1,59
S-E-BANK -A-	SE	13,70
STANDARD CHARTE	GB	15,09
STE GENERAL-A/	FR*	64,75	- 0,46
SV HANDBK -A-	SE	16,26
SWEDISH MATCH	SE	3,36
UBS N	CH	155,82	- 0,21
UNICREDITO ITAL	IT*	5,17	+ 0,78
UNIDANMARK -A-	DK	85,85
XIOSBANK	GR	20,17
DJ E STOXX BANK P		340,24

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	9,35	+ 0,54
ACERINNOX R	ES*	32,83	+ 0,18
ALUMINIUM GREEK	GR	42,73
ANGLO AMERICAN	GB	51,74	- 1,17
ARJO WIGGINS AP	GB	4,18
ASSIDOMAN AB	SE	17,04
BEKAERT	BE*	54,95	- 0,09
BILLITON	GB	4,18
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	36,50	+ 1,11
BUNZL PLC	GB	6,29
CORUS GROUP	GB	1,39	- 1,15
ELVAL	GR	4,75
ISPAT INTERNATI	NL*	7,70	+ 1,32
JOHNSON MATTHEY	GB	15,16	- 0,21
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49	+ 1,01
METSAE-SERLA -B	FI*	8,17
HOLMEN -B-	SE	25,20
OUTOKUMPU	FI*	11,10	+ 0,91
PECHINEY-A	FR*	49,80	- 0,40
RAUTARUUKKI K	FI*	4,95
RIO TINTO	GB	16,56	- 1,63
SIDENOR	GR	5,78	- 2,50
SILVER & BARYTE	GR	30,26	- 2,86
SMURFIT JEFFERS	GB	1,99
STORA ENSO -A-	FI*	11,25	- 0,44
STORA ENSO -R-	FI*	11,22	- 2,43
SVENSKA CELLULO	SE	22,99
THYSSENKRUPP	DE*	18,42	- 0,16
UNION MINIERE	BE*	38,84	- 0,92
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,90
USINOR	FR*	12,47	+ 0,48
VIOHALCO	GR	10,68	- 0,14
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,74	- 0,84
DJ E STOXX BASI P		170,60	- 0,48

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	134,40	+ 0,45
AKZO NOBEL NV	NL*	46,34	- 0,06
BASF AG	DE*	44,75	+ 0,56
BAYER AG	DE*	44,40	- 0,67
BOC GROUP PLC	GB	15,58	- 0,62
CALANES N	DE*	18,60	+ 0,54
CIBA SPEC CHEM	CH	63,21	+ 0,67
CLARIANT N	CH	381,47
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,35	- 1,78
DSM	NL*	32,95	- 1,44
EMS-CHEM HOLD A	CH	4856,56	- 0,66
ICI	GB	7,84	+ 1,04
KEMIRA	FI*	5,10
LAPORTE	FR*	7,19	- 0,22
LONZA GRP N	CH	548,36	- 0,12
RHODIA	FR*	16,75	+ 0,30
SOLVAY	BE*	74,20	+ 1,57
TESSENDERLO CHE	BE*	40,70	+ 0,89
DJ E STOXX CHEM P		358,84	- 0,26

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR*	49,28	- 0,18
CHRISTIAN DIOR	FR*	65,30	+ 0,85
D'ETEREN SA	BE*	255,90	- 1,58
AZEO	FR*	67,75	+ 0,52
GBL	BE*	288,20	- 0,62
GEVAERT	BE*	42,55	- 1,16
HAGEMEYER NV	NL*	31,02	- 1,99
INCHCAPE	GB	4,69
INVESTOR -A-	SE	15,01	- 1,56
INVESTOR -B-	SE	15,79	+ 0,76
MYTILINEOS	GR	9,36	+ 0,64
NORSK HYDRO	NO	42,77
UNAXIS HLDG N	CH	277,72	+ 0,12
ORKLA	NO	20,53
SONAE SGPS	PT*	1,78
TOMKINS	GB	3,49	+ 0,47
E.ON AG	DE*	57,35	+ 0,44
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

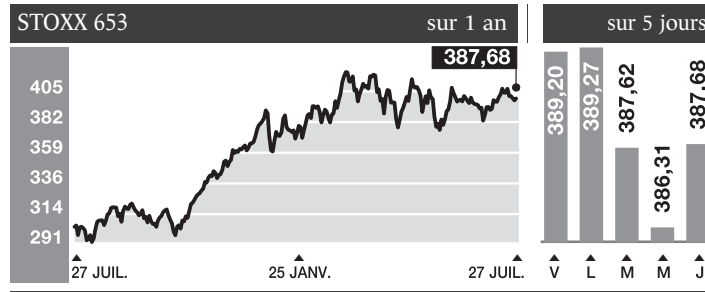
EIRCOM	IR*	2,83	+ 0,71
BRITISH TELECOM	GB	14,17	+ 1,04
CABLE & WIRELES	GB	20,04	+ 1,64
DEUTSCHE TELEKO	DE*	51,75	+ 1,87
E.BISCOM	IT*	171,05	+ 0,62
ENERGIS	GB	44,43
EQUANT NV	DE*	42,80
EUROPOLITAN HLD	SE	12,51	+ 0,48
FRANCE TELECOM	FR*	142,60	+ 0,42
HELLENIC TELE (GR	23,67	+ 0,13
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	17,85	- 0,28
MANNESMANN N	DE*	278
MOBILCOM	DE*	136,50	+ 0,07
PANAFON HELLENI	GR	12,46	+ 0,24
PORTUGAL TELECO	PT*	13
SONERA	FI*	46,70	- 0,43
SWISSCOM N	CH	358,91	+ 0,72
TELE DANMARK -B	DK	62,24	- 4,92
TELECEL	PT*	15,80
TELECOM ITALIA	IT*	14,05	- 1,06
TELECOM ITALIA	IT*	6,90	+ 1,17
TELEFONICA	ES*	24,35	+ 2,57
TIM	IT*	10,40	- 7,14
TISCALI	IT*	50,10	- 0,20
VERSATEL TELECO	NL*	43,15	+ 0,23
VODAFONE AIRTOU	GB	4,96	+ 0,99
DJ E STOXX TCOM P		1034,22	- 0,22

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	41,01	- 0,58
AKTOR SA	GR	7,77	+ 2,54
UPONOR -A-	FI*	18,80
AUMAR R	ES*	15,24
ACESA R	ES*	8,83	- 1,12
BLUE CIRCLE IND	GB	6,95	+ 0,70
BOUYGUES /RM	FR*	67,30	+ 0,45
BBP	GB	4,52
BUZZI UNICEM	IT*	9,42	+ 1,73
CRH PLC	GB	30,49	- 0,16
CIMPOR R	PT*	23,45
COLAS /RM	FR*	71,70	- 0,14
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,35	- 0,12
FERRIVAL AGROM	ES*	7,52
FCC	ES*	19,55	+ 0,67
GROUPE GTM	FR*	111,90	+ 0,54
GRUPO FERROVAL	ES*	13,46	- 0,52
HANSON PLC	GB	7,01	- 0,69
HEIDELBERGER ZE	DE*	64	+ 0,31
HELLTECHNODDR	GR	25,21	+ 8,35
HERACLES GENL R	GR	22,53
HOCHTIEF ESSEN	DE*	27,68	+ 0,65
HOLDERBANK FINA	CH	1268,83	+ 0,05
IMERYS /RM	FR*	130,60	- 0,84
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	86,50	- 0,57
MICHANIKI REG.	GR	7,96
PILKINGTON PLC	GB	1,55
RMC GROUP PLC	GB	12,09	+ 1,77
STONEX GOBAIN /R	FR*	156,70	+ 0,71
SKANSKA -B-	SE	35,86	+ 0,17
TAYLOR WOODROW	GB	2,21	+ 2,24
TECHNIP /RM	FR*	135,10
TITAN CEMENT RE	GR	39,72	+ 0,68
WIENERB BAUSTOF	AT*	23,71	+ 0,72
WILLIAMS	GB	5,75
DJ E STOXX CNST P		229,50	+ 0,19

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR*	45,80	+ 0,84
ADIDAS-SALOMON	DE*	58
AGFA-GEVAERT	BE*	25,75	+ 0,39
AIR FCE	FR*	19,40	- 0,51
AIRTOURS PLC	GB	4,54	+ 0,36
ALITALIA	IT*	2,16	+ 0,93
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	14,30
OUTOGRILL	IT*	12,40	- 0,40
BANC & OLUFSEN	DK	39,57	+ 1,72
BENETTON GROUP	IT*	2,16	- 0,92
BRITISH AIRWAYS	GB	6,01	- 1,06
BULGAR	IT*	13,45	- 0,74
CLUB MED /RM	FR*	137,20	+ 0,51
COMPASS GRP	GB	12,88



Code	Cours	% Var.
DT.LUFTHANS N	DE*	26,85 - 0,56
ELECTROLUX -B-	SE	15,07 - 2,32
EM.TV & MERCHAN	DE*	63,65 - 0,70
EMI GROUP	GB	10,24 + 1,28
ENDEMOL ENTER	NL*	148,50 + 0,81
EURO DISNEY /RM	FR*	0,64 + 1,59
GRANADA GROUP	GB	9,78
HERMES INTL	FR*	143,80 - 0,55
HPI	IT*	1,46
KLM	NL*	31 - 0,96
HILTON GROUP	GB	3,73
LVMH / RM	FR*	93,75 + 2,12
MEDION	DE*	118 + 0,84
MOULINEX /RM	FR*	4,95
PERSIMMON PLC	GB	3,49
PREUSSAG AG	DE*	30,60 - 0,65
RANK GROUP	GB	2,62 + 1,25
RYANAIR HLDGS	IE	9,15
SAIRGROUP N	CH	182,36 - 0,70
SAS DANMARK A/S	DK	8,92
SEB /RM	FR*	62,15 + 0,24
SODEXHO ALLIANC	FR*	167 - 1,76
TELE PIZZA	ES*	6,16 + 0,49
THE SWATCH GRP	CH	1514,92 - 0,59
THE SWATCH GRP	CH	310,91 - 1,33
VOLVO -A-	SE	19,66 + 0,61
VOLVO -B-	SE	19,95
WWW UK UNITS	IR*	1,15 - 0,86
WILSON BOWDEN	GB	9,65
WM-DATA -B-	SE	5,72
WOLFORD AG	AT*	30,30 +
DJ E STOXX CYC GO P		196,61 + 0,55

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMEQO	GB	5,35 - 0,90
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,82
BASS	GB	11,34 + 0,43
BBAG OE BRAU-BE	AT*	50,80 + 6,95
BRAU-UNION	AT*	50,25 + 4,69
CADBURY SCHWEPP	GB	6,83 - 0,94
CARLSBERG -B-	DK	39,57 - 1,34
CARLSBERG AS -A	DK	36,93
COCA-COLA BEVER	FR*	1,68
DANISCO	DK</	

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Thomson Multimédia gagnait 0,56 %, à 71,4 euros, jeudi 27 juillet en début de séance, à la suite de l'annonce d'un résultat net en hausse de 175 % à 84 millions d'euros au premier semestre. Son président, Thierry Breton, a également indiqué que dans le cadre de la privatisation du groupe, l'Etat conservera 33,33 % du capital.

● Le titre Alcatel avançait de 0,52 %, cotant 77,9 euros jeudi dans les premiers échanges. La société, qui affiche une progression de 37 % de son bénéfice opérationnel au deuxième trimestre, à 638 millions d'euros, et de 141 % sur le premier semestre, va créer des « actions reflètes » pour valoriser son activité optique.

● Le cours de Bourse de Rhodia cédait, jeudi matin, 0,06 %, à 16,69 euros, après la publication d'un chiffre d'affaires au premier semestre en hausse de 30 % et d'une baisse de 5,8 % de son résultat net.

● L'action Michelin chutait à 33,7 euros, soit 9,53 %, jeudi matin, après avoir été réservée à la baisse à l'ouverture à la suite de la publication, mercredi, de ses résultats. Le groupe a prévenu que son objectif de résultat d'exploitation semestriel serait inférieur à celui du premier semestre 1999, et qu'il serait en retard sur son objectif de marge d'exploitation de 9,5 % fixé pour 2000.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

International

Table of international stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 26 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of new market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of new market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of new market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 26 juillet

Table of SICAV and FCP data including fund names, previous and current prices, and dates.

Table of SICAV and FCP data including fund names, previous and current prices, and dates.

Table of SICAV and FCP data including fund names, previous and current prices, and dates.

Table of SICAV and FCP data including fund names, previous and current prices, and dates.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SPORTS Le championnat de France de football de première division débute vendredi 28 juillet. La compétition prendra fin le 19 mai 2001. ● LES DIX-HUIT CLUBS ont dé-

boursé, pendant une trêve riche en rebondissements, un montant record de 1,8 milliard de francs sur le marché des transferts, grâce notamment aux droits de retransmissions

télévisées et à l'apport d'actionnaires privés. ● L'EXODE des joueurs de l'équipe de France s'est pourtant poursuivi et les disparités économiques entre les clubs n'ont

jamais été aussi flagrantes : le Paris-Saint-Germain, Rennes et Monaco ont dépensé, à eux seuls, plus de 1,1 milliard de francs. ● L'AS MONACO, tenante du titre, sera confron-

tée à la concurrence du PSG, qui a engagé l'attaquant Nicolas Anelka pour 218 millions de francs, une somme jamais atteinte dans le football français.

Le championnat de France de football saisi par l'opulence

Les dix-huit clubs de première division, qui reprennent la compétition vendredi, ont consacré près de 2 milliards de francs au recrutement. Mais cet investissement sans précédent est très inégalement réparti : les transferts vers le PSG, Monaco et Rennes en représentent plus de la moitié

NI GRANDS NI PETITS, tous pareils. C'est ainsi que Gérard Bourgoin a décrit la famille du football professionnel dans son discours d'investiture, le 6 juin. L'assistance a écouté poliment et ricané en douce. L'exercice de style du nouveau président de la Ligue nationale de football, porté au pouvoir par le clan des clubs les plus huppés, ne résiste pas une seconde à l'analyse. Les disparités entre les dix-huit clubs de première division, qui repartent à partir du vendredi 28 juillet pour dix mois de compétition, n'ont jamais été aussi criantes.

A ce jour, les équipes de l'élite ont consacré 1,8 milliard de francs au recrutement de nouveaux joueurs. D'ici au 31 août, date de la fin de la période de recrutement, ce montant aura sans doute dépassé les 2 milliards. Du jamais vu dans l'histoire du football français, qui puise son statut de nouveau riche dans les revenus liés aux droits de retransmissions télévisées (8,1 milliards de francs pour la période 2001-2004).

Le Paris-Saint-Germain, l'AS Monaco et le Stade Rennais, soutenus par leur actionnaire principal ou unique, ont injecté à eux trois 1,1 milliard de francs sur le marché des bonnes et mauvaises fortunes. A ce jeu, le PSG a surclassé ses concurrents avec une mise de 454 millions qui le place dans le peloton de tête des puissants d'Europe. Grâce à l'apport de Canal+, le vice-champion de France a récupéré son ancien stagiaire, Nicolas Anelka. Cédé au club londonien d'Arsenal pour 5 millions de francs en 1997, le buteur prodige est reve-



Haut fait de la saison des transferts : le retour au PSG de Nicolas Anelka (au centre).

nu au bercail pour 218 millions après un passage par le Real Madrid. Avant cette transaction record, le PSG avait profité de la santé chancelante de l'Olympique de Marseille pour s'attacher les services des milieux de terrain Stéphane Dalmat (70 millions) et Peter Luccin (90 millions).

L'AS Monaco a commencé par se constituer un trésor de guerre de 370 millions en se séparant de quatre de ses internationaux - Fa-

bien Barthez (Manchester United), Sabri Lamouchi (Parma), Willy Sagnol (Bayern Munich) et David Trezeguet (Juventus Turin) - avant de réinvestir à hauteur de 310 millions pour conserver son standing de champion de France, déboursant notamment 130 millions pour recruter l'attaquant congolais Shabani Nonda, qui évoluait à Rennes. Grâce à son mécène, François Pinault, le Stade Rennais s'est invité brusquement à la table des nantis

en finalisant, lundi 24 juillet, l'arrivée d'un nouveau duo d'attaquants moyennant 220 millions : l'association entre le Brésilien Severino Lucas (140 millions), que convoitait également l'OM, et l'Argentin Mario Hector Turdo (80 millions) révèle l'ambition grandissante du club breton. Symbole d'une épreuve à deux vitesses : L'En Avant Guingamp a compté scrupuleusement ses sous et a engagé cinq nouveaux joueurs

pour 6,5 millions de francs. Neuf des dix-huit clubs de D1 ont contenu leurs dépenses dans la limite des 50 millions.

Si le budget moyen des équipes de l'élite approche désormais les 200 millions (450 pour le PSG, 375 pour Monaco, 90 pour Guingamp), la santé financière des clubs reste précaire. La plupart d'entre eux ont atteint un seuil en matière d'affluence (22 300 spectateurs par match en moyenne la saison dernière). La commercialisation des produits dérivés ne rencontre pas auprès des supporters l'accueil espéré, et les revenus liés aux droits TV sont bloqués pour trois ans.

L'EXODE CONTINUE

En dehors du trio PSG-Monaco-Rennes, auquel on peut ajouter l'Olympique lyonnais, soutenu par Pathé, la privatisation des clubs ne s'est pas traduite par un élargissement significatif de leur surface financière. L'OM a ainsi été soumis par Robert Louis-Dreyfus au régime de l'austérité. Le RC Strasbourg, propriété du groupe américain McCormack, s'apprête à vivre une année supplémentaire dans l'anonymat. Le FC Nantes a été repris durant l'intersaison par la Socpresse, mais l'investissement promis par ce groupe de presse (150 millions de francs sur trois ans) apparaît bien modique en ces temps d'inflation galopante.

Confrontées à la puissance économique de leurs adversaires anglais, espagnols ou italiens, les formations françaises les mieux loties demeurent condamnées à laisser partir leurs meilleurs joueurs. Des vingt-deux Bleus sacrés champions d'Europe le 2 juillet, seuls Nicolas Anelka, dont le retour fait figure d'exception, Christophe Dugarry (Bordeaux), Bernard Lama (Rennes) et Ulrich Ramé (Bordeaux) participeront cette saison au championnat de France. Fabien Barthez (Manchester United), Johan Micoud (Parma), Robert Pires (Arsenal), David Trezeguet (Juventus) et bientôt Sylvain Wiltord, sur le départ, ont à leur tour choisi un exil doré.

A 650 millions de francs (le prix réclamé par la Juventus pour son transfert), Zinedine Zidane continuera d'exercer ses tours de magie à l'étranger. Et même à 405 millions de francs, le Portugais Luis Figo, transféré du FC Barcelone au Real Madrid, relève du rêve inaccessible pour les clubs français.

E. B.

Elie Barth

Le Paris-Saint-Germain s'est donné les moyens de ses ambitions

POUR LE PARIS-SAINTEGERMAIN, grand favori du nouveau championnat, le succès a un prix : 454 millions de francs. C'est la somme que le club a déboursée cet été pour renforcer son effectif, avec en tête Nicolas Anelka. Cet investissement massif et inédit pour un club français a été financé en grande partie par Canal+, propriétaire du club depuis mai 1991.

Ses crises à répétition en ont presque fait oublier cette vérité première : le PSG présente un palmarès appréciable pour un club tout juste trentenaire, avec une Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, deux titres de champions de France, cinq Coupes de France et deux Coupes de la Ligue. Pour mémoire, l'Olympique lyonnais, qui fête cette saison son cinquantenaire, court toujours derrière son premier titre de champion de France.

Après un septennat faste (1991-1998) sous la présidence de Michel Denisot, le PSG était ren-

tré dans le rang en 1999 avant de renouer avec le succès, cette année, avec une place de vice-champion acquise derrière l'AS Monaco. Pour ses retrouvailles avec la Ligue des champions, la plus prestigieuse des Coupes d'Europe, à partir du mois de septembre, le PSG s'est donné les moyens de ses ambitions : l'accession aux quarts de finale.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT QUASI ASSURÉ

Le milieu de terrain a été renforcé par les deux anciens Marseillais Peter Luccin et Stéphane Dalmat, qui devraient intégrer à brève échéance l'équipe de France. Le secteur offensif compte, avec le Brésilien Christian et Nicolas Anelka, deux individualités d'exception. En comparaison, la défense n'offre pas les mêmes garanties. Lionel Létizi et Dominique Casagrande, en concurrence pour le poste de gardien de but, auront du mal à faire oublier Bernard Lama,

dont le contrat n'a pas été renouvelé. S'il n'est pas forcément à l'abri d'une désillusion sportive, le club parisien, par l'habileté de son recrutement aura la possibilité, si nécessaire, de récupérer son placement dans un an.

La priorité a été donnée à des footballeurs jeunes, en pleine ascension, qui sont d'ailleurs déjà convoités par de nombreux clubs étrangers. Critiqué pour son immobilisme depuis son arrivée à la présidence du club voilà dix-huit mois, Laurent Perpère a fait le pari d'une équipe audacieuse.

Le retour de Nicolas Anelka, originaire de Trappes (Yvelines), est censé renforcer l'image du club dans les banlieues face à l'éternel projet d'un second club parisien, plus populaire. « Nicolas est le leader d'un projet global pour Paris et sa région », affirme Laurent Perpère.

E. B.

Elie Barth

Guerre des nerfs et valse des millions : chronique d'une trêve mouvementée

LE FOOTBALL FRANÇAIS ne se résume pas aux succès en série des Bleus. Ces dernières semaines, il s'est également agité au gré des trajectoires mouvementées de ses acteurs, qui voyagent d'un club à l'autre sur fond de dérive inflationniste. Mensonges grotesques et trahisons au petit matin : l'univers du ballon rond n'en finit pas de dévoyer les esprits. Morceaux choisis.

● **Le vrai-faux transfert de Fabien Barthez.** Le 16 mai, l'équipe de France débute sa préparation pour l'Euro 2000 au pied des cimes de Tignes. Le jour même, *Le Parisien* annonce que Fabien Barthez va quitter l'AS Monaco pour Manchester United. Le gardien de but international, pris de court par la révélation, dément catégoriquement : « Je n'ai pas été contacté par ce club et même si je l'étais, je resterais monégasque. » Moins de deux semaines plus tard, il rejoint officiellement les rangs du champion d'Angleterre, moyennant une indemnité de transfert de 82 millions de francs. C'est le début d'une intersaison mouvementée en Principauté.

Pour remplacer leur gardien de but, les dirigeants monégasques comptent récupérer leur ancien

joueur Stéphane Porato, tombé en disgrâce à Marseille. Le prince Albert juge l'idée « inopportune », suite aux incidents qui avaient émaillé la rencontre entre les deux équipes au Stade-Vélodrome, le 7 avril. Peu importe le crime de lèse-majesté : Porato revient bien à Monaco. L'ASM perd, en revanche, son buteur attiré, David Trezeguet, vainqueur du bras de fer imposé à sa direction qui refusait de le laisser s'éloigner. Le buteur en or de la finale du championnat d'Europe sera désormais le partenaire de Zinedine Zidane à la Juventus Turin. Montant de la transaction : 150 millions de francs. Avec le magot, Monaco s'offre le Congolais Shabani Nonda, l'on-doyant attaquant du Stade Rennais.

● **Peter Luccin déclenche un tollé au Parc des Princes.** Le Paris-Saint-Germain, revitalisé par sa maison-mère, Canal+, a fait une partie de ses emplettes à Marseille. Le 30 juin, il négocie pour 90 millions de francs l'arrivée du très prometteur milieu défensif Peter Luccin, symbole de l'OM tant honni par une partie des supporters parisiens. L'accueil est glacial. Lors du tournoi Club Europe, le Parc des Princes conspu le « renégat »

qui avait juré fidélité à l'OM une semaine avant son transfert. Stéphane Dalmat, autre recrue « marseillaise », mais qui n'est pas né dans la cité phocéenne, est épargné. Nicolas Anelka complète le trio de jeunots. Sonné par une saison mouvementée au Real Madrid, le prodige de Trappes (Yvelines) a droit à une ovation de star pour son retour en civil au Parc, le 22 juillet.

● **L'Olympique de Marseille se lance dans les soldes.** Une réunion au sommet à Paris à la mi-mai annonce la nouvelle donne : Robert Louis-Dreyfus, actionnaire principal de l'OM, estime avoir suffisamment investi depuis son arrivée (550 millions de francs) et décrète l'ère de la rigueur après une saison calamiteuse (maintien assuré lors de l'ultime journée de championnat). Le président marseillais, Yves Marchand, se résout à vendre ses meilleures individualités. L'arrivée espérée du buteur brésilien Severino Lucas échoue faute d'une caution bancaire et sème la discorde entre le recruteur, Eric Di Meco, et sa direction. Les départs de Stéphane Dalmat, Peter Luccin, Robert Pires (Arsenal) et Stéphane Porato (Monaco) rapportent 261 millions de francs. De

quoi rassurer la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), qui s'inquiétait des comptes présentés par l'OM. Près de 120 millions ont servi à recomposer l'effectif, mais la modestie de l'objectif (une place dans les cinq premiers) assigné au nouvel entraîneur, le Brésilien Abel Braga, accredité la menace du déclin.

● **Rolland Courbis glace les supporters lennois.** Evincé de Marseille en novembre 1999, le très médiatique Roland Courbis a refait surface là où on ne l'attendait surtout pas. C'est au RC Lens qu'il prêchera désormais la bonne parole. Sa fonction ne sera pas de trop pour amadouer les supporters, qui ne lui ont pas pardonné des propos malheureux sur les rigueurs du climat nordiste avant un match de Coupe de la Ligue entre l'OM et le RCL. « Je sais que sa venue n'a pas fait l'unanimité mais Roland est un entraîneur moderne qui excelle dans la gestion des hommes et dans la communication », se justifie le président lennois Gervais Martel, qui rêvait, au départ, d'engager Luis Fernandez. Autant de qualités qui devront déboucher sur une place européenne au printemps 2001 pour ne pas mettre en péril l'équilibre écono-

mique d'un club qui a gagné 107 millions de francs au jeu estival des achats-ventes. En attendant le verdict du terrain, Roland Courbis a déjà bien rodé son discours : « Je suis fier d'avoir été contacté par Lens et de travailler avec des techniciens très compétents. J'ai tout pour être heureux ici. La valeur de l'effectif nous autorise de grandes ambitions. » Mais pour apaiser le courroux des fidèles du stade Bollaert, il faudra d'autres arguments que des mots doux.

E. B.

● **Le Brésil s'est imposé (3-1),** jeudi 27 juillet, à Sao Paulo face à l'Argentine dans un match comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2002. Le milieu de terrain des Corinthians, Vampeta, a été l'artisan du succès brésilien en marquant à deux reprises (45^e et 51^e minutes). Alex (Palmeiras) avait ouvert le score dès la 5^e minute alors que l'Argentine a réduit l'écart juste avant la mi-temps grâce à Matias Almeyda (Parma). Si les Argentins restent en tête du groupe de l'Amérique du Sud, le Brésil, qui était en difficulté avant cette victoire, remonte à la deuxième place.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats

FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Festivals en Muzzik

MUZZIK
Tous les jours à 9 heures,
12 heures, 19 heures, 20 h 45, 22 h 30

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

LE FLIRT. 1

Tendresse et conflits
chez les ados

Une incompréhension domine. Pour les garçons, il s'agit de tenir la main et d'embrasser la partenaire. Pour les filles, de parler avec l'autre et de penser à lui pendant la semaine

FINALEMENT, le mot n'a pas tellement vieilli. Les adolescents le connaissent toujours. « Flirter n'est pas draguer, explique Johan, un lycéen de seize ans. Flirter, c'est être copain et plus, si affinités. Draguer, on voit immédiatement le sous-entendu. » Le flirt reste un jeu de séduction qui n'implique pas forcément d'aller au-delà, sur le plan physique comme sur le plan affectif. Une initiation, premier pas vers l'éducation sentimentale. « La nécessité d'organiser le rapport entre les sexes de manière à répondre à l'émergence de la tension sexuelle à l'adolescence a été reconnue par la plupart des sociétés humaines », écrit le sociologue Hughes Lagrange dans son livre *Les Adolescents, le sexe et l'amour* (Syros, 98 F). « De la même façon que l'amour courtois nous renvoie au Moyen Âge, le libertinage ou le marivaudage au XVIII^e et l'amour romantique au XIX^e, le flirt apparaît indissolublement lié au XX^e siècle, ajoute l'historienne Fabienne Casta-Rosaz dans son *Histoire du flirt* (Grasset, 135 F). C'est, entre garçons et filles, une histoire de tendresse et de conflit. »

L'émergence et la reconnaissance du flirt sont la conséquence de l'abaissement de l'âge de la puberté (chez les filles, on estime en moyenne que les premières règles se produisaient vers seize ans et demi en 1850, treize ans vers 1960 et douze ans et demi en 1990), mais aussi de la généralisation de la mixité scolaire. « Schématiquement, estime Hughes Lagrange, le changement inauguré par l'émergence du flirt correspond, pour les garçons, au remplacement de la maîtrise et du contrôle de soi par

une idéologie de la performance et de la dépense. Pour les filles, il accompagne le passage de la pudeur à la recherche de la popularité et se traduit par une expression de plus en plus ouverte de la volonté de séduire. »

Malgré sa reconnaissance officielle – pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil sur la presse adolescente ou de considérer les sitcoms télévisés, françaises ou américaines – le flirt des 14-18 ans se laisse difficilement enfermer dans des lieux de prédilection. A cet âge, pas besoin d'institutions spécialisées – bal populaire ou petites annonces – pour flirter. Les rapports entre garçons et filles se nouent à travers le groupe. Sur la plage ou au camping, les « repérages » se font collectivement, « en bande », et, selon les sociologues, l'établissement du lien initial entre un garçon et une fille s'effectue encore largement via la « bonne copine » ou le « bon copain », mais la figure de l'entremetteur dévoué commence à être sérieusement concurrencée.

« Régulièrement, il arrive qu'une

De conter fleurette à flirter

Flirt est un mot anglais dont l'origine est française, puisqu'il s'agit de la vieille expression « conter fleurette ». Dans la seconde partie du XIX^e siècle, c'est en Angleterre et aux Etats-Unis que se manifeste le flirt dans son sens contemporain. Le mot, apparu en France en 1866 (selon le Petit Robert) sous sa forme anglaise (« flirtation »), n'est vraiment employé que vers 1880. « Si les jeunes filles françaises se mettent à flirter, à la Belle Epoque, ce n'est pas tant parce qu'elles prennent modèle sur leurs consœurs anglo-saxonnes (...). C'est parce que le climat social a changé et que l'heure est à une légère détente des mœurs », écrit Fabienne Casta-Rosaz dans son *Histoire du flirt* (Grasset). Néanmoins, en 1905, une certaine comtesse de Tramar s'en prend au flirt, un « amusement déplorable », « une mauvaise graine » semée dans le « candide jardin » de la jeune fille française...

TROIS QUESTIONS À...

ISABELLE CATÉLAN

1 Rédactrice en chef de *Jeune et Jolie*, mensuel (242 000 exemplaires) destiné aux filles âgées de quinze à vingt ans, comment percevez-vous le rapport des adolescents à la sexualité ?

Compte tenu de l'environnement dans lequel ils évoluent, les adolescents parlent beaucoup plus facilement des choses du sexe. C'est inévitable puisqu'on leur rappelle sans cesse – à juste titre – la nécessité d'utiliser un préservatif. Sans doute les détails techniques tuent le romantisme, mais, si la parole des adolescents est plus crue, elle est aussi plus libre et plus directe sur tous ces sujets.

2 Quels sont les changements, dans l'univers du flirt, du côté des filles ?

Elles préfèrent toujours les garçons plus âgés. Ce n'est certes pas une nouveauté. En revanche, le regard que les adolescentes portent sur l'autre sexe a sensiblement changé. Prenez par exemple le phénomène des boy's bands qui a

popularisé l'archétype du jeune homme beau, musclé et sans le moindre poil. Les garçons se sont subitement retrouvés confrontés à cette image de l'homme sur papier glacé, finalement assez comparable à celle des pin-up d'antan. Pour eux, ce n'est pas évident.

3 Certains garçons semblent réellement déstabilisés devant les filles...

C'est vrai. Elles prennent plus d'initiatives qu'autrefois, et cela veut dire que l'on assiste à une sorte de rééquilibrage des rapports amoureux parmi les nouvelles générations. Ce rééquilibrage est aussi le reflet de l'image que renvoient les mères, plus actives, et au-delà les rapports plus équilibrés qui prévalent au sein du couple. En définitive, les adolescentes se rendent compte plus vite que le prince charmant n'existe pas, mais les grandes histoires d'amour romantique les font encore courir au cinéma. Et nous recevons toujours autant de courrier où l'on questionne : « Il m'a embrassée, est-ce qu'il m'aime ? »

Propos recueillis par
Jean-Michel Normand

Les mots pour le dire

- « **Sortir avec** » : expression dont la signification est à géométrie variable. Chez les ados semble prévaloir une définition *a minima*.
- « **Teuf** » : verlan de « fête », ce terme a définitivement supplanté ce que l'on appelait hier « boum » et avant-hier « surpat ».
- « **Squatter** » : organiser une « teuf » spontanée au domicile de l'un des membres d'un groupe.
- « **Love** » : pour une fille, être « love », c'est être amoureuse ou avoir envie de l'être.
- « **Bonne** » : adjectif désignant une jolie fille (« qu'est-ce qu'elle est bonne ! »), non sans machisme, car le masculin n'est pas utilisé.
- « **Bises** » : pour se dire bonjour, les copines en échangent souvent quatre. Les garçons n'ont droit qu'à deux.



par le bord, le soliflore par le cou, etc. Certains récipiendaires offrent de nombreux accès : ainsi, l'amphore, qui, outre sa fine encolure, présente deux anses accueillantes – à croire qu'elle nous invite à nous emparer d'elle. A côté de cela, il y a des pots qui ne vous invitent à rien. Semblablement, lorsque l'on



DESSINS NATALIE FORTIER
fille demande à un garçon : « Tu veux sortir avec moi ? », confirme Johan. A ce petit jeu, les demoiselles sont souvent à leur aise. Alors que dans les cités les garçons sont en groupe, ailleurs ce sont les filles qui évoluent dans « l'espace communautaire » qu'est la bande, observent les scrutateurs de l'adolescence. Cette réa-

lité, remarquent-ils, engendre souvent un sentiment de mise à l'écart, un certain malaise masculin. « Les clivages entre les sexes à l'adolescence, qui s'étaient réduits durant les « trente glorieuses », s'approfondissent de nouveau, assure Hughes Lagrange. L'autonomie féminine, un temps vantée dans les mœurs et la musique, se révèle parfois difficile à mettre en pratique et constitue le plus souvent un obstacle pour les garçons. »

Le flirt adolescent ressemble parfois à une incompréhension. En témoigne, par exemple, l'expression « sortir avec ». Pour les garçons, il s'agirait d'abord de tenir la main ou d'embrasser la partenaire. Pour l'autre sexe, ce serait parler avec l'autre, avoir pour lui des attentions, lui réserver une place au café ou penser à lui durant la semaine. « Les filles, considère Hughes Lagrange, se méfient des progressions purement phy-

siques qui, pour elles, ne témoignent pas d'une hardiesse ou d'un savoir-faire du garçon mais plutôt de son incapacité à communiquer avec des mots, donc à s'intéresser à elles et à les intéresser. »

Bref, le flirt gagne sur la drague ; le petit ami sera aussi un confident ou ne sera pas. En quête de reconnaissance de leur singularité et plus tournées vers l'introspection, les filles ne veulent pas que l'on s'adresse à elles comme on le ferait « à un élément générique du genre féminin », renchérit la sociologue Florence Maillot, convaincue qu'il existe une véritable « asymétrie » entre les deux sexes. Ainsi, la plupart des partenaires des filles sont issus de leurs réseaux de copains, alors que les garçons, à mesure qu'ils ont une vie amoureuse, voient leur groupe d'amis se féminiser. Conclusion : « Les filles fabriquent de l'amour et du sexe avec de l'amitié, pendant que

les garçons fabriquent de l'amitié avec de l'amour et du sexe. »

La nécessité de pouvoir nourrir un « dialogue intime » – savoir se raconter et écouter l'autre – semble avoir été intégrée par beaucoup d'adolescents mais pas par la totalité d'entre eux. « Le flirt est plus difficile d'accès aux garçons, spécialement ceux qui sont issus des milieux populaires, assure Hughes Lagrange. Ce sont les filles qui disent les conditions de recevabilité des avances et orientent leurs formes. Les garçons qui ne peuvent s'engager dans le flirt ou la sublimation scolaire développent des conduites atypiques ou déviantes, trouvant des positions d'attente dans les jeux de rôle, le sport, les voyages et différents modes de mise à l'épreuve d'eux-mêmes », plus ou moins violents.

Cette difficulté de communiquer n'est peut-être pas étrangère à une certaine rugosité qui caractérise parfois les rapports adolescents. « Ce qui me frappe, dit la psychanalyste Anne Debarède, c'est que leur forme de badinage passe par la culture de la « vanne », cette façon d'utiliser systématiquement la moquerie comme mode de communication. « Cela permet aux adolescents de flirter sans trop en avoir l'air mais traduit aussi des rapports plus durs, y compris entre adolescents de même sexe. »

Au-delà des considérations sur la maturité plus rapide des filles ou de leur penchant pour la dimension narcissique du flirt, la traduction la plus visible de ce « no comprendo » s'exprime à travers un phénomène bien connu : les adolescents préfèrent la compagnie de plus âgés qu'elles. D'après les statistiques, filles et garçons ont le même âge au premier baiser, mais les premières font l'amour pour la première fois avec un amant plus mûr. Près d'un tiers des premiers partenaires des filles de quinze ans ont plus de dix-huit ans.

J.-M. N.

LA SEMAINE PROCHAINE
Les lieux où l'on se retrouve

Mélanie, retour de camp de vacances

DE RETOUR d'un séjour en camp de vacances « pour ados », Mélanie, quatorze ans, détaille une semaine « où on s'est bien éclatées » entre copines.

« Premier jour, le lundi a été consacré au repérage. Les filles ont recensé les mecs mignons, discrètement. Les garçons, comme d'habitude, ont été un peu lourds. Le mardi et le mercredi furent les journées dites « des envoyés spéciaux ». Un garçon approchait l'une d'entre nous et lui disait : « J'ai un copain qui voudrait faire ta connaissance. Tu es d'accord pour un rendez-vous ? Impossible d'avoir le moindre renseignement sur le type mais, si on est d'accord, on se voit le lendemain et, éventuellement, on décide de sortir ensemble. » Sortir ensemble, mais encore ? « Pfff... Vraiment rien de méchant », s'entend-on répondre d'un ton légèrement excédé.

« Le jeudi soir, reprend Mélanie, c'est enfin la boum. Là, c'est franchement la drague. On s'est bien amusées. Quoique je trouve que les garçons de mon âge sont souvent des gamins... De vrais mômes qui jouent encore à cache-cache, ne pensent qu'au foot, nous lancent de l'eau et font des réflexions imbéciles. Avec ceux de quinze ans, on peut au moins discuter, tout simplement. A notre âge – il paraît que cela ne date pas d'hier –, les filles préfèrent des garçons un peu plus vieux. D'ailleurs, eux aussi sont plus à l'aise avec nous qu'avec les copines de leur classe. Sauf au collège, où ça ne se fait vraiment pas de sortir avec une de quatrième quand tu es en troisième ! »

Mélanie reconnaît toutefois que les filles de son âge sont presque toujours en groupe. « Et ça, dit-

elle, ça les bloque un peu, les gars. Parce que, quand l'un d'entre eux nous aborde, il ne faut pas être plus de deux copines. Bon, dans ce cas-là il sait que l'autre fille, on peut lui faire confiance. Mais sinon, il n'osera pas. »

« UNE MARQUE DE VALEUR »

« Des histoires de filles et de garçons, c'est vrai qu'on n'en parle pas beaucoup entre nous, admet Mélanie sans se faire prier. En fait, ce qui est important ce n'est pas tant de sortir avec un garçon que le fait que tu plaisais, que tu sois demandée. C'est une marque de valeur, comme un badge que tu portes. Pour nous, c'est important. Voilà pourquoi les filles parlent beaucoup de qui sort avec qui. »

Ce désir de plaire – Mélanie et ses copines consacrent le plus clair de leur argent de poche en bijoux fantaisie et produits de beauté – est souvent cruel. « Si tu es moche, tu en baves. Si tu es toute seule, que tu n'appartiens pas à un groupe constitué – même composé de trois filles –, tu as vite fait de te faire appeler « sans ami ». Et puis malheur à celle qui n'a pas assez de seins ; c'est « une petite fille », une personne qui n'est pas digne d'intérêt. Et il se trouve même des copines pour se moquer d'elle, considérer que l'intelligence est proportionnelle à la taille du bonnet. C'est le monde à l'envers parce que, insiste Mélanie, les complexes des filles, c'est quand même à cause des garçons, non ? »

J.-M. N.

Le flirt est à l'amour ce que « Gladiator » est à la violence

par Amélie Nothomb

rencontre de nouvelles têtes, il s'opère un tri inconscient : un tel, on le prendra par l'amitié ; une telle, par la camaraderie ; celui-ci, on se contentera de parler avec lui de la pluie et du beau temps ; celui-là, on le méprisera. Certaines personnes multiplient les accès : on leur trouve tant d'attraits que l'on se verrait bien leur ami, leur amant, leur interlocuteur, leur hôte ou leur assassin.

D'autres individus ne s'offrent pas clef sur la porte. Ce n'est pas qu'on les trouve séduisants ou mystérieux, ce n'est pas non plus qu'on les trouve ternes ou inintéressants. En vérité, on ne les trouve ni mieux ni moins bien que la plupart des gens. Mais on est intrigué par le fait qu'ils ne nous présentent aucune prise,

aucun moyen d'entrer en contact avec eux, aucune anse, aucun accès.

Quand on a affaire à un être de cette catégorie, il n'y a que deux possibilités : soit on se résigne à ne pas le connaître, soit on recourt à cette solution du désespoir qui s'appelle le flirt.

Que l'on se rassure : le flirt n'est pas l'amour. Le flirt est à l'amour ce que le film *Gladiator* est à la violence : une charmante parodie. Flirter avec quelqu'un consiste à parodier avec lui les comportements amoureux, de manière à savoir ce qu'il a dans le ventre.

Cette définition implique ses précautions : il y a une posologie du flirt. Vu la gravité du thème parodié (l'amour et son cortège de tartes à la crème), on aura le

bon goût de ne se servir du flirt que dans les cas de force majeure – sauf à perdre toute trace de crédibilité et à se rendre la vie impossible.

Mais, si l'on évite ces malencontreux effets secondaires, on ne peut exclure qu'il y ait à flirter une forme de plaisir.

Cela dépend, bien évidemment, de l'individu auquel on a affaire. Le flirt a ses lois du genre : la légèreté, la concision, l'humour et l'élégance. C'est pourquoi l'on évitera de flirter avec les gens sérieux (au passage, nous pourrions tout simplement recommander d'éviter les gens sérieux).

Le mode inoffensif du flirt a le charme de ce qui compte pour du beurre. Personne ne devrait être tenu pour responsable de ce qu'il a dit ou fait au cours d'un flirt.

C'est d'autant plus vrai qu'à la base du flirt il n'y a ni désir de séduction ni désir de domination, mais désir de connaissance : la plus louable des intentions.

En revanche, on se montrera sans indulgence pour ceux qui détourneront le flirt de ses nobles visées pour en faire un moyen d'autopromotion sociale. Celui ou celle qui se vantera d'avoir flirté avec X ou Y comme d'autres pratiquent le *name-dropping* sera interdit de flirt pendant une durée indéterminée.

Enfin, on considérera que le flirt aura atteint sa date de péremption au premier bâillement de l'un des protagonistes. On se quittera vite fait, sans heurt et sans rancune.

★ Amélie Nothomb est écrivain

Temps maussade au nord

VENDREDI. - La dépression centrée au large de l'Irlande dirige un flux d'ouest à sud-ouest dans lequel circulent des perturbations. Celles-ci concernent une grande moitié nord avec de nombreux nuages, des averses et parfois des orages. Seules les régions méditerranéennes bénéficient d'un temps estival. Les températures sont fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Ciel partagé entre nuages et éclaircies avec des averses dans l'intérieur des terres. L'après-midi, nuages plus nombreux sur la Bretagne. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le matin, ciel très chargé et averses parfois orageuses. L'après-midi, quelques éclaircies. Les températures atteindront 18 à 21 degrés.

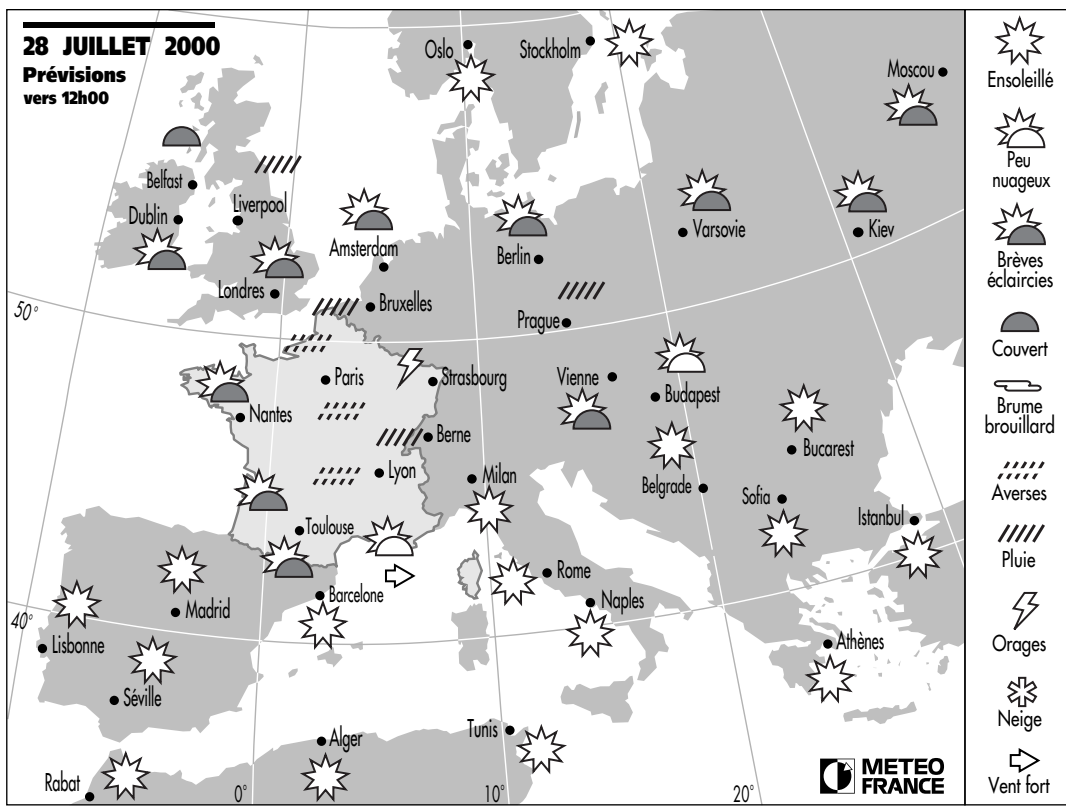
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Journée maussade avec un ciel

très nuageux accompagné de pluies ou d'ondées. Celles-ci prendront parfois un caractère orageux, en particulier sur le relief. Les températures ne dépasseront pas 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - En début de matinée, des averses isolées pourront se produire puis la journée sera assez agréable. Températures comprises entre 22 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, ciel très nuageux avec des averses fréquentes et quelques orages. Sur l'Auvergne et le Limousin, quelques rayons de soleil mais des averses isolées ne sont pas à exclure. Les températures seront comprises entre 19 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Journée assez bien ensoleillée. La tramontane et le vent d'ouest souffleront jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales dans le Var. Les températures atteindront 28 à 31 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas encore partis? Réservez maintenant avec ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

AOL mail clé: ebookers
© 2000 ebookers.com plc. Licence L307500047

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

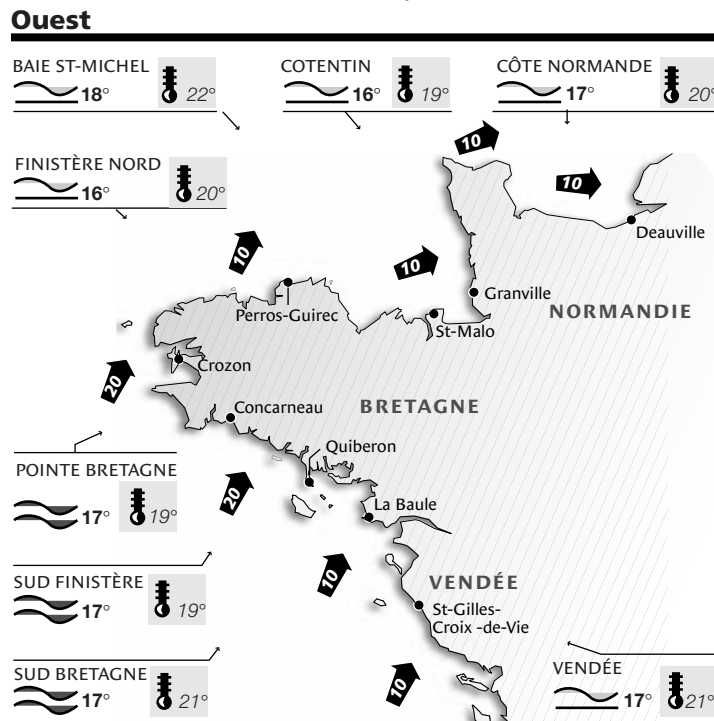
FRANCE métropole		
AJACCIO	17/28 S	
BIARRITZ	15/22 S	
BORDEAUX	16/24 N	
BOURGES	15/21 P	
BREST	13/18 N	
CAEN	14/19 P	
CHERBOURG	13/19 P	
CLERMONT-F.	14/22 P	
DIJON	15/21 P	
GRENOBLE	15/22 N	
LILLE	14/18 P	
LIMOGES	15/19 N	
LYON	16/23 N	
MARSEILLE	20/31 S	
NANCY	14/18 P	
NANTES	15/21 N	
NICE	21/27 S	
PARIS	15/21 P	
PAU	14/23 C	
PERPIGNAN	19/27 S	
RENNES	14/21 N	
ST-ETIENNE	14/21 P	
STRASBOURG	14/20 P	
TOULOUSE	16/25 N	
TOURS	15/21 P	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/31 S	
FORT-DE-FR.	25/30 P	
NOUMEA	19/25 S	

PAPEETE	22/29 P	
POINTE-A-PIT.	25/32 S	
ST-DENIS-RE.	19/26 S	
EUROPE		
AMSTERDAM	14/17 N	
ATHENES	28/35 S	
BARCELONE	21/27 S	
BELFAST	13/19 C	
BELGRADE	17/32 S	
BERLIN	16/19 N	
BERNE	12/17 P	
BRUXELLES	14/17 P	
BUCAREST	15/32 S	
BUDAPEST	13/25 S	
COPENHAGUE	13/17 N	
DUBLIN	12/19 N	
FRANCFORT	14/18 C	
GENEVE	15/22 P	
HELSINKI	12/19 C	
ISTANBUL	23/28 S	
KIEV	16/24 N	
LISBONNE	18/28 S	
LIVERPOOL	14/18 P	
LONDRES	14/19 N	
LUXEMBOURG	12/16 C	
MADRID	21/29 S	
MILAN	20/32 S	
MOSCOW	16/22 N	
MUNICH	13/18 P	
NAPLES	21/33 S	
OSLO	12/24 S	
PALMA DE M.	21/31 S	
PRAGUE	13/18 P	
ROME	20/29 S	
SEVILLE	20/36 S	
SOFIA	15/32 S	
ST-PETERSB.	12/15 C	
STOCKHOLM	9/20 S	
TENERIFE	16/22 S	
VARSOVIE	13/20 N	
VENISE	19/27 S	
VIENNE	14/18 N	
AMÉRIQUES		
BRASILIA	17/27 S	
BUENOS AIR.	3/14 S	
CARACAS	24/30 S	
CHICAGO	19/23 P	
LIMA	15/18 C	
LOS ANGELES	18/25 S	
MEXICO	12/18 P	
MONTREAL	17/23 C	
NEW YORK	22/26 S	
SAN FRANCISCO	13/20 S	
SANTIAGO/CHI	1/19 C	
TORONTO	18/24 S	
WASHINGTON	22/28 P	
AFRIQUE		
ALGER	20/31 S	
DAKAR	25/28 P	
KINSHASA	19/32 S	
LE CAIRE	28/38 S	
NAIROBI	14/26 S	
PRETORIA	3/22 S	
RABAT	18/27 S	
TUNIS	25/36 S	
ASIE-Océanie		
BANGKOK	25/32 P	
BEYROUTH	25/30 S	
BOMBAY	26/29 C	
DKAKARTA	26/29 C	
DUBAI	32/42 S	
HANOI	28/33 P	
HONGKONG	27/31 S	
JERUSALEM	25/35 S	
NEW DEHLI	27/33 P	
PEKIN	27/32 C	
SEOUL	25/30 C	
SINGAPOUR	26/29 S	
SYDNEY	8/16 S	
TOKYO	25/29 P	

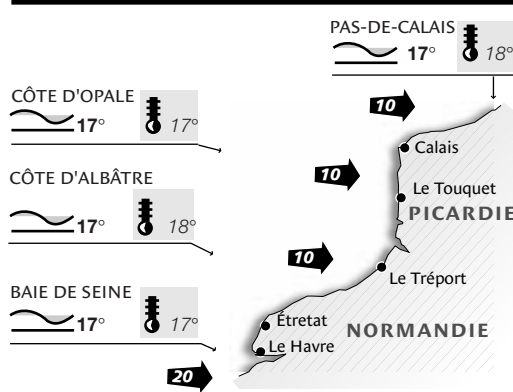
Sur les plages

Le 27 juillet 2000 vers 12 heures

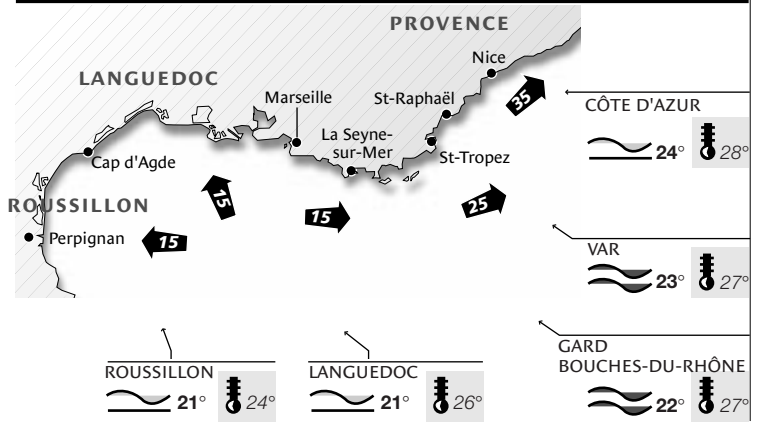
De la côte d'Opale à la côte normande, le ciel est très nuageux avec des ondées. Le ciel est nuageux avec des éclaircies de la côte de Granit rose à la côte d'Amour près de la Baule. Les éclaircies alternent avec les passages nuageux des côtes charentaises à la côte basque. Enfin, autour de la Méditerranée, le soleil est rayonnant.



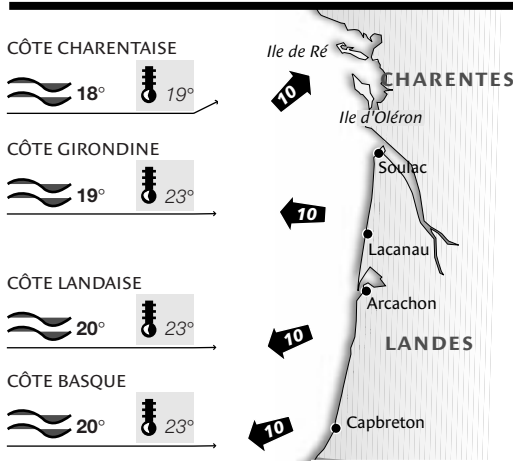
Nord



Sud



Sud-Ouest



TEMPÉRATURE DE L'AIR
18°

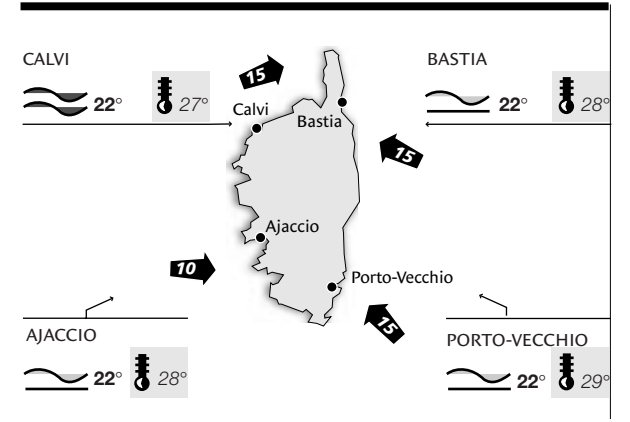
VENT
15 km/h

MER
Calme/belle

TEMPÉRATURE DE L'EAU
16°

Peu agitée
Agitée/forte
Très forte/grosse

Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 179

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

L'ART EN QUESTION

N° 180

En collaboration avec



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Aime le papier bleu et la chicane. - II. Sait recevoir. Bien mal reçu. - III. En pleine confusion. Service rendu au suzerain. - IV. Convient parfaitement. Sur la promenade des Anglais en VO. - V. Fournit des cadres, à la gauche et à la droite. A gauche. Poursuivi par Héra. Dans la gamme. - VI. Fin décembre début janvier chez les républicains. Venue de Cuba, elle fit danser le monde entier. - VII. Mérite d'être protégée. Minus. - VIII. Fut dans le

coup. A donné à Vittorio son plus beau rôle. Conjonction. - IX. Théologiens musulmans. Perturbe le climat international. - X. Pièges en eau profonde. Sur la mer Rouge.

VERTICALEMENT

1. Opinion défavorable. - 2. Prend son ouvrage. Voyelles. - 3. Vont finir par passer à table. Restent frais d'une année sur l'autre. - 4. Capitale régionale. Mis en valeur. - 5. Raccourci syntaxique. Personnel. -

6. Super-nana. Bien plein ou bien court. - 7. Préposition. Fournit à la pression. - 8. Quelques Pater et beaucoup d'Ave. - 9. Un peu de richesse. Toujours la même chose. - 10. Contribution directe. Dans la gamme. La même retournée. - 11. Mets fin. Fidèle lecteur. - 12. Approche de la vérité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 178

HORIZONTALLEMENT

I. Pataphysique. - II. Ironie. Trust. - III. Stradivari. - IV. Sis. Gnoles. Ay. - V. Ec. Fi. Signal. - VI. Fluent. Nue. - VII. Revu. Rail. Pt. - VIII. Ose. Réveille. - IX. Éliminé. Is. - X. Désolas. Ruât.

VERTICALEMENT

1. Pisse-froid. - 2. Articles. - 3. Tors. Uvées. - 4. Ana. Feu. Lô. - 5. Pidgin. Ril. - 6. Hein. Tréma. - 7. Vos. Avis. - 8. Stalinien. - 9. Irrégulier. - 10. Qui. Ne. - 11. US. Aa. Plia. - 12. Ethylotest.

Ceux de la grande île

MASQUES, tambours, figures de proue, pagaies, sculptures ou boucliers, venus de musées ou de collectionneurs du monde entier, s'exposent à Marseille pendant l'été. Ils ont été sculptés par des Papous et des Austronésiens dans l'île de Nouvelle-Guinée, la troisième plus grande île du monde. Qu'ils représentent des hommes, des animaux ou des formes abstraites, ces objets étaient utilisés pour des rituels religieux. Les masques servaient surtout lors des cérémonies ou des danses initiatiques. Un nez énorme et incroyablement long orne ce masque provenant de la région du bas Sepik ; derrière lui, se cache un sourire moqueur que semble renforcer l'éclat de l'œil en nacre.

A quelle date sont arrivés les premiers Européens dans l'île de Nouvelle-Guinée ?



PHOTO GÉRARD BONNETTRIN

« Masque » Embouchure du Sepik, Potsdamhafen Bois, nacre Hauteur : 48 cm Musée d'ethnographie de Budapest, jusqu'au 30 août au Musée d'arts africains, océaniens, amérindiens, Centre de la Vieille Charité à Marseille, pour l'exposition « Art papou ».

Réponse du jeu n° 179 paru dans *Le Monde* du 21 juillet.

Les trente toiles qui composent *Le Théâtre de Neruda*, offertes par Kijino à la ville de Lille, ont été installées dans le Grand Palais, conçu par l'architecte Rem Koolhaas. Une rosace de l'artiste a été inaugurée en 1999, dans la cathédrale Notre-Dame de la Treille.

Réponse dans *Le Monde* du 4 août.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

Hasselt, Limbourg, collège épiscopal Saint-Joseph : à onze ans, il chanta pour la première fois dans la chapelle, remplacée par un terrain de sport.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Âge et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



Quand Martha Argerich et Nelson Freire ne font qu'un

La Roque-d'Anthéron/Musique. Un magnifique récital des deux pianistes

RÉCITAL NELSON FREIRE et MARTHA ARGERICH (pianos), parc du château de Florans, le 22 juillet, 21 h 30. « Premier Concerto pour piano » de Brahms ; « Cinquième Symphonie » de Tchaïkovski, par Elisabeth Leonskaïa (piano), Yuri Temirkanov (direction). ÉTANG DES AULNES, le 25 juillet. « Deuxième Concerto » de Brahms, par Nelson Freire (piano), l'Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg, Alexandre Dimitriev (direction). ÉTANG DES AULNES, le 26 juillet. Prochain concert : RÉCITAL NIKOLAY LUGANSKY (piano). PARC DU CHÂTEAU DE FLORANS, le 28 juillet, 21 h 30. De 110 F à 185 F (de 16,77 euros à 28,20 euros). Tél. : 04-42-50-51-15 et 51-16.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyée spéciale

Souffrante l'été 1999, Martha Argerich avait annulé sa participation au récital qu'elle devait partager avec Nelson Freire. Le Brésilien n'avait pas voulu jouer seul et avait laissé sa place à Nicholas Angelich, un jeune pianiste réinvité cette année.

Pour cette vingtième édition du Festival de La Roque-d'Anthéron, la pianiste argentine n'était pas au menu. Et elle a eu envie de venir, elle qui était de la première édition d'un

festival sur lequel personne n'aurait misé. Nelson Freire a évidemment accepté de partager son récital avec son amie de quarante ans. Ils sont là, ils entrent en scène, s'assoient face à leur piano. Quelle complicité les unit au point qu'ils semblent ne jamais se regarder, mais respirent à l'unisson, ne décalent presque jamais ? Si les deux font la paire, ici ce serait plutôt que les deux forment un troisième artiste qui n'est pas exactement la fusion des deux. Lui déploie un jeu d'un raffinement extrême, félin, une sonorité moelleuse, a une façon stupéfiante de passer du pianissimo impalpable au fortissimo le plus explosif avec un naturel et une absence totale de préméditation. Elle est plus fulgurante, a un son plus timbré, plus appuyé ; elle capte parfois plus l'attention, car elle enlumine le cadre imposé par lui. Passées les *Variations sur un thème de Haydn*, de Brahms, dont on persévère à penser qu'elles sont bien plus adéquates dans leur version orchestrale, les deux pianistes s'enflamment et font monter l'adrénaline dans le public. La *Deuxième Suite* de Rachmaninov, dans cette chaude nuit, bercée par les coassements des grenouilles, est un moment magique de complicité dans l'émotion et le jeu : deux chats s'amuse avec une pelote, virevoltent sans presque jamais toucher terre.

Freire et Argerich saluent. Ils papotent ensuite pendant quelques

instants. S'ils le pouvaient, c'est certain, ils s'arrêteraient pour griller une cigarette. Mais le public est là. Ils jouent pour lui, mais, plus encore, ils font de la musique pour eux et la lui offrent avec une simplicité débonnaire qui fait oublier le rituel du concert. Arrive cette transcription de la *Symphonie classique* de Prokofiev qu'ils ont déjà promenade dans quelques villes. Et c'est faramineux d'aisance, de charme, de volubilité gracieuse. On n'oublie certes pas l'original, mais tant de nuances délicates, de couleurs fondues, de charme, de « cours après moi que je t'attrape » dans un finale joué à un train d'enfer, mais toujours lisible, clair, sont un bonheur rare qui fait applaudir le public de joie.

PLÉNITUDE DE SONORITÉ

Vient la *Valse* de Ravel. Bien peu de chefs d'orchestre savent, aujourd'hui, user avec une telle science de la fluctuation de tempo, imprimer une telle sensualité morbide à cet hommage en forme de mise à mort de Vienne. Suivent les bis et la signature des programmes. Une heure après, le duo parle encore avec les derniers membres du public, dont des enfants qui travaillent sérieusement leur piano et espèrent un jour entrer dans la carrière... ce mot horrible qu'Argerich et Freire ne prononcent jamais.

Le 25 juillet, il tombe des hallebardes sur l'étang de Saint-Martin-

de-Crau et tout le monde s'entasse sous la grange où l'Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg a pris place. Brahms n'est pas dans les cordes de l'orchestre russe, et Leonskaïa joue comme elle a toujours joué, avec cette innocence, cette humanité et ces intuitions parfois magnifiques qui lui font se « planter » à la mesure des risques qu'elle prend. Elle pousse toujours l'orchestre à aller de l'avant, mais Temirkanov s'écoute beaucoup, beaucoup trop.

Dans la *Cinquième* de Tchaïkovski, il dirige un orchestre plus à l'aise, mais ces Russes sont un peu comme les Français qui pensent tout savoir de la musique française et se fient trop à leurs réflexes. Le lendemain, grand beau temps pour le *Deuxième Concerto* de Brahms et un chef, Alexandre Dimitriev, plus à son aise avec ce compositeur. Du coup, l'orchestre pétersbourgeois joue beaucoup mieux, collé à un Nelson Freire des grands soirs. La technique du pianiste est si parfaite que la musique naît sans entrave, avec une plénitude de sonorité, une absence d'emphase qui trouvent un écho dans la direction d'un chef dont le soliste dira plus tard : « Avec lui, c'est inutile de parler pendant la répétition ; avec Rudolf Kempe c'était la même chose, on jouait, on se regardait et tout allait pour le mieux. »

Alain Lompech

Swing au sens large

Deauville/Musique. D'Eddy Mitchell à Alpha Blondy, l'affiche 2000 du festival est bien dosée

SWING'IN DEAUVILLE. Alpha Blondy et Eddy Mitchell, les 24 et 25 juillet. Prochains concerts : Maceo Parker, Orlando Poleo et Willie DeVille, jusqu'au 29 juillet. Tél. : 02-31-14-67-34. De 150 F à 300 F (22,87 € à 45,73 €).

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

M. Eddy n'a jamais été tant à l'aise qu'en l'an 2000 avec la musique et la culture américaines qu'il défend, sans pour autant tomber dans l'admiration béate. Bras plâtré (glissade sur une scène belge), banane adoucie, voix bien en place, le crooner français joue la carte du rock-cabaret. Dans la salle du Centre international de Deauville (1 500 places face au Casino), les prières anti-*Boogie-Woogie* interdisant sa pratique avant le vendredi soir font se lever le public. Eddy Mitchell en profite pour appeler les spectateurs à la conscience citoyenne : cesser de copier les disques sur des graveurs de CD, privant ainsi les artistes de leur dû – « même si les vôtres sympathiques, ça existe », ajoute le chanteur toujours fair-play.

NI POPULISTE NI SNOB

Le 24 juillet, Pierre Papadimitriou, son compositeur et parfois parolier, est dans la salle. On l'applaudit fort. Ensemble, ils ont créé plus de deux cents chansons dont la première, *J'ai oublié de t'oublier*, date de 1966. Eddy Mitchell parle à tous et, bougon professionnel, s'en prend aux gens heureux, aux faux siliconés, aux dents trop blanches. D'abord trop abruptement passées à la moulinette du rock carré, les chansons sont ensuite lancées sur des cordes par le jeune ensemble des solistes de l'Orchestre symphonique européen.

Petit à petit, Swing'in Deauville, festival qui, à sa création en 1989, pouvait passer pour un exercice de divertissement balnéaire sans identité, trouve sa place dans un paysage bouleversé par les grands-messes populaires que sont le Paléofestival de Nyon, les

Vieilles Charrues de Carhaix ou l'Interceltique de Lorient. Loin des manifestations consacrées aux découvertes, Swing'in Deauville, création du groupe Lucien Barrière (budget : 3 millions de francs), explore le domaine du connu sans aucun rabais populiste ni prétention pseudo-snob. L'affiche 2000, qui compte également Joan Baez, Joe Cocker, Maceo Parker, Orlando Poleo et Willie DeVille, est bien dosée. La manifestation a eu cette année l'intelligence de programmer, après deux autres festivals de goût, Jazz à Vienne et Les Sud à Arles, le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy.

Après avoir défilé la police du feu président Houphouët-Boigny (en 1984, *Brigadier Sabari*) puis rallié sa cause, il avait fait allégeance à son successeur Konan Bédié en 1995, avant d'en précipiter la chute en 1999. Admirateur d'Itzhak Rabin à qui il a dédié un album, Alpha Blondy respecte à la lettre le dogme rastafari : pacifisme, virulence anti-politiciens, croyance en Jah (Dieu, en hébreu *Elohim*, titre d'un autre de ses albums). Trop rare sur les scènes européennes, Alpha Blondy défend l'unicité de la musique et de l'âme et les balancements du reggae avec les douze étoiles de son Solar System, chargées de faire la démonstration de l'extrême malléabilité du reggae.

Enturbanné, en treillis militaire ou en tee-shirt symbolique, il fonce tête la première sur la corruption, dénonce sur une rythmique de feu les guerres civiles qui minent l'Afrique et, charismatique, soulève le public du casino. Debout dans les travées, le chœur des jeunes reprend : « On tire le diable par la queue » – « tandis que d'autres s'en mettent plein les feuilles », dit le reste de la chanson. On applaudit très fort à *Démocratur* (*journalistes en danger*), chanson écrite à la mémoire du journaliste Norbert Zongo, assassiné au Burkina Faso et dont le produit des ventes est reversé à Reporters sans frontières.

Véronique Mortaigne

Jacky Terrasson aux sources énergiques du jazz

La Roque-d'Anthéron/Jazz. Après un Bill Carrothers décevant, le pianiste trouve le ton juste

BILL CARROthers TRIO et JACKY TERRASSON TRIO. Salle polyvalente, le 24 juillet, 21 h 30. 13 Rognes.

ROGNES

de notre envoyée spéciale

« Nous sommes heureux d'être ici. Hier soir, nous jouions en Grèce. Après deux avions et quelques heures de voiture, nous voici. » Aucune fatigue ne se lit sur le visage du pianiste Jacky Terrasson, du bassiste Reid Anderson et du batteur Terreon Gully. On se dit pourtant que la vie du musicien itinérant ne doit pas toujours être exaltante : un soir ici, un soir ailleurs, de nouvelles têtes d'organisateur en rencontres plus ou moins agréables, certains musiciens doivent parfois perdre un peu pied. Ce soir, à Rognes, par exemple, Jacky Terrasson et ses musiciens partagent l'affiche avec le pianiste nord-américain Bill Carrothers, dont le concert a été annulé, le 23 au soir, à cause de l'orage. Il n'y a que les « jazzes » pour accepter ce genre de partage auquel ils sont habitués. Et si Terrasson est content d'être là, nous ne le

sommes pas moins, qui venons de nous ennuyer ferme en écoutant son confrère qui assurait la première partie de ce concert de jazz comme les affectionnés René Martin. Le directeur artistique du Festival de La Roque-d'Anthéron aimerait d'ailleurs en proposer davantage, mais les stars du jazz exigent aujourd'hui des cachets si élevés que c'est devenu impossible.

INNOCENCE DE GESTES, DE JEU

Bill Carrothers manie une harmonie très fin de siècle – fin du XIX^e siècle –, un peu pâteuse, genre Debussy de jeunesse matiné de Fauré en ébriété, voire de Scriabine première manière qui ne tient d'autant pas la route que le jeune pianiste soliloque, faisant assez peu de cas de ses compagnons.

Evidemment, Terrasson c'est autre chose : l'impression de voir passer un TGV lancé à pleine vitesse et de pouvoir l'attraper au vol. Il arrive, présente ses deux comparses, s'assied devant son piano et trouve immédiatement le ton juste. Du piano percussif, splendide, qui s'oublie pour se fondre dans le groupe. Le contraire de ce

nouveau piano jazz, du genre de Brad Meldhau, qui ne manque pas d'attraits bien sûr, mais tourne trop autour de son nombril, à la façon de certains pianistes classiques hédonistes, pour retenir longtemps l'attention et dont on doute parfois qu'il s'agisse de jazz ; plutôt des opus posthumes rajoutés à Erik Satie. Terrasson, c'est le retour à une sorte d'innocence de standards, de gestes, de jeu qui irradie cette musique depuis qu'elle est née.

Et l'on est fasciné, à l'unisson d'une salle de connaisseurs, par cette énergie, cette subtilité aussi, ce goût du partage qui, dans un genre bien différent, nous fait penser à William Christie et ses musiciens accompagnant, improvisant le continuo, dans la fosse du *Retour d'Ulysse*, au Festival d'Aix, début juillet. L'improvisation, quand elle s'appuie sur un travail intense et préalable, permet aux musiciens de sortir d'eux-mêmes et au public de décoller de son siège. C'est un sentiment curieux qui ne doit rien à l'émotion, à l'effusion plutôt, mais tout à la pure jouissance de moments exaltants qui oxygènent l'esprit.

A. Lo.



AUDITORIUM DU MUSÉE D'ART AMÉRICAIN GIVERNY

DIMANCHE 30 JUILLET À 15H30 **Dialogues**

«The Problem with Modernism»

Avec **Paul Karlstrom**,
Huntington Library, California
et **Peter Seltz**,
University of California, Berkeley

MUSÉE D'ART AMÉRICAIN
GIVERNY

99, rue Claude Monet
27620 Giverny
Tél. : 02 32 51 94 65
www.maag.org

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

Hasselt, Limbourg, collège épiscopal Saint-Joseph : à onze ans, il chanta pour la première fois dans la chapelle, remplacée par un terrain de sport.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Âge et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



Quand Martha Argerich et Nelson Freire ne font qu'un

La Roque-d'Anthéron/Musique. Un magnifique récital des deux pianistes

RÉCITAL NELSON FREIRE et MARTHA ARGERICH (pianos), parc du château de Florans, le 22 juillet, 21 h 30. « Premier Concerto pour piano » de Brahms ; « Cinquième Symphonie » de Tchaïkovski, par Elisabeth Leonskaïa (piano), Yuri Temirkanov (direction). ÉTANG DES AULNES, le 25 juillet. « Deuxième Concerto » de Brahms, par Nelson Freire (piano), l'Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg, Alexandre Dimitriev (direction). ÉTANG DES AULNES, le 26 juillet. Prochain concert : RÉCITAL NIKOLAY LUGANSKY (piano). PARC DU CHÂTEAU DE FLORANS, le 28 juillet, 21 h 30. De 110 F à 185 F (de 16,77 euros à 28,20 euros). Tél. : 04-42-50-51-15 et 51-16.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale
Souffrante l'été 1999, Martha Argerich avait annulé sa participation au récital qu'elle devait partager avec Nelson Freire. Le Brésilien n'avait pas voulu jouer seul et avait laissé sa place à Nicholas Angelich, un jeune pianiste réinvité cette année.

Pour cette vingtième édition du Festival de La Roque-d'Anthéron, la pianiste argentine n'était pas au menu. Et elle a eu envie de venir, elle qui était de la première édition d'un

festival sur lequel personne n'aurait misé. Nelson Freire a évidemment accepté de partager son récital avec son amie de quarante ans. Ils sont là, ils entrent en scène, s'assoient face à leur piano. Quelle complicité les unit au point qu'ils semblent ne jamais se regarder, mais respirent à l'unisson, ne décalent presque jamais ? Si les deux font la paire, ici ce serait plutôt que les deux forment un troisième artiste qui n'est pas exactement la fusion des deux. Lui déploie un jeu d'un raffinement extrême, félin, une sonorité moelleuse, a une façon stupéfiante de passer du pianissimo impalpable au fortissimo le plus explosif avec un naturel et une absence totale de préméditation. Elle est plus fulgurante, a un son plus timbré, plus appuyé ; elle capte parfois plus l'attention, car elle enlumine le cadre imposé par lui. Passées les *Variations sur un thème de Haydn*, de Brahms, dont on persévère à penser qu'elles sont bien plus adéquates dans leur version orchestrale, les deux pianistes s'enflamment et font monter l'adrénaline dans le public. La *Deuxième Suite* de Rachmaninov, dans cette chaude nuit, bercée par les coassements des grenouilles, est un moment magique de complicité dans l'émotion et le jeu : deux chats s'amuse avec une pelote, virevoltent sans presque jamais toucher terre.

Freire et Argerich saluent. Ils papotent ensuite pendant quelques

instants. S'ils le pouvaient, c'est certain, ils s'arrêteraient pour griller une cigarette. Mais le public est là. Ils jouent pour lui, mais, plus encore, ils font de la musique pour eux et la lui offrent avec une simplicité débonnaire qui fait oublier le rituel du concert. Arrive cette transcription de la *Symphonie classique* de Prokofiev qu'ils ont déjà promenade dans quelques villes. Et c'est faramineux d'aisance, de charme, de volubilité gracieuse. On n'oublie certes pas l'original, mais tant de nuances délicates, de couleurs fondues, de charme, de « cours après moi que je t'attrape » dans un finale joué à un train d'enfer, mais toujours lisible, clair, sont un bonheur rare qui fait applaudir le public de joie.

PLÉNITUDE DE SONORITÉ

Vient la *Valse* de Ravel. Bien peu de chefs d'orchestre savent, aujourd'hui, user avec une telle science de la fluctuation de tempo, imprimer une telle sensualité morbide à cet hommage en forme de mise à mort de Vienne. Suivent les bis et la signature des programmes. Une heure après, le duo parle encore avec les derniers membres du public, dont des enfants qui travaillent sérieusement leur piano et espèrent un jour entrer dans la carrière... ce mot horrible qu'Argerich et Freire ne prononcent jamais.

Le 25 juillet, il tombe des hallebardes sur l'étang de Saint-Martin-

de-Crau et tout le monde s'entasse sous la grange où l'Orchestre symphonique de Saint-Pétersbourg a pris place. Brahms n'est pas dans les cordes de l'orchestre russe, et Leonskaïa joue comme elle a toujours joué, avec cette innocence, cette humanité et ces intuitions parfois magnifiques qui lui font se « planter » à la mesure des risques qu'elle prend. Elle pousse toujours l'orchestre à aller de l'avant, mais Temirkanov s'écoute beaucoup, beaucoup trop.

Dans la *Cinquième* de Tchaïkovski, il dirige un orchestre plus à l'aise, mais ces Russes sont un peu comme les Français qui pensent tout savoir de la musique française et se fient trop à leurs réflexes. Le lendemain, grand beau temps pour le *Deuxième Concerto* de Brahms et un chef, Alexandre Dimitriev, plus à son aise avec ce compositeur. Du coup, l'orchestre pétersbourgeois joue beaucoup mieux, collé à un Nelson Freire des grands soirs. La technique du pianiste est si parfaite que la musique naît sans entrave, avec une plénitude de sonorité, une absence d'emphase qui trouvent un écho dans la direction d'un chef dont le soliste dira plus tard : « Avec lui, c'est inutile de parler pendant la répétition ; avec Rudolf Kempe c'était la même chose, on jouait, on se regardait et tout allait pour le mieux. »

Alain Lompech

Swing au sens large

Deauville/Musique. D'Eddy Mitchell à Alpha Blondy, l'affiche 2000 du festival est bien dosée

SWING'IN DEAUVILLE. Alpha Blondy et Eddy Mitchell, les 24 et 25 juillet. Prochains concerts : Maceo Parker, Orlando Poleo et Willie DeVille, jusqu'au 29 juillet. Tél. : 02-31-14-67-34. De 150 F à 300 F (22,87 € à 45,73 €).

DEAUVILLE

de notre envoyée spéciale

M. Eddy n'a jamais été tant à l'aise qu'en l'an 2000 avec la musique et la culture américaines qu'il défend, sans pour autant tomber dans l'admiration béate. Bras plâtré (glissade sur une scène belge), banane adoucie, voix bien en place, le crooner français joue la carte du rock-cabaret. Dans la salle du Centre international de Deauville (1 500 places face au Casino), les prières anti-*Boogie-Woogie* interdisant sa pratique avant le vendredi soir font se lever le public. Eddy Mitchell en profite pour appeler les spectateurs à la conscience citoyenne : cesser de copier les disques sur des graveurs de CD, privant ainsi les artistes de leur dû - « même si les vôtres sympathiques, ça existe », ajoute le chanteur toujours fair-play.

NI POPULISTE NI SNOB

Le 24 juillet, Pierre Papadimitriou, son compositeur et parfois parolier, est dans la salle. On l'applaudit fort. Ensemble, ils ont créé plus de deux cents chansons dont la première, *J'ai oublié de t'oublier*, date de 1966. Eddy Mitchell parle à tous et, bougon professionnel, s'en prend aux gens heureux, aux faux siliconés, aux dents trop blanches. D'abord trop abruptement passées à la moulinette du rock carré, les chansons sont ensuite lancées sur des cordes par le jeune ensemble des solistes de l'Orchestre symphonique européen.

Petit à petit, Swing'in Deauville, festival qui, à sa création en 1989, pouvait passer pour un exercice de divertissement balnéaire sans identité, trouve sa place dans un paysage bouleversé par les grands-messes populaires que sont le Paléofestival de Nyon, les

Vieilles Charrues de Carhaix ou l'Interceltique de Lorient. Loin des manifestations consacrées aux découvertes, Swing'in Deauville, création du groupe Lucien Barrière (budget : 3 millions de francs), explore le domaine du connu sans aucun rabais populiste ni prétention pseudo-snob. L'affiche 2000, qui compte également Joan Baez, Joe Cocker, Maceo Parker, Orlando Poleo et Willie DeVille, est bien dosée. La manifestation a eu cette année l'intelligence de programmer, après deux autres festivals de goût, Jazz à Vienne et Les Sud à Arles, le chanteur de reggae ivoirien Alpha Blondy.

Après avoir défilé la police du feu président Houphouët-Boigny (en 1984, *Brigadier Sabari*) puis rallié sa cause, il avait fait allégeance à son successeur Konan Bédié en 1995, avant d'en précipiter la chute en 1999. Admirateur d'Itzhak Rabin à qui il a dédié un album, Alpha Blondy respecte à la lettre le dogme rastafari : pacifisme, virulence anti-politiciens, croyance en Jah (Dieu, en hébreu *Elohim*, titre d'un autre de ses albums). Trop rare sur les scènes européennes, Alpha Blondy défend l'unicité de la musique et de l'âme et les balancements du reggae avec les douze étoiles de son Solar System, chargées de faire la démonstration de l'extrême malléabilité du reggae.

Enturbanné, en treillis militaire ou en tee-shirt symbolique, il fonce tête la première sur la corruption, dénonce sur une rythmique de feu les guerres civiles qui minent l'Afrique et, charismatique, soulève le public du casino. Debout dans les travées, le chœur des jeunes reprend : « On tire le diable par la queue » - « tandis que d'autres s'en mettent plein les feuilles », dit le reste de la chanson. On applaudit très fort à *Démocratur* (*journalistes en danger*), chanson écrite à la mémoire du journaliste Norbert Zongo, assassiné au Burkina Faso et dont le produit des ventes est reversé à Reporters sans frontières.

Véronique Mortaigne

Jacky Terrasson aux sources énergiques du jazz

La Roque-d'Anthéron/Jazz. Après un Bill Carrothers décevant, le pianiste trouve le ton juste

BILL CARROTHERS TRIO et JACKY TERRASSON TRIO. Salle polyvalente, le 24 juillet, 21 h 30. 13 Rognes.

ROGNES

de notre envoyée spéciale
« Nous sommes heureux d'être ici. Hier soir, nous jouions en Grèce. Après deux avions et quelques heures de voiture, nous voici. » Aucune fatigue ne se lit sur le visage du pianiste Jacky Terrasson, du bassiste Reid Anderson et du batteur Terreon Gully. On se dit pourtant que la vie du musicien itinérant ne doit pas toujours être exaltante : un soir ici, un soir ailleurs, de nouvelles têtes d'organisateur en rencontres plus ou moins agréables, certains musiciens doivent parfois perdre un peu pied. Ce soir, à Rognes, par exemple, Jacky Terrasson et ses musiciens partagent l'affiche avec le pianiste nord-américain Bill Carrothers, dont le concert a été annulé, le 23 au soir, à cause de l'orage. Il n'y a que les « jazzers » pour accepter ce genre de partage auquel ils sont habitués. Et si Terrasson est content d'être là, nous ne le

sommes pas moins, qui venons de nous ennuyer ferme en écoutant son confrère qui assurait la première partie de ce concert de jazz comme les affectionnés René Martin. Le directeur artistique du Festival de La Roque-d'Anthéron aimerait d'ailleurs en proposer davantage, mais les stars du jazz exigent aujourd'hui des cachets si élevés que c'est devenu impossible.

INNOCENCE DE GESTES, DE JEU

Bill Carrothers manie une harmonie très fin de siècle - fin du XIX^e siècle -, un peu pâteuse, genre Debussy de jeunesse matiné de Fauré en ébriété, voire de Scriabine première manière qui ne tient d'autant pas la route que le jeune pianiste soliloque, faisant assez peu de cas de ses compagnons.

Evidemment, Terrasson c'est autre chose : l'impression de voir passer un TGV lancé à pleine vitesse et de pouvoir l'attraper au vol. Il arrive, présente ses deux comparses, s'assied devant son piano et trouve immédiatement le ton juste. Du piano percussif, splendide, qui s'oublie pour se fondre dans le groupe. Le contraire de ce

nouveau piano jazz, du genre de Brad Meldhau, qui ne manque pas d'attraits bien sûr, mais tourne trop autour de son nombril, à la façon de certains pianistes classiques hédonistes, pour retenir longtemps l'attention et dont on doute parfois qu'il s'agisse de jazz ; plutôt des opus posthumes rajoutés à Erik Satie. Terrasson, c'est le retour à une sorte d'innocence de standards, de gestes, de jeu qui irradie cette musique depuis qu'elle est née.

Et l'on est fasciné, à l'unisson d'une salle de connaisseurs, par cette énergie, cette subtilité aussi, ce goût du partage qui, dans un genre bien différent, nous fait penser à William Christie et ses musiciens accompagnant, improvisant le continuo, dans la fosse du *Retour d'Ulysse*, au Festival d'Aix, début juillet. L'improvisation, quand elle s'appuie sur un travail intense et préalable, permet aux musiciens de sortir d'eux-mêmes et au public de décoller de son siège. C'est un sentiment curieux qui ne doit rien à l'émotion, à l'effusion plutôt, mais tout à la pure jouissance de moments exaltants qui oxygènent l'esprit.

A. Lo.



AUDITORIUM DU MUSÉE D'ART AMÉRICAIN GIVERNY

DIMANCHE 30 JUILLET À 15H30 **Dialogues**

«The Problem with Modernism»

Avec **Paul Karlstrom**,
Huntington Library, California
et **Peter Seltz**,
University of California, Berkeley

MUSÉE D'ART AMÉRICAIN
GIVERNY

99, rue Claude Monet
27620 Giverny
Tél. : 02 32 51 94 65
www.maag.org

« In » et « off », déceptions et séductions de la danse contemporaine

Avignon/Danse. Hervé Diasnas joue les prestidigitateurs, Cyrill Davy émeut entre mélo et tragédie

Rideau noir, cordelettes, jeux de mains et chuchotements, Hervé Diasnas donne dans le mystère et l'illusion avec *Le Tabloïd des anges*. Côté « in »,

Maïté Fossen nous offre un spectacle impeccable, mais totalement convenu. L'audace nous vient d'un presque débutant, Cyrill Davy. Il nous parle

de grand amour et de jouissance, rien de très original, mais le jeune danseur se donne sur scène comme si sa vie était en jeu. Un moment de grâce.

LE TABLOÏD DES ANGES, d'Hervé Diasnas. Ex-Caserne des pompiers, 116, rue de la Carrière, Avignon. Tél. : 04-90-85-12-63. Jusqu'au 29 juillet, à 20 h 30. 50 F à 70 F (7,62 € à 10,87 €). **LES HIVERNALES: Maïté Fossen; Cyrill Davy. La Manutention.**

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

On entre deux par deux au *Tabloïd des anges*, d'Hervé Diasnas, présenté au « off » par la région Champagne-Ardenne. Derrière un rideau noir, une main tend deux cordelettes qu'on est censé agripper. Un officiant en robe blanche, le visage bandé de gaze, guide alors les spectateurs, tenus en laisse, jusqu'à des estrades. Quand les gradins sont remplis (trente participants au total), le spectacle commence sur un coup de gong. Un garçon, qui n'est pas taillé dans une brindille, danse au ras de nos jambes un solo plein d'embardees dans lequel il s'agit, par de subtils gestes de mains dérobés, de nous montrer une mini-passoire qui ressemble à un ver luisant. Tout ne sera qu'illusion et prestidigitation, pas glissés et chuchotements. Ce qui n'est pas forcément notre tasse de thé.

Les totems en bois brûlé, ressemblant à de la lignite, sculptés par le Rémois Christian Lapié, tous

de différentes tailles, accentuent l'idée qu'on a pénétré dans un lieu gouverné par ses propres règles. Domaine interdit ? On s'y sent toléré plus qu'admis. Il n'empêche que, dans un premier temps, le mystère capte l'attention. Des petites jumelles ayant été mises à notre disposition, on scrute une micro-chorégraphie qui se déroule dans le lointain. Trois paires de bras jouent à la main chaude. Une créature, les cheveux noués sous le menton, trompe nos perceptions. Sorte de Gorgone reptilienne, on ne sait jamais si elle est à plat ventre ou sur le dos. Un homme fait des grimaces avec sa bouche sur laquelle est posée un verre grossissant.

Les officiants-danseurs, selon les actions, bougent les estrades. Hervé Diasnas, qui n'est pas un débutant - on connaît son travail depuis les années 80 -, comprend que le moment est venu d'ouvrir le jeu et l'espace. Les estrades sont placées en un cercle au milieu duquel trois duos au corps-à-corps font passer un vent frais. On respire enfin. Pas pour longtemps, car, un par un, les danseurs réintègrent leurs robes blanches, leurs masques, pour se reformer en une masse où chacun virevolte du même pas glissé. Ces connotations mystiques pourraient être irritantes si ce rituel ne possédait la naïveté de ce qu'on invente lors-

qu'on est enfant. A la sortie, on reçoit une enveloppe souvenir. Elle est vide...

Les Hivernales, manifestation avignonnaise qui a lieu depuis plus de vingt ans en février, sous l'égide d'Amélie Grand, proposent également, en été, une programmation labélisée « in » depuis deux ans, tout en restant très « off » d'esprit. Maïté Fossen (elle vit à Avignon), dont la réputation de professeur et d'interprète n'est plus à faire, a déçu. Tout est du niveau d'exercices, certes impeccables, mais totalement convenus. Cela vaut surtout pour *L'Entrée dans le jardin* et *Volte-face*.

SLOWS SUCRÉS

Pour avoir vu, notamment au Théâtre Dunois à Paris, des œuvres plus personnelles, on se dit que le chorégraphe vit sûrement trop isolée, sans regard autre que le sien sur son travail. Dommage, car ses deux danseuses, Agnès Dufour et Tamar Shelef, ont une vraie présence. Il faudrait que Maïté Fossen ose être elle-même, ose ce qu'elle n'a jamais osé : sortir ce qu'elle a sur le cœur - et on sent qu'elle en a lourd. Il n'est jamais trop tard.

De l'audace, Cyrill Davy, un presque débutant, n'en manque pas. *Kiss Me I'm Dying* (« Embrasse-moi, je meurs »), malgré son titre de comédie musicale, est

une variation sur le grand amour et la jouissance qui ne vont pas forcément de pair. Banal ? D'accord. Sauf que Cyrill Davy est suffisamment jeune pour être convaincant. Il monte sa danse comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Etre l'homme d'une seule femme, ou rien. Vouloir un enfant d'elle, ou rien. Des slows sucrés à souhait emballent cette histoire vieille comme Adam et Eve, tel le toujours très efficace *I'm Sorry*, de Brenda Lee. Des airs d'opéra évoquent, eux, la grande tradition des amours impossibles, de Henry Purcell à Gavin Bryars.

Entre mélo et tragédie, Cyrill Davy se livre à l'irréductible contradiction de l'amour et du plaisir, cite des textes de *La Maman et la Putain*, de Jean Eustache, danse avec sa partenaire, Alexandra Gilbert, jusqu'à sa dernière goutte de sueur. L'excellente comédienne Mathilde Wambergue, à laquelle revient le rôle de la « putain », finit en larmes. La pièce n'arrive pas à conclure, se répète en boucles, mais qu'importe ! Cyrill Davy est habité par la grâce, le corps connecté en permanence au désir d'amour. A la fin, son visage rayonne de toutes les émotions qu'il a su nous transmettre.

Dominique Fréard

SORTIR

AIGUILLON

Festival de jazz d'Aiguillon
Une virée dans le Lot-et-Garonne ne peut pas faire de mal surtout pour y prendre le pouls du Festival de jazz d'Aiguillon. Au programme : l'inventif Urban Mood dirigé par le guitariste Gilles Coronado (le 28 juillet) ; Wonder Groove Factory, qui met à un excellent niveau les volontés de marier le jazz et les musiques dansantes électroniques, en première partie du quartette du saxophoniste Johnny Griffin (le 29) ; un trio de claviers émérites, soit Denis Badault, Andy Emler et Emmanuel Bex qui ouvriront avant la prestation de stagiaires mis à l'épreuve du concert (le 30). *Place du Château, 47 Aiguillon. Tél. : 05-53-88-20-20 ou 05-53-79-08-78. De 70 F à 90 F.*

AVIGNON

Aria Spinta

Au pied de la lettre, *Aria Spinta*, titre du spectacle de la compagnie Déjà donné, basée à Prague depuis 1996, signifie « chant exagéré », « air comprimé », « orage condensé » ou encore « geste qui ne signifie rien ». Entre ces quatre pistes, on a déjà une idée de ce show au bord de la crise de nerfs qu'est *Aria Spinta*, dans lequel tout va de travers jusqu'à ce que le ciel (et les projecteurs) finissent par tomber carrément sur la tête des

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Back in the USSR

Un panorama complet du cinéma soviétique des origines aux débuts de la Perestroïka. *Le Cinéma des cinéastes, Paris-17^e. Tél. : 01-53-42-40-20 et au Studio des Ursulines, Paris-5^e. Tél. : 01-43-26-19-09.*

Rétrospective Ingmar Bergman

A travers le miroir (1961) *Saint-André-des-Arts, Paris-5^e. Tél. : 01-43-26-48-18.*

5^e Biennale des cinémas arabes

Institut du monde arabe, Paris-5^e. Tél. : 01-40-51-39-91.

James Cagney

Action Christine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

Les Cent Jours du polar

Cette rétrospective célèbre le 20^e anniversaire de l'association « 813 » dédiée au roman policier. *Action Christine, Paris-6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.*

Cinéma en plein air : Les Grands Espaces

Mon nom est personne (Tonino Valeri, 1972). Le 28 juillet.

Parc de la Villette, Prairie du triangle, Paris-19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.

Jean-Luc Godard

Vivre sa vie (1962) et *Une femme est une femme* (1961). Le 28 juillet.

Le Champo-Espace Jacques-Tati, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-51-60 et Elysées-Lincoln, Paris-8^e. Tél. : 01-43-59-36-14.

Cycle Europa, Europa : l'Espagne

Un panorama de films espagnols de la dernière décennie. *MK2 Hautefeuille, Paris-6^e. Tél. : 08-36-68-14-07.*

Grands classiques sur grand écran

Grand Action, Paris-5^e. Tél. : 01-43-29-44-40.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Cirque Calcinculo

Nouveau spectacle de la Compagnie Féria-Musica mêlant cirque, théâtre, danse et musique avec neuf acteurs-danseurs-acteurs.

Grande Halle, Espace Charlie-Parker, Paris-19^e. Du 26 juillet au 9 septembre. Tél. : 01-40-03-75-75. De 55 F à 110 F.

Compagnie DCA

Philippe Decouflé : Triton 2TER.

danseurs. Une métaphore des conditions de travail à Prague aujourd'hui qui n'empêchent pas les deux directeurs de la compagnie, la Tchèque Lenka Flori et l'Italien Simone Sandroni, ex de chez Wim Vandekeybus, de poursuivre vaillamment leur travail. Sous le signe de la catastrophe, mais en chantant. *Théâtre municipal, les 27, 28 et 29, 21 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F et 140 F.*

VIC-FEZENSAC (Gers)

Tempo latino

Haut-lieu de la tauromachie, Vic-Fezensac, modeste bourgade de 3 800 habitants, située dans le Gers, est devenue, depuis 1994, le point de convergence estival des passionnés de salsa et de musique cubaine. Outre sa programmation alléchante (cette année, Yuri Buenaventura, William Cepeda, La Sonora Ponceña, Jimmy Bosch, Sergent Garcia, Orishas...), Tempo latino est aussi réputé pour son ambiance ardente. L'an dernier, le festival a reçu 43 000 visiteurs, venus pour la musique ou juste pour ses sympathiques « à-côtés ». Autour des arènes et des scènes d'accès libre, dans les rues, les allées, bananiers et tournesols plantent le décor, tandis que bars, bodegas et restaurants ne désempissent pas. *Aux arènes et dans plusieurs endroits de Vic-Fezensac. Les 28, 29 et 30 juillet. Tél. : 05-62-06-56-66.*

Arlequin rencontre ses homologues chinois et japonais

Avignon/Théâtre. Trois ambassadeurs de la haute fantaisie populaire réunis par Didier Galas

MONNAIE DE SINGES. Conception et direction : Didier Galas. Avec Didier Galas, Kaoru Matsumoto, Zhihua Dong. Cloître des Célestins, place des Corps-Saints. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,31 €) à 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 15. A 22 heures, jusqu'au 29 juillet. A Saint-Jean-d'Angély (du 2 au 4 août) ; à Pierrefonds (les 11 et 12 août).

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Partage d'exotismes. *Monnaie de singes* est simple comme bonjour, trois fois bonjour, en trois langues, trois mimes et mimiques. L'idée, toute d'exécution, consiste en la rencontre subreptice, en terrain neutre (écran et écran courbe, blanc comme drap propre à recueillir l'ombre des chutes et des éclats sonores), de l'italo-français Arlequin, de son homologue japonais Tarô-Kaja et de Sun Wukong, le Roi singe chinois. Trois ambassadeurs chamarrés de la haute fantaisie populaire, encore estourbis d'avoir été projetés hors de leurs univers respectifs (commedia dell'arte, kyôgen, opéra de Pékin), trois « immigrants » contraints de s'intéresser aux autres, en dévoilant un peu d'eux-mêmes, de leur art et de leur civilité.

L'expression « payer en monnaie de singe » ne s'entend plus guère. Elle remonte à l'époque où les montreurs d'animaux savants acquittaient le péage à l'entrée des villes en faisant faire des tours à leur ménagerie. On dirait alors, plus justement : « payer de grimaces ». A la Bourse d'Avignon, la monnaie-grimace n'est pas d'échange si courant. Elle est plus souvent réservée à la rue qu'à la salle. Un honnête descendant de l'homme, et premier

de ses imitateurs, le singe a ses aises au bas des trottoirs. Il est d'autant plus réussi qu'il est un homme raté. Il renvoie au bipède ses faiblesses, sinon ses bassesses, et une gamme de sentiments que la décence exige de garder pour soi. Il conduit droit à la fable (animale) ou au dessin (animé). De ce point de vue, nos trois compères appartiendraient respectivement à la sous-espèce singe-lièvre (italo-français), singe-tortue (japonais) et singe-singe (chinois).

Soit une paire de valets et un roi. Ce qui les distingue active les échanges. Pas sautillant contre pas glissé, braillements de bête blessée contre mélodie esquissée. Arlequin et Tarô-Kaja ont les côtes calleuses des coups reçus. Le Roi singe, les mains habiles à les donner. La doublette franco-japonaise représente les damnés de la terre. Le magicien

INSTANTANÉ

HUMOUR KLEZMER

Entre Bresse et Dombes (Ain), le festival des Temps chauds ne ressemble à nul autre : il débambule, s'attarde dans une douzaine de villages complices, aventure nomade, festive et chaleureuse.

La dixième édition revisite avec gourmandise(s) ces lieux du patrimoine que sont les fermes bressanes du XVIII^e, les placettes, les petites cours, les sentiers, les chapelles, les jardins de curé, les bocages, les bords d'étangs et de rivières, et mêle voix et musiques d'ici et d'ailleurs. Blonde alchimiste et gardienne du temple, Françoise Cartade a concocté un programme en parfaite osmose avec cette quête d'un Graal musical et vocal. La jeune femme, directrice artis-

chinois se verrait assez bien en représentant du ciel. Sun Wukong passe des nuées aux planchers en virevoltant, semant sa poudre d'étoiles au nez des autres, s'exprime de quelques roues et sauts périlleux et conclut sa phrase acrobatique par l'inévitable grand écart.

Devant cet élastique vibrant, l'homme ordinaire se trouve muet comme pierre qui roule ou s'immobilise, tête rentrée dans sa carapace.

LES PIEDS FRÉTILLANTS

Arlequin est notre intermédiaire avec l'Orient extrême. A lui d'arracher à ces énergumènes lointains des signes que nous pourrions saisir. De les engager dans le partage du territoire scénique. Auparavant, notre valet masqué prétend s'envoyer caresser Cerbère en enfer et en alexandrins, avant de rapper le

titique des Temps chauds, préfère l'appellation de « fabricant de curiosités ». Elles viennent cette année de Cuba, du Burkina Faso, du Portugal, de la Réunion, de la Macédoine, du Brésil, des Antilles, des Etats-Unis, de l'Italie génoise et napolitaine, et de France.

Le concert du groupe The Klezmatiks dans la grande cour de la ferme bressane des Planons, siège du Musée des arts et traditions populaires de la Bresse, à Saint-Cyr-sur-Menthon, symbolise on ne peut mieux ce parti pris hauturier. Porteur du renouveau klezmer, l'ensemble américain, dont c'était la seule apparition prévue cette année en France, a fait l'unanimité. Le public a suivi avec fièvre cette plongée dans les profondeurs des musiques traditionnelles juives de l'Europe de l'Est, nourries des apports du rock, de la pop et du jazz.

dodécasyllabe au milieu des spectateurs.

Les pieds frétilants, à se gratter sans cesse la cervelle qu'il a fort près du bonnet (geste intact chez Laurel), Arlequin démontre combien le surplage exige d'efforts. Zhihua Dong (émérite membre de l'Institut national d'opéra de Pékin), Kaoru Matsumoto (disciple de la troupe de kyôgen de la famille Shigemaya à Kyoto), ont su accomplir les quelques pas nécessaires vers Didier Galas afin que *Monnaie de singes* devienne le spectacle le plus légèrement gai d'Avignon. Après avoir battu la campagne d'été, les trois masques courront Rochefort, Amiens, Nancy, Verdun, Octeville et Lorient cet hiver. Printemps parisien au Théâtre des Abbesses, du 15 au 25 mai 2001.

Jean-Louis Perrier

Souligné par la virtuosité diabolique des interprètes, l'humour transcende la quête lucide d'une musique à la recherche de sa vérité. La soirée avait été ouverte par le groupe burkinabé Djiguiya et l'Elefanfare du collectif Ishtar (France).

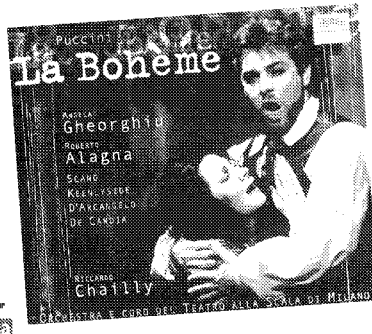
Avec la Nuit de la tchatche, les parcours musicaux et gourmands associant la Squadra de Gènes, la fanfare macédonienne Boukovo et les Napolitains d'As-sur-D, avec la Nuit caramal en clôture, fête dansante sur les rythmes sensuels du Brésil (Tupi-Nâgo) et des Antilles (Zic Band), le festival des Temps chauds multiplie les propositions surprenantes.

Laurent Guigon

★ Festival des Temps chauds. Tél. : 04-74-21-06-94. Jusqu'au 29 juillet.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



puccini. La Bohème.

Luxe et cruauté. Dans une prise de son particulièrement présente, voici la référence moderne de *La Bohème*. C'est l'esprit de la jeunesse et de la passion qui transfigurent cet opéra. Le duo explosif d'Angela Gheorghiu et de Roberto Alagna nous offre une traduction à la fois lyrique et tendre de ce drame social. Les rôles s'expriment avec facilité et naturel. Ecoutez la chaleur du timbre de la soprano roumaine, la puissance lyrique du ténor. Riccardo Chailly fait un "tapis sonore" à ses solistes, dirigeant l'Orchestre de la Scala de Milan, au mieux de sa forme.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde



JEUDI 27 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Nicolas Hulot. **TV 5**
- 21.10 Objectif Lune... trente ans après. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00 Best of NPA. **Canal +**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.05 Temps présent. Les villes de Temps présent : New York, vélo-express. **TSR**
- 20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale flics. **France 2**
- 21.05 Les Aventuriers de la science. Les laboratoires de l'extrême. L'Airbus « A 300 zéro G ». L'averse de Léonides en Mauritanie. Le phénomène de la fluorescence sous-marine. Le centre d'entraînement de la NASA. **TV 5**
- 22.05 Boléro. Invité : Pierre Cardin. **TMC**
- 23.05 Ça va faire mâle. **France 2**
- 23.45 Le Club. Invité : Jacques Deray. **Ciné Classics**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Kumburnuss, la lanceuse élanée. **Arte**
- 20.30 Vols de guerre. [4/1]. **Planète**
- 20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Avalanche. **Odyssée**
- 20.45 Thema. Sankt Pauli ou la grande liberté. Bye-bye Star Club. **Arte**

Le Monde
TELEVISION

CANAL+

- 18.25 Drôles de vies Gilles Combet, auteur d'*Hôtels particuliers*, documentaire de la série estivale « Drôles de vies », s'est faufilé dans les couloirs des palaces parisiens les plus prestigieux, à la rencontre de ces locataires qui ont choisi d'y installer leur bureau ou d'y élire domicile, tels l'acteur Omar Sharif ou le sculpteur Arman. Trop anecdotique, son film ne fait qu'effleurer la personnalité de ces hôtes particuliers.

- 21.00 Aux pays de France. Le vin en Centre-Loire. **Odyssée**
- 21.30 Shaolin, la montagne des moines soldats. **Odyssée**
- 22.15 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [1/2]. **TV 5**
- 22.20 Windscale 1957, l'hiver nucléaire. **Planète**
- 22.20 Carnets de vol. Recherche et sauvetage. **Odyssée**
- 22.30 Histoires de photos. *Exodes*, de Sebastiao Salgado. **Canal +**
- 22.35 Histoire, le film. Chroniques d'Hollywood. [2/26]. **Histoire**
- 23.15 L'Univers de Stephen Hawking. [3/6]. Alchimie cosmique. **Planète**
- 23.15 La Révolution du clonage. **Odyssée**
- 23.30 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [7 et 8/12]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique. France - Pays-Bas. **Eurosport**

MUSIQUE

- 21.00 Proms 2000 : le Requiem de Berlioz. Avec Stuart Neill, ténor. Par l'Orchestre et le Chœur de la Guildhall School of Music, l'Orchestre et le Chœur du Conservatoire de Paris, dir. Colin Davis. **Mezzo**

PARIS PREMIÈRE

- 21.00 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ En 1963, Luis Buñuel écrivit avec Jean-Claude Carrière une adaptation du livre d'Octave Mirbeau (publié en 1900), qui dénonçait les turpitudes de la bourgeoisie, le pouvoir de l'argent et racontait la lutte entre maîtres et domestiques. Jeanne Moreau est admirable dans le rôle de Célestine, la femme de chambre voyeuse et arriviste. Forte composition de Georges Géret.

- 21.00 « Vespri della beata Vergine », de Monteverdi. Par le Concerto Musicus de Vienne. **Muzik**
- 22.35 Soirée latino-américaine. Avec John Williams guitare. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboim. **Paris Première**
- 22.40 Chopin. *Scherzo n° 2* (op.31). Avec Brigitte Engerer, piano. **Mezzo**
- 22.55 All-Star Swing Festival. **Muzik**
- 23.00 « Echo et Narcisse ». Opéra de Gluck. Par l'Orchestre du Concerto Köln, dir. René Jacobs. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Secret des clichés. Stephen Poliakoff. **Canal +**
- 20.45 Alien Nation, les mutants 2. Kenneth Johnson. **RTL 9**
- 22.45 Silence mortel. R. Cardinal. **TF 1**

SÉRIES

- 20.55 Julie Lescaut. Ruptures. **TF 1**
- 22.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Maîtresse des rêves. O. Dette d'honneur. **M 6**
- 22.45 Le Caméléon. Le négociateur (v.o.). Confrontations (v.o.). **Série Club**
- 23.40 Les Brigades du Tigre. SOS tour Eiffel. **Festival**
- 23.55 L'Homme invisible. Trafic d'armes. **13ème RUE**
- 0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Faites de beaux rêves. **M 6**
- 0.20 Absolutely Fabulous. La pauvre (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 2

- 23.05 Ça va faire mâle Nouveau divertissement estival, ce magazine, diffusé sur une chaîne publique, se présente comme « un talk-show dans lequel une bande de filles s'amuse à piéger les hommes ». Les animatrices s'acharnent effectivement sur la gent masculine, représentée par des vedettes du spectacle, du sport ou des médias. Une émission d'un goût douteux dont ni les femmes ni les hommes ne sortent grandis.

FILMS

- 15.30 Le Chêne ■ ■ Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 105 min) **O. Cinéstar 1**
- 16.15 La Beauté du diable ■ ■ René Clair (France, 1949, N., 95 min) **O. Cinétoile**
- 16.15 Jumpin' Jack Flash ■ ■ Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 18.55 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 19.05 L'Arlésienne ■ ■ Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 85 min) **O. Ciné Classics**
- 20.30 La Veuve noire ■ ■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1986, 100 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 20.55 Tron ■ ■ Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, v.o., 120 min) **O. Cinéfaz**



- 21.00 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ Luis Buñuel. Avec Jeanne Moreau, Georges Géret (France, 1964, N., 95 min). **Paris Première**
- 21.00 Une vie moins ordinaire ■ ■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 21.10 L'Œuvre au noir ■ ■ André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) **O. Cinéstar 2**
- 22.05 Le Seigneur de l'Adventure ■ ■ Henry Koster (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 22.10 La vida alrededor ■ ■ Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 22.15 The Pillow Book ■ ■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min) **O. RTBF 1**
- 23.35 Trois places pour le 26 ■ ■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 1.20 I Want to Go Home ■ ■ Alain Resnais (France, 1989, 110 min) **O. Cinéstar 2**

FILMS

- 13.00 L'Évadé du bain ■ ■ Riccardo Freda [2/2] (It., 1947, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 13.40 Cléo de 5 à 7 ■ ■ Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) **O. Canal + Vert**
- 14.25 Des ennuis à la pelle ■ ■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1963, 105 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 15.45 I Want to Go Home ■ ■ Alain Resnais (France, 1989, 110 min) **O. Cinéstar 1**
- 18.55 La vida alrededor ■ ■ Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 21.00 Les Géants ■ ■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) **O. Ciné Cinémas 1**
- 21.00 Beau fixe ■ ■ Christian Vincent (France, 1992, 90 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 22.05 Cour martiale ■ ■ Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 105 min) **O. Ciné Classics**



- 22.30 Trois places pour le 26 ■ ■ Jacques Demy. Avec Yves Montand, Mathilda May (France, 1988, 100 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 22.35 Un été inoubliable ■ ■ Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 85 min) **O. Cinéstar 1**



- 23.10 Val Abraham ■ ■ Manoel de Oliveira. Avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra (Fr. - Sui. - Port., 1993, v.o., 180 min). **Arte**
- 23.50 Une leçon d'amour ■ ■ Ingmar Bergman (Suède, 1954, N., v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**
- 0.10 Jumpin' Jack Flash ■ ■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 1.10 Une vie moins ordinaire ■ ■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 1.55 Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) **O. Ciné Cinémas 2**
- 2.50 Allonsanfani ■ ■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 105 min) **O. Ciné Cinémas 3**
- 3.20 L'Autre ■ ■ Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, v.o., 100 min) **O. Canal +**
- 3.45 L'Apiculteur ■ ■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 115 min) **O. Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach. 18.05 Sous le soleil. 19.00 Walker, Texas Ranger. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Julie Lescaut. Ruptures. 22.45 Silence mortel. Téléfilm. Roger Cardinal. 0.30 Très chasse. Le sanglier dans tous ses états.

FRANCE 2

- 17.30 Brigade des mers. 18.20 Helicops. 19.10 Un livre, des livres. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.45 Point route. 20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale flics. 23.05 Ça va faire mâle. 0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.40 C'est l'été. A Bénodet. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.03 Consomag. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'été. 20.55 L'Année des méduses. Film. Christopher Frank **O.**
- 22.45 Météo, Soir 3. 23.15 Faustine et le bel été. Film. Nina Companeez. 0.50 Une maison de fous.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.24 Entre chien et chat. 18.25 Ils ont l'art d'y croire. Hôtels particuliers. 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.45 Flash infos. 20.00 Le Zapping. 20.03 Lascars. 20.05 Les Simpson. 20.30 Histoires de photos. Le Secret des clichés. Téléfilm. Stephen Poliakoff **O.** 22.30 Exodes, de Sebastiao Salgado. 0.00 Tragédies minuscules. 0.05 Vîgo, histoire d'une passion. Film. Julien Temple (v.o.) **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.50 Côte Ouest. 15.45 Les Dessous de Palm Beach. 16.45 Dawson. 17.35 Sunset Beach. 18.05 Sous le soleil. 19.05 Walker, Texas Ranger. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Nos meilleurs moments. Les Carpentier. 23.10 Les Dossiers de « Sans aucun doute ». Police-gendarmerie : 100 % action. 0.35 Embarquement porte n° 1. Beyrouth.

FRANCE 2

- 15.35 Chiquinha Gonzaga. [6/30]. 16.35 Conan. 17.30 Brigade des mers. 18.20 Helicops. 19.15 et 23.25 Un livre, des livres. 19.20 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Vol à l'arraché **O.** Escroqueries **O.** 22.40 Un flic nommé Lecœur. Princesse. 23.30 P.I.N.K. 0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2]. 16.05 Va savoir. Le Celta acrobate à cheval. 16.40 C'est l'été. A Bénodet. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'été. 20.55 Thalassa. Escalade à Madagascar. 22.20 Faut pas rêver. 23.05 Météo, Soir 3. 23.30 Festival d'Aix-en-Provence. *Così fan tutte*. Opéra de Mozart.

CANAL +

- 15.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. 15.50 Evamag. Le mot de la fin **O.** 16.15 Pédale douce. Film. Gabriel Aghion **O.** 17.55 Micro ciné. ► En clair jusqu'à 20.45
- 18.27 Entre chien et chat. 18.30 Ils ont l'art d'y croire. Bon voyage, madame Simonet ! 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.50 Flash infos. 20.05 Le Zapping. 20.09 Lascars **O.** 20.15 Football. Championnat de D 1. Paris-SG - Strasbourg. 20.45 Coup d'envoi. 22.50 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo. 0.50 Football. Championnat de D 1. Marseille - Troyes. En différé. 3.20 L'Autre ■ ■ Youssef Chahine (v.o.) **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Barcelone. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. 20.40 Thema. Sankt Pauli, quartier « show » de Hambourg. 20.45 Sankt Pauli ou la grande liberté. 22.30 Profession, Magliari ■ Film. Francesco Rosi. 0.20 Bye-bye Star Club.
- 1.10 Lucky Luke : Les Dalton en cavale. Film. Morris, William Hanna et Joe Barbera **O.**

M 6

- 19.50 Voile. Tour de voile 2 000. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille. 20.40 Paradis d'été. Ibiza. 20.50 Moitié-moitié. Film. Paul Boujenah **O.** 22.25 Poltergeist. Maîtresse des rêves **O.** Dette d'honneur **O.** 0.15 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Equinoxe. 21.30 Fiction 30. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de Rotterdam, dir. Kurt Sanderling : œuvres de Mozart, Chostakovitch, Beethoven.
- 21.30 Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence. Par l'Orchestre des jeunes Gustave Mahler, dir. Pierre Boulez : œuvres de Stravinsky, Scriabine, Webern, Berg, Varèse.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka : *Sérénade sur des thèmes d'Anna Bolena de Donizetti : Un adieu à Saint-Petersbourg*, S. Leiferkus, baryton. 20.40 Vivaldi et son temps. Œuvres de Vivaldi, Corelli, Chénedeville, Vivaldi, Pissendel, Haendel, Bach, Haydn, Monn. 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Brahms, Schubert.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Raymond Devos. **TV 5**
- 21.10 Soudan, la famine planifiée. **Forum**
- 22.10 Nunavut, naissance d'un territoire. **Forum**
- 23.10 Culture yiddish, morte à Auschwitz ? **Forum**

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. L'espace : Port spatial, une base. **La Cinquième**
- 14.10 Les rencontres de l'été. Sophie Guillemin ; Gonzague Saint-Bris. **LCI**
- 14.15 Boléro. Invité : Pierre Cardin. **TMC**
- 14.35 Le Club. Invité : Jacques Deray. **Ciné Classics**
- 15.00 La Roue du temps. Une vie dans la glace. **RTBF 1**
- 15.15 Inédits. Mémoires de Chine [3/5]. **TV 5**
- 16.40 C'est l'été. En direct de Bénodet. **France 3**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. **Paris Première**
- 18.15 Les Aventuriers de la science. Les laboratoires de l'extrême. L'Airbus « A 300 zéro G ». L'averse de Léonides en Mauritanie. Le phénomène de la fluorescence sous-marine. Le centre d'entraînement de la NASA. **TV 5**
- 19.00 Best of NPA. **Canal +**
- 19.00 Tracks. Tracks on Tour au Sonar, le festival techno de Barcelone. **Arte**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.55 Nos meilleurs moments. Les Carpentier. Invités : Maritie et Gilbert Carpentier ; Jane Birkin ; Sacha Distel ; Marion Sarraut. **TF 1**
- 20.55 Thalassa. Escalade à Madagascar. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Françoise Hardy. **Paris Première**
- 21.05 Top bab. Jean-Louis Murat. **Canal Jimmy**
- 22.15 Est-ce que tu viens pour les vacances. **TV 5**
- 22.20 Faut pas rêver. Inde : La danse du possédé. France : Chambord, le village. Vietnam : Les charbonniers du fleuve rouge. **France 3**
- 23.30 P.I.N.K. **France 2**
- 0.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**

Le Monde
TELEVISION

ODYSSÉE

- 20.30 Vivre en prison Alors que viennent d'être rendues publiques les conclusions des commissions parlementaires sur les prisons, Gérard Carreyrou propose une soirée « Docs et débats » sur les conditions de vie des détenus. Le débat, auxquels participent de nombreux spécialistes de l'univers pénitentiaire, s'organise autour du documentaire *Paroles de détenus*, tourné à la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme).

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Anthony Quinn. **Paris Première**
- 18.10 Papouasie Nouvelle-Guinée. La Rivière des hommes crocodiles. **La Cinquième**
- 19.15 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [1/2]. **TV 5**
- 20.00 La Chine, dragon millénaire. [10/13]. **Odyssée**
- 20.15 Reportage. Le Chuchoteur. Brigitte Rousseau. **Arte**
- 20.30 Vivre en prison. **Odyssée**
- 20.30 Frank Sinatra « The Voice ». **Planète**
- 21.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [9/12]. Pierre Montet. **Histoire**
- 21.10 Paroles de détenus. **Odyssée**
- 21.50 Elvis et les Presleytarians. **Canal Jimmy**
- 21.55 Les Grandes Expositions. Les fastes du gothique, le siècle de Charles V. **Planète**
- 22.00 Tashkent, la fin d'un monde. [2/2]. **Histoire**
- 22.15 Grand format. Moderato instabile. **Arte**
- 23.15 Condamnés à vivre ensemble... à perpétuité. **Odyssée**
- 23.25 Au bout du rail, l'aérotrain. **TMC**
- 23.30 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [4/7]. **Planète**
- 0.20 L'Aventure de l'art moderne. [12/13]. La quête de la réalité. **Histoire**
- 0.25 Femmes de l'ombre. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Kitzbühel (5^e jour). **Eurosport**
- 17.30 Equitation. Coupe des nations. **Eurosport**
- 18.30 Football. Championnat de D 1 (1^{re} journée) : Marseille - Troyes. **Canal + vert**
- 20.45 Football. Championnat de D 1 (1^{re} journée) : Paris-SG - Strasbourg. **Canal +**
- 22.00 Football. Match amical. Sporting Lisbonne (Por.) - Parme (It.). **Eurosport**
- 22.50 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo (Norvège). **Canal +**

DANSE

- 17.00 Les 24 heures de Bach. Ballets. En direct de Leipzig, à Tokyo. Avec J. Kylian, U. Scholz, J. Neumeier, W. Forsythe. **Mezzo**

ARTE

- 20.45 A deux, actuellement Cela commence comme une histoire d'amour des plus classiques : Roméo rencontre Vanessa. Amoureux, ils vivent un conte de fées. Mais, de retour à Hambourg, l'idylle tourne au vinaigre. Si le scénario ne présente pas beaucoup d'intérêt, la réalisation est suffisamment originale pour ne pas ennuier le téléspectateur. Les personnages secondaires sont plus convaincants que les « héros ».

MUSIQUE

- 17.55 Karen Gomyo et Robert Koenig. Œuvres de Ranjbaran, Mozart, Elgar, Sarasate. **Muzik**
- 19.10 Les 24 heures de Bach. En direct de Leipzig, à Tokyo. *Tilge Höchstes, meine Sünden* (BWV 1083). Avec D. Galfetti. 20.00 *Messe en si mineur* (BWV 232), par le Tomanerchor et le Gewandhausorchester. 22.30 *Prélude et fugue n° 21* (BWV 890), avec A. Hewitt. 22.50 *Swinging Bach*. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. **Mezzo**
- 19.15 Sergueï Larin et Eleonora Bekova. Musique de Tchaïkovski, Cui. **Muzik**
- 21.00 Christian Tetzlaff & Leif Ove Andnes. Musique de Mozart, Grieg, Bartok. **Muzik**
- 21.55 Gloria Estefan. **Paris Première**
- 22.45 Elvis Presley. A Los Angeles, le 3 décembre 1968. **Canal Jimmy**
- 23.00 « Le Trouvère ». Opéra de Verdi. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Dir. Richard Bonyngue. **Paris Première**
- 23.25 Herbie Hancock All-Stars. Lors du Festival international de jazz, en 1997. **Muzik**
- 23.30 Festival d'Aix-en-Provence. *Così fan tutte*. Opéra de Mozart. Mise en scène de Chen Shi-Zeng. Par le Concerto Köln, dir. René Jacobs. **France 3**

VARIÉTÉS

- 23.40 Souvenir. Joe Dassin. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

- 18.55 Passe-temps interdits. Guy Ferland. **O. Ciné Cinémas**
- 20.30 Atomic Train. Dick Lowry et D. Jackson [1 et 2/2]. **TSR**
- 20.45 A deux, actuellement. Anno Saul. **Arte**
- 22.10 Anna en Corse. Carole Giacobbi. **Festival**
- 22.30 Marilyn, une vie inachevée. Jack Arnold et John Flynn. **O. Téva**

SÉRIES

- 20.45 Twin Peaks. Episode n° 23 **O.** **Série Club**
- 20.45 First Wave. Le Rubicon. **13ème RUE**
- 20.50 P.J. Vol à l'arraché **O.** Escroqueries **O.** **France 2**
- 21.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Tueur virtuel. **O.** Contrepoids. **Série Club**
- 21.50 Le Clown. Les voleurs. **M 6**
- 22.10 Ally McBeal. Mariage à trois. Baby Blues. **RTBF 1**
- 22.30 Equalizer, Spécial Michael Moriarty. Coup de froid. **13ème RUE**
- 22.40 Un flic nommé Lecœur. Princesse. **France 2**
- 22.45 X-Files, l'intégrale. Bienvenue en Arcadie. **O. Éundi. O. M 6**

ARTE

- 23.10 Val Abraham ■ ■ A l'origine de ce film de Manoel de Oliveira, il y eut un projet d'adaptation de *Madame Bovary*, qui aurait été tourné en France. Il demanda à Augustina Bessa Luis d'écrire cette adaptation... dont elle fit un roman situé dans le Portugal moderne. Ce roman inspira le scénario de *Val Abraham*. Oubliions Flaubert, l'Emma portugaise n'est pas la Bovary. Un magnifique portrait de femme.

Les nationalistes corses demandent à M. Chirac de s'engager

L'assemblée territoriale corse doit se retrouver, vendredi 28 juillet, pour approuver les propositions élaborées avec le gouvernement sur l'avenir de l'île

LES CINQUANTE ET UN membres de l'Assemblée de Corse doivent se retrouver, vendredi 28 juillet, à Ajaccio, pour approuver les propositions qu'ils ont élaborées avec le gouvernement sur l'avenir de l'île. A 11 heures, son président, José Rossi (DL), demandera lecture des explications de vote, avant de s'exprimer lui-même sur l'ensemble du texte, sans possibilité de l'amender. L'intégralité des débats sera retransmise en direct par France 3 Corse à la télévision et sur le site Internet de la chaîne.

Jeudi, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a déclaré de nouveau « extrêmement ambigu » le texte du gouvernement sur l'avenir

de la Corse, « à la fois dans sa rédaction et ambigu, aussi, dans les conséquences de certaines mesures, notamment dans les conséquences institutionnelles et relatives à la langue », a-t-elle dit sur RTL. D'autres voix se sont fait entendre, à Paris et à Ajaccio, pour expliquer que ce vote n'aura aucune valeur. Georges Sarre, vice-président du Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, dont les positions ont été désavouées par Lionel Jospin, a souhaité « rappeler solennellement, fermement et avec gravité », mercredi, que la délimitation du 28 juillet sera « nulle et non avenue ». « Le résultat acquis le 12 juillet, à la sauvette, sous des pressions multiples (...), a servi à

donner l'illusion d'un consensus pour préparer l'ultime réunion de Matignon. De surcroît, cette instance ne détient aucun pouvoir constituant (...) Son vote sera illégitime », estime le député de Paris, rejoignant son collègue RPR de Corse-du-Sud, Roland Francisci, qui ne reconnaît « aucune valeur » au vote de l'Assemblée de Corse.

EQUILIBRE TERRITORIAL

De son côté, le maire de Bastia, Emile Zuccarelli (PRG), a fait savoir qu'il ne votera pas le texte issu des discussions de Matignon. L'ancien ministre de la fonction publique « reste préoccupé qu'aucune garantie n'ait été donnée » pour que la réforme constitutionnelle

envisagée ne mette pas la Corse « en marge de la République ». Il s'inquiète du maintien de l'équilibre territorial entre Bastia et Ajaccio si les conseils généraux sont supprimés. M. Zuccarelli, qui devait se concerter avec quelques-uns de ses amis, jeudi, et hésitait entre le vote contre et l'abstention.

Enfin, Charles Pasqua, hostile au plan de Lionel Jospin, et Jean-Guy Talamoni, qui votera « pour » avec son groupe, Corsica Nazione, ont tous deux appelé Jacques Chirac à s'exprimer. Dans un entretien au Parisien, le 27 juillet, le président du RPF attend une « réponse claire » du garant de la Constitution sur un texte qu'il juge « scandaleux ». Dans Paris-Match (daté

3 août), M. Talamoni estime, au contraire, « indispensable que le président de la République soutienne officiellement le processus ». Il ajoute que Lionel Jospin, « quand il a invité [à Matignon] des nationalistes qui ne condamnent pas la violence politique », a fait « un geste d'homme d'Etat ». M. Rossi juge, lui, que « la logique voudrait que le chef de l'Etat donne son point de vue » et que, « sur la démarche d'ensemble, il peut donner son analyse ». « Je pense qu'il laissera au gouvernement le soin de gouverner », a-t-il ajouté en réponse aux questions de l'Agence France-Presse.

Ariane Chemin

Un Serbe condamné pour ses articles sur le Kosovo

LE JOURNALISTE yougoslave Miroslav Filipovic a été condamné mercredi 26 juillet à sept ans de prison par le tribunal militaire de Nis (au sud-est de la Serbie), cinq ans pour « espionnage » et deux pour « diffusion de fausses informations ». Journaliste du quotidien yougoslave indépendant Danas, M. Filipovic travaille également pour l'Agence France-Presse et pour le site internet de l'IWPR (Institute for War and Peace Reporting).

Selon l'acte d'accusation cité par l'agence indépendante Beta, il lui est reproché d'avoir signé des articles dans des médias étrangers où figurent des informations ayant trait « à la situation politico-militaire et à la mobilisation des forces militaires » dans la zone frontalière entre la Serbie et le Monténégro et « au moral et à l'activité des soldats yougoslaves au Monténégro ». Il est également accusé d'avoir diffusé « de fausses informations avec l'intention de provoquer des désordres parmi les citoyens (...) », en écrivant que l'armée yougoslave a « commis des atrocités au Kosovo lors de la guerre de 1999 ».

Détenu dans une prison militaire à Nis depuis le 22 mai, M. Filipovic a reçu le soutien de Reporters sans frontières et d'Amnesty International. L'avocat du journaliste entend faire appel, et Javier Solana, Haut représentant pour la politique étrangère de l'Union européenne, a déploré la décision du tribunal. Il estime que la condamnation de M. Filipovic « vise à intimider » les médias indépendants et rappelle qu'elle n'est pas « un incident isolé », que « des radios et des journaux ont été condamnés à des amendes, fermés et privés de ressources » tandis que « des journalistes sont menacés et emprisonnés ». - (AFP, Reuters)

Michel Samson

François Bernardini (PS) candidat à la mairie d'Istres (Bouches-du-Rhône)

MARSEILLE

François Bernardini (PS) a annoncé, mercredi 26 juillet, qu'il est candidat à la mairie d'Istres, dans les Bouches-du-Rhône, ville dirigée par le socialiste Bernardin Laugier, déjà investi par la direction nationale du PS pour 2001. L'ancien président du conseil général a fait cette annonce juste après avoir obtenu de la chambre régionale des comptes un quitus et la libération de sa gestion de fait dans l'affaire d'Istres Promotion. Cette annonce à peine faite, ont apprenait auprès du parquet de Marseille qu'une enquête préliminaire était ouverte sur les conditions dans lesquelles une partie des sommes remboursées par M. Bernardini et les autres personnes en cause aux créanciers lésés (en l'occurrence la ville d'Istres) ont été réunies. Le parquet a ouvert cette enquête après avoir été saisi par la

chambre régionale des comptes. En compagnie de l'ancien maire (PS) d'Istres, Jacques Siffre, et de trois autres personnes, M. Bernardini a en effet remboursé 1,8 million de francs à la ville pour obtenir son quitus. Les deux hommes en avaient déjà obtenu un dans l'affaire des œuvres sociales de la ville d'Istres après avoir remboursé plus de 3 millions de francs. Par arrêté préfectoral, ils de-

vraient donc retrouver leur éligibilité, qui devient effective six mois après le jugement de la chambre régionale des comptes.

Déclaré comptable de fait en avril 1995, M. Bernardini avait été démis de son mandat de conseiller municipal en juillet 1997 et, devenu président du conseil général en mars 1998, il avait été contraint à la démission de ce poste en juillet de la

même année. Il avait, quelques semaines après, repris la fonction de premier secrétaire fédéral du PS, qu'il n'avait jamais réellement abandonnée.

« PRÊT D'HONNEUR »

Deux ans plus tard, en novembre 1998, il était poussé à en démissionner : entre-temps, en effet, il avait été mis en examen dans l'enquête sur la MNEF pour « recel de détournement de fonds public ». M. Bernardini a essuyé une autre rebuffade de son parti lorsque M. Hollande lui a refusé une place sur sa liste aux européennes, et une troisième quand la direction nationale du PS a choisi d'investir, le 11 juillet, le vétéran Bernardin Laugier, quatre-vingts ans, pour les municipales à Istres. En revanche, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône avait ordonné, en mai, une enquête sur le versement, révélé par Libération, de

700 000 francs à M. Bernardini par la direction nationale du PS. Cette somme, avait fait valoir M. Hollande, correspondait à des « frais d'avocat » dans l'affaire instruite à Aix-en-Provence. L'enquête a conclu à la légalité de ce « prêt d'honneur », a-t-on affirmé de source proche du PS des Bouches-du-Rhône.

En posant sa candidature juste après son quitus, M. Bernardini, injoignable mercredi, feint de croire que c'est seulement à cause des gestions de fait qui lui avaient été reprochées que le PS l'a lâché. En réalité ce sont ses mises en examen au pénal qui lui ont valu ces désagréments. Guy Bono, premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, joint mercredi soir, prenait acte de la déclaration de M. Bernardini et du rappel fait par le PS, mercredi, de l'investiture de M. Laugier.

Le directeur adjoint des RG du Var en examen

Selon l'hebdomadaire L'Express (daté 27 juillet-2 août), le directeur adjoint des renseignements généraux du Var, Alain Zemmour, a été mis en examen, début juillet, pour « recel de détournement de fonds publics » dans le cadre de l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Son fils, administrateur de la mutuelle entre 1991 et 1995 et qui percevait, à ce titre, 6 000 francs par mois, a déclaré qu'il versait en espèces entre 3 000 et 3 500 francs par mois à son père. M. Zemmour a expliqué qu'il avait reversé en trois fois 30 000 francs à Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, mis en examen dans le cadre de l'enquête sur la gestion contestée de la mutuelle. M. Spithakis est domicilié dans le Var.

DÉPÊCHE

■ JUSTICE : l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a été mis en examen une nouvelle fois, mercredi 26 juillet, pour « abus de biens sociaux », indique Le Figaro du 27 juillet. Déjà poursuivi à de multiples titres depuis 1996 dans l'affaire Elf, il est cette fois poursuivi dans le volet relatif à la filiale suisse Elf-Aquitaine International (EAI).

■ LOTO : résultats des tirages n° 60 effectués mercredi 26 juillet. Premier tirage : 7, 9, 16, 18, 44, 45 ; numéro complémentaire : 20. Rapports pour 6 numéros : 5 749 010 F (876 431€) ; 5 numéros et le complémentaire : 75 315 F (11 482€) ; 5 numéros : 4 940 F (754€) ; 4 numéros et le complémentaire : 218 F (33,23€) ; 4 numéros : 109 F (16,62€) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,66€) ; 3 numéros : 12 F (1,83€). Second tirage : 1, 3, 10, 27, 30, 43 ; numéro complémentaire : 15. Rapports pour 6 numéros : 12 396 550 F (1 889 842€) ; 5 numéros et le complémentaire : 43 140 F (6 577€) ; 5 numéros : 4 715 F (719€) ; 4 numéros et le complémentaire : 224 F (34,15€) ; 4 numéros : 112 F (17,07€) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,66€) ; 3 numéros : 12 F (1,83€).

Tirage du Monde daté jeudi 27 juillet 2000 : 507 327 exemplaires.

1 3

Vendredi 28 juillet
avec Le Monde daté samedi 29 juillet

CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté
de la mer

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

L'accélérateur du savoir
Science & Vie

La
Bible
relue et corrigée
par la génétique

Où vivaient Adam et Eve ?
Des découvertes qui tordent le coup
aux idées reçues...

Et aussi

Astronomie
L'eau coule-t-elle sur Mars ?

Espionnage
Les dessous du réseau d'écoutes "Echelon"

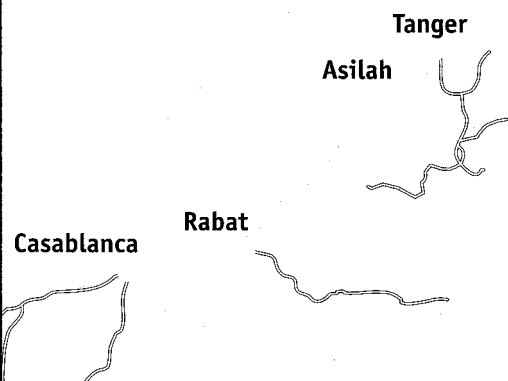
Mathématiques
7 questions à 1 000 000 de dollars

En vente chez tous les marchands de journaux

Voyage
au
Maroc

VOYAGES

du jeudi 21 septembre
au dimanche 24 septembre 2000



Jean-Marie Colombani, les journalistes et les correspondants du Monde vous invitent à rencontrer des personnalités dans les domaines politique, économique et culturel à Casablanca, Rabat, Asilah et Tanger.

CASABLANCA

Visite privée de la Mosquée Hassan II. Débat : "La nouvelle économie marocaine".

RABAT

Débat : "Les priorités du gouvernement" avec des responsables politiques marocains. Conférence : "L'islamisme au Maroc". Rencontre avec des étudiants. Débat : "Le statut de la femme marocaine". Conférence-débat : "La société marocaine en mouvement". Débat : "Les médias marocains". Visite de la ville. Deux nuits au Méridien Tour-Hassan 5* à Rabat.

ASILAH - Visite complète de la "ville des arts".

TANGER

Rencontre avec des artistes et écrivains marocains. Visite d'une exploitation agricole et visite de la ville. Une nuit à l'hôtel El Minzah 5* à Tanger.

Prix : 10 000 F par personne

Renseignements et inscriptions : Fabien Cazenave

VOYAGEURS DANS LE MONDE ARABE 01 42 86 17 90
fcazenave@vdm.com Lic. 075950346

Le mal de l'Allemagne

A travers la figure de Frédéric II, Arnold Zweig s'interroge sur le destin tragique de son pays

SORTILÈGE À PALERME (Der Spiegel des grossen Kaisers)

d'Arnold Zweig.
Traduit de l'allemand par Jacques Legrand, préface de Pierre Béhar, éd. Desjonquères, 126 p., 85 F (12,95€).

Il était le plus puissant souverain d'Europe ; son empire s'étendait de la Sicile à la Baltique. Défenseur de la chrétienté, il était la bête noire du pape, qui ne supportait ni ses ambitions ni son mode de vie influencé par l'Orient : harem, garde personnelle de janissaires, sans parler de ce château mystérieux qui défiait les lois de la guerre. Frédéric II, empereur germanique, a porté à son sommet la gloire de la dynastie des Hohensaufen. Après sa mort accidentelle en 1250, le premier Reich, privé de chef, a sombré dans une période de chaos dont les conséquences ont durablement marqué le devenir d'un territoire aux frontières fluctuantes et souvent nommé par simplification : Allemagne. Eclatée en une myriade de duchés et de principautés, écartelée ensuite par la Réforme, tiraillée entre des ambitions rivales, il lui a fallu plus de sept siècles pour trouver une unité enfin acceptée par tous ses voisins. Quelle est la part de l'homme et la part de la fatalité dans cette évolution tourmentée que semble déjà pressentir l'empereur Frédéric ?

Si Arnold Zweig a choisi d'en faire la figure centrale de son récit, ce n'est pas parce que cet héritier des Césars pouvait donner matière à un récit pittoresque. L'auteur évite le kitsch de la reconstitution historique – l'Histoire a été trop cruelle. Arnold Zweig a écrit ce livre au début des années 20. La première guerre mondiale venait de se terminer ; lui-même avait passé treize mois dans les tranchées de Verdun, vu l'horreur du front faucher pres-

que toute une génération et l'arrogante tentative d'unification d'un Bismarck se dissoudra dans l'humiliation d'une capitulation au goût de revanche qui allait bientôt entraîner d'autres barbaries. Revenir aux sources de l'Allemagne, c'est essayer de comprendre dans quoi s'enracine ce qui ressemble à un destin tragique. « *Changer la graine pour changer l'arbre ? Mais comment ?* », se demande Frédéric méditant sur le pouvoir de l'homme dans le devenir des Etats. Ce souverain est loin d'être un tyran, il a promulgué des lois égalitaires, créé des universités, sauvé l'héritage des philosophes grecs et latins ; il a su faire cohabiter trois religions dans une société presque idéale, et pourtant le mal est là, tapi quelque part. Sa fiancée semble d'ailleurs le pressentir, elle qui s'enfuit du palais pour chercher un bonheur simple dans d'autres bras. Mais où est-il, ce mal qui ronge l'empire des hommes ?

Bouleversé par une prédiction qui annonce la fin prochaine de sa lignée, l'empereur tourne un moment le dos aux fastes de la cour pour s'enfoncer dans les bas-fonds de Palerme, sa capitale. Il découvre la misère des hommes, qu'il est enclin à confondre avec la misère de l'homme. « *Mais cette réalité n'est pas la souffrance du monde*, lui dit son fidèle conseiller. *C'est une maladie dont souffre le monde, et elle demande à être traitée comme les autres.* » Il n'y a pas de fatalité démoniaque en politique mais un enchaînement de causes et de conséquences auquel il est possible d'échapper : « *Partout sur terre, le monde est entre les mains d'enfants. Il devrait être entre les mains de sages qui auscultent les pulsations de la souffrance.* » Seule la raison semble capable d'arracher l'individu au déterminisme pour le faire accéder à la liberté, dans une alliance socratique de la politique et de la philosophie – « *et du cœur* », souligne son conseiller.

Pierre Deshusses

LE LIVRE DU MIROIR (El Libro del espejo)

d'Arnaldo Calveyra.
Traduit de l'espagnol (Argentine) par Silvia Baron Supervielle, édition bilingue, Actes Sud, 136 p., 89 F (13,56 €).

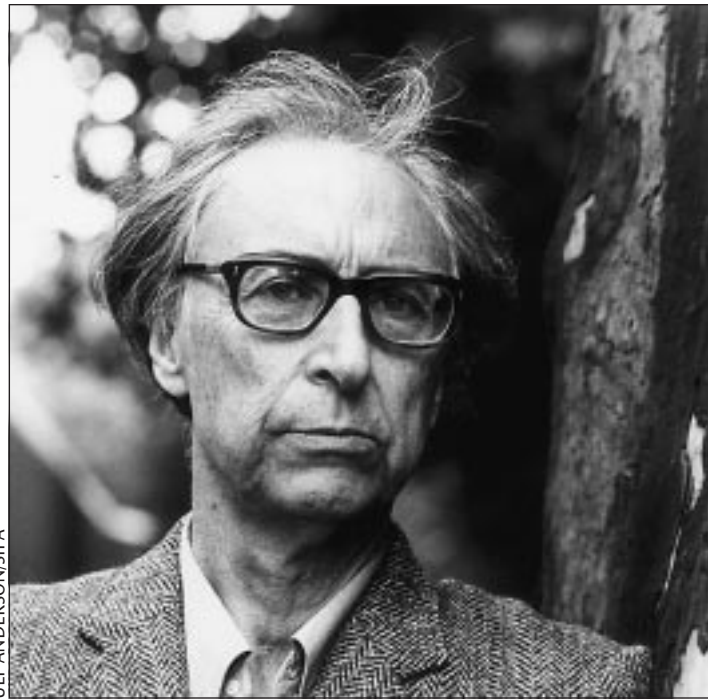
Poète, Arnaldo Calveyra, qui a choisi notre pays pour y vivre, mais, à la différence de plusieurs de ses compatriotes écrivains, a préféré continuer à écrire dans sa langue, l'est intégralement, dans chaque phrase, à chaque ligne, dans chaque mot. Il est curieux de suivre un auteur doté d'une telle liberté d'allure.

Dans un de ses précédents livres, *Si l'Argentine est un roman* (1), qui se présentait comme une lettre ouverte, une rêverie les yeux ouverts et la mémoire tournée vers le rio de la Plata, il écrivait : « *Et si attendre du courrier était une forme d'irréalité, se préparer à écrire pourrait bien en être une aussi !* » Cette méditation rageuse sur la dictature, cet hommage appuyé aux grands noms de la littérature argentine, cette promenade avec quelques fantômes, sur lesquels l'ombre de Borges régnait, « *homme génial, serviable, pudique, clairvoyant et, comme tout le monde, secret* », permettaient de saisir le rythme intérieur de la vie d'Arnaldo Calveyra.

Les écrivains qui laissent entendre leur voix, jour après jour, nuit après nuit, avec ses hésitations, ses nonchances, ses sursauts, sont rares. Arnaldo Calveyra appartient à cette catégorie, à vrai dire très précieuse, d'auteurs qui ouvrent grandes les portes de l'atelier. Son enfance, ses lectures, ses enthousiasmes pour la mémoire de la culture et sa rancœur contre des politiques qui ont tout fait pour « *déstructurer la structure, déstructurer ce qui n'est pas encore structu-*

La poésie crépusculaire de Calveyra

Le poète argentin, qui vit en France depuis une trentaine d'années, donne une troublante méditation sur la mémoire et la mort



ULF ANDERSON/SIPA

ré ». Et il y avait, dans ce livre de proses, des pages splendides où surgissait la force du poème : « *Sans la mémoire comment semer ? Où se diriger ? Que peut un pays, le t-erritoire, centimètre par centimètre, un pays envahi par la perte de la mémoire comme par des morts anonymes.* » Il faut conserver, dans un coin de sa tête, ces réflexions en lisant *Le Livre du miroir*. Sans doute pour l'hommage à Borges que le titre contient. Mais aussi pour comprendre ce qui fait même l'inspiration et le style de Calveyra, dans la langue si pure qu'un autre poète lui offre en français : sa traductrice et complice Silvia Baron Supervielle, qui, elle, a élu la langue française pour ses propres livres, mais revient souvent aux écrivains de sa langue maternelle, comme afin de se nourrir de leur richesse et leur renvoyer en écho les nuances d'un français parfaitement maîtrisé (2).

Il y a, chez Calveyra, une circula-

tion naturelle entre les éléments concrets de l'environnement, lumière, ombre, nuages, arbres, portes, patio, jardin, et l'acuité des sentiments, vague inquiétude, attente, angoisse, soudaine exaltation : « *Chambre en voie de disparition à partir d'une lune de miroir, fictions qu'il essaye encore, répertoires de nuages – draps étendus par le ciel – au bord de l'absence.* » Il ne s'agit pas d'un simple système métaphorique qui glisse de la sensation au concept ou qui représente un sentiment par une image concrète. C'est un chemin très simple, à travers la figure du miroir, entre les mots, les choses, les sens et les pensées.

Il y a entre le poète et sa traductrice beaucoup de thèmes communs : l'enfant, le sable, le vent, l'eau, les leurs crépusculaires et cette capacité de communiquer avec les moments inquiétants où l'heure tremble, la nuit s'avance et,

du fond de la mémoire, revient la lumière de la jeunesse. Calveyra, ainsi, dialogue avec une « *endormie* », comme dans *La Frontière* (3), Silvia Baron Supervielle observait, silencieusement, un enfant qui dansait sur la rive. A sa muette interlocutrice, il murmure : « *Le miroir est maintenant ton ultime souvenir, ton couchant de dormante. Ainsi arrivant, ainsi se détachant, comme le noyé revenu au rivage, tu accordes à ton corps le repos du sable.* » Sur un nuage, « *au bord de l'absence* » (une expression qui revient souvent), au fil de l'eau, le poète évoque, en passant, un peu à la manière de Char, quelques peintres qui cherchent (et trouvent) la même chose, Morandi par exemple. Tout est « *préparatif d'ombre* », « *nuit de poète* », fleur qui fleurit quand tombe la nuit, « *dans l'épaisseur de l'insomnie* » : célébration du crépuscule, des couleurs passagères des nuages, dans « *une brume qui ne connaît pas d'objet* ». L'écrivain tente d'« *atteindre l'aiguille du poème* ».

Ignorant s'il rêve de sa veille dans son sommeil ou s'il somnole dans un état de demi-veille, cet homme qui écrit sous le regard du lecteur joue un peu le rôle des vanités de la peinture flamande. On lit le livre de Calveyra comme on contemple une nature morte, une scène d'intérieur, un paysage ou, leur essence, une toile abstraite presque monochrome : une invitation à la lumière intérieure.

René de Ceccatty

(1) Traduit par Claude Bleton. Actes Sud (1998). La totalité de l'œuvre d'Arnaldo Calveyra est publiée par cet éditeur. Le précédent recueil de poèmes, bilingue, *L'Homme du Luxembourg*, était traduit par Florence Delay (1998). (2) Silvia Baron Supervielle a notamment traduit Borges, Silvia Ocampo, Roberto Juarros, Rodolfo Wilcock, Macedonio Fernandez, Alejandra Pizarnik, sainte Thérèse d'Avila. (3) José Corti, 1995.

Livraisons

● VERBIER. Herbar verbal à l'usage des écrivains et des lisants, de Michel Volkovitch

Ecrivain et traducteur, Michel Volkovitch propose ce voyage aussi savant que ludique à travers les mots et le langage. On le sait : l'usage de celui-ci ne relève en rien de l'évidence, et tout ordre est contestable. « *L'approche est terre à terre, concrète, sensorielle. Il s'agit de sentir autant que de comprendre – les deux se soutiennent si bien* », souligne l'auteur qui s'entoure de tous ses maîtres et pairs, passés et présents. Concret, il range, ordonne, cite beaucoup, les faiblesses et les coups de force ou d'audace de ceux-ci. Cela n'a rien d'un manuel, mais on y apprend beaucoup, sans jamais s'ennuyer (éd. Maurice Nadeau, 202 p., 98 F [14,94 €]). P. K.

● CICONIA CICONIA, de Carole de Sydrac

Il y a plusieurs façons de décrire nos contemporains et tout ce qui, de la modernité, nous submerge. Carole de Sydrac a choisi l'errance d'une femme qui, abandonnée par son compagnon, fuit Paris pour Strasbourg. Pour tromper sa solitude, elle fréquente le zoo où diverses rencontres seront autant d'aventures, et où la cigogne comme le lynx, symboles, ont leur rôle. Dès son premier roman, cette romancière avait fortement mis en parallèle la société et l'individu. Elle récidive avec bonheur en donnant une présence à la ville en particulier et à l'Alsace en général, autant de similitudes entre une région qui va de l'avant en restant fidèle à son passé et un personnage qui n'eut pas de racines – l'héroïne vient de la Ddass – et en cherche jusque dans ses contradictions. Un roman d'aujourd'hui où les drames ne sont jamais décrits sans un certain sourire (La Bartavelle, 284 p., 110 F [16,76 €]). P.-R. L.

● LA PETITE MUSIQUE D'ÉROS, de Lucile Debaille

Lucile Debaille décrit avec jubilation ce qui perdure en dépit des proclamations justifiées de quelques femmes libres : la soumission quasi jouissive d'une femme à un homme. Lui prend et fuit, exerce sa virilité mais craint la dépendance. Elle vit dans l'attente, meuble l'absence de rêves et de souffrances. Evidemment cette relation, invivable dans la réalité (mais souvent vécue !), est prodigieuse dans la fiction. Cela nous vaut un livre sans entraves, des scènes érotiques fort réussies, une vérité nue et exaltée, pour le plus grand plaisir des hommes, des femmes – conscients en servitude – et de l'écrivain qui signe la préface, Pierre Bourgeade... ce qui fait, comme toute, beaucoup de monde (éd. Ornicar, 67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 124 p., 80 F [12,19 €]). H. Mn

● LES THÉÂTRES DE LA CRUAUTÉ. Hommage à Antonin Artaud, sous la direction de Camille Dumoulié

Personne n'avait, avant Artaud, donné à la notion de cruauté sa portée métaphysique, ni montré à quel point elle est le moteur de la vie et de l'Histoire. Ainsi Camille Dumoulié rappelle-t-il l'importance de cet « inventeur de la cruauté » au seuil d'un ensemble de textes issus du colloque organisé à l'université de Paris-X Nanterre en 1998 pour le 50^e anniversaire de la mort de l'auteur. Dans cet ensemble riche d'enseignements, on trouvera non seulement diverses approches de l'œuvre d'Artaud, mais aussi des études d'ensemble sur le thème de la cruauté au fil de l'Histoire et des genres : de la tragédie classique à Beckett ou au cinéma, de Montaigne à Primo Levi ou à Kafka, de Baudelaire à Joyce. Un large parcours qui envisage la notion de cruauté et l'illustre dans ses dimensions philosophique, esthétique et existentielle (éd. Desjonquères, 272 p., 170 F [25,91 €]). P. Ky.

● LE PASSAGER, de John La Galite

Il faut aller jusqu'au bout de ce conte de délire et de drogue, de sexe et de sang, d'amour étincelant, de cloaque fétide, pour comprendre que son narrateur l'a conçu dans le millième de seconde qui a précédé sa mort, et qu'il traite d'univers multiples. Le décor est mexicain, la musique techno, l'inspiration sent l'ecstasy mais l'expérience – très spéciale – méritait d'être tentée (Plon, 192 p., 98 F [14,94 €]). J. Sn

Les mots du virus

L'INSECTE de Jean-Michel Iribarren. Seuil, « Solo », 94 p., 89 F (13, 57 €).

Les livres écrits sur le sida sont habituellement des récits intimes. Le « je » se dédouble, corps souffrant et conscience aux aguets. Dans *L'Insecte*, celui qui parle est le virus lui-même. Ce parti pris insolite trouble d'abord le lecteur puis devient évident, nécessaire. On croyait que tout avait été dit. Aveuglant, l'essentiel nous échappait.

Le VIH nous prend à témoin de la complexité d'une pandémie que l'effroi et la honte ont immédiatement recouverte de déni ou de compassion. Jean-Michel Iribarren fait parler le VIH, tapi à l'œuvre dans le sang des malades. Il assène, à mots nets et tranchants, la réalité de la maladie et ses véritables résonances familiales et sociales, car « *les autres contraignent à se cacher ce qui ne leur ressemble pas et eux ne leur ressemblent pas parce qu'ils portaient la mort sur leurs visages et jusque dans leur souffle...* » Il y a le virus et « eux », les contaminés, et surtout les « autres » qui voient, qui assistent, qui pleurent mais qui trichent avec leur peur et occultent le désastre : « *Se demander pour quoi la mère de Tête Perdue ne veut rien savoir du sida de son fils revient donc à se demander pourquoi les autres sont restés aussi ignorants d'eux, aussi loin d'eux, alors que ce qui caractérise fondamentalement les autres c'est leur propension inouïe à s'émouvoir d'à peu près n'importe quoi, d'en faire même une sorte de raison d'être...* »

Plaidoyer sévère, constat âpre, *L'Insecte*, beau livre grave et violent, déterre la vérité, dénuée les mots, rend au malade sa solitude et sa dignité.

Hugo Marsan

Michèle Hechter perplexe Blessures secrètes

Quand le fantôme d'un oncle roumain hante les nuits de sa nièce parisienne

M. & M. de Michèle Hechter. Gallimard, « L'Un et l'Autre », 118 p., 90 F (13,72 €).

A border les choses sérieuses à la légère et les futiles avec gravité », voilà un paradoxe témoignant d'un trop évident délit de fuite. De fuite ou de distanciation ? Michèle Hechter craque pour une ravissante veste créée par son styliste coréen, aime les mots rares, « *testiture* », « *avunculaire* », « *accouphène* ». Elle les utilise avec bonheur tout au long d'une écriture rageuse et rapide où cette traductrice d'anglais – auteur de deux textes tout aussi enlevés (1) – parisienne en diable, essaie de concilier, comme le lui avait enseigné Barthes, « *jeu et désespoir, justesse et inanité, clarté et flottement* ». L'inanité s'exprimerait par la lecture de Lacan entre les poules caquetantes au milieu d'une foule en sari dans un wagon sur le trajet Pondichéry-Calcutta ; le flottement, lui, devant les auteurs répandus au pied de son lit, Arendt, Benjamin, Cioran, qui iront bientôt retrouver leur place sur l'étagère la plus hors de portée. Et le jeu ? C'est celui de massacre, sinon le jeu du chat et de la souris qu'elle pratique avec le fantôme de son oncle, l'écrivain juif roumain Mihail Sebastian, mort à Bucarest en 1945 à l'âge de trente-huit ans, revenant qui vient de surgir d'entre les pages de deux de ses livres récemment traduits en français (2).

L'exercice sur le fil du rasoir entre la mise en dérision et le désespoir élégant conduira néanmoins vers une vision claire de la réalité. Fille d'un immigrant venu d'un port danubien – pour fuir l'antisémitisme roumain d'entre les deux guerres et devenir médecin en France –, Michèle Hechter, née bien après la Shoah, ne se connaît qu'une seule identité, celle de l'« *intellecto* » parisienne ironique,

sceptique et désabusée qui tente de tourner le dos aux effrois qu'induisent les récits elliptiques, les silences de ses parents. Leur folklore judéo-valaque auquel vient s'ajouter le souvenir mélancolique du frère cadet et génial de son père, met pourtant mal à l'aise la sorbonnarde érudite éprise de modernité, qui rejette toute manifestation de nostalgie, pour elle signe d'une complaisance quelque peu méprisable. Si la découverte tardive du roman autobiographique de cet oncle, *Depuis 2 000 ans*, soulève sa colère, celle du *Journal*, publié peu après, la plonge dans un abîme de perplexité.

Comment peut-on souhaiter être juif et Roumain à la fois ? De quelle manière justifier la fascination que Mihail Sebastian éprouvait pour des clercs roumains importants, Cioran, Eliade, Nae Ionescu, lesquels professaient un antisémitisme virulent ? Sebastian pactiserait-il avec l'ennemi ?, se demande la nièce. « *Quelqu'un de moralité irréprochable n'écrit pas de livres* », s'écrite-t-elle indignée, en prêtant d'abord à son oncle « *une sauvage ambition littéraire* » doublée d'une bonne dose d'arrivisme. Ce n'est qu'en fin de lecture, au terme d'une impitoyable autoanalyse, que Michèle Hechter se reconnaît dans la lucidité amère de son oncle ressuscité grâce à ses livres (avec qui elle partage le prénom car Mihail féminisé en français donne Michèle, d'où le titre énigmatique du texte), lui qui perd toutes ses illusions face au racisme ouvert ou dissimulé de certains intellectuels : « *Oui, je crois avec beaucoup de tranquillité, avec une très triste tranquillité, qu'il n'y a rien à faire.* »

Edgar Reichmann

(1) *Les Paresseuses*, Gallimard ; *Galuchat ou les Mirages du requin de Chine*, Gallimard.

(2) *Depuis 2 000 ans ; Journal 1935-1944*, traduits par A. Paruit, Stock, 1997 et 1998.

CAMPAGNE ANGLAISE de Marc Dugain. J.C. Lattès, 190 p., 108 F (16,46 €).

Sur son premier roman, *La Chambre des officiers*, avait valu à Marc Dugain, en 1998, une moisson de prix littéraires. Il aborde un tout autre territoire avec cette *Campagne anglaise* qui n'a, à première vue, rien de militaire. Il s'agit de la vraie campagne anglaise, celle des petits cottages blottis sous des chênes centenaires et des châteaux de brique autour desquels des aristocrates chassent encore le renard. On est au début surpris et déçu par une intrigue qui semble abuser de situations stéréotypées. Un lord, la quarantaine séduisante mais atteint d'une blessure secrète, loue les services d'une prostituée argentine de l'avenue Foch pour l'emmener passer quatre jours sur ses terres, en tout bien tout honneur.

Lord Delamere adore les chevaux, Julia aussi, ce qui leur fournit au moins un terrain d'entente, mais, pour le reste, ce cache exactement ce marché ? On peut certes vendre assez cher le sperme congelé d'un étalon. On peut aussi, pour le même prix, s'offrir la compagnie d'une confidente à qui raconter ses malheurs, mais peut-on manipuler les êtres, diriger à sa guise la volonté d'autrui ? Cette campagne anglaise a bien en définitive quelque chose de militaire. Elle devient sur le plan des sentiments un terrain de manœuvre où Lord Delamere ne s'est pas montré particulièrement brillant. Certes il a eu son lot de malheurs, mais « *n'est-ce pas une forme de veulerie quand on n'est pas heureux soi-même de vouloir se repaître de la tragédie des autres ?* » C'est bien la question qui court comme un fil rouge derrière la façade un peu conventionnelle d'un roman hanté par deux mille ans de culpabilité triomphante.

Gérard Meudal

Tereska Torrès, une combattante libre dans « un corps féminin »

Polonaise et française, juive et catholique, elle fut l'une des premières à rejoindre, à Londres, les forces du général de Gaulle.

Son Journal des années 1939-1945, bouleversant, témoigne de son engagement et de son goût pour l'aventure

FRANÇAISE LIBRE

Journal, 1939-1945
de Tereska Torrès.

Phébus, « Le vif du sujet »,
304 p., 129 F (19,67 €).
Première édition, Seuil, 1981,
sous le titre : *Les Années
anglaises*.

C'est une jeune fille – ou presque – qui ouvre la porte de cet atelier d'artiste situé au cœur de la Cité fleurie, boulevard Arago, dans le 13^e arrondissement de Paris. De petite taille, menue, Tereska Torrès offre un sourire généreux qui la rend tout de suite sympathique. Coquette, elle porte un pantalon de velours sombre, un chemisier beige à carreaux, un gilet en cachemire gris et un collier de perles. Pas de maquillage. Tout juste a-t-elle souligné ses lèvres d'un léger trait de rouge. Seuls ses sourcils, toujours aussi réguliers, mais moins fournis, ses cheveux blancs, qu'elle a bouclés, et quelques rides au coin des yeux trahissent son âge. Pour le reste, et malgré ses soixante-dix-neuf ans, elle est restée la petite fille enthousiaste qu'elle décrit dans son Journal. Toujours passionnée quand elle raconte, de sa voix fluette et haut perchée, son enfance et ses origines, juive et polonaise. « Mon père est arrivé à Paris quand il avait seize ans pour étudier à l'École des beaux-arts. De retour en Pologne, il se marie et se convertit, sans avertir ses parents, au catholicisme. C'était une conversion romantique et mystique, devenue plus tard intellectuelle. » Elle a sept ans quand son père lui confie ce « secret » qui les pousse à s'installer à Paris.

Polonaise et française, juive et catholique, Tereska Torrès est une femme multiple aux identités plurielles. Mais avant tout une femme solitaire, libre et déterminée. Elevée dans un milieu d'artistes (1), elle commence, le jour de ses neuf ans, à tenir son journal. Sans dou-



Tereska Torrès (première à gauche) à l'entraînement, Londres, 1940

te parce que, « en tant que fille unique, je ne pouvais raconter ce qui m'arrivait à une petite sœur. Le journal jouait ce rôle ». Depuis, elle n'a jamais cessé de consigner ses aventures, futiles ou déterminantes, dans des cahiers d'écolier. Aventures qui représentent aujourd'hui pas moins de 45 carnets. Régulièrement, elle les envoie, par peur de les perdre, à l'université de Boston – où son deuxième et défunt mari, l'écrivain Meyer Levin (2), a déposé des documents – avec instruction de ne les rendre accessibles que trente ans après sa propre mort.

Dans le Journal que les éditions Phébus rééditent aujourd'hui, elle raconte les années 1939-1945, la guerre : « Ce mot horrible qui était, jusqu'ici, une image dans un livre d'histoire, une scène de film, un récit d'homme mûr, ce mot est main-

tenant une réalité pour moi. » Ainsi commence, le 3 septembre 1939, ce cahier, le cinquième. Elle admire le courage de son père adoré qui, malgré sa conversion au catholicisme, s'engage à quarante-neuf ans comme volontaire dans l'armée polonaise en exil, déclarant : « En tant que juif, mon devoir est de combattre Hitler. » Elle et sa mère furent Paris. Elle quitte donc, au regret, Mère Marthe et son pensionnat de jeunes filles, et débarque à Saint-Jean-de-Luz : « C'est là, quand j'ai vu des bateaux anglais arriver pour emmener des parties de l'armée polonaise, que j'ai voulu partir à Londres. Dès que j'ai entendu parler de ce général, j'ai eu envie de le rejoindre. »

Aujourd'hui, dit-elle, « je me sens toujours gaulliste mais gaulliste envers le général de Gaulle de Londres. Je n'ai pas d'intérêt véritable

pour la politique. Je suis gaulliste mais pas pratiquante. » Son bac passé, elle traverse le Portugal, l'Espagne, et, à Gibraltar, s'embarque pour l'Angleterre. « J'ai très tôt appris qu'il fallait non seulement avoir des idées mais les suivre jusqu'au bout », déclare-t-elle encore.

La « petite oie blanche » qu'elle était découvre la promiscuité dans cet hôtel particulier prêté par les Rothschild aux Forces françaises libres. Ce lieu sert de caserne à celles qui formaient ce qu'on appelait encore le « corps féminin ». Elle est la seizième engagée. Elles seront deux cents en 1942 et quatre cents à la fin de la guerre. Tereska ouvre les yeux, apprend et comprend aussi que, pour les hommes, « une femme ne doit pas être trop intelligente ni intellectuelle, elle doit être une jolie chose gaie, aimable, sachant tenir une maison, élever ses

enfants et faire rire les hommes en les envoûtant de ses beaux yeux ». Elle refuse. Et repousse leurs avances, ne sachant, de toute façon, pas y faire. C'est par une femme, Bela, que se fera son éveil à la sensualité. Cette attirante téléphoniste « n'est pas une femme, elle est mille femmes, elle est LA femme », écrit-elle dans son journal.

Tereska raconte également ce soir de juin 1942 où elle croise dans l'escalier le général de Gaulle, qui la gratifie d'un sourire. Fin 1943, elle rencontre, au « petit club français » de Londres, un certain Georges Torrès. Ils se marient le 24 mai 1944 à l'église Our Lady of Victories de Kensington Square. Très rapidement, Tereska est enceinte. Georges, lui, ne connaît pas son enfant. Parti combattre dans la 2^e division blindée du général Leclerc, il n'en reviendra jamais. Le 26 février 1945 naît une fille : Dominique. En hommage à son premier amour, Tereska signera son premier roman du nom de guerre de Georges Torrès : Georges Achard. Commencé à dix-sept ans, terminé en juillet 1943, *Le Sable et l'Écume* sera publié chez Gallimard en 1946. « Pour moi, l'écriture n'a jamais eu beaucoup d'importance, sauf le journal car j'avais l'impression de faire un acte de mémoire important. » C'est sur la naissance de sa fille, aujourd'hui réalisatrice de documentaires (3) que s'arrête celui-ci.

Mais la vie continue pour Tereska. En 1948, elle se marie avec Meyer Levin : « Il aimait l'aventure, m'emmenait toujours en voyage, il avait beaucoup d'humour. Il était bon et intelligent, en dehors de cette obsession pour Anne Frank. » Obsession qu'elle décria de façon très poignante dans *Les Maisons hantées de Meyer Levin* (Denoël, 1991). Lui aussi l'a quittée, en 1981 : il était alors âgé de soixante-seize ans. Auparavant, elle aura eu avec lui deux enfants : Gabriel et Mikael. Le premier, de nationalité

française et américaine, habite aujourd'hui à Jérusalem. Poète, il signe des traductions de poèmes hébreux et arabes. Le second, photographe, vit tantôt à New York, tantôt en Suède.

Une famille d'artistes. Une famille cosmopolite. Ce qui est loin de déplaire à celle qui a parcouru le monde entier, de New York à Kaboul. Aujourd'hui encore, elle continue. Elle a une nouvelle vie avec un cadre à la retraite d'origine arménienne – qui réside désormais en Californie. Outre le français et le polonais, Tereska maîtrise parfaitement la langue anglaise, dans laquelle elle a écrit *The Converts*. En attendant que ce très beau texte paraisse prochainement chez Phébus, sous le titre *Le Converti*, il faut lire ce Journal bouleversant dans lequel elle a écrit : « Un jour viendra où je dirai ce que je pense, je dirai ce qu'il y a au fond des femmes (...). Ce sera une œuvre sans forme, sans plan, écrite à tous les temps et de toutes les façons. Je l'écrirai pour moi. Ce ne sera pas le petit roman qu'on lit dans le train entre deux visites au wagon-restaurant. Mon livre sera comme moi : un chaos de bon et de mauvais, quelque chose de compliqué, d'enthousiaste, auquel personne ne comprend rien s'il ne s'en donne la peine. » Elle l'a écrit, et réécrit.

Emilie Grangeray

(1) Tereska Torrès a réalisé un site Internet en l'honneur de son père, Marek Szwarc. Outre une mini-biographie (en anglais) de l'artiste, on peut virtuellement visiter l'atelier dans lequel vit aujourd'hui Tereska Torrès et où sont exposées de nombreuses sculptures et peintures de son père. www.artatelier.org

(2) Les éditions Phébus ont publié *Crime* (salué par Hemingway) et *Frankie & Johnnie*.

(3) Dominique Torrès a réalisé un documentaire autour de sa mère, intitulé : *Elles ont suivi de Gaulle* (« Le Monde radio-télévision » daté 11-12 juin).

La ligne de conduite de David Rousset

LIGNES
N° 2, mai 2000 : David Rousset
éd. Léo Scheer, 232 p.,
100 F (15,24 €).

Militant trotskiste, résistant, David Rousset est déporté à Buchenwald en 1943. Il en retira deux livres désormais célèbres : *L'Univers concentrationnaire* (1946) puis *Les Jours de notre mort...* Mais ce qui rend son destin exceptionnel, c'est le courage avec lequel il allait, dès 1949, en sa qualité même d'ancien déporté, soulever publiquement la question de l'existence des camps soviétiques. Une hérésie qui lui vaudra d'être qualifié de « faussaire ».

C'est ce parcours intègre que retrace ce beau numéro de la revue *Lignes*. On y trouvera plusieurs éclairages : sur l'histoire du système concentrationnaire nazi, signés Olivier Le Cour Grandmaison, Catherine Coquio, puis du système concentrationnaire soviétique – à travers des textes devenus introuvables de David Rousset lui-même –, sans oublier l'écrivain et le penseur politique, respectivement évoqués par Maurice Nadeau et Daniel Bensaid. Cet hommage permet aussi de saisir en quoi David Rousset, aux yeux d'un certain nombre d'auteurs plutôt marqués par la fréquentation du marxisme, permet de rapatrier à gauche la notion de totalitarisme. N'a-t-il pas « illustré dans sa vie la meilleure forme de mémoire : celle qui permet d'agir pour le bien dans le présent », observe Tzvetan Todorov ? Rousset fut par ailleurs le premier à tenter une véritable sociologie des camps compris comme « le lieu de production d'une humanité-masse moderne », « zoologisée » et « rendue étrangère à la politique », écrit Alain Brossat. On comprend dès lors qu'il redevienne une référence pour ceux qui s'efforcent aujourd'hui d'universaliser la leçon des camps. Quelque réserve que l'on puisse nourrir face à ce type de lecture.

Alexandra Laignel-Lavastine

Le voyage d'un honnête homme

Racontant son périple dans la France du Sud et en Espagne, entre 1595 et 1599, Thomas Platter, jeune bourgeois bâlois, livre un des documents les plus riches sur les débuts du règne d'Henri IV

LE VOYAGE DE THOMAS
PLATTER 1595-1599

Le Siècle des Platter II

présenté par
Emmanuel Le Roy Ladurie,
traduit de l'allemand par
E. Le Roy Ladurie
et Francine-Dominique
Liechtenhan,
Fayard, 704 p., 178 F (27,13€).

En comparant la relation que le notable bâlois Thomas II Platter donne en 1605 de son long voyage à travers la France, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, avec quelques-uns des récits de voyage les plus répandus dans toute l'Europe à la fin du Moyen Âge, comme celui de Jean de Mandeville, on mesure l'ampleur des transformations apportées à ce genre littéraire bien particulier par l'érudition humaniste et le bouleversement des conditions objectives des échanges et des déplacements.

Oubliées les énumérations enchantées de *mirabilia* et de *curiosa*, les descriptions de monstres et d'animaux fantasmagoriques, les inventions de plantes, de peuplades et de mœurs trop belles pour être vraies. Si Thomas continue de mentionner les reliques qu'il voit lors de son périple et de relater quelques-unes des légendes plus ou moins fondées qu'on lui rapporte, son texte privilégie en effet la description précise, rigoureuse, ordonnée des choses, des rites, des gens vus par lui et la collection méthodique des curiosités découvertes. Ici, il s'empare de scorpions vivants pour les expédier chez lui à Bâle ; là, il part herboriser en compagnie de condisciples étudiants en médecine, acquérant dans ces expéditions une expérience qui nourrira plus tard son enseignement ; ailleurs, il note l'apparition des premiers oliviers dans la campagne ou la qualité exceptionnelle d'un muscat doux

(à Frontignan). Partout il s'intéresse aux résidences des hommes illustres, Pétrarque à l'Isle-sur-la-Sorgue, Scaliger à Agen, et aux institutions scolaires et universitaires qu'il découvre. Rites carnavalesques et pratiques prophylactiques retiennent également son attention, par exemple à propos de la « bûche de Noël », de même que les coutumes et les droits de la communauté juive d'Avignon qu'il évoque, longuement, dans des pages d'une précision et d'une bienveillance peu communes. Le voyage participe désormais de la formation de l'honnête homme et s'intègre aux formes nouvelles de la culture savante.

Tout en s'inscrivant dans une tradition familiale d'écriture de soi et de voyage inaugurée avec Thomas le Vieux et son fils Félix, à laquelle Emmanuel Le Roy Ladurie avait consacré le premier volume de cette vaste fresque du « siècle des Platter » (1), cette relation de Thomas II s'en démarque donc par son ton et par ses intentions originales. En l'accompagnant dans la première partie de son long voyage, qui couvre les années 1595-1599 et se déroule dans la France du Sud et en Espagne, on comprend vite que son texte n'illustre pas seulement les transformations de l'écriture autobiographique et les aspirations culturelles spécifiques de la bourgeoisie patricienne bâloise : il constitue aussi – et peut-être surtout – l'un des documents les plus riches sur les débuts du règne d'Henri IV.

Contrairement aux sombres tableaux que brossaient à grands traits les manuels scolaires et les biographies enthousiastes du Bourbon, la France n'est pas alors un royaume exsangue dévasté par les nombreuses guerres de la seconde moitié du siècle ou une société désarticulée et énervée dans laquelle les communautés vivent repliés sur elles-mêmes,

comme raidies dans une méfiance généralisée. Certes les soldats sont partout, sur les ponts, aux portes des villes, aux principaux points de passage ; certes, Platter mentionne çà et là les ruines encore présentes des derniers troubles, notamment dans les faubourgs des villes, toujours plus exposés, mais il faut se garder d'exagérer la militarisation de la société et la constitution d'une économie de guerre. Partout, remarque Le Roy Ladurie, « l'impression dominante est plutôt celle d'un puissant redémarrage de l'économie », comme le suggèrent les analyses précieuses que Platter consacre aux marais salants, à la progression des vers à soie, à la production de l'huile d'olive, aux infrastructures routières et portuaires.

MIXITÉ RELIGIEUSE

Muni de bonnes recommandations et de papiers en règle, Thomas peut circuler assez librement, pénétrer dans le Comtat Venaissin, terre pontificale, visiter la principauté d'Orange qui relève des comtes de Nassau et même, à la faveur de la paix de Vervins (1598) qui met fin aux hostilités entre la France et l'Espagne, franchir l'une des frontières les plus fermées du temps, entre Sigeon et Salses, au prix d'un petit mensonge : « Nous nous sommes fait passer pour Languedociens, et nous avons dit à ces factionnaires [les sentinelles espagnoles] que nous voulions être admis à entrer en Espagne pour voir si nous pouvions y vendre du grain et du vin. »

C'est ici, sans doute, que réside l'un des principaux intérêts du récit de Thomas II, dans cette chronique passionnante et étonnée de la sortie des guerres de religion sous la plume d'un protestant zélé mais étranger aux grands affrontements qui ont déchiré le royaume pendant près de quarante ans. Comme le souligne justement la

préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, « l'édit de Nantes [...] se borne à constater une situation de coexistence mutuelle interconfessionnelle, déjà presque entièrement réalisée (en Languedoc de l'Est à tout le moins) ». Comment, en effet, ne pas relever les nombreux exemples de mixité religieuse signalés par Platter, à Montpellier ou à Montélimar, ou, mieux encore, la situation si révélatrice, car loin d'être exceptionnelle, de la famille Carsan, à Uzès, dont les hommes sont catholiques et les femmes calvinistes ? Comment ne pas souligner aussi la pertinence des pages consacrées aux formes nouvelles de la construction des Eglises rivales, au rôle des processions et des images chez les catholiques, à la rigueur de la discipline et à l'importance de la prédication chez les protestants ? La cohabitation pacifique s'établit donc petit à petit dans un climat de renforcement des identités religieuses qui préfigure le XVII^e siècle.

Fidèle aux injonctions des grands théoriciens du voyage humaniste, Platter offre ainsi une description d'une rare précision de la France du Sud et de l'Espagne, multipliant les aperçus sur les savoir-faire artisanaux, les techniques agricoles, les pratiques alimentaires, les méthodes policières ou bureaucratiques (par exemple, avec les formulaires sanitaires imprimés qui permettent de circuler en période de peste). L'occasion peut-être de réconcilier Histoire totale et micro-Histoire, comme nous y invitent heureusement l'introduction et l'annotation, ouvertes sur les questions agraires, l'histoire des parlers régionaux...

Olivier Christin

(1) « Le Siècle des Platter », t. I, *Le Mendiant et le Professeur*, Fayard, 1995 (« Le Monde des livres » du 27 janvier 1995).

L'« hénaurme » Michael Moore face à l'Amérique

DÉGRAISSEZ-MOI ÇA !
de Michael Moore.
Ed. La Découverte, 242 p.,
98 F (14,94 €).

Ne laissez pas la France devenir les États-Unis ! lance Michael Moore après avoir appris, fin 1999, que Michelien avait décidé de licencier 7 500 salariés, juste après avoir annoncé des profits records. Les lecteurs de son dernier ouvrage, *Dégraissez-moi ça !*, qui ont vu son film *The Big One* il y a peu, savent qu'il ne prend pas les mêmes moyens que *Le Monde diplomatique* pour remettre à leur place les puissants de son pays. Il préfère la provocation, la satire « hénaurme », le gros sel sur les plaies...

Son clavier s'élargit : il ne s'agit plus seulement, comme dans le film, d'aller tirer méchamment les vers du nez du *big boss* qui pratique le licenciement à hautes doses (notre auteur est un ancien ouvrier de la General Motors ; il a fait jadis partie d'une vaste charrette d'exclus), mais de se promener à travers les incongruités du système américain. L'ouvrage, qui vient d'être traduit, date de 1996-1997, mais les mœurs n'ont guère changé depuis.

Après avoir pondu un Manuel du savoir-licencier, l'auteur invite ses concitoyens à ne pas voter, car, premièrement, cela encourage les politiciens à persévérer dans l'erreur ; deuxièmement, parce qu'ils appliquent, de toute façon, une stratégie contraire à leur programme. Il souhaite le procès des grands liquidateurs du « rêve américain », répond aux adeptes du mouvement anti-avortement que « les spermatozoïdes ont droit à la vie » parce qu'ils ont la priorité dans l'acte créateur, que si le profit est l'*ultima ratio* de l'économie, la General Motors devrait plutôt vendre du crack. Il demande une aide financière pour les États-Unis à l'Arabie saoudite, crie « Libérez-nous, Nelson Mandela ! », etc. Une guignolade corrosive.

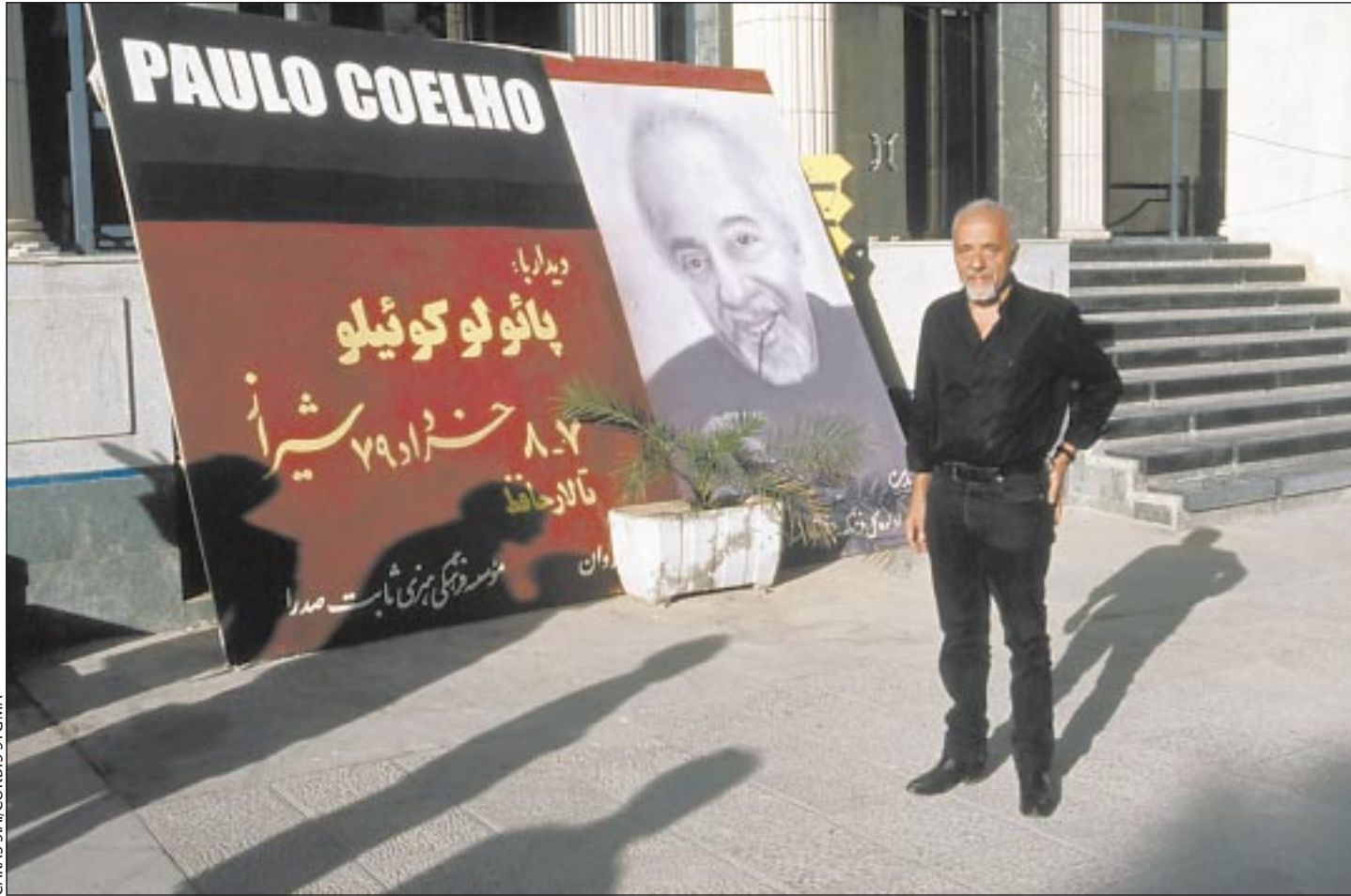
Pierre Drouin

Paulo Coelho, prophète New Age

Dans la soirée du 21 mai, les abords de l'Opéra de Téhéran sont noirs de monde. Trois mille personnes ont trouvé place à l'intérieur du bâtiment tandis que des milliers d'autres, dix peut-être, sont groupées à l'extérieur, pressées contre les portes, guettant le moindre écho en provenance du saint des saints. L'individu qui tient ainsi l'assemblée sous son charme n'est pas une pop star ou une diva, mais un orateur imprégné de religion – ce qui n'a rien pour surprendre dans une capitale où l'intégrisme islamique a semblé trouver longtemps sa plus sûre forteresse. L'homme en question, reçu très officiellement par le ministère de la culture iranien, ne prêche cependant pas l'islam, ni d'ailleurs aucune religion clairement identifiée. Bien qu'il se dise catholique et ne se déplace jamais sans un bidon d'eau de Lourdes, dont il absorbe pieusement trois gouttes chaque jour, le Brésilien Paulo Coelho est surtout l'apôtre d'une liturgie personnelle et particulièrement rentable. La force de séduction de sa prose lui permet de se faufiler, mieux que n'importe quelle religion, sous les frontières les plus étroitement gardées, jusque dans l'esprit des peuples les plus éloignés de sa culture d'origine.

Une sorte de mondialisation à l'échelle de la littérature, en somme. Diffusés dans 120 pays, traduits en 45 langues, ses livres font de Paulo Coelho l'un des auteurs les plus vendus au monde. Et l'un des plus riches, sans doute, bien qu'il ne fasse pas étalage de sa fortune. Anne Carrière, son éditrice française, affirme même qu'elle est obligée de le sermonner pour qu'il accepte de porter des vêtements corrects. Le magazine *Lire* de mars 1999 l'avait même classé en deuxième position pour l'année 1998, grâce à un recoupement des listes de meilleures ventes publiées par la presse du monde entier. Dans le grand désert spirituel de la fin du XX^e siècle, Paulo Coelho est arrivé à point nommé pour se faire l'officiant d'un cérémonial simple et très efficace, qui prétend rendre à l'homme les clefs de sa propre existence. Lui permet de découvrir et d'affirmer sa « légende personnelle », autrement dit le destin pour lequel il est créé, mais que les puissances du « conformisme » ont empêché d'atteindre jusqu'à. L'auteur de *L'Alchimiste*, le roman qui fit son succès et où se trouve déjà l'essentiel de sa philosophie, paraît s'être appuyé sur un principe redoutablement fructueux : le plus important n'est pas tant le style, ni même l'auteur, que les conseils fournis pour affronter le monde et ses vicissitudes.

A demi couché sur un canapé, dans l'Hôtel des Rois-Catholiques de Saint-Jacques-de-Compostelle, Paulo Coelho ne veut pas entendre parler de ce genre d'interprétation. Un prophète, lui ? Jamais de la vie ! L'homme est vif, chaleureux, sym-



A Chiraz, en Iran, en mai

Il est l'un des auteurs les plus vendus dans le monde, diffusé dans 120 pays et traduit en 45 langues. Et sans doute l'un des plus riches. Sa recette ? Une sorte de mystique qui prétend permettre au lecteur de découvrir et d'affirmer sa « légende personnelle »

pathique. Rien du gourou classique, pas la moindre trace d'illumination visible chez ce quinquagénaire grisonnant, né à Rio de Janeiro le 24 août 1947 – à 0 h 05, comme le précise obligeamment son site Internet, sans doute pour les amateurs d'astrologie. Et passé, avant de devenir célèbre, par toutes sortes d'expériences dont il conserve des souvenirs mitigés. Né dans une famille de la bourgeoisie, il se montre vite renfermé, solitaire. Au point que ses parents le feront interner trois fois de suite, expérience dont il parle ouvertement dans *Véronika décide de mourir* (le dernier livre paru, déjà vendu à plus de 1,5 million d'exemplaires et dont l'impact a contribué à modifier la loi brésilienne sur l'internement arbitraire). Successivement voyou, rebelle, hippy, drogué, membre d'une secte

satanique, parolier de plusieurs chanteurs de rock (activité qui lui valut, dit-il, d'être emprisonné par la dictature brésilienne de l'époque), directeur d'une maison de disques puis chômeur, Paulo Coelho ferait le bonheur d'un biographe en quête de sensationnel.

S'il ne renie rien du passé, il se méfie cependant de l'avenir. Et des qualificatifs que le biographe pourrait bien lui appliquer. D'où sa réaction lorsqu'on lui demande s'il ne cherche pas tout de même un peu à guider ses contemporains. « Je ne veux pas enseigner quoi que ce soit à mes lecteurs, et je ne crois pas qu'ils veuillent apprendre. Ce qu'ils souhaitent seulement, c'est se former leur propre quintessence. » Parce qu'il s'est vu souvent taxé de mercantilisme spirituel, Paulo Coelho se défend avec la dernière énergie d'être le propagateur d'une mystique New Age – même quand son vocabulaire le trahit. Pas plus qu'il ne se reconnaît la moindre parenté avec les auteurs d'ouvrages destinés à retrouver la confiance en soi et autres promesses de réconfort, rangés par les Anglo-Saxons sous l'étiquette « self help ». Lui se veut écrivain, auteur d'une œuvre qu'il « adore » et rien d'autre. D'ailleurs, il ne manque pas une occasion de citer ceux de ses confrères qu'il admire, Henry Miller, Camus ou Borges, par exemple. Ni de lâcher, lorsqu'il évoque son travail, des phrases commençant par « Comme tous les écrivains... ». Et s'il se vante de n'avoir jamais terminé *Ulysse*, c'est pour mieux se gausser de la « supercherie » montée autour du livre de James Joyce, ce monument de « langage à la puissance dix » qu'il s'est longtemps cru seul à ne pas avoir lu.

Ses livres, cependant, ne proposent pas une fiction tout à fait ordinaire. Même lorsqu'ils sont bâtis autour d'une histoire et de personnages, comme c'est le cas pour *L'Alchimiste* ou *La Cinquième Montagne* (qui retrace la vie du prophète Elie), les ouvrages de Coelho distillent des préceptes, des symboles et un parcours initiatique à la portée de toutes les bourses. Un personnage central susurre des recommandations qui en guideront un autre sur les chemins escarpés de la vie. « Apprends à respecter et à suivre les signes », dit ainsi le « vieux roi » de *L'Alchimiste*. Ou encore, dans *Sur les bords de la rivière Piedra je me suis assise et j'ai pleuré* : « Prêtons attention à ce que nous dit l'enfant qui vit encore dans notre cœur. » Le cœur, cet organe tombé en désuétude, retrouve grâce à lui une nouvelle jeunesse (au détriment de la raison, souvent présentée comme un appendice un peu surestimé). Paulo Coelho, qui dit avoir accompli son

Raphaëlle Rérolle

propre « rite de passage » sur le chemin de Compostelle, admet que ses livres « peuvent servir de catalyseurs pour des choses que les gens savent et qu'ils ont oubliées ». Mais qu'il veuille s'arroger un pouvoir sur ses lecteurs, ça, non. « Personne n'a le pouvoir, dit-il. J'ai vécu suffisamment de hauts et de bas pour le savoir. Mais chacun a des possibilités, oui. »

Tout le monde est important, nécessaire, primordial. En utilisant lesdites « possibilités », n'importe lequel des lecteurs de Paulo Coelho peut accéder à la confrérie des initiés, comme le fait le narrateur du

Pèlerin de Compostelle. Et devenir, peut-être, l'un de ces « guerriers de la lumière » à l'usage desquels l'auteur a rédigé un *Manuel* bourré de maximes du genre : « Le guerrier de la lumière fait toujours des gestes hors du commun » ou « Le guerrier de la lumière ne craint pas de paraître fou ». L'essentiel est de répondre aux attentes du lecteur. Très loin du travail solitaire des écrivains qu'il admire, Paulo Coelho a inventé le concept d'auteur-éponge, à l'afût de ses lecteurs. « J'ai participé un jour à un débat avec lui, au Salon du livre de Paris, explique un romancier. Il a commencé à parler littérature, puis il s'est aperçu que son auditoire voulait autre chose, et il a immédiatement changé de cap, se rapprochant plus de l'image prophétique que beaucoup de gens ont de lui. »

Les femmes, qui composent l'essentiel du lectorat de Paulo Coelho (et celui des romans en général), tiendront vite un rôle primordial dans ses livres, dont l'intrigue ne se situe jamais au Brésil. Mû sans doute par un désir de toucher le plus grand nombre, Paulo Coelho se garde bien de prêcher pour une seule paroisse. Il est catholique, certes, mais Grand Dieu !, surtout pas de façon blessante : « Je crois en Jésus-Christ, fils de Dieu, mais je ne crois pas que ma religion soit meilleure que les autres », déclare-t-il. Sur fond d'Ave Maria façon « planante », la page « Méditations » de son site Internet comprend donc des représentations de Jésus, de la Vierge, de Nossa Senhora Aparecida (la patronne du Brésil), de sainte Bernadette, d'un mandala, d'une prière hébraïque et d'un mystérieux Kuran Surah. « Cher

internaute, proclame le texte d'accueil, si la destinée t'a conduit sur cette île, arrête-toi et regarde – une minute, en silence – l'une des images de ton choix. »

Le Web est, du reste, la seconde patrie de Paulo Coelho, qui voue un culte enthousiaste aux ressources d'Internet. Ses textes, dit-il, sont de proches parents du langage utilisé par les internautes. Ecrits dans un « style direct », guidé par « l'intuition » de l'auteur, les romans de Paulo Coelho se veulent aussi, d'une certaine manière, interactifs. « Comme tous les écrivains, j'ai peur de ne pas être compris », explique le romancier, qui dit écrire ses livres en quinze jours, un mois grand maximum, et toujours dans un état de fatigue avancé. « Alors, mes pre-

« Apprends à respecter et à suivre les signes. »
« Prêtons attention à ce que nous dit l'enfant qui vit encore dans notre cœur. »
« Le guerrier de la lumière fait toujours des gestes hors du commun. »
« Le guerrier de la lumière ne craint pas de paraître fou. »
Petit florilège de préceptes et de maximes signés Paulo Coelho...

mières versions sont trois fois plus longues que le livre final. Puis je coupe, je coupe, pour laisser de l'espace à l'imagination du lecteur. » L'un des éditeurs iraniens de l'œuvre de Coelho l'a si bien compris qu'il n'a pas hésité à rajouter cent pages à *L'Alchimiste*, pour en étoffer un peu les tournures particulièrement peu descriptives. « Le milieu académique rejette cela, affirme l'auteur, car leur langage est structuré sur un système baroque. Mais ce que j'écris représente l'avant-garde et sera admis un jour. »

En attendant, Paulo Coelho n'est toujours pas reconnu par « l'académie ». Pas même dans son pays, où les intellectuels voient en lui « un phénomène sociologique, beaucoup plus que littéraire », explique Godofredo de Oliveira Neto, professeur de littérature à l'université de Rio et auteur de quatre romans. Le romancier continue donc d'écrire, dans son grand appartement blanc de Copacabana, de jouer au flipper à ses heures perdues et de donner une partie de son argent à la fondation pour l'enfance qui porte son nom. Sans jamais cesser de se faire l'inlassable VRP de son œuvre et l'ami virtuel de M. Tout-le-Monde.

Un miracle de stratégie éditoriale

L'aventure éditoriale de *L'Alchimiste*, l'œuvre qui propulsa Paulo Coelho sur le chemin de la richesse et de la célébrité, n'a pas dû manquer de faire grincer quelques dents – rétrospectivement, bien sûr. L'auteur de ce drôle de roman passablement ésotérique s'était présenté dans plusieurs maisons d'édition avec son manuscrit sous le bras. Comme il arrive souvent aux écrivains inconnus, la plupart des éditeurs n'avaient pas eu l'air emballés. L'affaire menaçait de tourner court lorsqu'une toute petite maison de Rio, dirigée par Ernesto Mandarino, accepta finalement le livre, en 1987. Las ! N'en ayant pratiquement pas vendu au bout de quelques mois, ledit éditeur rendit son livre à l'auteur. Mandarino dit aujourd'hui que Paulo Coelho serait parti de son propre chef, ce que l'intéressé conteste avec vigueur, rappelant qu'il était alors sous contrat.

N'importe, revoilà donc *L'Alchimiste* sur le marché. Paulo Coelho se lance de nouveau à l'assaut des maisons d'édition, « frappe à toutes

les portes » et rencontre Paulo Roco, un gros éditeur qui accepte l'ouvrage et rachète les phototypes pour la somme de 500 dollars... « Je ne sais toujours pas pourquoi il a accepté ce manuscrit et lui non plus, confie Paulo Coelho, l'air discrètement ému. Il dit que c'est un mystère. » Là commence à se forger le halo vaguement surnaturel qui est censé accompagner l'avènement de Paulo Coelho, faisant de son histoire beaucoup plus qu'une simple (et vulgaire) « success story » : une légende. L'auteur, qui a tendance à voir des coïncidences troublantes un peu partout, n'a sans doute pas peu contribué à son élaboration.

Paru pour la deuxième fois au Brésil en 1991, *L'Alchimiste* remporta rapidement un succès considérable. Le livre est ensuite publié en Espagne, où il se vend royalement, mais les éditeurs français font la sourde oreille. Certains le refusent par choix éditorial, c'est le cas d'Anne-Marie Métailié. D'autres le laissent passer par négligence, et ceux-là doivent avoir pleuré des larmes amères. Dans une maison pari-

sienne honorablement connue, on a retrouvé la lettre de l'agent de Coelho perdue sous une pile de livres, plusieurs mois après la parution de *L'Alchimiste* en France. « Ce courrier aurait dû nous mettre la puce à l'oreille, reconnaît une éditrice, il parlait de millions d'exemplaires vendus au Brésil. Mais personne ne parle le portugais chez nous, on a laissé traîner. » Ailleurs, toujours faute de lecteur portugais, le roman est confié à une jeune secrétaire d'origine portugaise, qui remet un rapport défavorable.

Anne Carrière, l'éditrice en France de toute l'œuvre de Coelho, n'a pas laissé traîner. Mieux : elle a déployé toute la force de conviction dont elle était capable. Il faut dire que sa situation était cruciale. Fille de l'éditeur Robert Laffont, elle avait quitté la maison de son père en 1991, au moment où celle-ci était rachetée par le Groupe de la Cité. Début 1993, elle décide de créer sa propre maison avec son mari. « La première personne que j'ai appelée pour savoir si elle acceptait de devenir actionnaire était une de mes cousi-

nes, qui vivait à Barcelone. Vers avril, c'est elle qui m'a contactée pour me dire qu'elle avait découvert un livre magique d'un auteur nommé Paulo Coelho », se souvient Anne Carrière.

Mais l'éditrice ne lit pas le portugais, non plus que l'espagnol. Heureusement, un retraité américain vient de traduire bénévolement l'ouvrage, dont il est tombé amoureux. Le livre sort en mars 1994, avec une mise en place de 3 000 exemplaires. Et là, miracle, la sauce prend. L'éditrice fait venir Paulo Coelho, puis l'enjoint de rentrer chez lui pour apprendre le français. Ce qu'il fait auprès d'une Japonaise, avant de revenir pour une deuxième tournée de promotion systématique dans 25 villes françaises. « Le succès a été extraordinaire, souligne Anne Carrière. Nous avons vu le flot de lecteurs grossir de jour en jour. Sur les 25 millions d'exemplaires de ses livres vendus dans le monde, 5 l'ont été en France. » Pas ingrat, le romancier reste très attaché à ce pays et à son éditrice, qu'il fait vivre en partie.

R. R.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'Histoire, style roman

D'Alexandre Dumas à Marguerite Yourcenar, de Walter Scott à Umberto Eco, de l'Antiquité aux soubresauts du XX^e siècle, les grands auteurs et les grandes périodes du roman historique. Un genre populaire, réservoir inépuisable d'aventures, qui permet aussi la mise à distance d'enjeux, contemporains ou intimes. Pour l'été, un voyage romanesque dans le temps et dans l'espace...

M UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX